L'Agriculture est la grande source de richesse du Canada

La Patrie

Le Cultivateur

Edition Hebdomadaire

42me—ANNEE—No 20 SEIZE PAGES — MONTREAL, JEUDI 26 MARS 1914 — LE NUMERO : UN CENTIN

L'Enseignement Technique

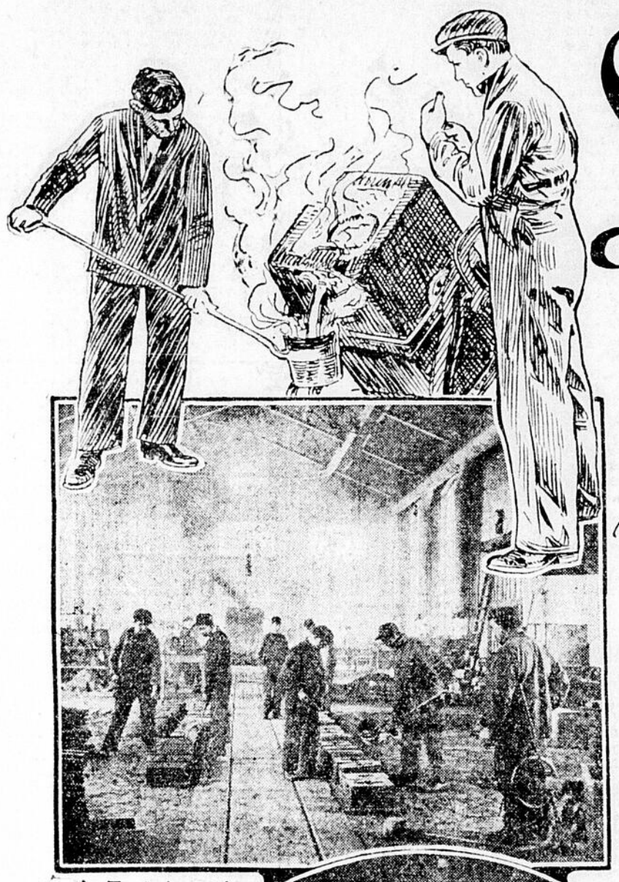

Ecole Technique de Montreal: Fonderie.

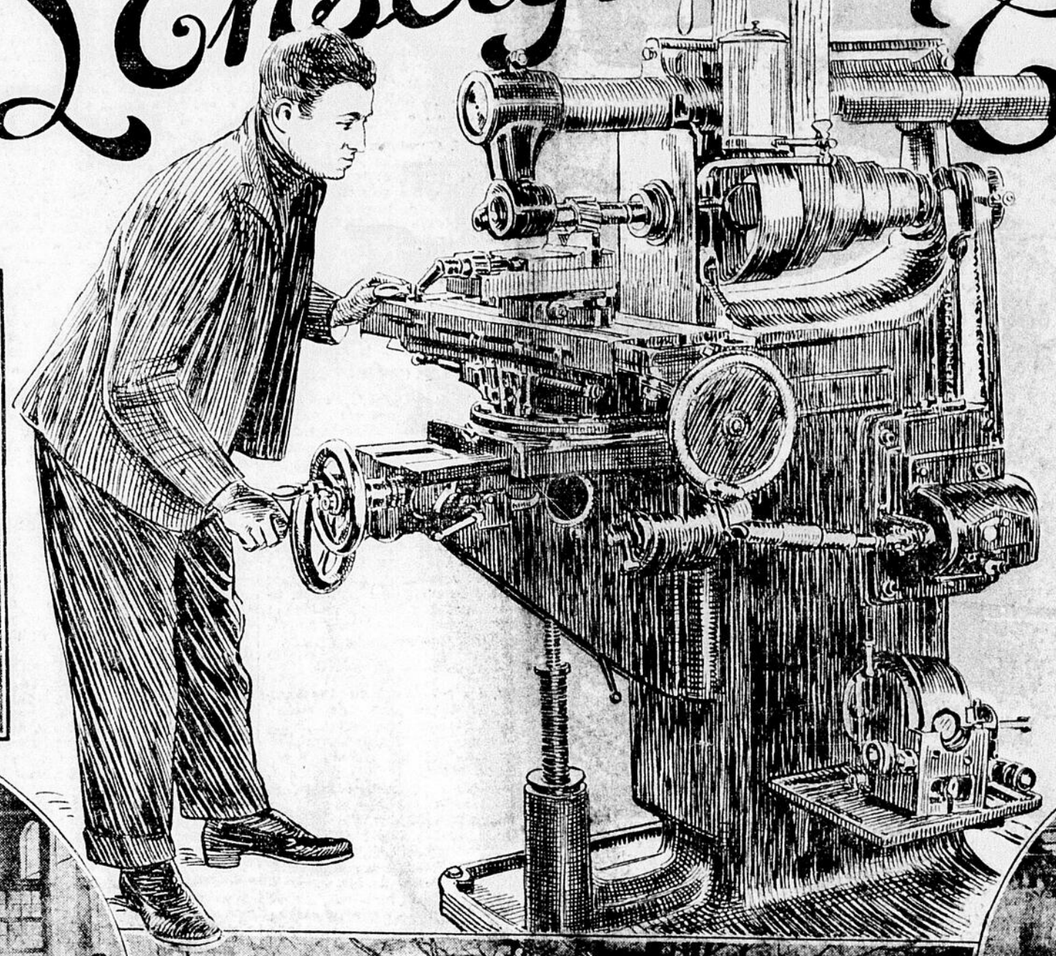

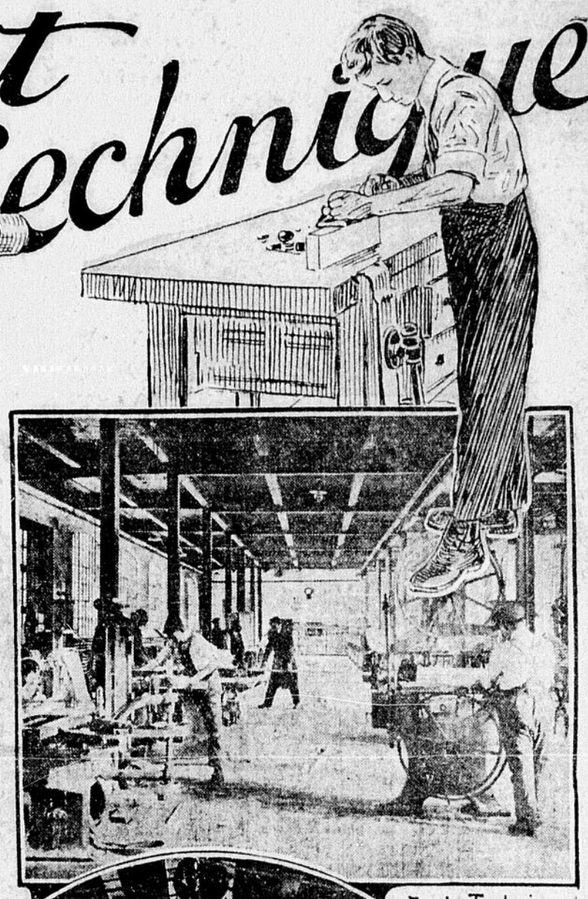

Ecole Technique de Montreal: Menuiserie et Modelerie.

Ecole Technique de Montreal: Forges.

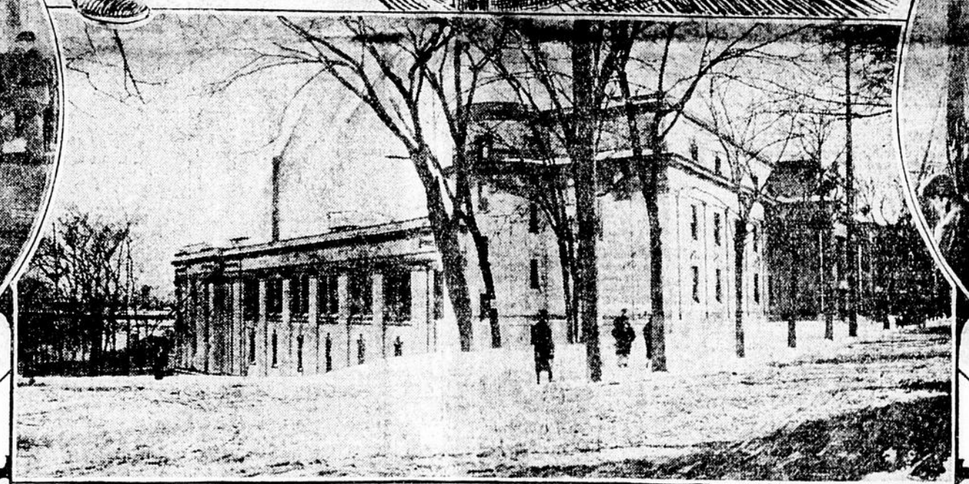

Ecole Technique de Montreal.

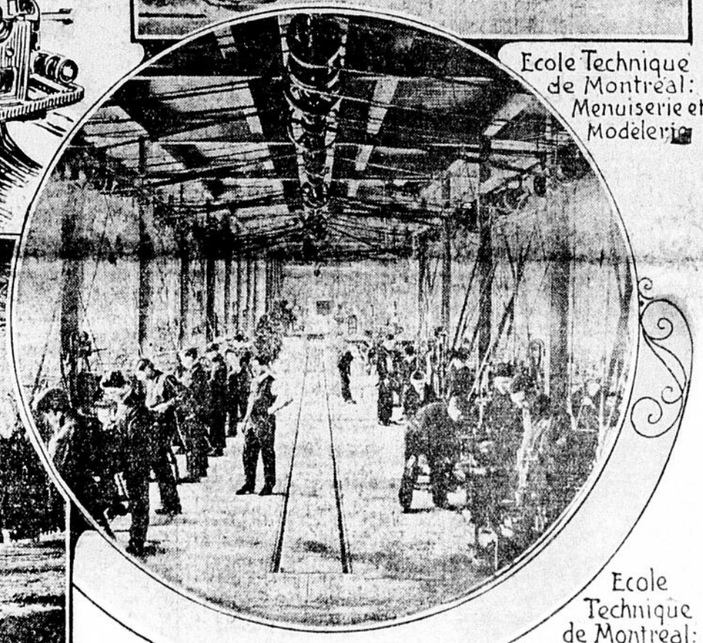

Ecole Technique de Montreal: Atelier de Mecanique.

Institut d'Arts et Metiers de Lille, France: La fonderie.

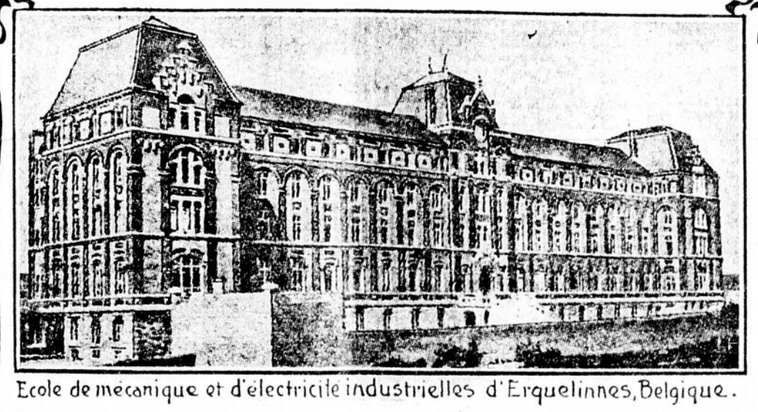

Ecole de mecanique et d'electricite industrielles d'Erquelinnes, Belgique.

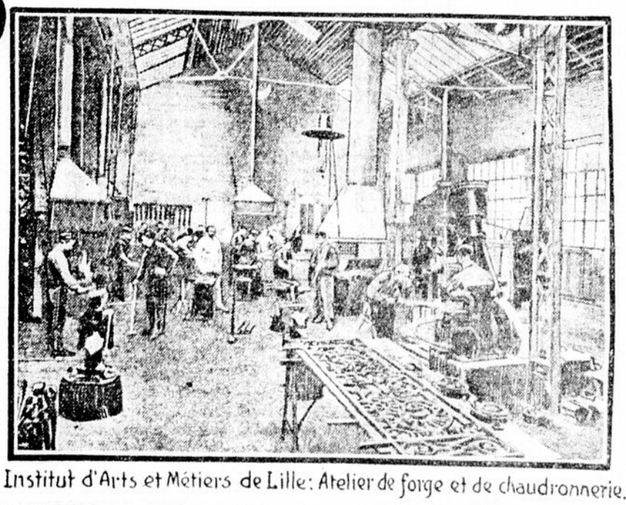

Institut d'Arts et Metiers de Lille: Atelier de forge et de chaudronnerie.

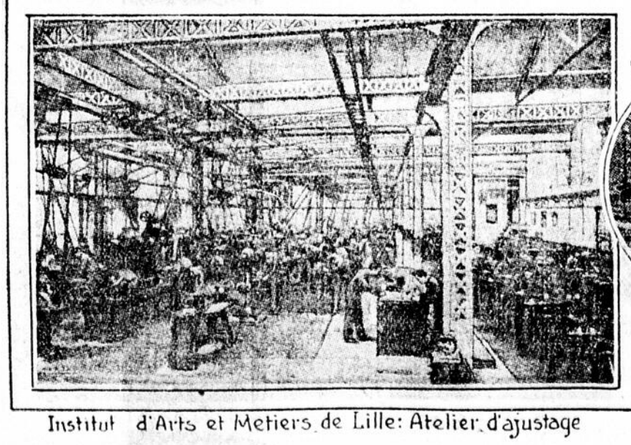

Institut d'Arts et Metiers de Lille: Atelier d'ajustage

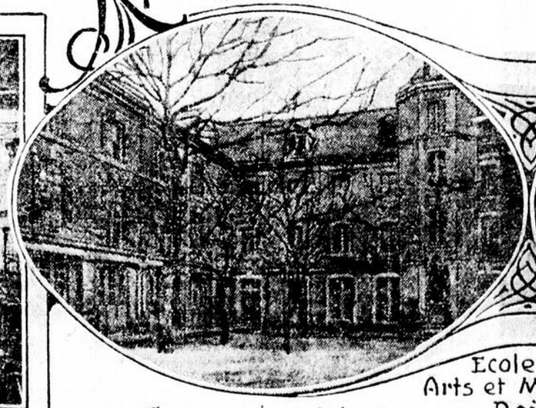

Cours preparatoire: Ecole des Arts et Metiers de Reims, France.

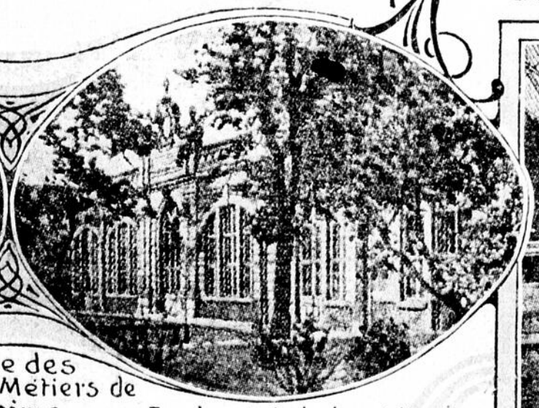

Façade principale des ateliers

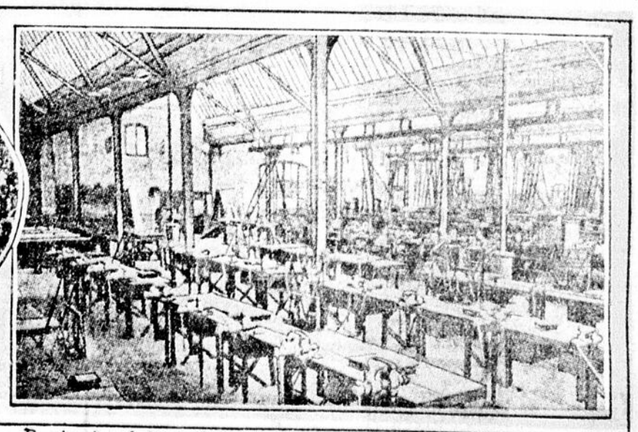

Ecole des Arts et Metiers de Reims: Interieur des ateliers.

L'affaire Calmette

Il convient d'accueillir avec beaucoup de réserve les dépêches transmises de Paris à propos de l'affaire Calmette. Que le meurtre du directeur du Figaro ait causé une profonde sensation, qu'il ait soulevé l'indignation publique et les passions politiques, il ne saurait avoir troublé la tranquillité de la rue au point de mettre en danger le régime républicain.

C'est moins pour l'acte criminel de sa femme que pour ses propres actes que M. Caillaux est l'objet de l'animosité publique. L'ancien ministre des finances est le plus impopulaire des hommes d'Etat depuis la révolution de 1830. Son opposition à la loi de trois ans, que la France sait être nécessaire à la défense de son territoire, ses méthodes financières, ses accointances avec de nombreuses sociétés plus ou moins honorables, sa morgue et ses discours cassants lui ont valu une impopularité qui n'attendait qu'une occasion pour se manifester.

L'affaire Rochette, qui ne fut jamais terminée, revient à l'ordre du jour; avec elle d'autres seront soulevées, enquêtées et bien osé serait celui qui prédirait les accusations vraies ou fausses que les politiciens vont se lancer à la tête d'ici au 26 avril, date des élections générales en France. Depuis quarante-quatre ans, le régime républicain en a vu bien d'autres et ses adversaires se trompent s'ils pensent qu'il a été mortellement atteint par le revolver de madame Caillaux.

Les accidents de la rue

Pour la première fois dans les annales judiciaires de Montréal, un wattman a été déclaré coupable d'homicide involontaire par imprudence, par le jury de la cour d'assuses, qui a toutefois recommandé le prévenu à la clémence du tribunal.

Le tramway que cet homme conduisait a écrasé un enfant.

Ce wattman n'a peut-être pas commis d'imprudence plus grave que bien d'autres de ses confrères. Il est difficile de rester dix ou douze heures par jour debout à l'avant d'un tramway à surveiller si le chemin est libre, et sans que jamais l'attention soit distraite. L'accident est arrivé à un tournant et la moindre inattention pouvait être cause d'un accident. Poissant a aperçu trop tard la petite victime.

Il n'y a pas de doute que les accidents de la rue sont regrettables, mais il est aussi certain que, dans une grande ville, on ne peut les prévenir tous, quoique chacun puisse paraître évitable.

Si les employés de tramway n'exercent pas toujours tuote la vigilance qu'ils doivent pour éviter d'écraser les passants, le verdict que le jury vient de prononcer devra leur donner à réfléchir et les rendre à l'avenir plus attentifs et plus prudents.

Quant au malheureux motorman actuellement devant la cour d'Assises, le public a des sympathies pour lui, car la preuve n'a pas démontré qu'il se soit rendu coupable d'une négligence criminelle. Il est plutôt victime des circonstances.

Tout de même, la leçon servira à tous les motormen.

La coopération

Dans le but de rendre la basse-cour aussi payante que possible pour le cultivateur, et aussi dans le but d'améliorer la qualité ainsi que d'augmenter la production des oeufs, le département de l'Agriculture de l'Alberta vient de se charger de la vente des oeufs, en établissant dans toute la Province le système coopératif.

A l'instigation du Département, des coopératives de producteurs seront constituées dans toutes les municipalités, chacune ayant son organisation complète. Le rôle de l'association locale sera de recueillir les oeufs dans un délai de cinq jours après la ponte, en été, et de huit jours au plus, en hiver, et de les expédier à l'endroit frigorifique du gouvernement, à Calgary. La vente en sera effectuée ensuite par le département de l'Agriculture sans rémunération aucune, et le produit sera versé aux multiples associations, déduction faite des frais de manutention qui seront, on le conçoit, réduits à un minimum.

Les oeufs étant tous frais et les coquilles propres — sans avoir été lavées —il n'y en aura plus que de deux classes : ceux pesant 2 onces chacun et pas moins de 24 onces à la douzaine ; ceux pesant 1¾ once et pas moins de 21 onces à la douzaine.

Toute l'organisation est fondée sur le modèle des coopératives du Danemark, auxquelles les Danois sont redevables de l'extraordinaire développement de leurs basses-cours en même temps que de la réputation d'excellence dont jouissent leurs produits sur les marchés étrangers.

Le gouvernement de l'Alberta s'attend que cette organisation assurera de plus amples profits aux producteurs, tout en procurant aux consommateurs un produit de meilleure qualité et selon toute probabilité moins cher.

La mise au point des livres classiques

Un haut dignitaire du Canadian Northern s'est plaint récemment auprès du département de l'instruction publique que les traités de géographie en usage dans les écoles de l'Ontario étaient considérablement en arrière de notre temps.

A quoi le ministère a fait réponse que la plainte avait dû être portée à la suite de l'examen d'un vieux livre, attendu que les livres classiques publiés par les imprimeurs du gouvernement d'Ontario sont revisés et mis au point chaque année.

Les livres d'écoles mis au point chaque année !

Cela ne doit-il pas donner à réfléchir à ceux qui ont la responsabilité de promouvoir l'instruction publique dans notre province ?

Bien loin d'être revisés chaque année, beaucoup de livres classiques en usage dans un grand nombre de maisons d'éducation ont été imprimés il y a vingt-cinq ans et plus, ou sont des éditions non corrigées de vieux livres. Nous avons signalé, il y a quelque temps, montré à nos lecteurs la collection de renseignements biscornus que donnait sur le Canada un traité de géographie en usage dans une de nos principales maisons d'enseignement secondaire de Montréal.

Il n'y a pas que les traités de géographie qui laissent sous ce rapport à désirer. La règle suivie, semble-t-il, est qu'une fois qu'un livre a été approuvé par le département de l'instruction publique, cette approbation vaut "usque ad aeternum."

Or, à cause du rapide développement de notre pays, il est évident qu'en cinq ans, un traité de géographie ne peut plus donner aux écoliers une idée exacte de la population, du commerce, des industries, des voies de communications du Canada.

La grammaire, pour être moins variable, a aussi besoin de temps à autre d'une revision, si l'on veut que nos enfants suivent l'évolution de la langue. Certaines grammaires usitées dans nos écoles enseignent une langue qui n'est pas de notre siècle, et, chose bizarre, les instituteurs ne semblent pas avoir conscience de cette anomalie.

Nous connaissons une histoire du Canada si bien tenue à jour que le résultat de la dernière élection fédérale y est noté. Cette histoire est en usage dans les écoles protestantes de Montréal, et nous ignorons s'il en existe d'aussi complète dans les écoles catholiques. Mais nous savons que certaines Histoire du Canada encore en usage, finissent à la Confédération, comme si le Canada avait cessé d'exister en 1867 !

Le conseil de l'Instruction publique s'empressera sans doute de voir à ce que nos livres d'école soient mis à point.

Dans les choses de l'instruction publique comme en toutes autres choses, il faut marcher avec le progrès !

ECOLES TECHNIQUES D'INDUSTRIE

(VOIR 1ère PAGE)

Il y a quelques jours, M. Frank Pauzé, 2e vice-président et délégué de la Chambre de Commerce du district de Montréal lisait devant ses collègues, un rapport très intéressant sur l'Ecole Technique de Montréal. Le rapport indiquait de quel intérêt était cette école industrielle et constatait qu'elle était suivie avec beaucoup d'intérêt par des élèves de tout âge M. Pauzé ajoutant que cette école était une excellente pépinière de contremaîtres Canadiens.

En France et en Belgique il existe de nombreuses écoles qui poursuivent le but spécial de former des ouvriers de premier ordre, d'habiles contremaîtres et aussi, si la fortune les favorise, des patrons compétents et bien au courant de l'industrie ou du Commerce qu'ils ont à exploiter.

Il existe notamment à Paris-Chalons, à Lille et à Reims, en France, à Erquelinnes, en Belgique, des écoles techniques d'arts et métiers très suivies et d'une grande utilité.

Dès 1699, l'Institut Saint-Jean-Baptiste de La Salle dirigeait à Paris, sur la paroisse La Salpia une école spécialement affectée aux apprentis des divers métiers. Cent ans plus tard le duc de La Rochefoucauld Liaucourt fondait les écoles d'arts et métiers de l'Etat. La durée des études aux écoles d'arts et métiers en France et en Belgique est de trois années.

Le programme suivi dans la plupart de ces écoles est sensiblement le même.

Les journées sont partagées entre le travail d'atelier et le travail intellectuel.

Cependant, c'est sur les séances d'atelier que se prélève le temps des interrogations hebdomadaires —deux chaque semaine, une de sciences et une de mathématiques, prenant une demi-heure chacun.

Les élèves de troisième année, font, d'autre part, un stage de six semaines au bureau d'études pendant le temps d'atelier et, pendant leur "Projet final", tout autre travail est interrompu.

A la fin de la troisième année, un jury composé d'ingénieurs et autres personnes compétentes délivre le "diplôme de l'Ecole" avec mention très bien, bien, assez bien, ou sans mention, aux élèves qui ont subi avec succès l'examen final, pourvu toutefois que leurs notes, pendant le cours des trois années d'études, atteignent la moyenne de 11 sur 20.

Quelle que soit la valeur de l'élève à la sortie, le diplôme lui est impitoyablement refusé, s'il ne réunit pas la moyenne sur l'ensemble. Cette mesure excellente de tous points, a pour but de faire envisager aux élèves la nécessité d'un travail et d'une conduite satisfaisants dès la première année d'études. L'examen final joue cependant un rôle important dans le classement définitif. Cela se doit parce que cette dernière épreuve est très sérieuse. Elle se compose de trois parties:.

1o. Une série de compositions et d'interrogations sur l'ensemble du programme des trois années.

2o. Le "Projet final" signalé ci-dessus, où l'élève peut mettre du sien et montrer qu'il sait se servir de ce qu'on lui a enseigné à l'Ecole;

3o. La discussion de ce travail. Trois semaines environ sont consacrées entièrement au "Projet", et, outre leurs cours, les élèves peuvent consulter certains ouvrages mis spécialement à leur disposition. On a constaté que, tous les ans, ces trois semaines sont une période de féconde activité.

Emplois offerts aux anciens élèves de l'école de Reims. — A leur sortie, les élèves sont placés par les soins des directeurs qui reçoivent d'industriels ou de Compagnies de la région de Reims et du Nord-Est, de celles de Paris, de la Loire..... des offres d'emplois en nombre plus grand que celui des candidats: c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'enseignement de l'Ecole et de la valeur des élèves. Ceux-ci débutent comme dessinateurs, ajusteurs, monteurs, contremaîtres dans des filatures, des ateliers de construction mécanique, d'électricité, d'automobiles... un assez grand nombre entrent dans les services de la voie et de la traction des chemins de fer, et quelques-uns s'engagent dans la marine nationale. Tous ceux qui conservent les excellents principes de morale, d'ordre et de travail reçus à l'Ecole sont donc assurés d'arriver à une situation honorable, et le but de l'Ecole se trouve ainsi complètement atteint.

Les anciens élèves ont formé une Association amicale et ils ont un "Bulletin" trimestriel qui les renseigne sur les déplacements, les changements de situation, les succès de chacun. Ils y publient aussi des notes, articles, études originales, qui les mettront en valeur et les feront encore—leur bon esprit se maintenant—de plus en plus rechercher dans l'Industrie.

COURRIER DE THETFORD MINES

(Spécial à la PATRIE)

THETFORD MINES, 18. — Depuis quelques jours nous jouissons d'une température vraiment printanière.

—Le terme de la Cour de Circuit s'est ouvert hier, sous la présidence du juge C. Fouliot.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que la Banque Nationale de Québec doit ouvrir dans quelques jours une succursale à Thetford. M. Lavoie, le gérant-général, était ici la semaine dernière dans ce but.

La banque Nationale a décidé d'établir cette succursale à la demande d'un grand nombre d'hommes d'affaires de cette ville.

—Une foule de jeunes gens nous sont revenus des chantiers, ces jours-ci. Certains font la noce depuis ce temps, aussi les services de la patrouille sont souvent requis.

LES BANDITS TRAGIQUES

21 mars.

La sûreté n'a pu encore mettre la main sur Bourret et Foucault, les complices de Beauchamp et de l'autre Foucault, qui sont en ce moment sous les soins de la justice. Bien que leur tête soit mise à prix, il n'est personne—amis ou connaissances supposés les protéger —qui ait osé dévoiler leur retraite.

Sont-ils toujours à Montréal, où ont-ils réussi à opérer leur fuite du côté des Etats-Unis comme certaines lettres à la PATRIE le faisaient pressentir? On ne le saura au juste que lorsque les deux bandits auront été arrêtés. D'ici là, vu surtout l'affluence de messages contradictoires envoyés à la sûreté des quatre points cardinaux à la fois de gens qui prétendent avoir vu les fugitifs on se perd complètement en conjectures.

Le détective provincial Samson qui, avec les détectives Lapointe et Brousseau, fait la chasse au couple-assassin, est d'opinion que ce dernier est encore à Montréal. Samson connait bien Foucault. Il l'a arrêté huit fois. Il connait aussi Bourret qu'il a mis en état d'arrestation une fois à Québec, alors que ce dernier se trouvait en compagnie d'un récidiviste sortant à peine du pénitencier, mais qui avait trouvé le moyen de voler deux cents dollars à un passant.

DEGUISES EN FEMMES

Il ne serait pas étonnant que Foucault et Bourret se seraient déguisés, grâce à des vêtements de femmes et auraient ainsi pu déjouer tous les plans de la police. Ce truc a réussi parfaitement à plusieurs malfaiteurs et il aurait bien pu sauver jusqu'ici les deux bandits. Ne seraient-ce pas eux, par exemple, qui auraient été vus hier soir au parc Amherst et épouvanté Mme Armand Lussier, de la rue Boyer?

Cette dernière revenait des exercices de la retraite à l'église de St-Arsène et s'était arrêtée chez des parents qu'elle quitta vers minuit.

Elle revenait à son domicile, accompagné de son beau-frère, qui la quitta à la porte. Elle allait ouvrir quand deux personnes portant des vêtements de femmes sortirent de la demeure et s'enfuirent à toutes jambes dans la rue Boyer, disparaissant dans le parc Amherst.

Mme Lussier se dit certaine que les deux personnes en question n'étaient pas des femmes. Elle l'a constaté dans leur fuite désordonnée. C'étaient deux hommes, car gênés dans leurs jupes, ils les avaient retroussées et laissaient voir leurs pantalons.

L'un de ces maraudeurs mesurait environ 5 pieds et 6 pouces, et l'autre avait à peu près la même taille. Celui-ci portait un casque en mouton blanc, celui-ci un bonnet en lapin noir. Ces coiffures leur cachaient presque complètement la figure, ce qui ne permettait pas de distinguer leurs traits. Le premier portait de plus un manteau noir, et le second, un léger paletot pour la poussière.

Mme Lussier s'empressa de raconter son aventure à son mari qui put lui aussi constater que les deux fugitifs étaient réellement des hommes, peut-être Foucault et Bourret, qui s'étaient introduits au pied de l'escalier conduisant de la rue au logement de M. Lussier, pour y passer la nuit plus confortablement qu'à la belle étoile, car la température n'était pas très douce la nuit dernière. Il remarqua, en effet, que les deux fausses femmes portaient des pantalons d'hommes. Informer la police de la visite de ces êtres étranges à pareille heure lui pensa dans les circonstances inutile, car il est certain que les agents seraient arrivés trop tard pour leur donner avantageusement la chasse.

Etaient-ce Bourret et Foucault?

A LA POINTE AUX TREMBLES

On ne peut pas dire que les détectives sont découragés, mais ils sont considérablement contrariés.

La dernière nouvelle du midi, c'est que deux individus dont la description correspond parfaitement à celle des voleurs-assassins ont été arrêtés ce matin à la Pointe-aux-Trembles sur l'ordre du maire Ladouceur et logés en cellule.

Le détective Beauchamp est parti ce midi pour aller constater si ce sont bien les bandits. On doute, mais une surprise peut cependant être réservée à nos policiers.

Les deux individus ont couché dans une grange la nuit dernière et ce matin, comme ils semblaient éviter de se faire voir, ils avaient pris les champs pour continuer leur route. C'est alors qu'on a donné l'éveil et les deux prévenus ont été arrêtés sans résistance. Ils n'étaient pas armés.

LES ALERTES DE LA NUIT

Hier soir vers 8 h. 30, le chef Charpentier recevait un téléphone l'informant que deux individus suspects étaient arrivés au four à chaux de M. Limoges et avaient demandé au gardien la permission de se chauffer. Ce qui leur fut accordé tandis que le gardien courait prévenir la police.

A l'arrivée des détectives, les deux individus avaient déguerpi sans laisser leur carte de visite.

A ST-JEROME

Les deux personnages suspects qui embarrassent le plus le chef de la sûreté en ce moment, ce sont ceux qui ont été aperçus hier à Lachute et qui ont sauté hier soir sur un train de fret à St-Jérôme. Les deux détectives qui étaient allés à Lachute ont reçu l'ordre ce matin du chef Charpentier de se mettre à la poursuite de ces individus.

PRES DE LA DEMEURE DE BOURRET

A minuit et demie cette nuit, toute l'escouade des détectives fut mise sur pied par un ordre du chef Charpentier.

L'escouade fut rejointe par deux équipes du poste de police Nos. 2 et 3, sous la direction des sergents Piquette et Demeule.

Le message téléphonique venait du lieutenant Trudeau, celui-là même qui aida Choquette à amener au poste Joseph Beauchamp, l'un des voleurs-assassins.

Les époux H. Grenier étaient au lit dans leur logement au No 870 rue DeMontigny Est, quelques portes plus loin de la résidence de Bourret, quand ils entendirent deux individus causer à leur porte.

"Ils ne nous trouveront pas ici," disaient les voix. Nous allons nous reposer. Il n'y a personne dans la maison.

Quand M. Grenier s'aperçut que l'on montait l'escalier, il réveilla à la hâte sa femme, et tous deux se sauvèrent chez des voisins par la porte d'en avant, tandis que les deux individus pénétraient par la porte d'en arrière.

L'alarme fut vite donnée, mais quand les policiers et les détectives pénétrèrent dans le logis, ils s'aperçurent bien que la porte d'en arrière était défoncée, mais malgré toutes leurs recherches, ils ne trouvèrent personne dans la maison.

DANS LES CARRIERES

Le capitaine Charland, du poste No 5, et quelques-uns des constables, ont fait des recherches infructueuses hier dans les carrières Martineau.

SUR LA RUE IBERVILLE

Vers 2.30 heures cette nuit, une autre alerte. On avait vu les deux fugitifs pénétrer dans la maison portant le No 57 rue Iberville. Le lieutenant Nantingne, du poste No 13, suivi de quelques constables, firent interruption dans la maison et ne troublèrent qu'une danse donnée en l'honneur de nouveaux mariés.

AU PRECIEUX SANG

Hier, les religieuses du Précieux-Sang à Notre-Dame de Grâce, voyaient arriver deux individus qui leur demandèrent à manger.

Comme le chef de la sûreté a envoyé des circulaires un peu partout, les religieuses crurent reconnaître Foucault.

Lorsque le capitaine Warwick, du poste 23, arriva avec ses hommes, il crut tout d'abord que c'était bien Foucault, tant il lui ressemblait. Conduits au poste, ils furent reconnus pour Henri Dubeau et Alfred Pichette, qui ont été condamnés ce matin à deux mois de prison par le recorder.

LA FEMME DE BEAUCHAMP

L'épouse de Joseph Beauchamp a comparu ce matin sous l'accusation de recel d'objets volés. Elle a plaidé non-coupable, et son enquête fixée au 25 courant.

On a aussi appelé Arthur Foucault, accusé de meurtre, mais il n'avait pas été ramené de la prison de Bordeaux.

ON CROIT VOIR PARTOUT LES DEUX BANDITS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 20. — Un message téléphonique de Valcartier annonçait hier aux bureaux généraux de la Police Provinciale que l'on venait d'arrêter en cet endroit l'un des bandits tragiques recherchés avec tant d'activité par la police de la Métropole. Le sergent Bateau et un constable furent envoyés en toute hâte pour prendre charge du criminel, mais en arrivant à Valcartier, ils s'aperçurent que l'homme en question n'était pas celui que l'on avait désigné, mais un nommé Stuart, qui revenait des chantiers. Comme il ne parlait pas l'anglais et ne pouvait s'expliquer, on avait cru que c'était ou Bourret ou Foucault.

Quelques heures auparavant le chef de police Trudel, de Québec, téléphonait au chef de police Marsan, de Lévis, qu'il venait d'être informé que deux hommes ressemblant à Foucault et Bourret avaient été vus à St-Jean Port-Joli, et qu'ils étaient montés sur le convoi de l'Intercolonial en route pour Lévis. Il priait le major Marsan de surveiller l'arrivée du train.

Le chef de police de Lévis, accompagné du constable Moore, de l'Intercolonial, se rendit à la rencontre du train à St-Joseph. Les deux policiers passèrent dans tous les wagons, mais ne remarquèrent que deux individus qui ne ressemblaient en aucune façon aux bandits recherchés. C'était deux Italiens qui se rendaient à Montréal.

La police de Lévis, comme celle de Québec, surveille attentivement tous les trains qui arrivent de Montréal. Mais il semble de moins en moins probable que les assassins du constable Bourdon soient venus se réfugier dans notre région.

La publication des portraits des criminels dans les journaux, et l'offre d'une prime de $1,000 pour l'arrestation des criminels, ont mis les gens en éveil. On s'imagine voir partout les deux fugitifs.

On nous rapporte qu'hier matin une femme de la rue St-Georges, Lévis, se rendait au bureau du chef de police de Lévis pour lui affirmer qu'elle avait vu dans la partie de la ville qu'elle habite, deux hommes qui, d'après elle, devaient être Foucault et Bourret. Les policiers allèrent faire des recherches dans cette direction, mais ils acquirent vite la conviction que la femme s'était trompée.

FAUSSE ALERTE A SAINT-HYACINTHE

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, Q., 20.—Hier, à la station de police on recevait la nouvelle que les bandits Bourret et Foucault étaient réfugiés dans la cathédrale de notre ville. Le chef de police Foisy dépêcha quelques constables à la cathédrale, armés jusqu'aux dents. Au lieu de se trouver en présence des bandits en question on arrêta deux Irlandais du nom J. E. Bernard Parnell et Jos Kelly, lesquels comparaîtront en Cour du Recorder.

Cette arrestation a eu un grand retentissement en notre ville: tout le monde croyait avoir affaire aux deux bandits.

—:o:—

Que les apaches qui ont assassiné le constable Bourdon et blessé le constable Guyon au commencement de la semaine dernière sur la route de la Côte des Neiges, aient des amis qui les protègent, cela ne fait de doute à personne. La preuve est que l'instant d'après même de leur tragique exploit ils ont pu se soustraire aux recherches de la justice pendant plus de vingt-quatre heures, alors que l'un d'entre eux fut appréhendé et qu'un deuxième de la bande ne fut arrêté que huit jours après. Les deux autres sont encore libres, en dépit de la récompense de $1,000 par tête offerte à quiconque les dénoncera ou les capturera.

A ces faits s'ajoute aujourd'hui la version d'un être anonyme qui prétend savoir d'Alphonse Foucault, l'un des fugitifs encore au large, que Bourdon n'a pas été tué par eux, mais bien par le constable qui tenait à la bride, le cheval que conduisait le cocher Arthur Foucault, tandis que les deux autres agents de police faisaient, armes en main, des perquisitions dans la lugubre carriole rouge.

Le constable à la bride était Brizard.

Or, Brizard a déclaré à un représentant de la PATRIE, après le drame, que lui et ses deux infortunés compagnons ne s'attendaient pas à rencontrer de la résistance armée de la part des cambrioleurs, et pour cette raison ils n'avaient pas cru bon de les arrêter à la pointe de leurs révolvers. Eussent-ils usé de cette mesure de prudence, il est probable que les apaches se seraient rendus sans encombre.

De plus, les trois constables étaient armés de revolvers du calibre 38.

Or, la balle qui a tué le constable Bourdon était de calibre 32.

Lorsque Beauchamp fut arrêté à l'église de St-Vincent de Paul, il avait en sa possession deux revolvers, l'un du calibre 32 et l'autre du calibre 38.

Son complice Arthur Foucault, a déclaré que c'était Beauchamp qui avait tiré le coup de feu meurtrier sur le constable Bourdon.

La conclusion à tirer est que ce n'est pas le constable Brizard, ni le constable Guyon qui ont tué leur camarade, mais que c'est plutôt l'un des bandits.

Le même informateur croit savoir du même Alphonse Foucault, qui est encore au large, que le soir de la fusillade et de la fuite dramatique de la rue Cartier les détectives n'ont jamais approché plus près qu'à trois cents verges des bandits, que ceux-ci n'avaient pas l'intention de les tuer et qu'ils n'ont déchargé leurs revolvers que pour tenir les agents à distance. Beauchamp se serait séparé de ses complices dans les champs voisins de la fonderie Jeffry, tandis que Foucault aurait pris congé de Bourret sur le chemin de St-Michel, revenant ensuite à la ville, vià la rue St-Denis, où il rencontra, sans être reconnu, un agent de la police provinciale.

Alphonse Foucault aurait déclaré en outre que n'eussent été les dénonciations de ses frères Arthur et Hector, la police n'aurait jamais pu savoir les noms des quatre bandits. A preuve, c'est que Bourret a été rencontré à son travail le lendemain du drame de la Côte des Neiges, et n'a pas été arrêté.

Une autre contradiction vient de la part de Beauchamp lui-même qui a déclaré que c'était Bourret qui avait tué le constable Bourdon et non lui-même, car son revolver avait raté.

Il appert de tout cela que certains amis des bandits cherchent à mêler les cartes, à atténuer leur crime en faisant circuler des histoires qui ne peuvent tenir debout après les aveux du cocher Foucault et de Beauchamp.

Quant à savoir si vraiment Bourret et Alphonse Foucault se sont séparés jeudi soir de la semaine dernière, comme l'a fait Beauchamp, rien ne le confirme encore, bien que la chose soit plausible, car il est certain que les deux bandits ont plus de chance d'éviter la police séparément que s'ils se tenaient ensemble. Ils peuvent de la sorte trouver plus facilement refuge et protection.

A la sûreté l'on disait ce matin que si les bandits assassins sont réellement cachés dans des maisons amies, ils pourraient longtemps se jouer des limiers.

Il en serait autrement s'ils erraient à l'aventure.

Par une température aussi glaciale que celle que nous avons eue depuis trois jours, peut-on s'imaginer vraiment que ces fugitifs aient pu demeurer au dehors, couchant à la belle étoile ou dans des granges, véritables glacières à cette époque de l'année? Comme on peut le constater, les quelques gueux qui se sont aventurés dans la campagne ont tous été rapportés à la police.

FAUSSE ALERTE A LACHUTE

Les détectives Giguère, Laberge et Forget sont arrivés hier soir de Lachute, où l'on pensait avoir vu le couple assassin.

Ils ont fait un voyage des plus fatiguants, tantôt en wagon de chemin de fer, tantôt en voiture et le tantôt pédestrement.

Jeudi le chef Charpentier avait reçu une information de Lachute lui apprenant que la description de l'un des deux hommes correspondait parfaitement à celle d'Alphonse Foucault. Il avait la main enveloppée dans un mouchoir.

Quand les détectives arrivèrent à Lachute, on leur apprit que les deux suspects s'en étaient allés par les bois, et l'on pensait qu'ils se dirigeraient vers Québec.

Sans perdre un instant, les détectives se mirent en marche par une tempête de neige qui les aveuglait, mais ils avaient un devoir à accomplir, et rien ne pouvait les faire reculer.

Bientôt leur courage fut récompensé, car ils découvrirent les pistes des deux hommes qui les conduisirent jusqu'à un camp de bûcherons.

Le maître du chantier se mit à leur disposition, et ils trouvèrent les deux hommes. La description des deux hommes correspondait, en effet, assez fidèlement à celle de Foucault et de Bourret, mais ce n'était point eux.

L'homme qui avait la main enveloppée avait été blessé par un couteau. C'était un Anglais, qui était venu du Cap Breton pour trouver de l'ouvrage à Montréal, mais n'ayant pas réussi, il s'en était allé en chercher dans ce chantier en compagnie d'un autre individu.

DANS DES CAVES

Une autre alerte à laquelle répondirent les détectives Mercier, Fafard et Kavanagh, a été donnée hier après-midi.

On prétendait avoir vu les deux hommes se glisser furtivement dans une cave de la rue Champlain.

Les limiers firent des fouilles non seulement dans la cave désignée, mais dans d'autres et dans les hangars de l'endroit sans plus de succès. Ils n'y rencontrèrent que des rats affamés.

Le détective Mercier dût même tiré un coup de revolver sur un de ces enragés rongeurs qui lui avait sauté à la figure.

Depuis la nuit tragique, les agents n'ont pas eu une heure de repos pour ainsi dire. Ils sont debout du matin au soir et du soir au matin, prêts à répondre à la moindre alerte.

LES AMIS DE BOURRET

Foucault qui a toujours résidé à Montréal y compte un grand nombre d'amis qui peuvent lui donner asile, et il sera ainsi très difficile de le localiser.

A moins que Bourret ne soit protégé par Foucault, la police ne peut pas comprendre comment il se fait qu'il n'ait pas été encore vu. Bourret, comme on le sait, est Québecois, et bien qu'il ait quelques amis à Montréal, il n'a pas les mêmes chances de se dérober à la police.

Bourret, que l'on dit avoir tué de son revolver, le constable Bourdon, n'a jamais été connu de la police que comme un peureux. Toutes les fois qu'il a été arrêté par les agents et amené au poste, il pleurait à chaudes larmes.

Il y a deux ans, il avait été arrêté par le capitaine Murphy, du poste de police de la rue Sainte-Catherine, sous l'accusation d'avoir volé des pièces de drap à Hochelaga.

Comme c'est un "peureux" reconnu, les policiers ne peuvent pas comprendre comment il a pu avoir le triste courage de se servir d'un revolver dans la bataille qu'il a livrés avec les deux autres assassins sur le chemin de la Côte des Neiges.

UNE COURSE DE JOUR

Le lieutenant Corbett et les détectives Tierney, Beauchamp, Gorman et O'Donnell ont fait une course hier après-midi dans la ruelle St-Mathieu.

On disait que Foucault avait été vu dans ces environs et l'on ajoutait même que l'un de ses amis de pénitencier du nom de Lalumière le cachait dans un hangar où il allait lui porter à manger.

Les détectives se cachèrent et il n'y avait pas cinq minutes qu'ils étaient là que l'on aperçut en effet un individu sortir de la maison avec une assiette à la main et pénétrer dans un hangar. Les détectives sortirent précipitamment de leurs cachettes et en un clin d'oeil ils étaient sur l'homme à l'assiette. Ce-

(SUITE A LA PAGE 4)

LA FRANCE ET LE CANAL DE PANAMA

La "Tribune" de New-York parlant de la proposition d'élever à Panama un monument qui rappellerait la part prise par la France à cette colossale entreprise, s'exprime avec la plus stricte impartialité.

"La France, dit la "Tribune", devrait vraiment avoir un monument à Panama s'il doit y avoir d'autres monuments que le canal lui-même. Les circonstances dans lesquelles ses travaux ont pris fin en ont masqué l'importance, mais ils étaient véritablement gigantesques et méritaient plus d'éloges qu'ils ne lui en ont valu d'une façon générale.

"Rien ne serait moins équitable que de rappeler simplement que les Français ont échoué tandis que les Américains ont réussi. On doit, à la vérité et à la justice, de reconnaître que les conditions étaient radicalement différentes. Les Français n'ont pas été arrêtés par le problème technique; leur échec fut causé par les conditions diplomatiques et sanitaires. La doctrine de Monroe et notre traité avec la Nouvelle-Grenade les empêchaient de s'assurer la souveraineté d'une zone territoriale et les obligeaient à observer la loi colombienne; et comme le moyen de supprimer la fièvre jaune et la malaria n'avait pas encore été découvert, ils étaient les victimes désarmées de ces fléaux.

"L'honneur leur restera éternellement d'avoir creusé, malgré ces charges écrasantes, les deux cinquièmes environ de la cuvette du canal, d'avoir construit des centaines de bâtiments et dépôts de machines et approvisionnements qu'après tant d'années nous trouvons encore de la plus grande utilité. Ils ont accompli un grand ouvrage, malgré d'insurmontables difficultés: et, bien qu'ils fussent dès le début voués à un échec, ils ont droit à l'hommage et au souvenir reconnaissant de ceux qui les ont suivis."

DEBARRASSEZ-VOUS DU

Catarrhe

Passage du nez, de la tête et de la gorge complètement bouchés par la matière catarrhale empoisonnée.

N'en soyez plus l'esclave un autre jour — tant il est ennuyeux, dégoûtant, dangereux même !

Terrassez-le dès aujourd'hui, avant qu'il s'empare de vous. Rappelez-vous que plus on attend pour guérir le catarrhe, plus il est difficile d'en débarrasser l'organisme.

Ne laissez pas le catarrhe vous emplir le nez, la tête et la gorge de ses sécrétions malpropres et empoisonnées ! Qu'il ne vous fasse point graillonner, cracher, avoir mauvaise haleine au point d'éloigner tout le monde de vous ! Réduisez-le tout de suite, pour qu'il ne ruine pas votre santé — votre bonheur — votre bien-être !

Chassez le catarrhe, avant qu'il gagne les poumons C'est une erreur de croire que ce n'est qu'un mal ennuyeux et désagréable. C'est bien pis que cela — c'est une maladie affreusement plus dangereuse. Si on n'y met ordre, le catarrhe n'ôte que trop souvent l'odorat, le goût et l'ouïe et il peut conduire aux plus terribles maladies. Soyez sur vos gardes ! Débarrassez-vous-en tout de suite, avant qu'il soit trop tard.

Ecrivez-moi aujourd'hui et laissez-moi vous montrer, sans aucun frais, comment vous débarrasser absolument et permanemment du catarrhe. Je serai heureux d'étudier votre cas et vous donnerai un

CONSEIL MEDICAL GRATUIT

qui vous sera d'un très grand secours — conseil et renseignements sincères — sûrs — précieux.

Acceptez sans hésiter l'aide que je vous offre. Vous serez sûrement le bienvenu. Vous n'avez qu'à le demander, pour avoir le bénéfice de mes 25 années d'expérience — mes grandes connaissances du catarrhe et de sa guérison. Je suis gradué en médecine et en chirurgie, de l'Université de Dublin, Irlande, ancien chirurgien du Service Naval de la Malle Royale Britannique, et j'ai toute ma vie étudié cette traîtresse maladie — je sais à fond comment le mal opère, du commencement à la fin. Je puis vous dire ce qu'il faut faire — pour en débarrasser l'organisme de tout vestige. Des milliers de personnes ont accepté mon offre, qui sont aujourd'hui guéries du catarrhe. Vous pouvez vous guérir, vous aussi, si vous le voulez. Lisez attentivement la liste des questions, répondez à chacune "oui" ou "non", écrivez lisiblement votre nom et votre adresse sur les lignes pointillées, découpez le coupon du conseil médical gratuit et mettez le tout de suite à la poste, à l'adresse du

SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE

309 Trade Building, Boston.

Ecrivez en français ou en anglais.

CE COUPON donne au lecteur de ce journal droit au conseil médical gratuit, pour la guérison du catarrhe.

Avez-vous la gorge au vif ?
Eternuez-vous souvent ?
Avez-vous mauvaise haleine ?
Vos yeux coulent-ils ?
Prenez-vous facilement le rhume ?
Votre nez se bouche-t-il ?
Crachez-vous souvent ?
Se forme-t-il des croûtes dans vos narines ?
Etes-vous pire, en temps humide ?
Vous mouchez-vous souvent ?
Avez-vous la bouche amère le matin ?
Avez-vous des lourdeurs de tête ?
Avez-vous la gorge embarrassée, le matin ?
Eprouvez-vous un chatouillement dans la gorge ?
Le nez vous coule-t-il désagréablement ?
Du mucus tombe-t-il du nez dans la gorge ?

NOM ....

ADRESSE ....

....

NOS dents sont les plus belles et les meilleures, elles sont naturelles, inusables, incassables; garanties Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN

162 rue St-Denis. - MONTRE

Farine Préparée DE BRODIE

La meilleure pour les Gâteaux et les Pâtisseries de toutes sortes.

En vente chez tous les épiciers.

Brodie & Harvie Ltd.

14-16 RUE BLEURY, MONTREAL.

10-jno.

DIT POURQUOI LES POULETS MEURENT.

J. C. Reefer, l'éleveur de volailles expert du No 1655 Main Street, Kansas City, Mo., donne un précieux livre intitulé "White Diarrhoea and How to Cure it." Ce livre contient des faits scientifiques sur la diarrhée blanche et enseigne comment préparer une simple solution domestique qui guérit cette terrible maladie en une nuit, et l'éleveur conserve 98 pour cent de toute couvée. Tous les éleveurs de volailles devraient écrire à M. Reefer, pour lui demander un de ses précieux livres GRATIS.

h.-17—5, 12, 19, 26 m. 2, 9, 16, 23 a.

MALADIES DES FEMMES

Les pilules des Femmes du Dr Martel ont la plus haute réputation depuis 21 ans et depuis 40 ans elles sont prescrites et recommandées par les médecins. N'acceptez aucune autre. Chez tous les pharmaciens. H-16-10 m.

GRATIS ! Belles Bagues Doublées en or Solide de 14 karats.

Nous vous donnerons le choix d'une ces Bagues garanties solide placage de 14 karats unies gravées ou serties d'élégantes pierres précieuses, pour la vente des boîtes, seulement, à 25c. la boîte, des Fameuses Pilules Végétales du Dr. Maturin. Elles sont un remède non surpassé contre l'indigestion, la constipation, le rhumatisme, l'impureté du sang; le catarrhe, le maladies du foie et des reins. Lorsque vous aurez vendu ces 4 boîtes de pilules, retournez-nous l'argent $1 et la mesure de votre doigt, et nous vous enverrons, à votre choix, une de ces belles Bagues, doublées en Or unies, gravées ou montées de pierres précieuses. Envoyez votre nom et votre adresse immédiatement, et nous vous enverrons, franco, par la poste, les pilules et les épingles de fantaisie qui sont pour donner aux acheteurs. Nons ne vous demandons pas d'argent avant que les pilules soient vendues et nous reprenons celles que vous ne pouvez pas vendre. Adressez :

THE DR. MATURIN MEDICINE CO., Ming Dept. 118 Toronto, Ont

Votre Femme est-elle Maussade ?

Les chances sont qu'elle a des cors qui lui font mal comme une vraie furie. Achetez-lui une bouteille de l'Extracteur de Cors de Putnam. Il agit sans douleurs, donne un soulagement immédiat et guérit toutes sortes de cors. Insistez seulement pour avoir l'Extracteur Putnam. 25c. chez tous les marchands.

CHIQUEZ LE

KING GEORGE'S

NAVY PLUG

QUALITE ROYALE

FORMAT MAJESTUEUX

PRIX VICTORIEUX

POPULAIRE PARTOUT

The Rock City Tobacco Co. Ltd.
QUEBEC

LA HERNIE GUERIE

par les PLAPAO-PADS DE STUART signifie que vous pouvez rejeter les douloureux bandages, car les Plapao-Pads sont faits pour guérir la hernie et non pas seulement pour la retenir, mais comme ils sont adhésifs et qu'en adhérant fortement au corps ils ne peuvent glisser, ils sont, par conséquent, un facteur important dans la rétention d'une hernie qui ne peut être retenue par un bandage. PAS DE COURROIES, PAS DE BOUCLES, PAS DE RESSORTS attachés aux Plapao-Pads. Doux comme du velours. Faciles à appliquer. Peu dispendieux. N'empêchent pas de travailler. Ont obtenu le diplôme d'honneur et le Grand Prix à l'Exposition Internationale à Paris, 1911. Nous prouvons ce que nous disons en faisant essayer. Plapao absolument GRATIS Ecrivez aujourd'hui même

PLAPAO LABORATORIES,
Block 550, St Louis, Mo.—U. S. A.

NOUVELLES DU CANADA

PROCES DE KRAFCHENCO

MORDEN (Manitoba), 19.—Après bien des délais, le procès de John Krafchenko, accusé du meurtre de M. Arnold, le gérant de la succursale de la Banque de Montréal, à Plum Coulée et de vol avec effraction, a été commencé aujourd'hui, devant Sa Seigneurie, le juge en chef Mather. A onze heures et demie, on a lu l'acte d'accusation à l'accusé; celui-ci a plaidé non-coupable. L'avocat de de Krafchenko a, tout de suite, présenté une motion demandant le renvoi de la cause à plus tard. M. J. B. Suffield, de Winnipeg, avocat de Krafchenko prétend que l'on a donné trop de publicité à cette cause pour que l'accusé puisse être jugé impartialement maintenant.

M. W. H. Hastings, de la part de la Couronne, s'est opposé à la motion de M. Suffield, il prétend que l'on a déjà assez retardé ce procès. Le juge a décidé d'entendre les avocats privément sur ce point et la cour s'est ajournée.

Pendant l'ajournement, le juge a entendu les avocats, et a refusé de renvoyer la cause à plus tard.

A la séance de cet après-midi, on n'a interrogé qu'un témoin, Harry Bryan, photographe; ce dernier a identifié certaines photographies de Plum Coulée, dont on se servira au cours du procès. La Cour s'est ensuite ajournée à demain matin.

WINNIPEG, 19.—On a publié aujourd'hui le témoignage rendu par Krafchenko, dans la cause contre Hagel et Westlake, accusés de complicité avec Krafchenko.

En résumé, Krafchenko a déclaré que ni Hagel, ni Westlake ne l'avait aidé à s'enfuir et que Buxton, assisté par Reid, avait tout fait. Krafchenko déclare aussi que c'est Buxton qu'il devait rencontrer à l'édifice Burns. Cependant Buxton ne s'y étant pas rendu, Krafchenko rencontra un étranger et l'obligea de l'héberger; cet étranger, c'était Westlake.

Krafchenko a rendu son témoignage avec beaucoup de sang-froid et de manière à faire croire à la vérité de ses affirmations.

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

OTTAWA, 20.—M. E. B. Biggar, de Toronto, a fait une conférence ce matin à la députation fédérale, dans la salle du Comité des Chemins de Fer. Il croit que l'exploitation des chemins de fer par l'Etat est la seule solution possible au règlement de nombreuses difficultés, et plaintes, entre autres à une situation comme celle qui existe aujourd'hui avec le "Canadian Northern". A son avis le devoir du Parlement serait de nommer immédiatement une commission pour prendre des renseignements dans les pays où existent le contrôle et l'exploitation les voies ferrées par l'Etat.

Ottawa, 20.—Il n'y a aucun développement dans la situation, au sujet du "Canadian Northern", le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur la garantie des obligations et continue à se renseigner sur la situation financière de ce chemin de fer, de même que sur les affaires du syndicat MacKenzie-Mann.

L'opinion générale, à Ottawa, est que quelque chose devra être fait pour le "Canadian Northern", non seulement pour cette compagnie, mais pour les provinces et certaines banques, engagées financièrement dans cette entreprise. Il est pratiquement décidé que si le "Canadian Northern" obtient quelque faveur, le gouvernement recevra une nouvelle demande d'aide de la part du Grand-Tronc-Pacifique.

Comme on le voit, la situation offre de nombreuses difficultés.

LE DUC A TORONTO

TORONTO, 20. — Son Altesse Royale le Duc de Connaught a passé la journée d'hier à Toronto, et est retourné à Ottawa le soir. Pendant son bref séjour ici, le Duc a été l'hôte du Club York. Il a visité le local des Boy Scouts, a inauguré officiellement le Royal Ontario Museum et a assisté à la cérémonie de l'inauguration de la porte du monument Howard.

PILLEURS DE TRAINS

OTTAWA, 20.—Plusieurs détectives de compagnies de chemins de fer sont à Ottawa aujourd'hui, à la recherche d'habiles filous qui ont pillé plusieurs chars de marchandises entre Montréal et Toronto, ainsi qu'entre Bridgeburg et Windsor. On croit que les voleurs, qui sont des professionnels, sont réfugiés à Ottawa.

CADAVRES A IDENTIFIER

TORONTO, 19 — La gravité de l'incendie de l'hôtel Woodbine, hier, se trouve accrue par le doute où l'on est sur le nombre des vies qui y ont été perdues et par la difficulté d'identifier les trois cadavres qui ont été retirés des ruines. On pense que ces trois corps sont ceux de Max Cohen et Fred Levenson, de New-York et Charles Wilmot, le sportman bien connu de Belleville, Ont., mais ils sont brûlés à tel point qu'une identification certaine est presque impossible.

Le pensionnaire dont on ne connait pas le sort est un nommé John Graham, on n'a pu rien découvrir qui puise donner la certitude de la mort de Graham. Cependant on a trouvé des lettres qui lui étaient adressées il n'aurait donc pas quitter la ville avant l'incendie.

D'après ces lettres, il se serait marié dernièrement. Une lettre de son patron lui disait de prolonger son séjour à Toronto d'une semaine.

L'aile de l'hôtel Woodbine qui vient d'être détruite était en bois, et l'on assure que les moyens de sauvetage en cas d'incendie, faisaient absolument défaut.

De plus, nombre des hôtes ont perdu leurs vêtements et autres effets personnels, notamment plusieurs actrices, qui y étaient installées depuis un certain temps.

M. Edmund S. Giles, de Montréal, le voyageur de commerce qu'on croyait s'être blessé à mort en sautant d'une fenêtre du troisième étage a subi une opération aujourd'hui à l'hôpital Général et les médecins croient qu'ils pourront le sauver.

M. Giles demeurait à Montréal, dans les appartements Salaberry, au coin des rues St-Denis et Sherbrooke. Mme Giles est allée rejoindre son mari à Toronto.

DRAME DU FEU

(Service spécial de la PATRIE.)

TORONTO, 18. — Deux hommes ont été brûlés à mort, un autre, un Montréalais, a été blessé mortellement, en sautant d'une fenêtre du troisième étage, et deux encore ont été très gravement blessés dans un incendie qui a détruit la nouvelle annexe de l'hôtel Woodbine, sur la rue King ouest, à Toronto.

Les deux morts, Max Cohen et Fred Levison étaient de New-York. Ils représentaient au Canada des compagnies de vues animées. Ils étaient dans une chambre tout en haut de l'édifice, et n'eurent pas le temps de s'échapper.

La troisième victime est M. Edmond S. Giles de Montréal, où il demeure sur la rue St-Antoine, aux appartements Salaberry. Il sauta d'une fenêtre du troisième étage, et tomba sur ses pieds dans une ruelle sur le côté de l'hôtel; mais il s'infligea des blessures telles qu'on ne croit pas pouvoir le sauver. Il a les deux chevilles brisées, et paraît avoir tout le corps paralysé. On croit qu'il s'est brisé la colonne vertébrale.

Deux autres personnes reçurent des brûlures et des coupures plus ou moins graves.

Le feu a pris à 7.30 p.m., justement au temps où l'hôtel était rempli pour le dîner. Plusieurs des pensionnaires étaient des artistes du théâtre qui ont perdu tous leurs effets.

M. Giles était endormi dans sa chambre, au troisième étage, quand le feu se déclara. Il fut réveillé par l'odeur de la fumée, et sauta du lit. S'habillant à la hâte il vint à la fenêtre du couloir, et voyant un jet de flammes atteindre en ce moment sa chambre derrière lui, il tâcha d'atteindre l'échelle de sauvetage, mais ne put y réussir! Il se décida alors à sauter et tomba durement sur les pieds, se brisant les chevilles et s'infligeant d'autres blessures mortelles.

Il s'en fallut de peu que M. Giles ne fût brûlé à mort, dans cette position, car incapable de se mouvoir les flammes qui se rejoignaient à travers l'étroite ruelle, allaient l'atteindre, quand le capitaine Poole et plusieurs pompiers se précipitèrent à son secours, au risque de leur vie, et le ramenèrent en lieu sûr.

DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE

OTTAWA, 19 — Blanche Noiseaux, jeune fille de quinze ans, employée chez M. Olivier Clairmont entrepreneur, est mystérieusement disparue depuis lundi et la police n'a pu obtenir le moindre renseignement à son sujet.

LUTTE POUR LA VIE AVEC LA MALADIE

Mme Stewart raconte comment elle souffrit depuis l'âge de 16 à 45 ans. Comment elle fut finalement guérie.

Euphemia, Ohio.—"Vu que j'ignorai complètement quel soin je devai prendre de moi-même lors de l'époque de ma puberté et ayant contracté un rhume en fréquentant l'école, je souffris d'un déplacement. A chaque mois j'éprouvais des douleurs pénibles et des nausées qui me contraignaient toujours à abandonner tout travail durant deux ou quatre jours dès que je parvins à l'âge de 16 ans.

"Le retour de l'âge arriva chez moi à l'âge de 47 ans. A cette époque je constatai que mon état physique répondait en tout point à la description faite dans une de vos annonces. Je commençai alors à faire usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je ne puis décrire, à vous ou à tout autre, le soulagement qu'il me procura durant les premiers trois mois. Il me rendit bien portante, de sorte que je ne dus pas m'aliter chaque mois. Durant les 18 dernières années je n'ai pas payé deux dollars à un médecin et je jouis d'une excellente santé pour une femme de mon âge, ce dont je puis remercier le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"Depuis l'époque de mon retour de l'âge, j'ai rempli les devoirs d'infirmière pour les mères et étant seule pour subvenir à mes besoins, je ne puis trop estimer la valeur d'une bonne santé. J'ai maintenant à moi un petit "home" confortable payé avec mes travaux comme couturière et infirmière depuis l'âge de 52 ans." Melle EVELYN ADELIA STEWART, Euphemia, Ohio.

Si vous désirez une consultation spéciale écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co (confidentiellement), Lynn Mass. Une femme ouvrira votre lettre, la lira et y répondra et tout sera strictement confidentiel.

UN HERITAGE A LADY CARON

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 18. — Lady Caron, veuve de sir Adolphe Caron, a reçu hier un câblogramme de Paris lui annonçant qu'elle venait d'hériter d'une propriété évaluée à $40,000 dont elle recevra l'usufruit durant toute sa vie, et qui, après sa mort, passera à son fils et à sa fille, M. Adolphe et Mlle Alice Caron.

Cette propriété appartenait à Mme François Baby, de Paris, belle-sœur de Lady Caron, décédée là-bas, avant-hier.

ILS SONT SAUVES!

HALIFAX, 18. — Le steamer "City of Sydney", de la ligne Red Cross, qui fut jeté hier sur les rochers de Sambro, à quelques milles de ce port, a dû être abandonné, après que tous ses passagers et son équipage eurent été sauvés.

Ces écueils de Sambro ont été la scène de bien des naufrages et très peu des navires qui y ont été jetés ont pu s'en dégager.

Le petit steamer "Rosemary", capitaine McPhee, est entré dans le port, tard hier soir, en ramenant les quarante et un passagers du navire naufragé et tout l'équipage. Le capitaine, le second et quelques marins et mécaniciens avaient été laissés à bord, mais ils furent ramenés plus tard, quand il devint absolument certain que le "City of Sydney" serait une perte totale.

Parmi les passagers sauvés, il y avait quatre dames et une petite fille de quatre ans, qui étaient naturellement fort agitées à la suite des terribles expériences par lesquelles elles avaient passé. Elles expliquèrent que grâce aux bons soins dont elles avaient été l'objet elles avaient pu endurer sans trop de difficulté leur situation périlleuse, ayant été placées à part dans une des meilleures cabines du pont supérieur. Elles furent transférées au "Rosemary" par une des chaloupes du "City of Sydney" et le passage s'effectua sans trop de danger.

M. Albert Blumbin, de New-York, qui était passager de première classe, raconte que le navire a frappé sur les rochers à 3 heures 15 du matin. Il fut réveillé par le choc et courut sur le pont. Il y avait un tel brouillard qu'on ne pouvait rien voir et le navire était balloté de côté et d'autre. Tous les passagers ne furent pas avertis du danger et ne parurent sur le pont que plus tard. Le navire penchant considérablement sur l'arrière, on fit monter tout le monde sur le pont le plus élevé. Vers 8 heures, le "Rosemary" était en vue et on se prépara à mettre à l'eau les chaloupes. Cela, dit M. Blumbin, prit vingt minutes. Enfin, les voyageurs furent transportés sans trop de difficulté au "Rosemary."

La compagnie n'a publié aucune explication au sujet du naufrage du "City of Sydney." Le navire était bien en dehors du chemin qu'il aurait dû suivre pour entrer dans le port de Halifax. Le lieu du désastre se trouve à environ 25 milles à l'ouest de Halifax.

LE SYSTEME HYDRO-ELECTRIQUE

TORONTO, 18. — La Commission Commerciale d'énergie électrique a présenté hier après-midi à la Législature son sixième rapport annuel. Il est facile de prévoir de grands développements dans l'emploi de l'électricité dans Ontario.

Le système hydro-électrique a jusqu'ici, dépensé $5,915,724.61. Dans quarante-cinq municipalités 65,689 clients emploient l'énergie électrique. Les chutes Niagara seules, fournissent 440,773 chevaux-vapeur, dont le revenu a été de $751,000. Le surplus de l'année écoulée se chiffre à $133,939.41. Les profits nets sont de $451,054.

DEUX VETERANS DU SENAT

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 20. — Les sénateurs ont donné un banquet hier soir, au restaurant de la Chambre des Communes, en l'honneur de deux vétérans de la Chambre Haute, Sir Mackenzie Bowell et l'honorable Boucher de Boucherville. Il y avait aussi un

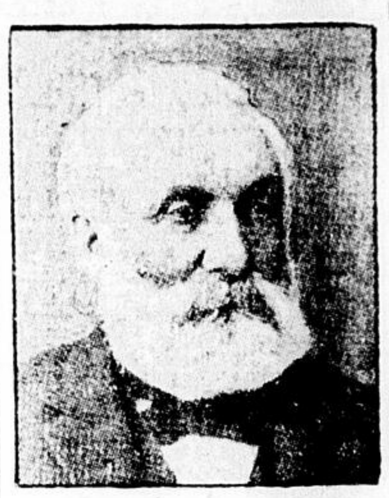

SIR MACKENZIE BOWELL, dont on a célébré le 91e anniversaire de naissance.

troisième hôte officiel, dans la personne de l'honorable Hewitt Bostock, qui a été nommé hier après-midi, leader libéral du Sénat, en remplacement de feu Sir George Ross.

La réunion n'avait aucun caractère politique et conservateurs comme libéraux ont offert leurs félicitations aux héros de la fête.

Sir Mackenzie Bowell, K.C.M.G. est aujourd'hui âgé de 91 ans, et a été appelé au Sénat en 1890, mais il était, à cette époque, député aux Communes depuis la Confédération.

L'honorable Charles Eugène Bou-

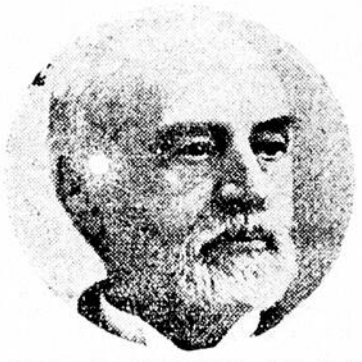

L'HON. M. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, dont on vient de célébrer le 92e anniversaire.

cher de Boucherville, est âgé de 92 ans et fait partie du Sénat depuis 1879. Ce sénateur est aujourd'hui l'un des deux seuls survivants des pères de la Confédération.

L'honorable Hewitt Bostock, le nouveau chef libéral du Sénat, est né en Angleterre le 31 mai, 1864 et vint s'établir en Canada (Colombie Britannique) en 1893. M. Bostock pratiqua le droit et s'occupa aussi de plusieurs entreprises qui lui ont rapporté une jolie fortune. En 1896 il a été élu député à la Chambre des Communes et nommé sénateur en 1904.

POURSUITE POUR DIFFAMATION

OTTAWA, 20.—M. Samuel Dalby, de Farrellton (Qué), a pris une action de $2,500 de dommages-intérêts contre le R.P. Auguste Chénier, curé de la dite paroisse, qu'il accuse de diffamation.

Le demandeur prétend que pour le faire renvoyer d'un comité qui s'occupait de la construction d'un pont dans le district le prêtre a dit connaître des secrets qui pourraient être de nature à lui nuire, mais que lui, prêtre, ne pouvait divulguer.

M. Dalby aurait demandé une rétractation que le R.P. Chénier n'a pas voulu faire.

AUGMENTATION DE L'IMMIGRATION

OTTAWA, 19.— L'immigration totale en Canada, depuis onze mois, d'avril à février, s'élève à 363,038 âmes, soit 136,699 Anglais, 97,406 Américains et 128,933 personnes venant de différents pays.

Pendant la même période précédente l'immigration avait été de 357,331 âmes, entre autres 133,711 Anglais et 124,398 Américains. L'augmentation en faveur de cette année est de 2 pour cent.

DANGEREUX MAUX DE GORGE PREVENUS PAR LA NERVILINE

Elle met vite fin aux misères du rhume.

N'attendez pas à ce soir.

Voyez à votre rhume dès maintenant—dès l'instant, avant qu'il devienne dangereux, vous devriez appliquez la vieille "Nerviline".

Frictionnez-vous la poitrine et la gorge, frottez fort avec la Nerviline. Le soulagement sera immédiat.

La Nerviline vous empêchera de passer la nuit blanche, à tousser, à renâcler et à souffrir de congestion à la poitrine et d'affreuse douleur à la gorge.

La Nerviline cassera cet affreux mal de tête névralgique—tuera le rhume et le frisson dès le début—vous sauvera peut-être d'une sérieuse maladie.

Pour chasser l'enrouement, casser un rhume grippeux, guérir un mal de gorge ou un rhume d'estomac, vous ne sauriez employer rien d'aussi prompt et d'aussi efficace que la Nerviline. Depuis quarante ans elle est le plus en usage comme remède de famille au Canada. Le temps a prouvé ses mérites, de sorte que vous feriez bien d'en avoir toujours à portée dans un rayon une grande bouteille de famille de 50c, petite bouteille, 25c, en vente chez tout marchand, partout.

M. JULES CREPEAU DEVANT SES JUGES

21 mars.

M. Jules Crépeau, sous-greffier de la ville, accusé de concussion par le nouveau journal "The Beck's Weekly", a adressé, hier après-midi, au conseil de ville, dont il relève aux termes de la charte, une lettre demandant au maire et aux échevins de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'il ait pu revendiquer son honneur devant les tribunaux.

Les membres du conseil ont exprimé leur sympathie à l'adresse de M. Crépeau dont la carrière irréprochable a toujours été digne de l'entière confiance du maire et des échevins.

Mais, les échevins se sentent directement visés dans les assertions du nouveau journal anglais et ils ont résolu de prendre les moyens de se défendre eux-mêmes. Il fut donc résolu d'ajourner la séance à mercredi après-midi afin d'avoir l'avis du bureau légal sur la façon dont le conseil devra procéder pour venger son honneur.

Avant de passer à l'ordre du jour le conseil prit connaissance de la lettre suivante de M. Jules Crépeau, que lui remit le maire Lavallée:

20 mars 1914.

A Son Honneur le Maire et MM. les membres du conseil.

Messieurs,

Les membres du conseil ont probablement dû avoir connaissance d'un article d'un journal intitulé "Beck's Weekly," qui a paru ce matin.

Cet article contient contre moi les accusations les plus malicieuses et les plus mensongères, qu'une feuille ait encore publiées sur le compte d'un fonctionnaire public.

Je crois devoir déclarer que j'ai l'intention de revendiquer mon honneur devant les tribunaux et de poursuivre tous ceux qui ont trempé de près ou de loin dans la publication de cet infâme libelle. Je demanderais respectueusement au conseil de bien vouloir attendre le résultat de ces poursuites avant de porter aucun jugement sur la valeur des accusations portées contre moi, comptant qu'il se laissera guider dans ses démarches par mes longs états de services et la réputations sans tache dont j'ai toujours joui.

Agréez, messieurs, l'assurance de mes sentiments respectueux.

(Signé)

J. CREPEAU,
Greffier adjoint.

D'une voix grave le leader du conseil, l'échevin L. A. Lapointe exprima son profonde regret de ce qui arrive, mais se déclara heureux de l'attitude que prenait M. Crépeau qui, dit-il, n'aura pas de peine à revendiquer son honneur lâchement attaqué.

Mais, dit le leader, il n'y a pas que M. Crépeau qui soit l'objet des accusations de M. Beck. Le conseil en bloc est incriminé, et sous le coup d'une accusation grave d'extortion et chantage."

L'échevin Lapointe cita alors une partie du "Beck's Weekly" où il est dit qu'un groupe d'échevins, de connivence avec M. Crépeau soutirait de l'argent des journaliers à l'emploi de la ville.

"Il y a d'autres accusations portées contre le Conseil, dit l'échevin Lapointe, mais celle-là est suffisante pour justifier une action énergique et immédiate, si le Conseil veut se disculper avant les élections et je prie instamment le maire de nous indiquer la marche à suivre et les moyens à prendre pour nous défendre."

L'échevin O'Connell, dont le nom est mentionné au dit journal, demande alors que M. Crépeau soit appelé à comparaître, afin de répondre à deux questions qu'il veut lui poser, mais nombre d'échevins s'objectent, en disant que l'enquête n'est pas commencée et qu'il y a lieu de suspendre jugement, ainsi que le demande M. Crépeau, lui-même.

L'échevin O'Connell insiste et menace de faire arrêter M. Crépeau lui-même, s'il n'obtient pas satisfaction sur le champ.

Le maire fait observer que si M. Crépeau n'est pas présent à l'assemblée, c'est qu'il est retenu à son bureau par ses devoir d'officier-rapporteur et que si on a besoin de lui il n'a pas d'objection à se rendre au désir du conseil.

On va alors chercher M. Crépeau qui prend place à la table des greffiers et l'échevin O'Connell l'interroge.

M. O'Connell.—"M. Crépeau avez-vous fait les déclarations que l'on vous attribue et qui me concernent?"

M. Crépeau.—"Cette déclaration qu'on m'attribue M. O'Connell est un tissu de faussetés."

M. O'Connell. — "M'avez-vous jamais demandé de voter pour une mesure quelconque au conseil de ville?"

M. Crépeau.—"Non."

L'échevin O'Connell se déclara satisfait, mais l'échevin Giroux se leva et dit que puisque l'on avait permis ces questions à M. Crépeau il se permettrait à son tour d'en poser une.

M. Giroux.—"M. Crépeau avez-vous jamais demandé à un échevin de ce conseil de voter pour ou contre une mesure quelconque?"

M. Crépeau.—"Jamais."

Avec quelques remarques de la part d'autres échevins se déclarant en faveur d'une action énergique de la part du conseil, le débat fut clos avec l'entente que le conseil se réunira de nouveau mercredi pour recevoir l'avis de ses avocats.

Au nombre des échevins qui ont pris part à la discussion qui précède et suivi la comparution de M. Crépeau, les échevins Blumenthal, McDonald, Séguin, Poissant, Larivière, Martin, furent particulièrement violents dans leurs dénonciations de ce qu'ils appellent une lâcheté de la part du propriétaire du nouveau journal anglais. Tous ont fait l'éloge de M. Crépeau.

A son tour le maire Lavallée a exprimé son regret de ce que M. Crépeau qu'il a connu et appris à apprécier pendant les 14 années qu'il a passées à l'hôtel de ville, soit attaqué aujourd'hui de cette façon.

"Des accusations comme celles-là, dit-il, sont terribles, car on ne s'en relève jamais complètement même quand elles sont fausses."

Le maire a lui-même suggéré que le conseil s'ajournât à mercredi afin que dans l'intervalle on puisse se procurer les avis du bureau légal de la ville. Ici, le maire fait remarquer qu'il y a six ou sept ans un journal de Toronto avait commis une libelle diffamatoire à l'adresse du conseil de ville de Montréal, et qu'il a été forcée de se rétracter et de payer les frais d'une poursuite qui lui avait été intentée.

L'échevin Lapointe, à l'aide des procès-verbaux, établit, en effet, que cette poursuite avait été intentée au "World" de Toronto, qui avait dû payer $700 de frais.

LE MAIRE DE COBALT

COBALT, Ont., 18. — M. A. Z. Trudel fut élu maire de Cobalt au mois de janvier dernier. Ses adversaires prirent des procédures et obtinrent des tribunaux sa disqualification en alléguant qu'il avait obtenu un contrat pour la Cobalt Lake Mining Co., dans laquelle il aurait été intéressé. La disqualification de M. Trudel rendit une élection nécessaire. Elle eut lieu hier. Les deux adversaires étaient M. Trudel et le Dr E. T. Armstrong.

M. Trudel a obtenu une majorité de dix voix sur son adversaire.

MORT SUBITE DE M. CH.-J. JONES

OTTAWA, 19 — M. Charles J. Jones, d'Ottawa, fils de M. L. K. Jones, assistant sous-ministre et secrétaire du département des chemins de fer et canaux, a été trouvé mort dans sa chambre à l'hôtel Alexandra, à Prescott. M. Jones surveillait à cet endroit des réparations que le gouvernement fait faire au steamer 'Bayfield'. Les médecins déclarent que M. Jones étant tombé à l'eau, mardi dernier il a succombé à une pneumonie aigue.

COURRIER DE ST-CONSTANT

ST-CONSTANT, 18.—Samedi dernier, vers 7 heures du soir, Mmes J. M. Brosseau et Arthur Cardinal et Mlle Berthe Foucrault partaient pour faire une promenade chez M. Gustave Derome, de la Tortue, de St-Philippe. Malheureusement elles n'ont pu se rendre à destination le même soir, car au rang la Tortue, ignorant que le chemin de la rive gauche n'est pas ouvert à la circulation l'hiver, elles prirent ce chemin où pas une voiture n'était passée depuis le jour de l'An. Il tombait une neige aveuglante et on ne s'apercevait pas que les traces manquaient. Sur une dizaine d'arpents le cheval avança assez bien, mais à la première côte les promeneurs se trouvèrent enneigées, le cheval brisa l'attelage et prit le mors aux dents. Heureusement Mme Brosseau était accompagnée de son jeune fils Hervé qui put aller chez M. Hormisdas Monette demander du secours. M. Monette alla recueillir les promeneuses et les hébergea pour le reste de la nuit.

EVENEMENT ARTISTIQUE

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 19.—C'est aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, qu'aura lieu l'ouverture officielle du Royal Ontario Museum par S. A.R. le duc de Connaught. Cet événement artistique est le couronnement d'une longue série d'efforts pour doter la capitale de l'Ontario d'un musée digne de la cité reine du Canada.

A PROPOS DE LA PORTE ST-JEAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 18. — L'honorable sénateur Choquette annonce qu'il attirera l'attention du gouvernement sur la correspondance échangée entre le maire de Québec et le très honorable premier ministre, et qu'il demandera au gouvernement s'il est informé que le nom historique de la "Porte St-Jean", faisant pratiquement partie des fortifications de Québec, doit être changé en celui de "Porte Connaught." Si oui, est-ce l'intention du gouvernement de permettre ce changement?

MECONTENT DE LA MAUVAISE SANTE

Etes-tous content de mener une existence de misère, souffrant chroniquement et plus ou moins affligé du mal de tête, mal de reins, douleurs aux membres et par tout le corps — provenant d'intestins constipés et de dérangements des reins?

Vous pouvez être découragé des traitements que vous avez essayés. La maladie peut être chronique chez vous. En tout cas, il y a encore de l'espoir pour vous, dans les Pilules du Dr Chase pour le Foie. Aucun autre remède n'a l'influence combinée sur le foie, les reins et les intestins qu'exerce cette grande découverte de l'auteur du célèbre Livre de Recettes.

Le prix est une bagatelle, car les Pilules du Dr Chase pour le Foie se vendent 25c la boîte. Des milliers de personnes ont commencé ce traitement avec scepticisme, qui se sont guéries par son emploi. Vous pouvez avoir autant de succès. Il n'en coûtera pas gros pour essayer, et vous avez tout à y gagner. Ne vaut-il pas mieux essayer et goûter de nouveau le bonheur de vivre?

LA NAISSANCE et LA MORT

C'est lorsqu'on lit bien attentivement les lettres et les certificats envoyés par des malades, avant et après leur guérison, qu'on demeure convaincu de cette parole profonde prononcée par un philosophe que "c'est à leur naissance qu'il faudrait pleurer les hommes et non à leur mort." Il est bien sûr que pour beaucoup d'entre eux la vie n'est pas une chose bien gaie. Sans compter les incessants soucis de l'existence, les ennuis des affaires, les tracas financiers, la cherté de la vie de plus en plus grande, de plus en plus difficile, il y a les maladies de toutes natures qui viennent accabler le travailleur et le père de famille, surtout dans notre pays où les climats sont si rigoureux, les changements si traitres et si implacables.

Beaucoup de ces maladies nous viennent souvent sans que nous les ayons cherchées ou que nous ayons eu le moyen de les entraver, mais beaucoup d'autres proviennent de fautes commises, d'infractions aux lois de la nature et aussi de négligence à écouter les bons conseils des mentors plus sages qui nous auraient évité bien des malheurs. Une des infractions les plus fréquentes qui désorganise le système et nous crée un état maladif, infiniment long souvent à guérir et à faire disparaitre est celle des excès de régime de table ou de nourriture. Ces erreurs de jugement sont impitoyablement punies par une maladie douloureuse que l'on appelle la dyspepsie, ou, pour employer un terme plus générique, par les maux d'estomac. Quand nous prenons un repas trop copieux ou trop abondamment servi, lorsque nous prenons ce que le vulgaire appelle des mets trop riches, que nous mangeons au-delà de notre faim, nous nous imaginons qu'après tout il n'y a pas grand mal à cette petite débauche et que la quantité de nourriture absorbée en plus du nécessaire, est simplement inutile, que nous aurions pu nous en passer et que cela n'a pas d'autre conséquence.

C'est une grande erreur que nous commettons en faisant ce raisonnement. Non seulement cette quantité superflue est inutile, mais elle est encore gravement nuisible.

Notre estomac produit des sucs gastriques en quantité limitée et ces sucs ne peuvent digérer qu'une quantité de nourriture correspondante. Le reste n'est pas digéré, il forme dans l'estomac un bloc. Le passage est bloqué et c'est alors que se produit l'indigestion. Naturellement, il faut que cet embarras trouve une solution. Tant bien que mal, au prix de souffrances quelquefois cuisantes, la digestion se fera tardivement, incomplètement. L'estomac se sera fatigué et si cette fatigue se répète trop souvent, l'estomac vous fera payer cher le surcroit de travail que vous lui imposez; il ne fonctionnera plus qu'avec peine; la production du suc gastrique se fera difficilement; les aliments resteront dans le sac stomacal et s'y putréfieront. Ce seront alors les dilatations d'estomac, les aigreurs, les nausées, l'oppression, les vertiges, les vomissements. Le corps ne sera plus nourri, tout l'organisme se ressentira du mauvais état de l'estomac; tout, même le cerveau!

Si la sagesse vous vient alors, il n'y a qu'un remède à prendre, ce sont les Pilules Moro qui vous reconstitueront tout le système. Il n'est jamais trop tard pour leur accorder votre confiance, mais le plus tôt est le mieux. Ces bonnes pilules stimulent tout le système, tonifient tout l'organisme, donnent des muscles et des nerfs, font renaitre les secrétions, purifient le sang et rétablissent la circulation. Elles peuvent réparer un estomac délabré, si vous avez la sagesse de vous soigner à temps et de suivre les bons conseils que vous donnent les médecins de la Compagnie Médicale Moro.

"Ma digestion était bien mauvaise depuis longtemps; d'abord j'avais éprouvé des gonflements, des gaz, certaines fatigues de l'estomac, puis cela avait augmenté et ce furent des aigreurs, des renvois, des vertiges, des envies de vomir, des maux de tête et tout ce qu'amène un estomac malade. Une douleur continuelle dans les reins vint bientôt s'ajouter à toutes celles qui me faisaient souffrir depuis de longs mois. J'étais alors à la campagne, je travaillais fort et n'avais pas le loisir de me donner les soins qu'il m'aurait fallu, aussi allai-je de plus en plus mal. Entendant de tous côtés vanter les Pilules Moro comme propres à donner aux hommes affaiblis la vigueur dont ils ont besoin, je me décidai de faire l'essai de ce remède et je fus soulagé immédiatement. Mes forces furent augmentées, je pus travailler plus facilement, plus régulièrement et avec moins de fatigue. L'estomac fut aussi moins délicat, dut supporter plus facilement ce que je prenais et bientôt je pus manger avec appétit, comme autrefois, ce qui me plaisait, sans être incommodé. J'ai employé une dizaine de boîtes de Pilules Moro et ce fut suffisant pour me débarrasser des divers malaises qui m'avaient torturé." — FRANCOIS PAQUIN, 69 rue Pontiac, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro sont à la disposition de tous les hommes malades. Si leurs conseils sont suffisants pour guérir, ils épargnent le coût des consultations; si le cas demande traitement, leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Tous les malades peuvent les consulter; ceux qui ne peuvent se rendre à leurs bureaux sont invités à leur écrire. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

GRATIS **BELLE VAISSELLE**

UNE ANNONCE HONNETE

Ne dépensez pas votre argent inutilement, si vous désirez un beau Service de Vaisselle pour une famille de six personnes, qui pour la désirabilité sera égale au Plus Beau Service en Porcelaine, comprenant Théière, Beurrier, Sucrier, Pot à Crème, Assiettes, Tasses, Soucoupes, etc., de grandeur régulière pour l'usage de la famille, magnifiquement décoré et élégamment fini, envoyez-nous votre nom et votre adresse immédiatement, et convenez de vendre 14 boîtes seulement, des **Fameuses Pilules Végétales du Dr. Maturin**, le plus grand remède au monde contre la pauvreté et l'impureté du Sang, l'Indigestion, les dérangements d'Estomac, la Constipation, Faiblesse et Désordres Nerveux, Rhumatisme et Maladies Particulières aux femmes; merveilleux Tonique et Remède de Famille, à 25c la boîte. Ce sont celles se vendant régulièrement 50c la boîte. Elles se vendent facilement, vu que chaque personne achetant une boîte de pilules de vous, reçoit, en même temps, un joli article de bijouterie. Presque tout le monde achètera. Envoyez-nous votre commande aujourd'hui et nous vous enverrons, franco, par la poste, 14 boîtes de pilules et 14 articles de bijouteries. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent, $3.50, et nous vous empaqueterons ce beau Service de Vaisselle, soigneusement, le jour même de la réception de l'argent. Il n'y a aucune déception dans ceci, nous ne disons que la vérité. Nous donnons ces magnifiques Services de Vaisselle pour faire connaître rapidement les **Fameuses Pilules Végétales du Dr. Maturin.** Lorsque vous recevrez notre belle vaisselle, nous vous prions de la montrer à vos amis. Des centaines de personnes ont reçu de la vaisselle de nous et nous écrivent des lettres de louanges et de remerciements. **Ne manquez pas cette grande occasion** d'obtenir un beau Service de Vaisselle sans dépenser un sou. Ecrivez-nous immédiatement et soyez le premier dans votre localité.

Adressez: THE Dr. MATURIN MEDICINE CO., Dept. 165, Toronto

INDEMNITES AUX OUVRIERS

TORONTO, 18.—Un projet de loi a été présenté hier à la Législature d'Ontario sur les compensations à accorder aux ouvriers en cas d'accidents, à l'instar de celle qui existe dans la province de Québec. Les principales dispositions de la loi, sont les suivantes:

Un ouvrier frappé d'incapacité absolue aura droit à cinquante pour cent du salaire moyen des douze derniers mois. Les employés ne contribueront ni directement, ni indirectement au fonds de secours.

Pour avoir droit à une indemnité, l'ouvrier devra avoir été frappé d'incapacité pour au moins sept jours. Les dépenses des frais funéraires seront de $75.00. Celui qui aura soin de la veuve seule ou de l'ouvrier invalide seul aura le droit à une pension de $20.00 par mois, et $5.00 en plus pour chaque enfant de moins de seize ans. Les cultivateurs seuls ne profiteront pas des avantages de la nouvelle loi.

Le bureau de direction se compose de trois membres, élus pour dix ans. Les décisions de ce bureau seront définitives et sans appel à aucune Cour. Les patrons seront divisés en divers groupes et contribueront tous au fonds commun.

"CATARRHOZONE" PREVIENT LES MAUVAIS RHUMES, TONIFIE LA GORGE FAIBLE IRRITABLE

Il emploie les méthodes de la nature et réussit invariablement.

Peu de gens échapperont au rhume cet hiver, mais hélas! beaucoup de rhumes dégénèrent en catarrhe.

Le catarrhe négligé est le droit chemin vers la consomption.

Catarrhozone est un tue-germes—il détruit les microbes causés par le catarrhe.

Il guérit et adoucit, soulage le rhume, donne une chance à la gorge et aux poumons, nettoie les narines, chasse le phlegme.

Vous vous sentez mieux en une heure.

En un jour, vous êtes grandement soulagé, et Catarrhozone continue sa guérison jusqu'à ce que vous soyez bien.

Il n'y a pas de traitement aussi direct. Catarrhozone va droit au point, agit promptement, guérit parfaitement le catarrhe, la bronchite et tous les maux de gorge.

"Rien ne pouvait guérir un rhume aussi vite que Catarrhozone", écrit Amey E. Snelling, de St-Jean. "Le mois dernier, j'avais un terrible rhume de tête. Je souffrais de démangeaison du nez, écoulement des yeux et d'affreux maux de tête. Dix minutes de traitement avec l'inhalateur "Catarrhozone" me soulagèrent et en une heure j'étais mieux de mon rhume. Je considère Catarrhozone comme une merveille."

Ayez l'inhalateur "Catarrhozone" dans votre poche ou votre bourse—emportez-le à l'église—au théâtre—au travail—employez-le dans votre lit. Il prévient et guérit tous maux du nez et de la gorge. Appareil complet, garanti, $1.00; petit format, 50c; échantillon, 25c. Chez tous les vendeurs partout.

NOUVELLES DE MONTREAL

OPERATION ILLEGALE

18 mars.

Les agents Laberge et McCann, après avoir attendu plus de 12 heures, chez elle ont arrêté, hier, Madame Lefebvre Meaking, au numéro 1906, rue Mance, pour avoir pratiqué une opération criminelle qui a causé la mort de Melle Alice Gauthier, âgée de 26 ans, habitant au numéro 351 rue Berri.

On a trouvé dans la maison un arsenal de chirurgie assez complet pour équipper un hôpital. L'opération fut pratiquée il y a une dizaine de jours, quand soudain la condition de la jeune fille devint si grave qu'on la fit transporter à l'hôpital Victoria. Son état empira et, hier, on téléphona aux agents Laberge et McCann. L'inspecteur Cowan obtint un mandat d'amener et les agents ayant reçu la confession de la mourante allèrent arrêter la femme Meaking, vers 11 heures.

La femme était absente mais on trouva là un jeune homme et une jeune femme. L'homme souffrait de tuberculose et la femme d'un empoisonnement du sang.

En faisant des recherches on découvrit tout l'arsenal chirurgical, des médicaments en grande quantité.

Vers 7 heures, hier soir, les agents étaient récompensés de leur longue attente quand arriva Madame Meaking qu'ils arrêtèrent aussitôt.

Le juge Leet fit deux courses à l'hôpital pour recueillir l'examen ante-mortem de Melle Gauthier. Au cours de cet examen elle nomma Madame Meaking ce qui conduisit à l'arrestation.

Au moment où les agents arrêtaient la femme, Alice Gauthier expirait à l'hôpital. Le corps sera transporté à la morgue, et, une enquête aura lieu.

Demain matin aura lieu l'enquête du coroner au sujet de la mort de Mlle Gauthier, décédée à l'hôpital Victoria.

Cette dernière enquête sera peut-être sensationnelle à cause des révélations qui seront faites sur la pratique de la chirurgie à Montréal.

Les guérisons des cors par Holloway's Corn Cure sont innombrables. Ce remède a un pouvoir curatif qui lui est propre et qu'on ne trouve pas dans d'autres préparations.

Hebd.—20—1.

ILS VOLENT UNE VACHE

Mars 19

On volait bien depuis quelques semaines des attelages complets et c'était chose assez facile pour les voleurs de s'esquiver grâce à la rapidité des coursiers, mais il faut avouer que voler une vache en plein jour et la faire suivre à l'aide d'une corde dans un endroit secret, c'est payer un peu trop d'audace. Pourtant c'est ce qui est arrivé hier et le témoignage du constable Houle du poste No. 19 est là pour l'attester.

Il était au parc des animaux au marché de l'Est, quand on lui apprit qu'une vache venait d'être volée et que son propriétaire, malgré ses multiples recherches, n'avait pas encore pu retrouver son bien.

Le constable se mit tout de suite à la chasse et il aperçut bientôt au loin deux individus avec la vache. La pauvre bête n'en pouvait plus.

Lalumière et Walter O'Connell furent arrêtés et conduits au poste.

Lalumière portait des habits très légers pour la température hibernale et quand on lui enleva son capot en caoutchouc sur son dos, il ne restait pas grand'chose de l'habillement.

En répondant au constable Houlé, O'Connell a déclaré que c'était un homme qui lui avait fait le cadeau de cette vache en lui disant: "Tiens prends-là, je te la donne."

UN HIDEUX INDIVIDU

18 mars.

Le procès Topley est terminé. Les jurés l'ont trouvé coupable du crime odieux dont tous ses enfants l'accusaient. Sera-t-il pendu ? Sera-t-il emprisonné pour la vie ? Seul l'hon. juge Lavergne décidera du sort de ce déclassé, lorsqu'il rendra sa sentence.

Topley ne fut pas épargné ni par le juge Lavergne, ni par Mtre Walsh, avocat de la Couronne.

Mtre Cooper, défenseur de Topley dans un long plaidoyer de plus d'une heure, a cherché à renverser toutes les preuves apportées par la Couronne, et a surtout cherché à amoindrir la valeur des témoins. Mtre Cooper tente à démontrer que ce crime s'il a été commis, ne peut l'avoir été par un homme sain d'esprit. Puis il faut aussi que les jurés prennent en considération, les ennuis que l'accusé a depuis de nombreuses années avec sa famille. L'éminent avocat, tente prouver que toute cette triste affaire est une machination montée contre le père. Puis en terminant il déclare aux jurés que si Topley est trouvé coupable il est passible de diverses peines, suivant la gravité de l'offense qui peut lui être reprochée. Mais il espère en la justice et la clémence des jurés et il leur demande de renvoyer cet homme à ses affaires et lui rendu la liberté.

Mtre Walsh, avocat de la Couronne, prononce un réquisitoire des plus sévères. Il n'est pas croyable que trois enfants, une fillette de 15 ans et deux garçonnets de 11 et 13 ans aient pu monter contre celui qui est leur père, cette diabolique histoire. Il n'est pas croyable que ces enfants soient venus en Cour d'Assises déclarer qu'ils savent ce que prêter serment veut dire, et se parjurer ensuite pour que leur père soit pendu ou emprisonné. Non, ces enfants sont sincères et il faut les croire. L'avocat de la Couronne repasse en revue les témoignages de la preuve et en tire la conclusion, qu'ils sont une corroboration de l'acte d'accusation. Ce crime doit être puni sévèrement, il faut protéger les enfants, les jeunes filles et il demande aux jurés un verdict de culpabilité pur et simple.

Le juge Lavergne à son tour fait contre Topley une charge des plus sévères. L'hon. juge n'a aucune hésitation à croire les trois enfants. Le crime dont il est accusé est odieux, il doit être puni. Il n'y a pas d'erreur possible, toutes les preuves sont des évidences, Topley est bien l'auteur du crime. Cependant si les jurés devaient rapporter un verdict de culpabilité, Topley est passible de la peine de mort. Mais l'hon. juge déclare qu'il n'aimerait pas prononcer cette peine, mais une peine d'emprisonnement à vie.

Après quelques minutes de délibération les jurés rendent un verdict de culpabilité. Topley écoute le verdict sans émotion et le sourire aux lèvres.

Machine de Vues Animées GRATIS

Une vraie machine importée, de vues animées avec 4 films, avant au-delà de 150 vues. Le tout donné pour la vente de 24 paquets de Bluine à 10c chaque. Ecrivez pour Bluine. Lorsque tous les paquets seront vendus envoyez-nous $2.40 et nous vous enverrons la machine, les films et une prime additionnelle de papier blanc des billets d'admission et d'écran. Bluine Mfg. Co., 329 Mill. St., Concord Junction, Mass., U.S.A.

Avec 150 Vues

Cette MONTRE A REMONTOIR et BAGUE.. GRATIS

Véritable montre américaine marquant bien l'heure garantie pour 8 ans sortir en solide metal doré, à l'apparence et à la durée de l'or. Aussi belle bague en relief les deux gratis pour vendre 24 paquets de Bluine à 10cts le paquet. Demandez Bluine aujourd'hui.

BLUINE Mfg Co. 331 Mill St., Concord Jct. Mass., E. U. A

CES 4 BAGUES GRATIS

Faites vendre 12 paquets de Bluine à 10c le paquet. Remettez $1.20 une fois que vous les aurez vendus, et nous enverrons gratis ces 4 bagues en véritable placage d'or garanties donner satisfaction.

BLUINE Mfg CO., 328 Mill St., Concord Jct, Mass., E. U. A

BRACELET AVEC CACHET ET BAGUE GRATIS

Véritable placage d'or, s'adapte à n'importe quel bras, richement ciselé, avec médaillon à cachet ainsi qu'une jolie bague, les deux donnés à qui vendra 12 paquets de Bluine à 10cts le paquet.

BLUINE Mfg. CO., 330 Mill St., Concord Jct, Mass., E. U. A

9—Jan. 8-15-22-29 f. 5-12-19-26 ms-5-12-19-26

NOUVEAU TRUC DES APACHES

18 mars.

Les faits tragiques qui se sont succédés depuis quelque temps et ont mis toute la police de Montréal sur le qui-vive, n'empêchent point les voleurs de se livrer comme d'habitude à leur dangereuse manie. Il pourrait leur en cuir, car armés qu'ils sont pour la plupart, et résolus à ne plus faire échec, les agents de la sûreté auraient vite expédier "ad patres" les malandrins qui leur tomberaient sous la main.

Cependant, il en est dans cette armée redoutable de malfaiteurs que rien n'épouvante et qui exercent leur infâme métier avec une ruse et une aisance vraiment renversantes. En voici un nouvel exemple.

Dimanche, alors que des escouades d'agents battaient la ville en tous sens dans l'espoir de capturer les bandits-assassins, un individu se présentait vers minuit au domicile de M. H. Gougeon, marchand de fer, à St-Henri, rue Lacasse, No 60. M. Gougeon était sorti au commencement de la soirée pour assister à une assemblée et n'était pas encore revenu chez lui, ce que savait fort bien le voleur.

Mme Gougeon, entendant sonner, s'empressa d'aller ouvrir, croyant que c'était son mari.

Une pénible surprise l'attendait à la porte. L'air grave, mais sympathique, l'homme qui se présentait devant elle l'informa avec beaucoup de ménagement que M. Gougeon venait d'être victime d'un accident, qu'on l'avait transporté dans un hôpital et qu'il faisait demander tout l'argent disponible à sa maison.

Des nouvelles comme celles-là, glacent le cœur des épouses. Mme Gougeon éprouva sur le champ un choc violent qui faillit la faire s'évanouir. Dans sa surexcitation, elle ne savait que faire. Donner de l'argent à cet inconnu lui paraissait une incongruité; d'autre part, s'il était vrai que son mari fût dans la détresse....

Le trop aimable visiteur ne fut pas lent à se rendre compte de l'état d'esprit de Mme Gougeon et à dissiper le doute dans lequel elle se trouvait.

"Votre mari, dit-il, désire que vous lui apportiez vous-même tout l'argent que vous avez et m'a prié de vous accompagner."

L'inconnu avait un tel accent de sincérité et de franchise dans la voix que Mme Gougeon se laissa prendre au piège. Elle l'introduisit dans sa maison, s'excusa pour revêtir une toilette de rue, mit tout son argent dans une sacoche et s'apprêtait à partir en compagnie de l'étranger.

La Providence veille plus que sur d'autres sur certains foyers. En ce moment même la sonnerie du téléphone arracha Mme Gougeon à ses préoccupations et à ses angoisses. Elle courut répondre.

L'audacieux voleur vit alors la physionomie de celle qu'il croyait pouvoir bientôt dévaliser, se changer en une stupéfaction nouvelle.

C'était M. Gougeon lui-même qui craignant que son épouse ne s'alarmât de son absence prolongée, l'informait qu'il rentrerait chez lui un peu plus tard.

Epouvantée et à demi-morte de frayeur Mme Gougeon raconta brièvement à son mari ce qui venait d'arriver, la visite de l'inconnu, son lugubre message, ses propositions, etc. Il n'y avait plus de doute, elle avait été la dupe d'un audacieux escroc, qui peut-être allait lui faire un mauvais parti en lui enlevant en même temps son argent.

M. Gougeon lui recommanda le calme, de payer de ruse avec le misérable, de le faire attendre quelque peu sous un prétexte quelconque. Pendant ce temps la police avertie se rendrait sur les lieux et s'emparerait du voleur.

C'était peine inutile, car ce dernier, voyant son coup raté s'était empressé de déguerpir, laissant Mme Gougeon dans un état d'énervement facile à comprendre, mais fort soulagée de constater qu'elle avait aussi heureusement échappée aux serres de ce malfaisant oiseau de nuit.

Munie du signalement de l'individu la police informe.

LETTRE FATALE

21 mars.

Un drame entouré de mystère, c'est déroulé hier, dans une maison de pension tenue par un Israélite du nom d'Isaac Blumenthal, 474 rue Cadieux. Une jeune fille, âgée d'une vingtaine d'années, Mlle Anna Feldman, s'est suicidée après avoir reçu une lettre de ses parents qui habitent la Hongrie. C'est elle-même qui a annoncé la fatale détermination qu'elle avait prise à Mlle Rose Green qui occupait la même chambre qu'elle.

Mlle Feldman arrivait à Montréal il y a environ cinq mois. Incapable de trouver une situation, elle était obligée de recourir à la générosité de sa sœur, qui habite la maison située en face de la pension Blumenthal. Cette situation désespérée la rendait d'une tristesse dont rien ne pouvait la consoler.

La lettre fatale qui a mis le comble à son découragement venait du pays natal, la Hongrie. On ignore son contenu, mais il paraît qu'ayant demandé à ses parents de la rapatrier, on lui aurait répondu qu'ils sont trop pauvres pour le faire.

D'autres suppositions surgissent: Cette lettre lui aurait annoncé qu'un jeune homme à qui elle s'était fiancée avant son départ pour l'Amérique aurait violé ses engagements et épousé une autre jeune fille.

Le coroner a disposé du corps sans jury.

Le corps de cette infortunée Hongroise reposera dans le charnier au Mont-Royal, loin du pays natal qu'elle aspirait à revoir, et dans une ville étrangère où elle n'a connu que les tristesses de l'exil et d'amères privations.

UNE USINE DETRUITE

21 mars.

Les ateliers et magasins de la Canada Cement, à la Longue-Pointe ont été entièrement détruits cette nuit par un violent incendie.

A 11.55 hrs. la brigade du chef Giroux, sous les ordres du chef St-Pierre, était appelé en hâte à la Canada Cement, dont les usines sont installées rue Notre-Dame, à la Longue-Pointe.

A l'arrivée des pompiers, le feu faisait rage au premier étage de la manufacture. Activé par le vent qui soufflait, le feu se communiqua bientôt aux autres étages et bâtiments. L'eau manquait totalement. Le chef Saint-Pierre fit mettre une pompe à vapeur en batterie. L'eau fut puisée dans une carrière. Vers 6 hrs. ce matin, le feu était éteint et de la manufacture il ne restait que les quatre murs calcinés. Les dégâts sont considérables.

M. F. P. Jones, le directeur-gérant de la compagnie, interviewé par un représentant de la PATRIE, n'a pu les évaluer. C'est la bâtisse No. de la compagnie, appelée "Vulcan Mill," qui a été détruite.

L'incendie a éclaté dans la pièce de l'édifice où on attache les sacs de ciment.

M. Jones avant déclaré que la compagnie a des assurances contre le feu, il est probable qu'elle ne perdra rien.

D'après le chef Giroux, l'incendie a éclaté de bonne heure dans la soirée, car lorsque les pompiers sont arrivés, les flammes faisaient rage.

MAUVAIS GAMINS

Mars 19

Trois dangereux personnages—et comme disait la police, de hardis "gunmen,"—que l'on recherchaient depuis dimanche, ont été arrêtés, hier, par le constable Johnson, du poste de la rue Chenneville, dans une ruelle qui aboutit à la rue Bleury, près de la rue Ste-Catherine.

Un de ces suspects avait tiré trois coups de revolver à travers une fenêtre de la rue Bleury, ce qui eut pour effet d'attirer sur les lieux le constable Johnson, de faction dans les environs. Comme il arrivait au pas de course à l'angle des rues Ste-Catherine et Bleury, des passants montrèrent à Johnson trois jeunes gens qui s'enfuyaient en descendant la rue Bleury, vers l'église du Gésu. Suivis de près par le policier, les trois gars entrèrent dans une ruelle, puis se sentant à la veille d'être rejoints, ils voulurent se faufiler dans une maison au fond de la ruelle.

Mais ils avaient compté sans l'agent Johnson, qui est un habile coureur, les rejoignit et les maîtrisa tous les trois avant qu'ils aient pu lui faire aucun mal.

Les trois "gunmen" sont trois garçonnets, âgés de 10 à 12 ans. Ils avaient des revolvers en leur possession lorsque Johnson s'est emparé d'eux.

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, goutte, rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LES BANDITS TRAGIQUES

(SUITE DE LA PAGE 2)

lui-ci jeta un cri de surprise. Quand on lui demanda à qui il allait porter le manger, il leur montra des volailles. En effet on était dans un Poulailler au milieu des volailles, mais l'oiseau rare n'y était pas.

ARTHUR FOUCAULT PARLERA

Au cours d'une conversation qu'il a eue avec son frère, Hector, jeudi, entrevue à laquelle assistait le grand-connétable Cinq-Mars, Arthur Foucault a déclaré que ni lui, ni son frère Alphonse n'ont participé au crime. Il répétera comme il l'a déclaré au chef Charpentier, que c'est Beauchamp et Bourret qui ont tiré les coups meurtriers.

Il dira encore que c'est Beauchamp qui a commencé la fusillade, mais que c'est Bourret qui a tiré la balle homicide. Il dira que ce dernier a ri quand il a vu Bourdon tomber figure contre terre, après avoir reçu la balle fatale.

Foucault espère ainsi sauver sa tête.

BEAUCHAMP ET SON AVOCAT

Maintenant qu'il est rétabli de son jeûne forcé et de ses fatigues, Beauchamp se rend compte de la gravité des déclarations qu'il a faites devant le chef Charpentier.

Il comprend qu'il a parlé trop vite, alors qu'il était nerveux et déprimé. Il a confiance que son avocat, Mtre St-Julien saura trouver un moyen pour faire rejeter toutes ses déclarations.

FOUCAULT ET SA FAMILLE

Au cours de l'entrevue qu'il a eue avec son frère Arthur, Hector Foucault n'a pas appris que son enfant était mort depuis son arrestation. "Il a assez de trouble comme cela, a déclaré son frère, sans lui apprendre cette lugubre nouvelle.

A LA POINTE AUX TREMBLES

Les deux individus arrêtés jeudi soir par le chef de police de la Pointe-aux-Trembles, ont été ramenés à Montréal par le détective Beauchamp.

Ce sont deux pauvres misérables qui s'étaient présentés chez les religieuses du couvent de la Congrégation Notre-Dame et qui leur avaient demandé à manger.

Vu l'heure avancée, les religieuses eurent des soupçons et prévinrent le maire Ladouceur de la venue de ces étrangers. Le maire mit le chef Bouliane au courant des faits.

Comme l'un des individus répondait à la description de Foucault, la sûreté de Montréal fut informée et les vagabonds furent arrêtés.

Traduits devant le chef Charpentier, l'un d'eux a déclaré venir de Sorel, avoir passé par Berthier et être en route pour Montréal.

Les deux chemineaux ont été toutefois logés au poste.

Les pauvres misérables étaient habillés très légèrement et le détective Beauchamp pour les conduire à la gare des tramways a dû les recouvrir de robes de carriole pour les empêcher de geler.

PREMIER VOYAGE EN AUTOMOBILE

Un vagabond du nom de John Fate, qui est venu presque à pied du Nouveau-Brunswick, a goûté pour la première fois les joies de l'automobile.

Arrêté dans la partie nord de la ville, il a été amené au poste dans une auto à une allure vertigineuse C'est la première fois, a-t-il déclaré, qu'il fait une course aussi rapide, lui qui ne voyageait que pédestrement.

En effet, le miséreux avait les pieds enveloppés dans des nippes en guise de chaussures. Le reste de son accoutrement était à l'avenant. Son compagnon de voyage s'appuyait sur un long bâton noueux qui avait dû piquer la neige sur bien des milles de chemin.

Amené au poste pour dire s'il n'avait pas rencontré à travers les campagnes le couple assassin que l'on recherche avec tant d'anxiété depuis la nuit tragique, il répondit dans la négative. Puis il demanda à manger pour sa récompense. Il dévora ce qu'on lui présenta et il quitta le poste en remerciant le chef de son pain et du tour d'automobile qu'on lui avait fait faire, promettant de ne jamais oublier Montréal et ses hospitaliers détectives.

Il fut alors conduit au consul de la Hongrie qui s'intéressera au sort du malheureux en le rapatriant.

L'ETAT DU CONSTABLE

Le constable Guyon est toujours dans un état très précaire à l'hôpital Victoria. Les chirurgiens n'ont pu encore extraire la balle qu'il a dans la poitrine, à cause de sa grande faiblesse.

BOURRET EN TRAMWAY GUYON

Si celle-là est authentique, elle est renversante et dénote chez le bandit une audace unqualifiable. Vers 11 heures, la nuit dernière, un conducteur de la compagnie des tramways crut reconnaître dans la voiture Bourret, le complice des apaches, assassins de la Côte des Neiges. Il en informa la sûreté aussitôt qu'il put trouver un appareil téléphonique. Le tramway descendait la rue St-Laurent.

Le capitaine Neaglé et huit hommes furent envoyés à sa rencontre, et la capture du suspect allait donner des émotions aux voyageurs, mais Bourret — vrai ou faux avait réussi à se subtiliser quand l'escouade arriva.

A LA POINTE ST-CHARLES

La police a été appelée hier soir à la Pointe St Charles pour y donner la chasse à un individu que l'on croyait être Foucault. Ce n'était pas l'apache recherché.

EST-CE FOUCAULT ?

Huit agents de la Sûreté sont partis à 10 hrs pour aller cerner trois maisons, au coin des rues McCord et Notre Dame. On dit qu'Alphonse Foucault y serait caché.

23 mars.

Les fugitifs ont le don d'ubiquité, s'il faut en croire les centaines de personnes qui les voient partout, mais il ne faut pas que le zèle du public se refroidisse, encore moins celui des agents car la population est complètement terrorisée.

Et puis, est-il quelque chose qui arrêterait deux bandits traqués comme des fauves, mourant de faim, sans doute, exposés à toutes les intempéries d'une inclémente saison ?

Non ! et beaucoup de faits semblent confirmer l'audace et l'habileté des fugitifs qui n'ont certainement pas quitté Montréal.

Ici, c'est un vol avec effraction, et les voleurs se sauvent en voiture en faisant feu sur les agents, comme dans le cas de Beauchamp et Cie. Le lendemain c'est un ouvrier qui se fait arracher son dîner en allant au travail, plus tard c'est un épicier que l'on pille et samedi, c'est la découverte du mystérieux logis par les agents Foucault et Boulard.

Depuis plusieurs jours dans les environs de la Station MacDuff, une foule de plaintes étaient logées aux postes de police: vols de provisions, de vêtements, de combustible, et jamais on ne pouvait arriver à pincer les filous, auteurs de ces délits.

AU PARC TERMINAL

Tout près du Parc Terminal, habite M. Eusèbe Lefebvre. Ce citoyen remarquait, non sans une certaine méfiance deux individus que l'on voyait parfois ensemble, parfois l'un ou l'autre séparément.

Ils vivaient dans le plus grand mystère, et nul ne pouvait dire leurs noms, ou détailler leurs traits. Ils avaient toujours le col du paletot relevé, cachant le bas du visage, et le chapeau baissé sur les yeux.

Ils semblaient habiter un logis délabré, sis à quelque cents pieds de la gare. C'était désert, peu fréquenté et, cependant, malgré que l'on s'en doutait, personne ne les avait vus entrer ou sortir de ce lieu.

Intrigué par tout ce qui se passait, M. Lefebvre songea que ce pouvait bien être les bandits que recherchait la police.

Aussitôt il téléphone et prévient la police.

M. Charpentier s'empresse de dépêcher sur les lieux les agents Foucault et Boulard. Ils n'y allaient pas par quatre chemins. Pistolets aux poings ils pénétrèrent dans la cambuse.

Elle était vide.

Mais le désordre des lieux attestait une fuite récente et précipitée.

Il y avait une installation provisoire. Deux lits de fer, avec de la paille pour matelas, du bois, un vieux poêle qui avait récemment chauffé, des boîtes d'aliments et une certain quantité de biscuits et de patates.

Malgré de minutieuses recherches, on ne découvrit aucun indice pouvant conduire à une piste rationnalle. On surveilla nuit et jour la maison, mais ses habitants, vagabonds ou bandits ne reparurent pas.

Si l'on rapproche l'ensemble des faits, c'est dans l'est qu'il faudrait chercher, car plusieurs renseignements justes, plusieurs témoins établissent que c'est de ce côté que doivent être les bandits, compagnons de Beauchamp, qui lui-même fut pincé dans cette partie de la ville.

A MAISONNEUVE

A 9 h. 30 hier soir, le capitaine Bourret et ses hommes sont partis sur un renseignement pour visiter des étables où on assurait avoir vu l'un des bandits. On trouva bien en effet l'individu désigné, mais ce n'était que le propriétaire de l'immeuble.

LA RECOMPENSE

C'est ce soir, à 8 hrs que le chef Campeau décidera qui recevra la récompense de $1,000 pour l'arrestation de Beauchamp, l'un des bandits-assassins.

On croit que la nouvelle du paiement de cette prime, fera sortir les loups de leur tannière, car les quelques individus qui pourraient leur donner une asile, préféreront plutôt toucher un mille dollars, plutôt que d'être arrêtés pour avoir logé les bandits.

Il y a deux jeunes gens et un épicier qui réclament la prime.

ALERTE DANS LA NUIT

Les détectives ont encore fait cette nuit des courses infructueuses dans la ruelle Lamoureux, et rues Parker et Milton.

A CONTRECOEUR ET SOREL

Un renseignement assez important est arrivé hier soir à la police venant de Contrecœur et Sorel. On aurait vu les deux fugitifs en cet endroit cherchant à se dissimuler dans les bois. Ils seraient parvenus ainsi ce matin jusqu'à Contrecœur. Le détective Gagnon et huit autres agents feront des fouilles aujourd'hui dans les bois et les cabanes de bûcherons, tandis que les détectives Forget et Tierney s'occuperont de Sorel.

BOURRET SERAIT A MONTREAL

Bourret, dit une autre rumeur serait à Montréal, se promenant bien tranquillement dans les rues.

Le constable Horace Barré, de la prison de Bordeaux se rendait chez son frère hier soir, vers 8 heures, quand en passant sur la rue St-Hubert, il aperçut un individu dont la description correspond parfaitement à celle de Bourret.

Ce matin, le constable Barré s'est fait montrer la photographie du bandit et il est presque positif que c'est l'homme qu'il a vu se dissimuler dans une ruelle de la rue St-Christophe, près de la rue Ontario.

Quoique harassés de fatigue, les agents ne lâchent pas pied une seconde, dans leurs recherches, pour arriver à prendre Bourret et Foucault.

COMMENT CELA ?

nous offrons cent dollars de récompense pour chaque cas de catarrhe qui ne sera pas guéri par le remède de "Hall" pour le Catarrhe.

F. J. CHENEY & CO. Toledo, O.

Nous soussignés déclarons avoir connu F. J. Cheney depuis les 15 dernières années. Nous le croyons parfaitement honorable en affaires, et dans les transactions financières. Il est capable de faire face à toutes les obligations contractées par sa firme.

WALDING, KINNAN & MARVIN,
Pharmaciens en gros, Toledo, O.

Le remède de "Hall" pour le Catarrhe est interne, agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système. Attestations envoyées gratis. Prix 75c la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens.

Prenez les pilules de famille de "Hall" contre la constipation.

5-12-19-26

REINS GUERIS ET VITALITE REGAGNEE

Un marchand éminent de l'Ontario dit : "Je jouis de la meilleure santé que j'aie jamais eue grâces aux Fruit-a-tives."

B. A. KELLY, Esr.

Hagersville, Ont., 26 août 1913.

"Il y a à peu près deux ans, ma santé était très mauvaise. Mes reins ne faisaient pas leur ouvrage, et j'étais épuisé, je ressentais le besoin d'un bon remède et ayant vu "Fruit-a-tives" annoncé, je décidai de les essayer. Je trouvai leur effet plus que satisfaisant. Leur action était douce et le résultat tout ce que j'étais en droit de m'attendre.

Mes reins reprirent leur action normale après que j'eus pris plus d'une douzaine de boîtes, et je regagnai ma vitalité d'autrefois. Aujourd'hui, je suis aussi bien que je n'ai jamais été et jouis de la meilleure santé possible, et je vous donne sans hésitation, cette lettre et ma photographie pour publier si vous le désirez."

B. A. KELLY.

"Le plus grand remède pour les Reins au monde", voilà ce que des milliers de personnes disent en parlant de "Fruit-a-tives". Et c'est vrai. "Fruit-a-tives" soulage les reins, renforcit les reins, guérit les reins comme aucun autre remède le fera. Dans tout le Canada aujourd'hui des centaines de personnes qui étaient souffrantes et malades, se sont guéries des maux de reins et de la vessie, du Rhumatisme et du Lumbago en prenant "Fruit-a-tives", la fameuse médecine faite de jus de fruits.

"Fruit-a-tives" est vendu par les marchands de partout à 50c la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai, 25c ou seront envoyées sur reçu du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

QUAND VOUS ACHETEZ DES

CLAQUES

Assurez-vous qu'elles portent bien la Marque

"Jacques Cartier"

THE CANADIAN RUBBER CO OF MONTREAL LIMITED

Mark of Quality

La Marque "Jacques-Cartier" sur les claques est la garantie d'une main d'oeuvre d'experts, de la meilleure qualitée et du dernier goût.

En vente chez tous les marchands. 2F

5-12-19-26-2 av.

Etendeurs d'Engrais

"INTERNATIONAL HARVESTER"

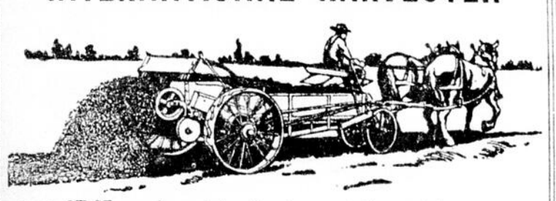

EST-CE que les points suivants vous intéressent lorsque vous examinez un étendeur d'engrais avant de l'acheter ? 1. Un dessin correct, efficient, bien calculé. 2. Garantie de matériaux de première qualité. 3. Renforcement des parties où les efforts se portent. 4. La force dans les pièces où les efforts ne sont pas supposés être, mais où ils se portent occasionnellement. 5. Le peu d'usure et la protection des pièces motrices. 6. La réputation des fabricants, assurant un service efficient dans les réparations.

Si vous regardez à ces choses, considérez les étendeurs d'engrais "International". Des milliers de fermiers satisfaits ont trouvé ces qualités essentielles dans tous les genres de machines "International".

Les étendeurs "International" ont en outre bien des caractéristiques qui proviennent d'une longue expérience dans le champ. Etudiez la construction en acier du bâti, des roues et du mécanisme moteur, le batteur d'un grand diamètre, facilement démontable, les différentielles des essieux d'arrière, assurant l'écartement dans les tournants, la vis sans fin et l'engrenage reversible, la caisse basse facilement chargée, et bien d'autres points.

Les étendeurs "International" sont fabriqués dans tous les genres et dimensions hauts et bas, avec tablier sans fin ou à retour. Nous avons des catalogues illustrés pour vous et nous vous dirons où vous pouvez voir les étendeurs. Ecrivez-nous dans votre langue.

International Harvester Company of Canada, Ltd.

SUCCURSALES:

A Brandon, Calgary, Edmonton, Estevan, Hamilton, Lethbridge, London, Montréal, N. Battleford, Ottawa, Québec, Régina, Saskatoon, St. John, Winnipeg, Yorkton

ÊTES-VOUS GÊNÉ?

UNE DECOUVERTE FRANCAISE

D'éminents savants français ont trouvé un moyen scientifique, efficace et certain, pour guérir la Gêne, la Timidité, la Nervosité et le Manque de Confiance en Soi-même, sous toutes ses formes; gêne avec le sexe opposé, gêne de paraître en public, gêne dans la conversation, gêne au salon, gêne d'entrer dans une maison, gêne de passer dans la rue où on est connu, gêne à table, gêne avec ceux qu'on aime, etc., etc.

Envoyez 6c en timbres et nous vous enverrons notre BROCHURE GRATIS, vous enseignant comment vous débarrasser de la gêne pour toujours. Cette brochure sera mise dans une enveloppe bien cachetée ne portant aucune marque qui puisse en faire soupçonner le contenu. Adressez: BUREAU SCIENTIFIQUE FRANCAIS, Dépt. 3, Boîte 169, Hochelaga, Montréal, Can.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE personne se trouvant le seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au Bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins 80 acres et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, frère ou sœur.

DEVOIRS — Une résidence de six mois dans chacun des six ans, de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 40 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter une homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre.

DEVOIRS. — Une résidence de six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ROYAL
Yeast Cakes
LA MEILLEURE LEVURE DANS LE MONDE.
REFUSEZ LES NOMBREUSES IMITATIONS INFÉRIEURES QUI SONT OFFERTES.
LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS OBTENUES À TOUTES LES EXPOSITIONS.
E.W. GILLETT COMPANY LIMITED.
WINNIPEG TORONTO ONT. MONTREAL

NOUVELLES DE PARTOUT

HUERTA EST CONCILIANT

WASHINGTON, 20.—Le gouvernement des Etats-Unis sera toujours prêt à rentrer en négociations avec le gouvernement Huerta ou avec les chefs constitutionalistes et d'examiner les propositions qu'ils pourraient avoir à faire sur les moyens de ramener la paix au Mexique.

C'est l'attitude adoptée par le président Wilson, suivant senor Portilla y Rojas, le ministre des affaires étrangères du Mexique, qui vient de rencontrer à Vera-Cruz le représentant personnel du président américain, M. John Lind. On attache d'autant plus de valeur aux démarche de Rojas, que d'opinion publique le désigne comme le successeur possible de Huerta à la tête du gouvernement mexicain.

M. Wilson a déclaré très nettement qu'il n'a jamais approuvé, ni dénoncé aucun individu qui a pu aspirer à la Présidence du Mexique, et qu'il n'a pas de liste sur laquelle seraient inscrits les noms de gens auxquels il serait opposé, à cause d'une prétendue complicité dans l'assassinat de Madero.. Son refus de reconnaître Huerta n'est basé sur aucune antipathie personnelle, mais bien sur ce fait, que les Constitutionalistes ne reconnaîtront jamais un homme qui a renversé Madero et Suarez, et que les gouvernements établis sur la force et non par le peuple ne sauraient être reconnus par les Etats-Unis.

D'un autre côté, M. Wilson a toujours prétendu que la reconnaissance d'un gouvernement non établi par le peuple lui-même, ne saurait amener la paix. Le Président des Etats-Unis est de plus en plus convaincu que la paix au Mexique ne saurait être obtenue que moyennant des termes acceptables et par les Fédéraux et par les Constitutionalistes. La situation n'a pas changé depuis l'été dernier.

M. Wilson admet que toutes les propositions de paix doivent tendre à concilier les esprits des différentes factions, donnant leur adhésion à un président provisoire. Ce président pourrait réorganiser le système de gouvernement, et ce gouvernement nouveau pourrait ensuite être adopté par le peuple du Mexique, en général.

En conséquence, le Président des Etats Unis propose l'envoi au Mexique, d'une Commission composée d'Américains éminents pour faire enquête sur l'état du Mexique. Des rapports non-officiels déclarent que Huerta et Villa seraient prêts à accepter une telle commission. Cependant, M. Wilson, malgré son adhésion à ce moyen, aimerait mieux que les partis mexicains lui fassent eux-mêmes des propositions dans ce sens.

BENTON ET LES AMERICAINS

WASHINGTON, 18. — D'après une conférence qui vient d'avoir lieu entre le Secrétaire d'Etat Bryan et Sir Cecil Spring-Rice, ambassadeur britannique, il fut décidé que si le gouvernement britannique désire faire des démarches auprès des autorités constitutionnalistes Mexicaines à Chihuahua, elle se feront par l'intermédiaire du vice-consul anglais à El-Paso.

Cependant cela ne changera en rien la politique actuelle. Les démarches au sujet du corps de Benton ont été faites par le gouvernement Américain lorsque le général Carranza était à Nogales, parce qu'il n'y avait aucun consul britannique dans cette partie du Mexique à cette époque. Lorsque Carranza fera parvenir ses explications au Secrétaire d'Etat Bryan, le gouvernement Américain, les transmettra aussitôt au gouvernement Anglais, qui réclamera alors les dommages qu'il jugera utiles.

LA TOUX SEME LES GERMES, ARRETEZ-LA

La toux aggrave l'irritation des muqueuses déjà enflammées et est, partant, plus apte à transporter la maladie chez les autres.

Le Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue de Mathieu arrête la toux promptement et grâce à ses propriétés toniques, opère la guérison permanente.

L'étonnante popularité du Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue de Mathieu est surtout due à sa grande valeur comme remède sûr pour les poumons et les bronches.

En vente partout. 35c la grande bouteille.

J. L. MATHIEU CO., Prop., Sherbrooke, P.Q.

Contre le mal de tête servez-vous des Poudres Nervines — elles sont aussi bonne pour chasser la fièvre qui accompagne souvent le rhume. 25c une boîte de 18 poudres. 1-1-13

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Dépositaires en gros à Montréal.

LE MINISTERE ITALIEN

ROME, 18.—Signor Salandra, ancien ministre du Trésor, a réussi à former un nouveau cabinet, pour remplacer celui qui était présidé par signor Giolitti et qui a démissionné le 8 courant. En voici la composition:

Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Signor Salandra.

Ministre des Affaires Etrangères, Marquis A. Di San Giuliano.

Ministre des Colonies, Signor Martini.

Ministre du Trésor, Signor Rubini.

Ministre des Finances, Signor Ciuffelli.

Ministre de la Justice, Signor Daneo.

Ministre de l'Instruction Publique, Signor Fusinlato.

Ministre de la Marine, Amiral Enrico Millo.

Ministre des Postes, Signor Riccio.

Ministre des Travaux Publics, Luigi Rava.

Ministre de la Guerre, Général Grandi.

Ministre de l'Agriculture, Signor Vari.

VICTOIRE DE MARCONI

NEW-YORK, 19. — La compagnie de télégraphie sans fil Marconi a remporté une grande victoire hier, dans la cour Fédérale. D'après le jugement rendu, la compagnie aurait le contrôle absolu de l'exploitation de la télégraphie sans fil.

La compagnie a gagné son procès en contrefaçon, intenté contre la National Electric Signalling Company, de Pittsburg. Comme toutes les compagnies de télégraphie sans fil appliquent le principe de Marconi, il s'en suit, que d'après le jugement rendu hier, elles sont sujettes à la même poursuite et à la même condamnation.

Le juge Velder dit, dans son jugement: "Les brevets Lodge et Marconi sont les fondements essentiels de l'appareil qui a permis d'établir des communications à une distance de 6,000 milles et ces brevets sont essentiels à l'art de la télégraphie sans fil, aujourd'hui."

LE SALAIRE DE CARUSO

NEW-YORK, 18.—Le salaire du ténor Enrico Caruso vient d'être porté à $3000 par soir. C'est ce que le célèbre artiste italien recevra lors de son prochain engagement au Metropolitan Opera, en vertu d'un contrat que les directeurs de cette maison viennent de signer. Jamais artiste lyrique n'a reçu plus gros salaire. Comme il touche des royautés des compagnies de phonographes, on s'imagine l'argent que Caruso retire chaque semaine.

VENTE DE LIVRES RARES

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 20. — Une partie de la fameuse bibliothèque du duc de Devonshire, composée de quatre mille volumes, parmi lesquels vingt-cinq de la presse de William Claxton, quatre Shakespeare infolios., cinquante-sept quartos et une rare collection d'ouvrages dramatiques du seizième et du dix-septième siècle et que le British Museum désirait beaucoup avoir, a été achetée par Henry E. Huntington pour être ajouté à la grande bibliothèque qui se trouve dans son palais, ici.

La nouvelle de la vente a été confirmée à Londres, hier soir, où l'on en donna comme raison, que l'argent était nécessaire pour payer de gros droits de succession.

OFFICIER RUSSE ARRETE

COLOGNE, Allemagne, 19.—L'arrestation du commandant Poliakoff, un officier de la marine russe d'un haut rang, pendant le carnaval, ici, et qu'on croyait être due à une méprise de la police, pourrait avoir des suites graves.

D'après la "Gazette de Cologne", le témoignage de trois témoins honorables, démontre contre le commandant Poliakoff un tel soupçon de vol que le juge n'a pu faire autrement que de le renvoyer en prison pour y attendre son procès.

L'officier russe a protesté de son innocence, mais n'a pu contredire le témoignage des témoins.

L'affaire a créé quelque émotion, et l'on espère encore qu'un examen plus complet des témoins démontrera que cette arrestation est le résultat d'un malentendu.

CALMETTE CONDUIT AU CHAMP DU REPOS

PARIS, 20. — Les obsèques de M. Gaston Calmette, en son vivant directeur-gérant du journal le "Figaro" et victime de la vengeance de Mme Caillaux, femme de l'ex-ministre des Finances, ont eu lieu aujourd'hui à l'église de St-François de Sales, au nord-ouest de Paris, à très peu de distance de la demeure de M. Caillaux. Plusieurs heures d'avance, la foule commença à remplir les rues. La police et les autorités militaires avaient pris de grandes précautions pour empêcher tout désordres. Les officiers de police étaient en évidence tout le long de la route et les stations du métropolitain souterrain étaient occupées par les troupes, qui avaient l'ordre de les faire fermer, si l'on venait à voir de la difficulté à venir à bout de la foule. Des escouades de la Garde Républicaine à cheval étaient aussi sous les armes et occupaient des points stratégiques dans le voisinage où devait se porter le public.

Mme CAILLAUX, qui a assassiné M. Gaston Calmette.

Parmi les personnages qui étaient présents aux funérailles, on remarquait: Emile Loubet, ancien président de la république; Aristide Briand et Louis Barthou, deux anciens premiers ministres; le prince Mural, le baron Robert de Rothschild, Fernand Labori, l'avocat qui va défendre Mme Caillaux; Mme Sarah Bernhardt et une foule d'autres.

Quelques-unes des couronnes portaient des inscriptions: "Victime de son dévouement au pays", "Tué au champ d'honneur."

Quelques-uns ont payé de gros prix pour occuper des places avantageuses sur le parcours du cortège. Il n'y a pas eu d'oraison funèbre à l'église; il y eut une simple messe des morts dite par un prêtre de la paroisse.

Le cortège funèbre se rendit au cimetière sans incidents; la foule, tout le long de la route, était tranquille et silencieuse, et se découvrait respectueusement pendant que le catafalque passait.

STEAMER EVENTRE PAR UN TORPILLEUR

VENISE, 20. — Un petit torpilleur a frappé aujourd'hui un navire qui fait le service des passagers entre Venise et le Lido, et celui-ci sombrant presque immédiatement, une cinquantaine de personnes ont été noyées, parmi lesquelles il y avait beaucoup de femmes et d'enfants.

Quinze personnes qui se trouvaient sur le pont, au moment de l'accident, ont été sauvées par l'équipage du torpilleur. Les autres passagers se sont trouvés enfermés dans leurs cabines et furent engloutis. Les matelots italiens ont plongé plusieurs fois pour repêcher les malheureux, mais sans succès. La population est dans un état frénétique, parce qu'on ne connait pas encore le nom des victimes.

ETES-VOUS L'UN DE CES INFORTUNES

Qui souffre du mal de dos, du mal de tête ou qui éprouve ce sentiment de lassitude.

S'il en est ainsi écoutez l'histoire de George F. Stander, et employez les Pilules de Dodd, pour les reins.

Handsworth, Sask., mars 20 (Spécial).—Si vous êtes l'un de ces infortunés qui souffre de mal de dos, mal de tête ou qui éprouve ce sentiment de lassitude et de nonchalance, qui font de tout travail une torture et rendent la vie misérable, l'histoire de Geo. F. Stander, un jeune homme bien connu d'ici, vous intéressera.

"Pendant près de 10 ans" dit M. Stander, j'ai souffert du mal de dos et du mal de tête. J'avais mauvaise bouche le matin, et j'étais toujours fatigué. J'en vins finalement à la conclusion que mes reins étaient la cause de mes maux et je décidai d'essayer les Pilules de Dodd pour les reins. Je m'en procurai une demi-douzaine de boîtes et avant de les avoir fini j'étais complètement guéri.

"Je conseille à toute personne souffrant comme j'ai souffert, d'employer les Pilules de Dodd pour les reins."

Des reins en bonne santé chassent du sang toutes les impuretés, tous les germes de maladie. Des reins faibles gardent ces impuretés dans le sang, et le résultat est que la nervosité, un sentiment de lassitude, des douleurs et des maux souvent dégénèrent en Diabète, maladie de Bright. Les Pilules de Dodd pour les reins rendent les reins faibles forts et sains.

LE DEVOUEMENT D'UNE SŒUR

Elle sauve son frère de l'ivrognerie

La science a démontré que l'ivrognerie est une maladie et non un crime. Une maladie aussi qui ruine non seulement la santé de la victime, mais celle de sa femme et de ses enfants qui sont privés de l'héritage légitime de la santé du corps et de l'esprit.

Quelques ivrognes désirent se guérir d'eux-mêmes, d'autres doivent être guéris, qu'ils le désirent ou non. Le whisky a enflammé les membranes et les nerfs délicats de l'estomac d'un désir cruel de boire et leurs volontés ont perdu la puissance de résister.

Lisez comment Melle K.—de Belledune River, N.B., a sauvé son frère de cette affliction.

Belledune River, N.B., 9 avril.

Je commençai à me servir de la Prescription Samaria au mois de mars et ça soulage merveilleusement le patient. Je traite mon frère en secret, faisant dissoudre le remède dans son thé et il ne le goûte jamais. Je suis bien heureuse de rendre public ses mérites de merveilleux remède et j'espère que vous ferez à des milliers d'autres ce que vous avez fait pour moi."

MISS K....

La Prescription Samaria arrête l'envie de boire. Elle restaure les nerfs agités, améliore l'appétit et la santé en général, et rend la boisson désagréable et nauséabonde. Elle est sans goût et sans odeur, et on peut la donner dans le thé, le café ou les aliments.

Maintenant, si vous connaissez une famille sur laquelle cette malédiction est tombée, parlez-lui de la Prescription Samaria. Si vous avez un mari, un père, un frère ou un ami chez qui la mauvaise habitude s'enracine, venez à son secours.

Les médecins et les hôpitaux s'en servent régulièrement. Elle a ramené le bonheur dans des centaines de foyers.

UN PAQUET D'ESSAI GRATIS de la Prescription Samaria avec brochure, donnant tous les renseignements, témoignages, prix, etc., sera envoyé gratis et franco dans un paquet cacheté ordinaire à tous ceux qui en feront la demande en mentionnant ce journal. Correspondance absolument confidentielle. — Ecrivez aujourd'hui.

The Samaria Remedy Co., Dépt. 35, 142 rue Mutual, Toronto, Canada.

ASSASSIN DE SA FAMILLE

(Service spécial de la PATRIE)

OAK PARK, Calif., 20. — J. A. Eubanks, un cultivateur qui demeure près de cette place, a tué, ce matin de bonne heure, sa femme et ses deux filles, pendant qu'elles dormaient, a mis le feu à sa maison et à plusieurs autres bâtisses et s'est enfin envoyé une balle dans la tête.

La tête de Mme Eubanks a été presque entièrement séparée du corps avec une hache. Les deux enfants, dont l'un était âgé de quatre ans et l'autre de six mois, ont été tués avec un couteau.

Après ce massacre et avoir mis le feu Eubanks réveilla un de ses voisins, lui dit tranquillement ce qu'il avait fait et alors se tira un coup de revolver dans la cervelle.

Eubanks est âgé de 30 ans. On croit qu'il a eu un accès subit de folie.

PRESIDENT DU BRESIL

Service spécial de la PATRIE

WASHINGTON, 18. — Des dépêches reçues ici de Rio de Janeiro, annoncent l'élection de Wenceslas Gomez, qui était vice-président, comme président de la république du Brézil, en remplacement du président Fonsera dont le terme était expiré. Urbana Dos Santos, qui était sénateur pour Marankao, a été élu vice-président.

POUR SAUVER LE "POTOMAC"

CURLING, Terreneuve, 20. — Des hommes ont été envoyés par l'agent consulaire américain, M. Gould, pour trouver le navire des douanes "Potomac" qui est pris dans les glaces du golfe St-Laurent et voir si l'on pourrait le tirer de sa position.

Après une marche de cent milles sur la terre et les glaces, les excursionnistes ont trouvé le "Potomac" à cinq milles, au sud de Pointe Riche à l'entrée du Détroit de Belle Isle. Le navire paraît en bonne condition.

D'autres hommes sont partis pour se rendre au navire; ils apportent de la dynamite, et tenteront de casser la glace. Aujourd'hui, le vent d'Est est très fort, et on croit que le "Potomac" sera entraîné vers la haute mer.

EMPOISONNEMENT DU SANG

Dans une fête religieuse, au moyen âge, on dora un enfant qui devait représenter un saint. Il mourut en quelques heures. Pourquoi ?

Les pores de la peau furent bouchés par la matière employée pour le dorer, et il fut empoisonné par les impuretés de son propre sang, qui ne purent être chassées de l'organisme.

C'est là un bon exemple de l'effet qu'ont sur la santé en général les poudres qui bouchent les pores, et il devrait surtout être compris par les mères accoutumées à se servir de ces poudres pour guérir la démangeaison et l'irritation chez les bébés.

L'action de l'Onguent du Dr Chase est toute différente, parce que la peau l'absorbe tout, augmente la capacité des pores et, tout en soulageant la démangeaison et l'irritation, il assouplit la peau. Ses merveilleuses propriétés curatives sont une révélation pour les personnes qui l'emploient pour la première fois et il ne peut qu'être profitable pour la peau la plus délicate.

LE PARLEMENT FEDERAL

(Du correspondant spécial de la PATRIE)

Ottawa, 28.

Le gouvernement a annoncé à M. Verville que les travaux suivants sont exécutés au canal Lachine:

Un barrage et les fondations d'une usine génératrice à la Côte St-Paul; murs en talus de béton à Lachine; toit du hangar No 1 dans Saint-Gabriel, et des réparations générales.

Tous les travaux ci-dessus mentionnés, sont faits à l'entreprise, à l'exception des réparations générales.

Pour le barrage et les fondations de l'usine génératrice à la Côte St-Paul, les entrepreneurs sont Quinlan, Robertson et Miller; les mêmes ont aussi l'entreprise pour la construction des murs en talus à Lachine; pour le toit du hangar No 1 dans Saint-Gabriel, c'est la Westmount Plumbing Company, qui a l'entreprise.

Les ouvriers employés à la pose du toit du hangar No 1, dans St-Gabriel et à la construction des murs en talus à Lachine, travaillent 10 heures par jour. Ceux qui sont employés à la construction du barrage et aux fondations de l'usine génératrice, à la Côte St-Paul, travaillent 24 heures par jour, en deux équipes faisant chacune 11 heures d'ouvrage.

Les travaux seront terminés vers le 20 avril de cette année.

LE CANADA ET LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Depuis seize ans le Canada a dépensé $706,134 pour être représenté dans différentes expositions et cette année $400,000 seront consacrés à l'exposition "Panama-Pacifique," à San Francisco. Le Canada était représenté aux expositions suivantes: celle de Stockholm, en 1897; celle de Buffalo, N.Y., en 1901; celle de Londres, Royal Exchange, en 1902; celle de Wolverhampton et Cork, en 1902; celle de Londres, en 1905; celle de Pittsburg en 1905; celle de Liverpool, en 1906; celle de Melbourne, Australie, en 1907; celle d'Edimbourg, Ecosse, en 1908; celle de Londres, fête de l'empire, en 1911 et 1912. Ces expositions toutefois n'étaient pas considérées internationales ou universelles. Ces dernières ont coûté $2,120,132 au Canada. Ce sont celle de Omaha, Mississipi et Missouri en 1898; celle de Paris, en 1900; celle de Glasgow, en 1901; celle d'Osaka, Japon, en 1903; celle de Saint-Louis, en 1904; celle de Liège, Belgique, en 1905; celle de Milan, Italie, 1906; celle de Christ church, Nouvelle-Zélande, en 1907 celle de Dublin, Irlande, en 1907 celle de Londres, Angleterre, en 1908; celle de Bruxelles, Belgique, en 1910, et celle de Gand, Belgique en 1913.

RENDEMENT DE L'OR AU YUKON

Le Dr Thompson, député du Yukon annonce que le rendement de l'or dans les mines de ce pays cette année sera de $6,000,000 tandis qu'il était de $5,500,000 l'an dernier. Aujourd'hui le capital investi dans les mines du Yukon est de vingt-cinq millions de dollars. Le Dr Thompson dit que presque tout l'or du Yukon est expédié par la malle après qu'il a été mis en briques. Ce moyen d'expédition est le plus facile.

DRAGAGE DE LA RIVIERE JESUS

M. C. A. Wilson, de Laval, obtiendra du gouvernement une foule de renseignements sur les travaux de dragage de la rivière Jésus. M Wilson a donné des détails sur cette entreprise et sa nécessité pour le district de Montréal.

Quand la rivière Ottawa se jette dans le lac des Deux-Montagnes, elle se divise en cinq rivières dans lesquelles se trouve quatre îles. La première de ces rivières est à Vaudreuil, et le premier canal dans la rivière Ottawa entre Carillon et Montréal, a été creusé en 1835, et a été utilisé pendant trente-huit ans. C'est un petit canal double que l'on peut voir sous la ligne du chemin de fer à Vaudreuil, quand on quitte la gare. Les navigateurs de ce temps-là n'avaient

AUCUNE IDEE QU'ILS POUVAIENT NAVIGUER SUR L'OTTAWA

par une autre route jusqu'à ce que les Shepherds eurent découvert la route par Sainte-Anne et ce fut l'origine du canal de Sainte-Anne. La rivière Ottawa forme un autre embranchement entre Vaudreuil et l'île Perrot, un deuxième entre l'île Perrot et Montréal, un troisième entre l'île de Montréal et l'île Bizard, un quatrième entre l'île Bizard et l'île Jésus, et un cinquième entre l'île Jésus et la terre ferme. La rivière des Prairies forme deux embranchements, l'un entre l'île Bizard et Sainte-Geneviève, et l'autre entre l'île Bizard et la terre. C'est cette rivière qu'il voudrait faire draguer.

LES TRAVAUX RECLAMES NE SERONT PAS TRES COUTEUX

L'enlèvement des roches sous le pont du Pacifique Canadien aux rapides du Grand-Moulin permettra d'ouvrir un accès à Sainte-Rose. Quelques ingénieurs craignent que ce travail ne fasse baisser le niveau du lac des Deux-Montagnes, mais si vous construisez un barrage à Terrebonne pour $40,000 ou $50,000, vous maintiendrez la rivière presque au même niveau pendant toute l'année. Sans doute quand le dragage sera terminé, personne ne s'opposera à ce que l'on fasse une promenade sur les rives ou que l'on utilise des bateaux automobiles dans la rivière.

Toute la population du district a besoin de ces travaux.

Le courage d'une mère

M. et Mme JOSEPH OUIMET ET LES QUATRE PETITS ENFANTS, que leur mère a sauvés samedi soir.

LE CHOLERA DES PORCS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 23. — Une épidémie de choléra s'est déclaré, ces jours derniers, parmi un troupeau de 450 porcs, appartenant à un éleveur de Beauport, M. Joseph Tremblay. En l'espace de quelques jours 130 animaux sont morts. Le département de l'Agriculture a envoyé le Dr Gauvin, inspecteur vétérinaire, prendre des mesures pour entayer l'épizootie et le Dr Gauvin a ordonné de tuer tout le reste du troupeau. C'est une perte considérable pour M. Tremblay qui sera, cependant, remboursé des deux-tiers de la valeur de son troupeau par le gouvernement.

COURRIER DE SAINT-TITE

VILLE ST-TITE, 18. — Lundi matin, Mme Raoul Thiffault, née Marie Deshaies, est morte subitement. Elle était à plier du linge près d'une table, lorsqu'elle s'affaissa soudainement. On s'empressa autour d'elle, mais quand on la releva elle était déjà morte. Elle laisse son mari et sept enfants en bas âge.

—Mme Adélard Mongrain, de St-Stanislas, est en promenade chez sa mère, Mde W. Rivard.

—Mlle Philomène Vézina, de Trois-Rivières, est en visite chez sa cousine, Mde Ph. Cloutier.

L'ARGENT ET LA POSTE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 18. — Le département des postes annonce que, dorénavant, l'envoi de pièces de monnaie ou de billets de banque par lettres non enregistrées est expressément défendu.

ACCIDENT FATAL A EAST ANGUS

(Spécial à la PATRIE)

EAST ANGUS, Q., 19.—Un fatal accident a eu lieu ici mercredi, vers 3 heures de l'après-midi:

M. Lauger Morin, contremaître de la fabrique de la "Bampton Pulp and Paper Co", du haut du village, était occupé à ouvrir une écluse qui fournit l'eau à la fabrique quand, une roue d'engrenage s'étant brisée, la manivelle qu'il faisait mouvoir le frappa avec une violence terrible sur une jambe, la broyant presque complètement près du tronc.

Un médecin et un prêtre furent mandés en toute hâte, puis on transporta chez lui l'infortuné qui succomba peu après.

M. Morin était âgé de 41 ans. Il laisse son épouse et plusieurs enfants.

Epargnez de l'Argent! Achetez votre nouvelle Clôture
DIRECTEMENT DE PAGE
(Fret payé à l'avant)

STYLE No des broches	Hauteur en pouces.	Espace en pouces entre les verticales.	GROSSE CLOTURE PAGE. Clôture Page No 9 toute en broche, en rouleaux de 20, 30 et 40 perches. Fret payé. Espace en pouces entre les horizontales.	PRIX Nou. Ont. et Qué.
4	30	22	10, 10, 10	$0.18
5	37	22	8, 9, 10, 10	.20
6	40	22	6½, 7, 8½, 9, 9	.23
7	40	22	5, 5½, 7, 7, 7½, 8	.25
7	48	22	5, 6½, 7, 9, 10, 10	.25
8	48	22	6, 6, 6, 6, 6, 6, 6	.28
8	42	16½	6, 6, 6, 6, 6, 6, 6	.30
8	47	22	4, 5, 5½, 7, 8½, 9, 9	.28
9	48	22	6, 6, 6, 6, 6, 6, 6, 6	.31
9	48	16½	6, 6, 6, 6, 8, 6, 6, 6	.33
9	51	22	4, 4, 5, 5½, 7, 8½, 9, 9	.31
10	48	22	3, 3, 3, 4, 5½, 7, 7, 7½, 8	.33
10	51	22	3, 3, 3, 4, 5½, 7, 8½, 9, 9	.33
			CLOTURE MOYENNE. No 9, haut et bas, et No 12 horizontales à carbone; verticales No 12; attaches No 11.	
5	36	16½	8, 8, 10, 10	.19
6	36	16½	6, 7, 7, 8, 8	.21
6	42	16½	7, 7, 8, 10, 10	.21
7	42	16½	6, 6, 7, 7, 8, 8	.24
7	26	8	3, 3, 4, 5, 5, 6	.25
8	48	16½	4, 5, 6, 7, 8, 9, 9	.28
9	36	12	3, 3, 3, 4, 5, 6, 6, 6	.29
9	50	16½	3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 9	.30
10	54	16½	3, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 9	.32
			CLOTURE SPECIALE POUR VOLAILLES. No 9, haut et bas. Intermédiaires No 13. Verticales, à 8 pouces d'intervalle.	
18	48	8	Barres rapprochées	.44
20	60	8	Barres rapprochées	.49
			CRAMPES.	
			Boîte de 25 lbs. Fret payé	.80
			BROCHE A LIER	
			Rouleau de 25 lbs. Fret payé	.75
			OUTILS A ETENDRE.	
			Set complet, pd., po	8.50
			BARRIERES 'PAGE' POUR CHEMIN FER.	
	48		10 pds ouverture	4.00
	48		12 pds ouverture	4.20
	48		13 pds ouverture	4.45
	48		14 pds ouverture	4.75

Envoyez votre commande à notre succursale la plus rapprochée. PAGE WIRE FENCE CO., LTD. Toronto 519 Notre-Dame O. Walkerville St-Jean MONTREAL Winnipeg. Ecrivez pour le catalogue gratis de 104 pages.

"LES CLOTURES PAGE DURENT LE MIEUX"

BRAVE CŒUR DE MAMAN

28 mars.

Grâce au sang-froid et surtout à l'héroïsme de leur mère, quatre petits enfants ont échappé, samedi soir, à une mort affreuse. Tout reposait dans le calme de la nuit tombante. Les quatre chérubins de M. et Mme Joseph Ouimet, 703 rue Visitation, étaient couchés dans leurs petits lits blancs et dormaient du sommeil des innocents. Le rêve qui charmait leurs petits âmes, devait bientôt se transformer en un cauchemar affreux.

Neuf heures du soir venait de sonner, le père et la mère, en parents heureux, étaient dans leur cuisine, et lisaient les journaux à la lueur d'une lampe à pétrole. Tout à coup sans crier gare! le malheur faisait son entrée dans ce logis où tout respirait paix et bonheur. La lampe à pétrole venait de faire explosion. Quelques secondes vont suffire pour embraser l'appartement et semer la mort.

M. Ouimet, sur lequel le liquide enflammé s'était répandu, ne formait bientôt plus qu'une torche vivante.

La pauvre mère quoique affolée, n'écoute que son instinct et sans se rendre compte du danger, elle court vers ce qu'elle a de plus cher.

Telle une lionne défendrait ses petits menacés par un danger, la mère affronte les flammes qui attaquaient déjà les rideaux et les couvertures du lit de ses enfants, arrache ses enfants à la mort qui veut les lui ravir et s'élance dans les escaliers tenant serrés sur sa poitrine deux de ses bébés.

Mais là-haut d'autres courent le même danger. Heureuse et fière de ce premier sauvetage, elle remonte et bientôt haletante, respirant à peine par suite de l'âcre fumée qui s'était répandue partout, elle revenait bientôt tenant dans ses bras ses deux autres petits enfants. Non contente de ce trait d'héroïsme, ignorant le danger, la mort peut-être qui la guette là haut, elle veut aller retrouver son mari et le sortir du brasier.

Mais heureusement les pompiers étaient accourus sous les ordres du chef Tremblay. Ils empêchèrent Madame Ouimet de commettre cette imprudence.

M. Ouimet fut trouvé inanimé sur le plancher de la cuisine. La figure et les mains étaient boursouflées par les brûlures affreuses. Le chef Tremblay le transporta dans sa propre voiture et fit conduire le blessé à l'hôpital Notre-Dame. Trois autres des enfants de M. et Mme Ouimet, s'étaient sauvés au début de l'accident.

Quoique assez sérieusement brûlé, M. Ouimet a pu retourner chez lui, après avoir reçu les soins que réclamait son état. M. Ouimet est employé à la Dominion Oilcloth Co. Les dégats causés par le feu et l'eau sont assez élevés et ne sont pas couverts par l'assurance.

Les mères prudentes et sages savent quand leurs enfants sont malades des vers et ne tardent pas à leur donner les poudres vermifuges de Miller, le vermifuge le plus efficace qu'on puisse employer. Il est souverain pour chasser les vers du système et le mettre en bonne condition sans quoi il n'y a plus de soulagement pour l'enfant, ou d'espoir pour avoir une bonne santé. C'est le plus recommandable de tous les vermifuges. Hebd.—20—1.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd.
27-jno

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison rapide des Irritations de Poitrine, les Rhumes, Grippe, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs.
Exigez le nom WLINSI
Paris, 31, rue de Seine, (France)
3 jno.

UNE PERTE ENORME

(Service spécial de la PATRIE)

BOMBAY (Inde Anglaise), 23.—Des magasins de coton en balle, renfermant un immense stock, évalué à $2,500,000, ont été détruits aujourd'hui par un incendie. Ces magasins étaient situés sur le "Cotton Green".

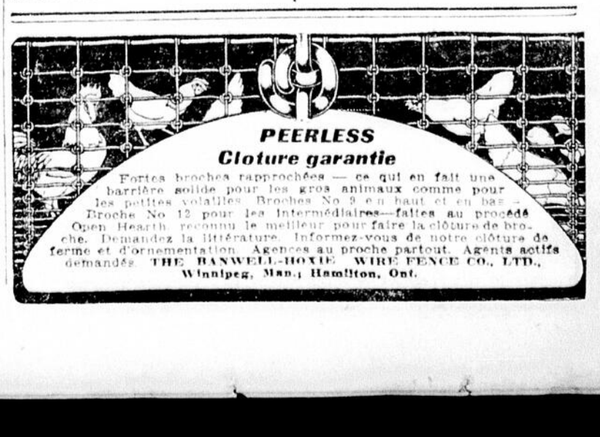

NOUVELLES DE QUEBEC

M. LOCKWELL VICTORIEUX

Dépêche spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 19. — Un débat long et très violent a eu lieu, hier soir, au conseil municipal, relativement aux accusations qui se portent depuis quelques jours les échevins Lockwell et Cannon. Après la discussion il a été décidé qu'une enquête aurait lieu sur le sujet et le conseil, par un vote de 14 à 8, s'est déclaré satisfait des explications des deux échevins. L'échevin Lockwell a été maintenu dans ses fonctions de président du comité du feu.

LA CRAINTE DE L'INONDATION

ST-HYACINTHE, 18 — La température très douce que nous avons eue lundi et l'apparence de pluie ont inspiré certaines craintes à notre population. Plusieurs personnes craignaient que le grand coup d'eau annuel ait lieu, bien que la saison ne soit pas encore très avancée. En effet, la glace, à plus d'un endroit, sur la rivière Yamaska, semble commencer à se décomposer et avec un doux temps relativement court accompagné d'une bonne pluie, le coup d'eau s'opérerait facilement.

Cette année, la débâcle inspire certaines craintes car on ne sait pas comment elle pourra s'effectuer, vu les transformations que l'on a apportées dans la construction des nouveaux ponts. Jusqu'à cette anée, en amont du pont Barsalou, il existait un brise-glace que l'on a fait disparaître au cours de l'été dernier, lorsqu'on a en partie reconstruit ce pont.

Le vieux pont Morison que l'on a aussi démoli l'an dernier, avait deux piliers dans le milieu de la rivière sur lesquels les glaces venaient se briser avant que de descendre plus bas dans la rivière où s'opère généralement le blocus. Quelques personnes prétendent que ces obstacles disparus, les glaces, vu leurs larges dimensions, se bloqueront plus facilement dans le bas de la rivière et que l'inondation est, par le fait même, inévitable. D'autres, au contraire, prétendent que vu leurs larges dimensions, les glaces, par leur seul poids, feront rompre la barrière qui existe au bas de la rivière et que, par conséquent, l'inondation est impossible.

Notre population est donc divisée entre les optimistes et les pessimistes.

L'ENNEMI DE L'INDIGESTION.— L'indigestion est une maladie fréquente et très peu en sont exempts. C'est une maladie désespérante, et parfois les souffrances qu'elle inflige sont très douloureuses. Le meilleur remède sont les Pilules Végétales de Parmelee, prises suivant les directions. Elles rectifient l'action irrégulière de l'estomac et la restaure à une action saine. Elles sont depuis de nombreuses années le remède universel pour la dyspepsie et l'indigestion et elles sont très estimées pour ces qualités.

UN AVIATEUR BOUCLERA LA BOUCLE A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 20.—La Commission de l'Exposition vient de décider qu'un aviateur de renom viendra à Québec, pendant la prochaine exposition, faire des envolées. On ne connait pas encore le nom de l'aviateur mais on assure qu'il est engagé. On croit que ce sera M. Henouillé, le rival du fameux Pégoud et l'on assure, qu'il bouclera la boucle. C'est une attraction qui ne manquera pas d'attirer des foules considérables.

POUR LES JEUNES DELINQUANTS

Dépêche spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 19. — Le conseil municipal sera appelé à étudier une proposition pour la création d'un tribunal, à Québec, pour les jeunes délinquants. La question a déjà été soumise sans cependant, qu'on en vienne à une solution pratique. On abandonnera pas le projet et on proposera que le conseil s'adresse à la Législature, à sa prochaine session, pour obtenir l'autorisation d'établir dans les limites de la cité ce tribunal, tout comme à Montréal.

MORT DE M. CALIXTE CARON

(Spécial à la PATRIE)

Feu M. C. Caron

ST-TITE, 18.—Vendredi dernier s'est éteint après une longue maladie, à l'âge de 68 ans et 9 mois, M. Calixte Caron, l'un des plus anciens citoyens de la paroisse de Saint-Canut.

Le regretté défunt laisse pour le pleurer : sa femme et ses 3 fils; MM. Rodrigue, Adélard et Henri.

Sa mort cause un vide considérable dans le cercle de ses nombreuses connaissances qu'il avait su s'attacher par ses bonnes qualités.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 16, à l'église de St-Canut, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

LE GOUVERNAIL DU "MONTCALM"

QUEBEC, 20.—Hier après-midi on a coulé, aux ateliers de M. F. X. Drolet, rue Du Pont, le nouveau gouvernail que le Département de la Marine fait faire pour le brise-glace "Montcalm".

M. Drolet a fabriqué déjà, il y un an, un autre gouvernail pour le même bateau. Il lui avait fallu faire d'abord un modèle et, par conséquent, le travail avait été beaucoup plus long. Cette fois cet important travail s'est fait en très peu de temps. Il a été suivi par une foule de personnes qui étaient loin de penser que Québec possédait un atelier où l'on pouvait faire d'aussi importants ouvrages. Cette pièce, qui est en acier nikelé, pèse plus de 9,000 livres et la coulage a exigé pendant plusieurs heures le travail de plus de quinze hommes.

UNE EXPOSITION DE PEINTURE A QUEBEC

QUEBEC, 20.—On annonce que la Commission de l'Exposition va tenir, l'automne prochain, une grande exposition de peinture et d'objets d'art canadiens. Cette exposition a été demandée par des peintres de Montréal et des Etats-Unis et la Commission d'Exposition a décidé d'accorder toute son attention au projet, de façon à faire de cette exposition l'une des plus grandes du genre tenues en Amérique.

FEU M. ALPHONSE DAOUST

Feu M. Alphonse Daoust.

TERREBONNE, Q., 20.— Samedi dernier est décédé à Terrebonne, à l'âge de 71 ans, M. J. B. Alphonse Daoust, ex-employé de l'hôtel des postes de Montréal, où il occupa une position de confiance pendant 38 ans. Il avait pris depuis peu sa retraite.

Il était le fils de M. J. B. Daoust, qui représenta le comté des Deux-Montagnes à la Chambre des Communes. Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Lamoureux (Georgianna); une fille, Anna, et six fils: MM. Joseqh Daoust, de la maison Goodwin; Emile Daoust, du Fashion Craft; Ferdinand Daoust, de Saint-Hyacinthe; Albert Daoust, de l'Imperial Tobacco; Henri, de Saint-Jean, Qué.; et Rodrigue, de Montréal.

Il était parent par alliance de M. et Mme E. Turcotte, de Saint-Hippolyte.

Les funérailles ont eu lieu à Terrebonne, et la dépouille mortelle a été déposée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

MAIRE DE PIERREVILLE

M. Art. Gauthier, maire de Pierreville.

PIERREVILLE 18.—M. Arthur Gauthier vient d'être élu maire de la paroisse de Pierreville.

M. Gauthier est un paroissien en vue et il saura faire honneur à la charge que l'on vient de lui confier. Nos sincères félicitations.

QUAND L'ASTHME ARRIVE, ne désespérez point. Prenez de suite un remède efficace. Le remède pour l'asthme du Dr J. D. Kellogg. Ce merveilleux remède vous donnera le soulagement que vous avez tant besoin. La suffocation cesse, la respiration devient naturelle et sans effort. Des milliers d'autres ont souffert comme vous, mais ils ont avec sagesse pris ce fameux remède et ils ont cessé de souffrir. Procurez-vous-en un paquet dès aujourd'hui. Hebd—20—1.

FUNERAILLES DE MME ZOTIQUE MASSICOTTE

SAINT-MAURICE, 19.—Le 11 courant, est décédée Mme Zotique Massicotte, née Marie-Anne Brouillette. Elle était âgée de 35 ans et était malade depuis 12 ans. Elle laisse, outre son époux, trois enfants: Rose-Hélène, 8 ans; Emérande, 6 ans et Origène, 2 ans. Les funérailles, très imposantes, ont eu lieu le 13. M. Joseph Grégoire portait la croix. Les porteurs de la bière étaient MM. David Loranger, Alfred Doyon, Welly Caron et Avila Gagnon. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Bélliveau, assisté de MM. les abbés Ths. Caron, curé, et J. Ferron, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés E. Deguire et J. Caron ont dit, en même temps des messes aux autels latéraux. L'orgue était touché par Mme L. O. Michaud. Les soli furent chantés par M. Jos. N. Désilets, L. O. Michaud et Octave Bailly.

Remarqué dans l'assistance: le mari de la défunte, ses deux fillettes, son frère A. Brouillette, ses beaux-frères Jos Brouillette, A. Dubois, Donat, Alfred, Omer et Jules Massicotte, M. et Mme Johnny Landry, de Mont-Carmel; Mme Xavier Brouillette, M. et Mme William Francoeur, de St-Stanislas; M. Gilbert Bergeron, de St-Narcisse; Pierre et Xavier Brouillette, docteur J. E. Vanasse et L. Marchand, Jos. B. Lafrenière, M. Jos. Désilets, ex-maire, M. le maire David Houle, E. Lanouette, H. Clément, Jos. Meunier, Tancrède Clément et ses soeurs, le personnel du pensionnat et de l'école du village, etc.

Consultez d'abord votre médecin

MAUX DE TETE — BILIOSITE

PILULES D'AYER — PILULES D'AYER

Consultez d'abord votre médecin

J. C. Ayer Co., Montréal, Can.

Les mères qui ont l'expérience disent que Zam-Buk est le meilleur remède pour les blessures et les maladies de la peau chez les enfants, parce que :

Il est herbal — pas de colorant minéral contenant du poison.

Il est antiseptique — prévient les complications dangereuses dans les coupures et les brûlures.

Il soulage — met rapidement fin à la douleur.

Il guérit toujours.

Il est aussi bon pour les grandes personnes.

Vendu chez tous les marchands et pharmaciens.

Zam-Buk

CONSEIL MUNICIPAL DE ST-JEAN, P. Q.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Q., 18. — Le conseil de ville a siégé en assemblée spéciale, et c'était la première assemblée depuis les dernières élections municipales. Les nouveaux échevins Lussier, Hébert et Douglass étaient à leurs sièges, M. Rhéaume seul manquait, pour cause de maladie. Messieurs Pinsonnault et Payette étaient absents. On a traité seulement des choses mentionnées dans l'avis de convocation.

La première question qui a soulevé le vote fut la démission offerte par M. J.-Bte. Gaudette, comme chef du corps des pompiers. M. Brassard proposa que cette démission soit acceptée et sa proposition fut secondée. Le notaire Lussier demanda immédiatement l'engagement fait par M. Gaudette avec le conseil de ville, et il constata que par résolution M. Gaudette a été engagé comme chef des pompiers pour une année à compter du premier mai 1913, avec un salaire de $100. Alors, il proposa en amendement que cette démission ne soit pas acceptée, parce que M. Gaudette ne donne pas une seule raison pour briser son engagement. Cet officier est un serviteur de la ville à salaire pour une année, et il doit remplir son contrat. M. Lussier a déjà des soupçons et il demande que ce contrat soit exécuté. Mais il ne trouva pas de secondeur à sa proposition, et il demande le vote quand même pour être seul à voter contre.

Il s'agit ensuite de remplacer M. Duval comme conseiller, et le notaire Brassard propose immédiatement M. J.-Bte. Gaudette, comme conseiller en remplacement de M. Duval, pour le quartier Est. Le notaire Lussier se lève pour dire qu'il trouve étrange que l'on propose M. Gaudette à une charge gratuite. Comment va-t-il servir la ville comme conseiller sans rémunération lorsqu'il ne veut plus la servir avec un salaire de cent piastres par année comme chef de département? M. Gaudette était un homme que l'on a mis sur les rangs le 23 février dernier et qui fut proclamé élu par acclamation par le président, et il n'a pu siéger parce qu'il n'était pas qualifié. On veut aujourd'hui le faire entrer dans le conseil par moyens détournés. Qu'il attende plus tard pour venir devant le peuple. Encore ici le notaire Lussier ne trouve pas de secondeur, et il demande le vote tout de même. M. Gaudette est élu par un vote de sept contre un, et il prend son siège après avoir prêté serment. Evidemment le notaire Lussier n'a pas été heureux dans ses deux premières propositions, et l'opposition dont il s'est proclamé le chef n'est pas des plus encourageantes.

Sur la demande de certains conseillers, M. Lasnier a retiré la résignations qu'il avait offerte et produite au conseil.

On forme ensuite les comités permanents comme suit: Chemins: Poirier, président, et Pinsonnault et Hébert. Feu et Police: McGuire, président, et Gaudette et Lussier. Eclairage et Parcs: Brassard, président, et Boutin et Payette. Marchés, eau et hygiène: Rhéaume, président, et Lasnier et Douglass. Ici M. le notaire Lussier a demandé à changer de place avec M. Boutin, afin d'être dans le comité de l'éclairage, mais on n'a pas voulu lui accorder cette première faveur qu'il sollicitait. M. Pinsonnault a été élu pro-maire.

Le président des finances demande le renouvellement de trois billets, dont un de $4,000, un autre de $2,000 et un troisième de $20,000. M. Lussier est un peu surpris de voir que, lors de son élection, le président des finances qu'il attaquait avait tenté de prouver au public qu'il n'y avait pas de déficit, et qu'aujourd'hui il demande des résolutions de cette nature, après quelques semaines seulement.

AU CONSEIL DE L'AGRICULTURE

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 19.—Le Conseil de l'Agriculture de la Province, réuni hier au Parlement, a reçu l'arrêté ministériel nommant M. John Hay, de Lachute membre, en remplacement de feu M. Walker, député de Huntingdon. Lecture a été aussi donnée de la lettre de démission du Dr W. Grignon, de Ste-Adèle.

On a pris en considération une requête du comté de Wolfe demandant l'organisation d'une seconde société d'agriculture dans ce comté. La requête a été appuyée par M. J. H. Crépeault, de St-Camille.

ON NOUS VOLE NOS ENFANTS

23 mars.

La tromperie pleine de charmes, l'illusion consolante de la fiction, le théâtre enfin est un foyer lumineux auquel bien des papillons viennent brûler leurs ailes.

Il nous faut aujourd'hui enrégistrer un de ces cas pénibles. Voilà quatre jours que M. et Mme Allman 1146, rue St-Urbain, déplore l'absence de leur jeune fille, Bertha Allman, qui partit par la gare du C. P.R., de Westmount, avec une femme inconnue, non sans avoir téléphoné à sa mère de venir la voir avant son départ. Mais, comme les parents étaient absents, ils n'apprirent que trop tard cet avis.

Quand les parents apprirent la nouvelle, il y avait déjà 24 heures que Bertha était absente de chez elle, mais, on croyait qu'elle était allé se promener chez sa grand'mère, 248 rue St-Urbain.

Comme Bertha avait toujours été hantée pour le goût du théâtre, le père fut effrayé et, il conclut que son enfant avait sauté dans le char de Thespis.

Souvent on se querellaient à ce sujet à la maison. Peu importait à l'enfant ce qu'elle ferait : "Même dans les choeurs, je serai heureuse, disait-elle!"

On cherchait à la distraire des amies qu'elle avait au théâtre. L'une d'elles est Mary Wilson, qui est buraliste au Théâtre Scala, rue St-Laurent. La dernière fois que l'on vit Bertha, c'est en compagnie de Mary. Elle n'était pas chez elle, hier soir, La mère déclara que sa fille était au travail. Au théâtre on répondit que son ouvrage terminé, vers 7 heures, elle avait pris un tramway, rue Ste-Catherine, allant vers l'ouest. Bertha allait très souvent chez Mary Wilson.

Madame Allman déclare que jeudi après-midi, Mary Wilson, vint chez elle visiter sa fille. On s'était entendu sur ceci que Bertha devait remplacer l'artiste en qualité de dactylo, car la maladie de Mme. Wilson, nécessitait la présence de sa fille auprès d'elle.

A Westmount, les employés de la gare disent avoir remarqué les trois femmes. Elles demandèrent un billet pour Toronto, mais comme ce train était cédulé pour plus tard, c'est sur le rapide d'Halifax que la jeune fille monta.

Aussitôt que M. Allman fut informé, on télégraphia à toutes les gares qui sont échelonnées sur cette ligne, mais une erreur due à la prononciation allemande du père fit que l'on écrivit Bertie au lieu de Bertha et, que l'on comprit que c'était un garçon et non une fille.

Conséquemment, le conducteur en répondant de la gare de Longpond, Maine, ne savait pas qu'il avait parlé aux deux femmes tant recherchées, quand il leur demandait des renseignements. Le but de leur destination était New-York.

—"On ne la reverra jamais, vous le savez bien, répondit le père aux agents du C. P. R. La jeune Bertha avait du talent et montrait des aptitudes pour la scène, chaque fois qu'elle prenait part aux "soirées d'amateurs." Elle s'était liée à un musicien qui habite No 1698 Notre-Dame ouest. Jeudi, il lui avait envoyé une note, offrant de lui enseigner la musique à un prix nominal, ou même pour rien.

Chez le musicien on apprit qu'elle avait exhibé un billet de chemin de fer, disant qu'il coûtait $18.00.

Au moment de son départ, elle portait un costume tailleur de serge bleue, un paletot gris et un chapeau gris. Sous l'oreille gauche une opération a laissé une cicatrice. Les yeux sont bleus, les cheveux bruns, taillés à la "Buster Brown."

Une autre disparition alarmante qui plonge une famille dans un désespoir indicible est celle du jeune Francis White, âgé de 13 ans, habitant chez ses parents, des Polonais, au No 593 rue de Lévis, dans le quartier St-Denis.

L'enfant était élève au collège Loyola, et il a disparu depuis vendredi dernier, sans que l'on sache rien de ses allées et venues.

La dernière fois qu'on le vit, ce fut vendredi avant midi. Il laissa ses livres dans les latrines et disparut.

La mère du petit est malade et ses deux soeurs fouillent la ville en quête de leur frère.

Il n'y avait rien d'insolite dans sa conduite quand il partit pour le collège et ce n'est que vers 4 heures 30, heure du retour de la classe, que l'on s'inquiéta de son retard à rentrer, puis de son absence prolongée.

Au collège, on répondit à la famille que Francis n'avait pas assisté aux deux classes du jour.

Quand, vers 7 heures, il n'était pas encore paru, les deux soeurs laissèrent leur mère et visitèrent quelques-unes des familles de ses camarades habituels. On ne l'avait vu nulle part.

Il fut difficile d'avoir des renseignements, car l'enfant n'est pas communicatif et causait rarement de ses affaires à sa famille.

Puis ce fut le pèlerinage des postes de police, des hôpitaux, de la morgue, mais sans résultat.

Samedi, la police fut avertie et fit des recherches, mais aucune nouvelle n'apporta de consolations à la famille éplorée.

Au collège où les deux soeurs de White allèrent, elles retrouvèrent les livres de Francis.

Le disparu est petit de taille. Ses yeux sont noirs, les cheveux aussi fort abondants et habituellement en broussaille. Il avait un complet bleu, un paletot brun, et une casquette brune.

PRETE A TOUT

LONDRES, 18. — Le très hon. Winston S. Churchill, en présentant hier après-midi, à la Chambre des Communes, le budget de la marine, a déclaré que le total en était plus élevé qu'aucun gouvernement ait jamais demandé. Cependant, il fit remarquer que les propositions de cette année ne contenaient aucun programme nouveau, mais étaient simplement la mise à exécution du plan adopté par la Chambre, il y a deux ans.

Les principales raisons de l'augmentation étaient un plus nombreux personnel avec des payes plus élevées, un plus grand nombre de canons par vaisseau et le coût toujours plus grand des munitions de guerre. Le but de l'Amirauté était d'avoir huit escadres complètes pour le temps où la puissance qui venait après eux en aurait cinq. Ce programme est raisonnable et modéré, et l'amiral allemand von Tirpitz en était convenu lui-même publiquement.

L'Allemagne n'a pas construit autant de navires qu'on pouvait le prévoir, il y a deux ans, et sa troisième escadre en sera pas complétée à la fin de 1914-15. L'Allemagne, à cause des difficultés qu'elle rencontre, réduira à trois navires sa deuxième escadre, ainsi la flotte allemande aura trois navires de moins qu'on le l'avait prévu, et l'Amirauté anglaise a remis à plus tard l'augmentation de l'escadre de Gibraltar, qui comprend à l'heure actuelle quatre navires.

"Nous serons attentifs, dit M. Churchill, à chaque mouvement au délai de la puissance la plus forte après nous, et nous complèterons notre organisation suivant les besoins du moment."

UN SOULAGEMENT PROCHAIN

"Les hommes compétents m'ont assuré que les conditions du commerce s'annonçaient bien, pour la prochaine année financière, et qu'un grand nombre de navires pourraient être finis pendant l'année 1914. il croit que les dépenses de l'année 1915-16 seront moindres que celles de cette année.

Parmi les causes de cette augmentation du budget de la marine sont l'augmentation du salaire des matelots et l'emploi du pétrole comme combustible. M. Churchill est en faveur de cet emploi de l'huile. On peut se procurer facilement ce combustible; la seule difficulté c'est de payer un prix raisonnable. L'Amirauté s'efforcera de développer la production de l'huile en Angleterre.

Cependant on ne fera usage de l'huile que sur les petits navires, les bateaux de ligne continueront de brûler du charbon.

Les aéroplanes seraient d'un grand service, et pour aller en éclaireurs et pour faire la garde des côtes. De plus, les aéroplanes dont la construction est projetée pourront lancer des explosifs. Il y a maintenant quinze aéroplanes construits ou en construction. Dix de ces aéroplanes sont de grandes dimensions et d'une vitesse de quarante-cinq milles à l'heure.

Quant à l'équipement des navires, M. Churchill déclare qu'il serait facile, au cas où une guerre éclaterait sous peu. La demande de 5000 hommes de plus n'est que pour l'année 1915-16. On peut très facilement avoir des marins et des soldats.

L'ANGLETERRE EST PRETE A LA GUERRE

Enfin, après un discours d'une heure et demie, M. Churchill fit part à la Chambre du nouveau programme qui, dit-il, est en parfait accord avec la politique adoptée jusqu'ici.

On fera construire quatre navires du type Royal Sovereign. Ils porteront des canons de quinze pouces. Ces canons sont les meilleurs possibles ; ils projettent à

LE TRES HON. WINSTON CHURCHILL, qui dit que l'Angleterre es prête à la guerre.

douze milles un projectile pesant tout près d'une tonne. L'Angleterre aura dix navires armés de ces canons, tandis que toutes les autres nations n'en auront que deux. Les sous-marins anglais sont aussi d'une force supérieure.

A l'heure actuelle, quatorze vaisseaux-marchands sont armés et à la fin de l'année 1914-1915, soixante-dix navires-marchands seront munis de canons ; cependant cet armement n'aura pour but que de servir à la défense de ces navires en cas d'attaque par d'autres navires-marchands.

L'Angleterre restera, dans la Méditerranée la propre gardienne de ses droits. On se propose d'y avoir en 1915 une escadre de huit vaisseaux, dont six dreadnoughts. Pour cela, en l'absence des trois navires qu'on avait cru un moment que le Canada pourrait fournir, il faudrait que l'Angleterre prenne à sa charge la construction de trois navires de plus qu'elle n'a prévus.

L'ATTITUDE DU CANADA

Cependant, ajoute M. Churchill, le gouvernement ne désaspère pas encore que le Canada prendra sa part de la défense navale de l'empire. Le Canada est un grand pays, riche, dont les intérêts s'étendent de plus en plus sur toutes les parties du globe. Il aura, d'une manière ou de l'autre, à faire quelques préparations de défense navale. Si le Canada était annexé au Etats-Unis, il aurait indubitablement à contribuer à la marine de ce pays, et s'il était indépendant, il aurait à avoir une marine égale à celle de la nation américaine la plus puissante. Et il ne s'étonnait pas du tout que beaucoup de Canadiens trouvassent qu'il n'est pas en rapport avec la dignité et l'importance de leur pays de s'en reposer pour sa défense sur le contribuable anglais, qui est dans sa généralité peut-être, plus pauvre qu'eux.

A ce sujet, les vues de l'Amirauté ont été exposées dans le mémorandum adressé au gouvernement canadien, dont les conclusions sont confirmées par les événements qui se sont passés depuis. Il est donc à espérer que la halte qui s'est produite en Canada sera remplacée bientôt par une action commune des partis, qui permettra au Canada de prendre sa part dans sa propre défense navale, en même temps que dans la défense de l'empire commun.

Dans sa péroraison fort éloquente, M. Churchill soutient que l'influence de l'Angleterre dépend en grand partie de la force de sa flotte. Le respect qu'impose au monde entier la force navale de l'Angleterre peut seule faire respecter ses droits, et assurer la paix universelle.

C'est dû à la force navale de l'Angleterre si elle jouit d'une paisible possession de ses colonies, et si son intervention dans les affaires de l'Europe et du monde a assuré la paix. L'Angleterre a des devoirs à remplir. "Nous venons de passer une année pleine d'anxiété. Nous avions cru que les bases de la paix étaient plus solides que jamais, mais nous nous sommes aperçus que les causes d'une guerre générale existent toujours. Aucun pays n'a cessé de s'armer, au contraire, tous les pays cherchent plus que jamais à se protéger. De sorte que l'Amirauté Anglaise doit à l'Angleterre et à la sécurité de l'Empire de ne reculer devant rien pour assurer la force et la solidité de sa marine de guerre.

VICTIMES DE LA GRIPPE

Vous ne pouvez échapper à ses suites qu'en enrichissant votre sang.

Il est peu de maladies qui délabrent autant la santé que la grippe, ou influenza. Toutes ses victimes racontent la même histoire. Elles restent découragées, fatiguées, faibles et pitoyables à tous les points de vue. Elles n'ont ni appétit, ni ambition, ni force, elles ne peuvent dormir et souffrent de maux de tête, de mal de dos et de nervosité. Cet état de délabrement constitue le danger réel. Le corps est une proie facile pour la bronchite, la pneumonie et même la tuberculose. On a constaté qu'une attaque de grippe est suivie de maladie nerveuse sous presque toutes ses formes. Les pilules roses du Dr Williams' apportent le soulagement le plus rapide et le plus complet aux suites de cette affection. Elles refont et purifient le sang, chassent les poisons de l'organisme, donnent de la force au corps entier qu'elles tonifient. Voici un exemple de leur puissance dans des cas de ce genre. Mme R. A. McLean, Wentworth Station, N.E., dit: "Il y a deux ans, Herbert E. Freeman, jeune homme habitant avec nous, fut atteint de grippe. Il n'avait pas alors une forte constitution, et nous craignions que ces poumons fussent atteints. Il ne pouvait pas parcourir cinquante verges sans manquer de respiration, et sa vitalité générale était très faible. Pendant des mois il resta dans cet état, malgré tout ce que nous fîmes pour lui ; c'est à ce moment critique que nous nous procurâmes pour lui des Pilules Roses du Dr William. Après qu'il en eût absorbé trois boîtes nous constatames de l'amélioration ; puis il put se livrer à un travail léger ; et plus tard lui avait la force d'un jeune homme qui se développe. Sa guérison étonna toutes les personnes qui le connaissaient, et j'indique ce résultat dans l'espoir qu'il pourra être utile à quelqu'un d'autre."

Les Pilules Roses du Dr William sont vendues par tous les marchands de médicaments ou envoyées par la poste, moyennant 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

COURRIER DE ST-JACQUES L'ACHIGAN

ST-JACQUES L'ACHIGAN, 19.— A la séance régulière du Conseil de Comté, le 11 mars, M. Louis Dugas, maire de St-Liguori, a été réélu à l'unanimité préfet pour un quatrième terme. A la même séance les maires ont abrogé un règlement passé à la séance de décembre dernier, ordonnant la construction d'un pont en fer, sur la rivière Ouareau, près du moulin McClaren. Le règlement mettait la construction aux frais du comté. Ce pont, intéressant particulièrement les paroisses de Ste-Julienne et St-Liguori, les maires des autres paroisses refusent de contribuer à cette construction, ne voulant pas créer de précédent. D'ailleurs, ce pont, d'après les procès-verbaux, n'a jamais été un pont de comté.

Le village de St-Jacques en particulier est enchanté de l'attitude prise par le maire Alphonse Fontaine, lequel ayant refusé de laisser coopérer le village à cette construction, exempte la municipalité d'une dépense de mille à douze cents dollars.

—Samedi ont eu lieu les funérailles de Marie LeBlanc, épouse de Napoléon Jetté, cultivateur du Ruisseau St-Georges, décédée le 12, à l'âge de 24 ans.

—A la séance régulière du conseil du village, tenue le 16 mars, MM. J. Ulric Munn, Eustache Delorme et Emile Brien ont été nommés évaluateurs ; Prosper Granger, inspecteur de voirie et du feu ; MM. P. A. Beaudoin et L. R. Fontaine, auditeurs.

Une résolution a été aussi passée à l'effet de donner avis à M. Joseph Marien, conseiller, que, ayant manqué d'assister aux séances du conseil deux mois consécutifs, le conseil lui nommera un remplaçant à la première séance d'avril, à moins que, ce jour, il ne décide de reprendre son siège.

Pensait que sa fin était proche. "L'été dernier je fus terriblement malade," écrit M. J. H. Froese de Swift Current, Sask., Can. "J'étais aussi extrêmement nerveux, et j'avais peur qu'on me laisse seul. Je ne pouvais pas dormir et la nuit je me promenais, souffrant terriblement des nerfs. On pensait que ma fin était proche. Finalement on me transporta à Winnipeg, où deux médecins furent consultés. Ils me dirent que j'avais un dérangement d'estomac dans sa plus mauvaise forme et qu'il était douteux que je puisse me rétablir. Ils me donnèrent des médecines, mais elles ne me firent pas grand bien. Alors je pris du Novoro duquel j'avais tant entendu parler. Je n'en avais pris qu'une bouteille quand je me sentis bien de nouveau."

Depuis plus d'un siècle, le Novoro du Dr. Pierre a démontré ses mérites comme médecine restauratrice de la santé. Quoique n'ayant jamais été excessivement annoncée, elle est connue dans le monde entier en raison de ses propriétés curatives. Elle ne peut pas être obtenue dans les pharmacies, mais directement du laboratoire des fabricants. Les clients du Canada la recevront absolument libre de droits. S'adresser au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19—25 So Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.U. d'A.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, 19.— Une réunion du conseil du Board of Trade de Sherbrooke a eu lieu mardi soir pour la réception des rapports de la dernière campagne de recrutement, et les noms de 200 nouveaux candidats ont été inscrits.

— Les funérailles de Mme Bell, épouse de M. Albert Roy, ont eu lieu à l'église cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille. M. Philias Lussier dirigeait le cortège, suivi des porteurs MM. Henri Caron, Arthur Loranger, Arthur Dion, Ovila Boislard, Alphée Rodrigue et M. Carrier.

Le deuil était représenté par MM. Albert Roy, époux de la défunte; ses frères, Arthur, Joseph, Alphonse et Wilfred Bell; Ovide Roy, Noël Paradis, P. Roy, George Blais, Arthur Hamel, beaux-frères; ses oncles, Alfred Langlois et Joseph Guillemette; Joseph Langlois, cousin; Pierre et Jean Paradis, François Laliberté, Joseph et Ernest Bergeron, Antoine Plante, Joseph Boisiard et autres. L'inhumation eût lieu au cimetière St-Michel.

— La première convention annuelle des cultivateurs du comté de Richmond est convoquée pour le 25 courant, et aura lieu à l'Hôtel de Ville de Richmond. Les orateurs-conférenciers de la circonstance seront l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, Québec; l'hon. P. S. G. MacKenzie, Trésorier Provincial; E. W. Tobin, M.P., pour Richmond et Wolfe; J. H. Grisdale, E. S. Archibald et John Fixter, tous trois du Département de l'Agriculture, à Ottawa.

— L'assemblée annuelle de l'Association Libérale du comté de Sherbrooke aura lieu samedi prochain après-midi à l'hôtel Grand Central. L'hon. Dr Béland et plusieurs députés des Cantons de l'Est adresseront la parole.

MARTYRES MODERNES !

L'âge du martyre n'est pas passé. Par tout le pays, des milliers de femmes endurent des tortures physiques et des angoisses morales qui sont quasi indescriptibles. Comme les martyres d'antan, elles ne sont pas appelées à gravir l'échafaud ou mourir sur le bûcher, mais leurs souffrances — tout en étant endurées en silence et cachées du public en général, n'en sont pas moins intenses.

Ces dames, règle générale, sont des femmes et des filles d'un tempérament épuré et sensitif. Sachant que leurs souffrances proviennent de la mauvaise condition des organes propres à la femme, leur modestie innée les empêche de chercher du soulagement dans les premiers stages de la maladie ; et quand enfin, elles se décident à consulter un médecin, il leur est conseillé de prendre intérieurement une drogue quelconque mélangée qui, pour les maladies du genre, n'est pas plus efficace qu'elle le serait pour un mal de dents, une contusion ou autres maladies strictement locales.

Le siège de la maladie se trouvent dans quelques-uns des organes féminins, le remède pour être efficace, doit agir sur cette partie de l'anatomie.

C'est le secret du succès qui a toujours suivi l'usage de ORANGE LILY pour les maladies de cette espèce. C'est un traitement strictement local. Il est absorbé directement par les parties inflammées et congestionnées, et son action bienfaisante, calmante se fait sentir dès le commencement du traitement. L'irritation de la membrane délicate disparait, la congestion est vaincue par l'écoulement des matières aqueuses qui causent l'oppression des nerfs et la dépression mentale, les nerfs sont tonifiés et rendus plus vigoureux, de nouveau dans sa vie passent le rayon de soleil et la joie. Lisez les lettres suivantes :

Archer, Ont., 1er fév. '11.

Chère Mme Currah. "J'ai reçu votre aimable lettre il y a quelque temps, mais comme je me portais très bien, et n'avais besoin d'aucun remède, j'ai négligé d'y répondre plus tôt. Je dois dire que j'ai plus de confiance en ORANGE LILY qu'en aucun autre remède que j'ai déjà employé. Avant de connaître quelque chose de ce remède et d'en avoir fait usage, j'avais dépensé des centaines de piastres pour me soigner, et alors que je croyais devoir mourir de l'inflammation de l'organe principal de la femme, une amie me fit parvenir par la poste une boîte de ORANGE LILY. — J'éprouvai beaucoup de soulagement dès l'application du premier suppositoire et j'étais complètement guérie au bout de quelques mois. Il y a eu neuf ans cet hiver que ceci se passait, de sorte que vous pouvez vous imaginer en quelle haute estime je tiens ORANGE LILY. Je suis reconnaissante du fait qu'il existe un tel soulagement pour les pauvres femmes souffrantes, car j'étais de leur nombre et puis sympathiser avec les autres.

Votre amie dévouée, Mme NORMAN WEAVER.

Mme F. E. Currah, Windsor, Ont. Trenton, Ont., 4 décembre 1911.

Chère amie, je considère un devoir de vous envoyer un témoignage du grand bien que m'a fait Orange Lily. L'hiver dernier, j'étais on ne peut plus misérable. Je ne pouvais même pas faire mon ménage au temps de mes périodes et pendant deux mois et plus je souffrais presque constamment de douleurs dans le principal organe et les ovaires. Le mal se rendait jusque dans l'aine, de sorte que fréquemment j'étais pliée en deux. Puis le mal monta à l'arrière du cou jusqu'au cerveau et il était parfois tellement intense que je savais à peine ce que je faisais, la vie était un fardeau pour moi. Finalement je ne pouvais plus endurer, et je me rendis chez le premier médecin de la ville et je me fis examiner. Il déclara que je souffrais (j'ai oublié le mot) de rigidité des organes généraitfs, provenant d'attaques répétées d'inflammation. Il me dit que j'allais être obligée de suivre un traitement et que si ce dernier ne parvenait pas à faire disparaître en temps cette condition rigide, alors je serais obligée de me faire enlever les ovaires. Je m'objectai à cela ; après l'avoir rempli, j'envoyai au Dr Coonley un blanc décrivant les symptômes de ma maladie et son diagnostique fut le même que celui de mon médecin, de sorte que je me décidai à suivre le traitement du Dr Coonley. J'ai fait usage de deux pots de massage au Cérate, deux paquets de tonique Herbal pour l'organe principal de la femme et six boîtes de Orange Lily. J'ai commencé le traitement il y a huit mois et je me sens maintenant une toute nouvelle femme. Je vaque à toutes sortes d'occupations sans fatigue. C'est à peine si je ressens une douleur même au temps des périodes. Je répète souvent : "Ce n'est pas pour $100 que je voudrais être dans l'état où j'étais le mois de mars dernier. Je considère que le Traitement Domestique du Dr Coonley est une bénédiction pour les femmes souffrantes et je vais continuer à chanter ses louanges chaque fois que j'en aurai l'occasion. Votre reconnaissante. Mme T. H. HATTON.

Pour ces sortes de maladies de même que pour la leucorrhée, périodes douloureuses, irrégularités, cancers dans les premiers stages, tumeurs, déplacement, lacérations et toutes les maladies des ovaires, ORANGE LILY a depuis longtemps fait ses preuves. Je suis tellement convaincue de la chose que j'enverrai ABSOLUMENT GRATIS à toute femme souffrante, un traitement de dix jours, valant 35 cents. Le traitement est peu dispendieux, suivi à la maison et sans besoin de médecin. Envoyez immédiatement pour un

TRAITEMENT D'ESSAI GRATUIT

qui vous prouvera que ORANGE LILY vous guérira. Joignez des timbres à la demande et adressez à Mme Frances E. Currah, Windsor, Ont. Représentante au Canada de Coonley Med. Inst. Les délais sont dangereux

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX PHARMACIENS.

VIN-MORIN CRESO-PHATES

Les maladies des poumons, les bronchites et autres affections de la gorge ou des voies respiratoires sont communes à cette saison. Evitez les conséquences les plus graves en employant le

VIN-MORIN CRESO-PHATES

En même temps qu'il est un puissant tonique, ce médicament précieux ne manque jamais de guérir les Toux rebelles, Rhumes, Bronchites tenaces, même la Consomption à ses débuts. En vente partout.

Préparé par la Cie du

Dr. ED. MORIN, LIMITEE, - - QUEBEC

Shiloh 25c

Remède de famille contre rhume et toux. Petite dose. Petite bouteille. Ce qu'il y a de mieux depuis 1870.

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

Les Décharges Electriques Favorisent le Développement des Plantes

L'idée de faire appel à l'électricité pour activer la production agricole semble remonter au milieu du XVIIIe siècle. Elle est le résultat d'observations nombreuses dont la plus populaire est l'accroissement très sensible des végétaux après les orages.

Vers 1750, l'abbé Bertholon de Saint-Lazare attribuait la supériorité de l'eau de pluie sur l'eau ordinaire au fait qu'elle se serait chargée de particules électrisées par son passage dans l'air ; il avait observé, en outre, que certains jasmins, situés dans un jardin à l'endroit où la chaîne du paratonnerre s'enfonçait en terre, s'élevaient beaucoup plus haut que d'autres placés dans les mêmes conditions de sol et d'orientation.

L'application de l'électricité à la culture des plantes peut être faite suivant deux méthodes distinctes : la méthode indirecte dans laquelle le courant électrique n'intervient que comme facteur de chaleur et de lumière, et la méthode directe consistant à soumettre les végétaux à l'influence du courant lui-même.

Les premiers essais relatifs à l'action de la lumière électrique sur les végétaux ne doivent pas être exposés à l'action directe de la lumière, car les rayons ultra-violets de l'arc ont pour effet de griller les plantes en peu de jours. Ce résultat est si net que les parties éclairées des feuilles sont seules brunies, et portent même, au dire de M. Maquenne, l'impression photographique reproduisant l'ombre de celles qui se trouvent entre elles et la source lumineuse.

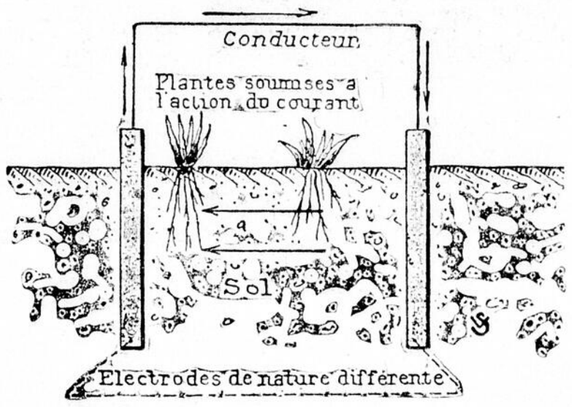

L'ELECTRISATION DU SOL SANS GENERATEUR ARTIFICIEL.—En enfonçant dans le sol deux électrodes de matières différentes, l'une en zinc, l'autre en charbon, réunies par un fil aérien, on obtient une sorte de pile naturelle. On espérait par ce procédé, influencer favorablement les racines et les tiges des plantes soumises à son action, mais les résultats obtenus n'ont pas répondu aux espoirs qu'on avait conçus.

Cette expérience a établi la réelle efficacité de l'électrisation des terrains cultivés. Sur le poteau planté dans ce champ non électrisé la hauteur des blés laisse voir quatre graduations.

Cette action nocive s'atténue avec l'éloignement des plantes et disparaît si l'on prend soin d'entourer l'arc électrique d'une paroi assez épaisse qui absorbe les rayons ultra-violets.

Les radiations de faible longueur d'onde (violettes et bleues) peuvent également causer la mort des plantes vertes ; elles ont une influence beaucoup moins grande sur

UNE EXPERIENCE D'ELECTROCULTURE FAITE DEVANT DES FERMIERS AMERICAINS — Le gouvernement des Etats-Unis qui encourage sérieusement toutes les expériences profitables à l'agriculture, n'a pas manqué de s'intéresser aux recherches du professeur Holden. Celui-ci ayant ensemencé un terrain avec des graines de luzerne, les a soumises à des décharges inductives atmosphériques. Les graines ont germé très rapidement et les tiges ont bientôt une hauteur supérieure à celle qu'elles auraient atteinte dans les conditions ordinaires de développement.

plantes remontent à une cinquantaine d'années. Hervé Mangon constata le premier, en 1861, qu'elle pouvait déterminer la formation de chlorophylle tout comme la lumière solaire.

Les expériences de Prillieux, C. Siémens, Dehérain, Maquenne et Demoussy, Bonnier, sont venues ensuite préciser la question, et il paraît nettement établi que la lumière électrique a une influence réelle sur la fonction chlorophyllienne, sur la coloration de certaines fleurs et de certains fruits, ainsi que sur l'ensemble de la végétation.

L'ELECTROCULTURE A L'AIDE DU PARATONNERRE—En soumettant un champ de pommes de terre à l'influence d'un appareil qui utilisait directement l'électricité atmosphérique, le Frère Paulin put augmenter la récolte de 33.

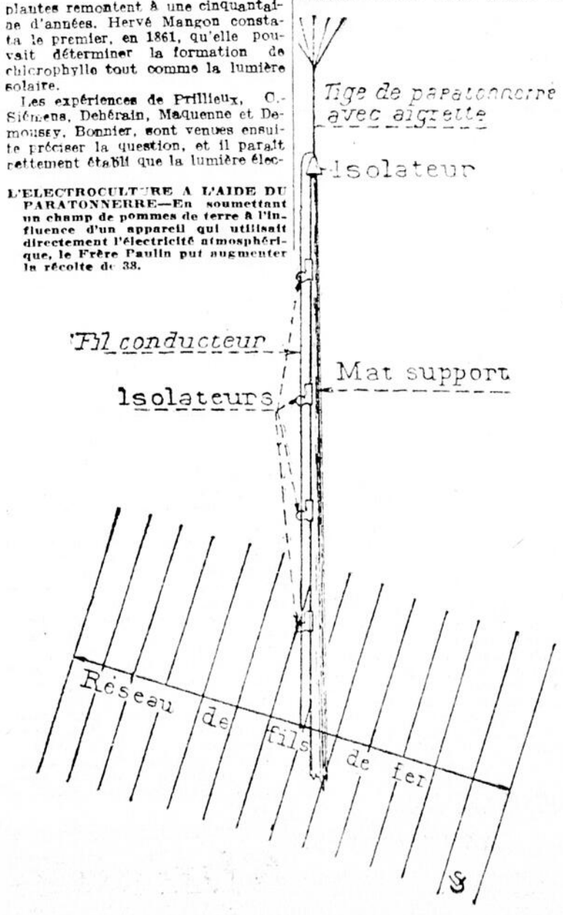

Il semble résulter de l'ensemble des essais effectués que le courant très faible est favorable à la germination, alors qu'elle se trouve au contraire retardée lorsqu'on dépasse une certaine intensité.

Quant à l'action de cette forme d'électricité sur les végétaux, il règne une incertitude aussi grande. En 1846, Sheffard constata une amélioration sensible des plantes à racines et un dépérissement rapide des

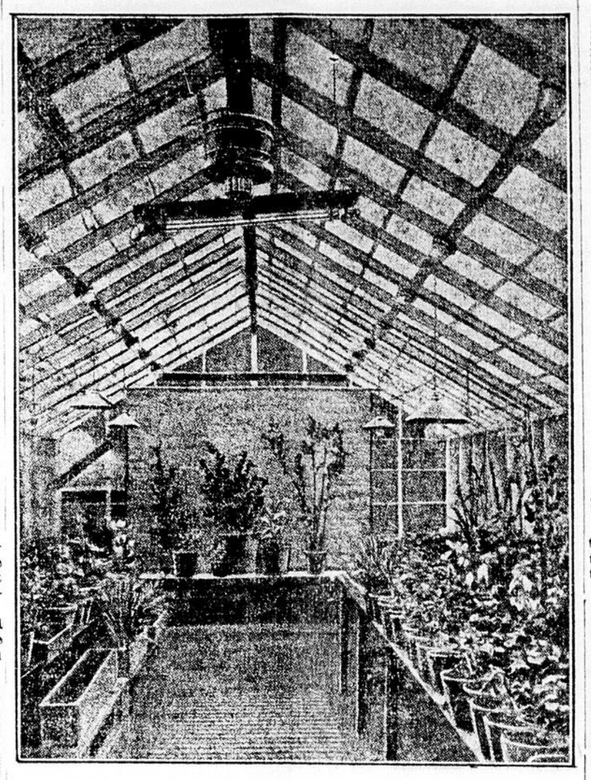

PLANTES EXPOSEES A L'ACTION DE LA LUMIERE DE L'ARC AU MERCURE—Dans une serre, miss E.-C. Dudgeon a disposé des lampes à vapeur de mercure et des ampoules à filaments métalliques. Des végétaux ont été soumis à la lumière de ces lampes; on a constaté que leur germination et leur croissance étaient beaucoup plus rapides, sous l'influence de l'éclairage de la lampe au mercure; ils présentaient une plus grande vigueur et une coloration plus intense.

des graines qui conservent leur faculté germinative.

En protégeant les végétaux contre l'action des rayons ultra-violets par l'emploi d'un globe de verre, on constate que la lumière électrique donne d'excellents résultats; la chlorophylle devient plus abondante, elle peut même apparaître dans des tissus qui n'en renferment pas ordinairement, tels que la moelle des branches d'arbre et le centre de certains tubercules ; les plantes changent d'aspect.

Les produits obtenus deviennent supérieurs comme qualité et comme rendement tout en étant plus précoces.

La suralimentation qui se produit a permis de réaliser, d'après certains expérimentateurs, une augmentation de récolte de 35 p.-c., pour les fraises, de 50 p. c., pour les pommes de terre, de 20 à 40 p.-c., pour les céréales ; de 35 p.c., pour les betteraves qui accusent, en outre, une teneur en sucre plus élevée.

Bien que ces chiffres aient besoin d'être confirmés par une observation prolongée, il y a là un phénomène intéressant pour les agriculteurs et les horticulteurs qui peuvent se procurer le courant électrique à bas prix.

Lorsqu'on utilise l'électricité produite artificiellement, on la fait passer soit dans le sol sous forme de courant continu ou alternatif, soit à travers l'atmosphère en produisant des décharges inductives.

Les résultats obtenus par l'emploi de courants dans la terre humide sont souvent contradictoires et il semble bien difficile de séparer nettement les différents facteurs qui influent sur la végétation pour établir d'une façon précise l'action réelle de l'électricité.

Le procédé habituel auquel on peut rattacher les divers systèmes consiste dans l'emploi d'une source quelconque d'électricité ; on emploie de préférence un groupe de piles, reliées à deux grandes électrodes de même nature que l'on enfonce dans le sol à une profondeur égale à celle des racines.

Le courant va d'une électrode à l'autre à travers la terre humide en exerçant son action sur les plantes.

On a même été jusqu'à supprimer tout générateur artificiel d'électricité en utilisant des électrodes de matières différentes, par exemple zinc et charbon, reliées par un conducteur aérien. On forme ainsi une sorte de "pile terrestre" donnant un courant très faible, mais appréciable au galvanomètre ; son intensité est avriable avec la nature du sol, les éléments qu'il renferme, le degré d'humidité, etc.

Le botaniste russe Spechnew et M. Kinney ont remplacé le courant ordinaire des piles par un courant d'induction.

Avec ces différents dispositifs, on a eu des résultats tout à fait contradictoires sur la germination des graines.

M. Kovessi a fait, à ce sujet, des expériences très nombreuses d'électrolyse du sol par courant continu ; il a toujours constaté une action nettement retardatrice et parfois même la non-germination des graines-électrisées.

M. le lieutenant Basty a, au contraire, obtenu toute satisfaction d'un courant électrique de très faible intensité (0,003 ampères) agissant pendant un temps variable avec la nature de la graine. La germination s'est trouvée sensiblement accélérée.

M. Spechnew a obtenu les résultats suivants avec des courants d'induction:

Graines non électrisées.	Germination en:
Pois	4 jours
Haricots	6 —
Seigle	5 —
Tournesol	15 —

Graines électrisées.	Germination en:
Pois	2.5 jours
Haricots	3 —
Seigle	2 —
Tournesol	8,5 —

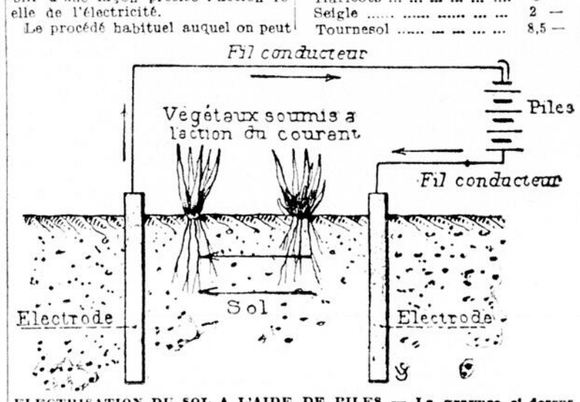

ELECTRISATION DU SOL A L'AIDE DE PILES — La gravure ci-dessus montre schématiquement le procédé d'électrisation par un courant de pile. Cette disposition est caractérisée par l'emploi d'électrodes de même métal et de piles intercalées sur le circuit. Les plantes soumises à ce traitement accusaient parfois un plus grand développement et un meilleur rendement; cependant on a souvent constaté que l'électrisation, si le courant était trop intense, retardait, quand elle n'arrêtait pas tout à fait, la germination des graines.

fourrages placés près des électrodes métalliques. Fichtner et plus tard Gauthier obtinrent, au contraire, une augmentation de rendement atteignant 25 pour cent.

L'emploi des décharges inductives à travers l'atmosphère ambiante a donné des résultats beaucoup plus encourageants. Dans le dispositif le plus couramment employé, la terre contenant les graines ou les plantes à électriser est en communication avec l'un des pôles d'une source d'électricité à haute tension; l'autre pôle est relié à un réseau conducteur complètement isolé du sol à l'aide de poteaux en bois et se termine par des tiges métalliques dirigées vers la terre.

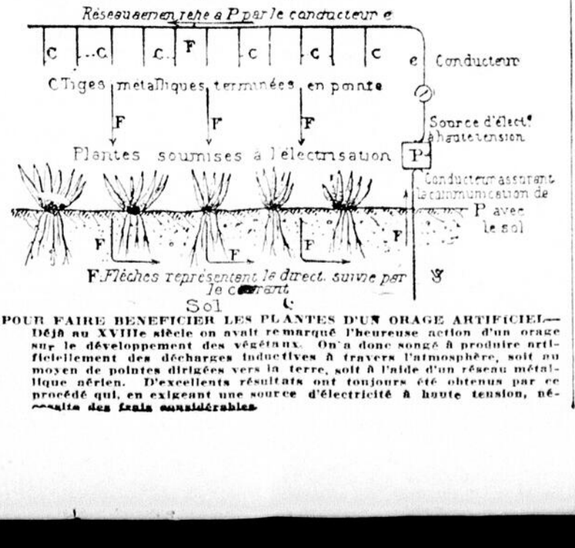

POUR FAIRE BENEFICIER LES PLANTES D'UN ORAGE ARTIFICIEL—Déjà au XVIIIe siècle on avait remarqué l'heureuse action d'un orage sur le développement des végétaux. On a donc songé à produire artificiellement des décharges inductives à travers l'atmosphère, soit au moyen de pointes dirigées vers la terre, soit à l'aide d'un réseau métallique aérien. D'excellents résultats ont toujours été obtenus par ce procédé qui, en exigeant une source d'électricité à haute tension, nécessite des frais considérables.

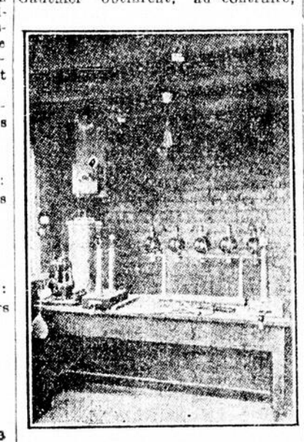

PROCEDE DE DECHARGES INDUCTIVES LODGE NEWMANN — Dans le circuit d'une bobine d'induction alimentée par un courant continu est intercalé un interrupteur à mercure. Les courants alternatifs induits dans la bobine passent dans un sélecteur système Oliver Lodge composé de cinq globes à vide, dont le rôle consiste à ne laisser passer que les courants d'un même sens qui sont dirigés vers le réseau de fils aériens. Celui-ci forme avec la terre un condensateur; lorsque la tension atteint sur les fils une valeur déterminée (environ 100,000 volts) une décharge électrique se produit entre le réseau et le sol. C'est la reproduction du phénomène naturel de la foudre, le réseau aérien jouant le rôle des nuages. Deux éclateurs placés l'un avant, et l'autre après les soupapes, protègent l'installation contre les effets des surtensions possibles.

Au Palais Bourbon

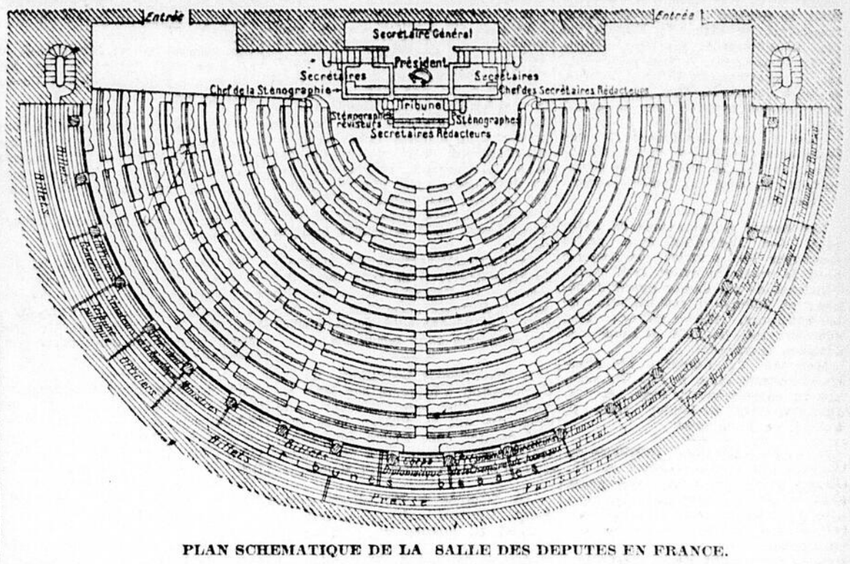

PLAN SCHEMATIQUE DE LA SALLE DES DEPUTES EN FRANCE.

La différence de potentiel peut atteindre 60,000 volts pour une distance de 4 à 5 m entre les pointes des tiges et le sol.

L'électricité va des tiges métalliques vers la terre en exerçant son action sur les plantes.

Le réseau aérien de Lemstrom est formé de fils de fer galvanisés isolés du sol par des poteaux et faisant le tour du champ. Sur ces fils sont tendus transversalement d'autres fils de 0,0005, distants de 1 m 25 les uns des autres et formant ainsi une immense toile d'arraignée au-dessus des cultures.

M. Newmann utilise des fils conducteurs sur lesquels sont enroulés de petits fils de cuivre terminés par des pointes dirigées vers le sol. Quel que soit le dispositif employé, on a toujours enregistré une augmentation de récolte atteignant parfois jusqu'à 40.

Dans des essais d'électroculture sur pommes de terre, miss E.-C. Dudgeon a obtenu les rendements à l'hectare ci-après:

	Parcelle non électrisée.	Parcelle électrisée.	Augmentation.
	kg.	kg.	kg.
Ringleader	14,700	20,450	5,750
Windsor Castle	25,145	29,815	4,670
Golden Wonder	20,575	22,225	1,650
Great Scott	26,160	29,975	3,815

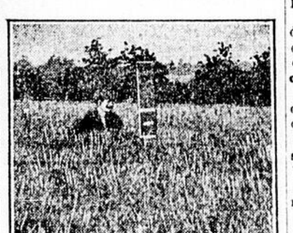

Une partie du champ ayant été soumise à l'influence des décharges électriques, trois graduations de l'échelle sont seules visibles; le blé, beaucoup plus abondant, est aussi plus fort.

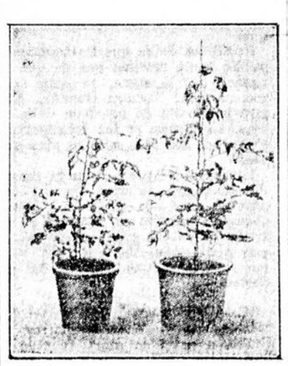

UNE EXPERIENCE CONCLUANTE—Un pot de terre dans lequel on avait enfoui des semences de tomate fut exposé pendant deux mois à la lumière d'une lampe à vapeur de mercure. La croissance de la tige dépassa de 18 millimètres chaque semaine celle d'une autre plante de la même famille, représentée à gauche, qui n'avait pas été exposée à la lumière électrique.

Ces expériences ont porté sur 3 hectares 2 ares et ont été faites avec l'appareil à haute tension de Lodge Newmann. La décharge fut appliquée chaque jour pendant quatre heures, du 1er mai au 18 août et, au total, pendant deux cent treize heures.

Le coût de l'application du courant électrique fut de 147 fr. 50 y compris 1 franc de pétrole, 7 francs d'huile et une dépréciation de 10 pour cent de l'appareil, soit 437 fr. 50 pour un an.

Dans d'autres expériences portant sur le blé, le seigle, le tabac, les carottes, les betteraves, les fèves, le céleri, etc., on a toujours remarqué une augmentation sensible de rendement et parfois aussi une amélioration de la qualité (augmentation de la proportion de sucre dans la betterave, meilleure farine pour le blé, etc.)

Ces résultats ont été obtenus sur de grandes surfaces, dans des conditions absolument pratiques, ce qui leur donne une valeur toute spéciale.

Les expériences faites en utilisant directement l'électricité atmosphérique ne semblent pas aussi décisives, bien qu'elles soient très nombreuses. Ce procédé passionne de nombreux chercheurs et présente le gros avantage d'employer une source d'énergie gratuite.

Vers 1783, Bertholon inventait un appareil appelé "électrovégétomètre" se composant d'une perche surmontée d'un manchon de verre dans lequel était soudée à la gomme laque une tige de cuivre terminée en pointe ; une chaîne et un conducteur horizontal reliaient cette tige à un balai métallique tourné vers le sol. Les résultats ne furent pas très concluants et tombèrent dans l'oubli.

On modifia ensuite ce dispositif en remplaçant le balai aérien de l'électrovégétomètre par un conducteur souterrain en communication directe avec la tige en forme de paratonnerre.

L'appareil devint un "géomagnétifère" et servit à des expériences nombreuses, dont les plus connues ont été faites par le Frère Paulin à l'Institut agronomique de Beauvais.

M. le lieutenant Basty a réduit ces appareils à la plus simple expression en utilisant de petits paratonnerres formés d'une tige métallique terminée en pointe ; ils ont une longueur qui varie de 0 m. 80 à 2 m. suivant les cultures et sont enfoncés dans le sol jusqu'à la profondeur atteinte normalement par les racines.

La zone d'action est un cercle dont le rayon est égal à la hauteur de la tige au-dessus du sol.

Ces dispositifs paraissent avoir donné des résultats assez variables mais généralement satisfaisants.

Le Frère Paulin a pu obtenir dans 32 mètres carrés, placés sous l'action d'un géomagnétifère, 900 kg de pommes de terre, alors que la récolte de la parcelle témoin était de 610 kg seulement. La précocité fut augmentée de trois semaines.

M. Narkwitsch Yodko n'obtint pas de résultats favorables ni pour l'orge ni pour la pomme de terre, mais par contre les fruits accusèrent un rendement supérieur de 40 p.c. à celui de la parcelle témoin.

M. le lieutenant Basty a multiplié les essais et a obtenu, avec son petit paratonnerre, une germination plus rapide et une augmentation de la précocité et du rendement. Des épinards et des petits pois furent récoltés le 15 mai, alors que les témoins n'avaient encore rien donné le 3 juin. Des fraises fleurirent le 25 avril et donnèrent des fruits le 19 mai, tandis que celles non soumises à l'action du paratonnerre fleurirent seulement le 18 mai et ne donnèrent pas de fruits avant le 3 juin.

Toutes ces expériences n'ont malheureusement pas été sanctionnées par la pratique effectuée sur de grandes surfaces ; il est donc difficile d'en généraliser les conclusions, d'autant plus qu'il faut compter avec les caprices de l'électricité naturelle.

Bien que les constatations faites soient parfois un peu contradictoires, surtout en ce qui concerne l'emploi des courants continus ou alternatifs passant dans le sol et l'utilisation de l'électricité atmosphérique, on a cherché à expliquer scientifiquement les résultats obtenus.

M. Jean Escard appelle l'attention sur une série de phénomènes et d'expériences du plus haut intérêt ; il fait observer qu'en temps d'orage il existe une notable quantité d'électricité dans l'air et que l'action bienfaisante des pluies d'orage donne les mêmes résultats que l'électrisation artificielle des plantes: on voit celles-ci se redresser et leurs couleurs s'aviver.

Il souligne la formation d'ozone sous l'action des décharges électriques atmosphériques ou artificielles. Or, il est reconnu en végétale physiologie que ce gaz exerce une action très excitante sur le développement des plantes.

En agissant sur l'air humide et sur l'eau contenue dans le sol, l'électricité joue un rôle électrochimique et on explique ainsi la formation d'oxydes d'azote et de nitrates directement assimilables par les plantes; il y aurait donc une nutrition plus active des végétaux qui déterminerait un accroissement plus rapide.

On constate aussi une action sur les phénomènes d'osmose; l'ascension de la sève et des sucs nutritifs est accélérée, d'où l'alimentation plus intensive de la plante.

Le professeur Lemstrom rapproche l'accroissement de la végétation sous l'action de l'électriculture du développement qu'acquièrent les végétaux dans les régions polaires.

On constate fréquemment dans la Laponie qu'un hectolitre de seigle en rapporte 40, 1 hectolitre d'orge, 20, et qu'il en est de même pour les autres céréales.

D'après lui, ces grands rendements s'expliqueraient "par les charges électriques considérables qui existent dans l'atmosphère et qui se manifestent d'une façon très nette par les aurores boréales et la lumière polaire. L'électricité ainsi produite serait attirée vers le sol par les nombreux conifères qui existent dans ces régions et qui joueraient le rôle de récepteurs et de distributeurs d'énergie électrique."

L'application des procédés d'électroculture ne s'est pas encore suffisamment généralisée pour que l'on puisse en chiffrer les résultats.

Les bénéfices sont même problématiques lorsqu'on emploie des courants passant dans le sol ou que l'un utilise l'électricité atmosphérique. Les expériences faites dans cet ordre d'idées ne sont pas assez décisives et il convient d'attendre des essais précis, effectués en grande culture, pour pouvoir conclure utilement.

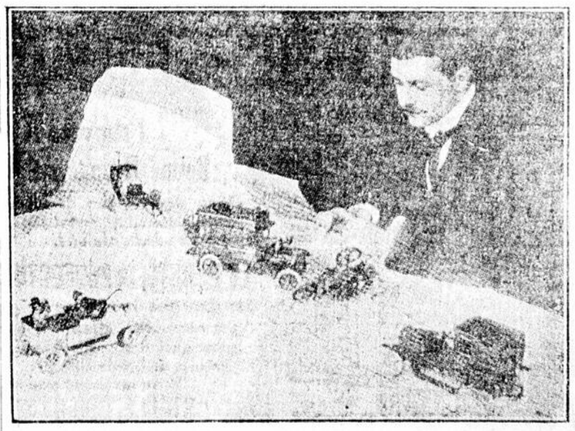

Un "solicitor" londonien, M. Crawford Ely, reconstituant sur sa table, avec des jouets, les accidents de voiture soumis à son examen.

BULLETIN DE LA SEMAINE

MM. Abraham Shapiro, Ike Levin, Sam Shragovitch et Morris Shapiro, réclament de Mme Simon Lidsky, marchande, la somme de $1,000 pour dommages-intérêts. Il s'agit, d'après l'allégation des demandeurs, de la non-exécution d'un contrat.

MM. Trihey, Bercovitch et Kearney sont les avocats des demandeurs.

M. François Souillart, maire de Laval des Rapides, a intenté un action en dommages-intérêts pour $10,000 à M. Hermas Gariepy.

Il y a quelque temps, le défendeur fit arrêter le demandeur sous l'accusation de tentative d'escroquerie, mais ce dernier fut acquitté par le magistrat enquêteur. Nonobstant cet acquittement, Gariépy déposa le cautionnement requis pour porter l'accusation en Cour d'Assises, mais là encore M. Souillart fut honorablement acquitté par le grand jury.

C'est à cause des tracas et des dommages que lui ont causé ces accusations que M. Souillart se pourvoit maintenant en justice contre M. Gariépy.

Les dames patronnesses de l'Hôpital des Incurables sont priées d'envoyer les articles de lingerie pour le vestiaire avant le 12 avril. Plusieurs de ces dames ayant déménagé et comme il est difficile de les atteindre, elles voudront bien envoyer les paquets à l'une des adresses suivantes:

Mme L. J. Forget, 545 Sherbrooke-ouest; Mme F. X. Choquet, 814 Dorchester-ouest; Mme A. M. Duckett, 737 St-Denis; Mme P. Poulin, 8 Bonaparte.

M. U. H. Dandurand, président du Congrès des bonnes routes et M. George McNamee, secrétaire-général sont partis hier soir, pour Toronto afin d'y rencontrer M. Hezzlewood, président de la fédération canadienne d'automobile, et M. F. E. Mutton, vice-président de l'Association canadienne des chemin de grandes communications. Cette rencontre a pour but un interview avec l'hon. A. W. Maclean, président de la Commission des Chemins de Grandes Communications de l'Ontario.

Comme il a été annoncé auparavant, le Congrès aura lieu à l'Arena à Montréal, du 18 au 23 Mai prochain.

Accusé d'avoir forgé une signature sur un chèque de $27.40, Demitras Cosacat, un Polonais, domicilié au No 69, 7ème avenue, à Lachine, a été arrêté hier, par le chef de police Robert et comparaîtra devant la cour de police.

Environ cinquante Chinois, arrêtés récemment dans une descente du lieutenant Savard et son escouade mobile, ont été condamnés à $50 chacun et de plus ont dû déposer $25 comme promesse de ne plus jouer au fameux fan-tan pendant 12 mois.

Le juge Lest qui les a condamnés, a aussi ordonné qu'ils fussent conduits dans le bureau d'anthropométrie où M. Laflamme les photographiera, afin de pouvoir les reconnaître plus tard, s'ils sont jamais pris.

Comme la journée était sombre hier, M. Laflamme a dû remettre cet onéreux travail d'anthropométrie à un autre jour.

MM. F. T. Enwright et E. T. Westover, avocats des Chinois, ont déclaré qu'ils en appeleraient de ce jugement.

Le magasin d'épiceries et le logement de M. Fetterly, 305 rue St-Antoine ont été entièrement ravagés hier soir par un incendie.

Vers 9 h. 20 une alarme appelait le chef Lussier et sa brigade sur le théâtre du désastre. Les flammes trouvant un aliment facile dans les marchandises qui se trouvaient dans le magasin, et activées par un vent assez fort, prirent bientôt des proportions considérables. Les braves pompiers durent lutter près d'une heure pour se rendre maîtres du feu.

De l'appartement et du magasin de M. Fetterly il ne reste que des cendres. M. Fetterly et sa famille ont dû chercher asile chez ses voisins. Les dégâts sont considérables et les causes sont inconnues.

Le commissaire Latulippe, de la Commission d'Enquête sur les incendies, a clos hier l'enquête sur l'incendie qui se déclara le 26 janvier dernier chez Pierre Rocheleau, 458 Avenue Fourth. Il a été impossible d'en déterminer les causes.

La "Goldie & McCulloch Company, Limited", de Galt, Ont., a déposé au bureau du protonotaire une saisie-gagerie entre les mains de la cité de Montréal, et dirigée contre M. J. A. Jamieson, l'un des experts employés par la cité pour déterminer les causes qui ont amené la rupture de la grosse conduite de l'aqueduc, en décembre dernier.

La Cie McCulloch prétend que M. Jamieson lui devait $12,677.71, somme sur laquelle elle a reçu, le 23 juin, 1913, un acompte de $750

MM. Maclennan, Howard et Aylmer agissent pour la compagnie requérante.

Le détective Kavanagh s'était rendu avec M. Edouard Tremblay, 1860 rue Rachel, chez un regrattier de la rue Craig, pour vérifier si ses outils qu'un individu lui avait volés hier soir, n'étaient pas là.

Au moment où l'on inspectait le coffre d'outils, on vit entrer un jeune homme, que M. Tremblay reconnut comme le voleur et il fut arrêté sur le champ.

Le nommé Albert Duchesne a comparu ce midi devant le juge Lanctôt et a plaidé coupable à l'accusation de vol.

Un cheval appartenant à la Dominion Transport Co., a été tué cette nuit en touchant un fil électrique qui s'était brisé vis-à-vis du no. 30 de la rue Anne et qui était tombé sur la rue.

Le charretier, M. Joseph Duquette n'a pas été blessé.

Un étranger ne parlant ni français ni l'anglais, a été frappé par un tramway, hier soir, et lancé sur la chaussée. On l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins ont constaté une fracture de la jambe droite.

On a fait, hier, sans bruit, au Board of Trade, l'élection d'un maire pour une ville qui ne compte pas un seul habitant, c'est Hampstead, situé près de la jonction de Snowdon. M. James Baillie a été élu.

La ville de Hampstead a été incorporée comme ville à la dernière session de la législature.

On dit qu'une centaine de maisons sont en construction ou sur le point de l'être. Les conseillers de cette ville sans habitant sont MM. C. B. Gordon, J. K. L. Rose, Thomas Lamb, Thos. Williamson et H. D. Dwyer.

BOUTONS GUERIS EN SEPT JOURS

C'est réellement un bonheur que de voir comment les Tablettes au Calcium de Stuart, font disparaître les boutons, les taches et la couleur terreuse de la figure.

N'attachez donc pas d'importance aux regards compatissants de vos amis; ne soyez pas honteux quand ils se détournent de votre figure ravagée, mais retournez au bon sens, car vous savez, que pour guérir les boutons, il faut enlever du sang ce qui les produit et garder les pores de la peau bien ouverts, comme du reste, ils doivent l'être.

"On peut faire d'une face pleine de boutons, une jolie figure, par les Tablettes au Calcium de Stuart."

Les Tablettes au Calcium de Stuart, sont absolument sans danger et peuvent être prises, sans crainte, par tout le monde. Elles ne contiennent ni mercure, ni produits vénéneux, ni opiacés.

Les Tablettes au Calcium de Stuart contiennent du Sulphide de Calcium, et un léger correctif— tous les médecins les prescrivent des centaines de fois par an. Elles sont le meilleur dépuratif du sang, connu jusqu'à ce jour.

Peu importe, si vous avez des boutons à têtes noires, "quelque chose d'affreux" des furoncles, des dartres, des eruptions, de l'eczéma, des taches ou une peau terreuse, essayez les Tablettes au Calcium de Stuart, et vous obtiendrez des résultats étonnants en très peu de temps.

Ces merveilleuses petites tablettes contiennent les éléments dépuratifs les plus actifs du sang, connus par la science, le Sulphide de Calcium. Toutes les impuretées, jusqu'au dernier atôme sont éliminées du corps. Avec un sang pur, généreux et vigoureux coulant dans nos veines, au lieu d'un sang vicié, vous sentez dans tout le corps un renouveau bienfaisant, qui rend à votre teint sa pureté de lis.

Allez aujourd'hui chez votre pharmacien, n'importe où il se trouve, et achetez une boîte de Tablettes au Calcium de Stuart. Prix 50c.

PUNI POUR SES CRIMES

FRANCFORT-SUR-LE-RHEIN, 23.—Carl Hopf, le pharmacien de cette ville, qu'on a appelé le Barbe bleue de l'Allemagne, a eu la tête tranchée aujourd'hui, pour le meurtre de son père, de sa première femme et de deux de ses enfants. Il avait été reconnu coupable, lors de son procès en janvier dernier. Il avait aussi attenté à la vie de sa seconde et de sa troisième femme, ainsi que de plusieurs autres personnes.

SON FILS RECOMPENSE

PARIS, 18. — Après avoir laissé mourir dans la misère l'inventeur des procédés frigorifiques, Charles Tellier, la société internationale du "Cold Storage" a recueilli 110,000 francs qui devrait être remis au fils de Charles Tellier, à qui son état de santé interdit tout travail.

Charles Tellier, l'inventeur du procédé de conservation par le froid, employé maintenant dans le monde entier, est mort de privation et de misère en octobre dernier, à l'âge de 85 ans. Sa plus grande préoccupation était l'avenir de son fils, âgé de 22 ans, mais dont la santé est trop délicate pour lui permettre le moindre travail. Cette somme, heureusement, assurera son avenir. 95,000 francs ont été souscrits dans la république Argentine et 10,000 francs dans l'Uruguay.

ASQUITH RECULE

(Service spécial de la Patrie)

LONDRES, 23— Un grand soulagement a été causé dans les îles Britanniques par la déclaration que le premier ministre Asquith a faite par l'intermédiaire du "Times" au sujet des mouvements de troupes dans l'Ulster, qui ne seraient faits que comme mesure de prudence et pour protéger les propriétés du gouvernement.

Le public attend maintenant avec moins d'impatience les explications que les ministres doivent donner aujourd'hui à la Chambre des Communes, sur la question irlandaise.

Le général Sir Arthur Paget, le brigadier-général Hubert Gough, qui commande la brigade de cavalerie, au camp de Curragh et d'autres officiers attachés aux garnisons en Irlande, sont arrivés à Londres ce matin et se sont rendus immédiatement au Ministère de la Guerre, pour y avoir une conférence avec le colonel Seely, ministre de la guerre et le maréchal sir John French. Cette conférence a été suivie immédiatement d'un conseil de cabinet.

Belfast, 23 — Les correspondants de guerre bien connus des journaux anglais arrivent de tous côtés à Belfast, et semblent surpris de ne pas trouver deux armées prêtes à s'entrechoquer. On remarque même des correspondants de journaux étrangers, entre autres celui du fameux "Vossich Zeitung", de Berlin. Ces messieurs passèrent en vain leur journée de dimanche à chercher des signes de guerre. Ils ne virent à leur grand désappointement que de paisibles promeneurs du dimanche, quelques hommes de police montés, un groupe de volontaires et quelques soldats sans armes.

Ce qui ressemblait le plus à la guerre aurait plutôt pu être trouvé dans les discours de quelques ministres presbytériens, dont un, spécialement, à l'église de Belmont, parla du "venin des reptiles qui se répand sur le pays. Il fit allusion aussi aux puritains d'Ecosse qui résistèrent par les armes au roi d'Angleterre.

A ce propos, le correspondant allemand mentionné ci-dessus, disait: "Si ceci s'était passé à Berlin, un lieutenant de police quelconque se serait levé et aurait mis fin au sermon."

LONDRES, 23. — Le premier ministre Asquith a autorisé le "Times" à faire en son nom une déclaration portant sur trois points principaux afin de faire disparaître tous malentendus sur les intentions du gouvernement.

Premièrement. — Les mouvements de troupe qui ont été faits récemment en Irlande n'étaient que des mesures de précaution, ce qui saute aux yeux, puisque ces déplacements de petits corps de troupe seraient sans utilité au point de vue stratégique. Il s'agissait simplement de protéger les dépôts d'armes et de munitions contre un enlèvement possible. Quant à ce qu'on a appelé le mouvement naval, il a consisté tout simplement à envoyer de petits détachements de troupes à Carrickfergus sans passer par Belfast. On n'a pas l'intention pour le présent d'ordonner d'autres mouvements de troupe.

Deuxièmement. — La rumeur que des mandats d'arrestation avaient été émis contre les leaders de l'Ulster n'ont jamais eu le moindre fondement. Il se peut que Sir Edward Carson et ses partisans croient que cette rumeur est vrai, mais le gouvernement n'a pas pris de telle mesure et il n'a pas l'intention de la prendre.

Troisièmement. — Il paraît y avoir une idée générale, que le gouvernement exercerait une sorte d'inquisition sur les intentions des officiers, au cas où il faudrait prendre les armes contre l'Ulster. Le gouvernement n'a pas cette intention, pour la bonne raison qu'il n'a pas encore contemplé d'employer les troupes contre l'Ulster et qu'il espère qu'il n'aura jamais à le faire.

Le "Times" ajoute que le premier ministre refusa de parler au sujet des démissions qui se seraient produites au camp de Curragh jusqu'à ce qu'on ait un rapport de sir Arthur Puget. Mais, ajoute le "Times", les vues du ministre paraissent être qu'il y a eu un malentendu sur la nature des devoirs que les officiers auraient à accomplir et qu'on avait l'intention de les réinstaller dans leur grade et d'appeler leur action une erreur.

Le "Daily Express" dit qu'à cause de la crise dans l'Ulster, le baron Loch a offert sa démission comme chambellan du roi. Lord Loch occupe aussi le rang de major dans les Grenadiers de la Garde.

L'"Express" dit que le colonel sir Philip Chetwade a été nommé pour prendre le commandement du camp de Curragh, en remplacement du général Gough.

MORT D'UN SAVANT

BERNE (Suisse), 18.— Le docteur Albert Gobat, qui en 1902 avait partagé le prix Nobel avec M. Ducommun, Suisse également, est mort d'apoplexie pendant qu'il présidait une conférence de la paix.

Il était président permanent du bureau international de la paix et administrateur de l'Union interparlementaire, et avait assisté à la conférence interparlementaire de St-Louis en octobre 1904.

Né en 1843 le docteur Gobat s'était tout d'abord livré à l'étude du droit, mais dans la suite s'était occupé de politique et faisait partie du conseil national.

Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, il s'était consacré spécialement au droit de la paix internationale.

En octobre 1904 il avait demandé formellement aux Etats-Unis d'intervenir dans la guerre russo-japonaise. En 1912, la majeure dont il avait critiqué au congrès internatonal de la paix, à Genève, l'attitude de l'Allemagne dans la question du Maroc avait donné lieu à des discussions et à des démêlés sensationnels. Pendant quelques temps, le docteur Gobat avait été directeur du département de l'instruction publique fédéral de la Suisse

---

M. DEVLIN MINISTRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 23.—La rumeur circule ici et à Ottawa, cet avant-midi, dans les cercles libéraux, et elle n'est pas démentie par les chefs du parti, que M. E. B. Devlin, député de Wright aux Communes, doit abandonner son mandat pour entrer dans la politique provinciale, où il succéderait à son frère, l'honorable Charles S. Devlin, comme représentant du comté de Témiscamingue à la Législature de Québec et accepterait son portefeuille de ministre dans le Cabinet Gouin.

M. Emmanuel Devlin est très avantageusement connu dans la province de Québec. Il parle avec le même facilité l'anglais et le français et on le considère invincible dans le comté de Wright.

EVENEMENT COMMERCIAL

LONDRES, 19.—La "Furness Withy Company", les armateurs et constructeurs de navires bien connus, a acquis une part importante dans la grande ligne de transports maritimes Johnston, de Liverpool. Ceci est considéré dans les grands cercles d'affaires comme l'événement le plus important qui se soit passé depuis longtemps. La ligne Johnston est une des plus anciennes maisons de Liverpool; elle est propriétaire de dix-huit grands steamers construits spécialement pour le commerce qui s'étend constamment entre Liverpool et Baltimore. Les navires de la ligne Johnston opèrent aussi sur la Méditerranée, sur la Mer Noire et sur le Danube. Elle a des transports réguliers entre Londres et Anvers.

C'est une compagnie qui a toujours joui d'une grande prospérité. M. William Johnston occupe une haute position dans le haut commerce de Liverpool et est presque aussi connu de l'autre côté de l'Atlantique qu'en Angleterre. La Compagnie Furness Withy, de son côté, occupe une place unique parmi les compagnies maritimes. Elle possède une immense flotte de steamers, et l'association de ces deux gros intérêts forme une très forte combinaison, dont on peut attendre de grands développements.

MANŒUVRES GRANDIOSES

(Service spécial de la PATRIE)

BERLIN, 23.—Le comte de Moltke, neveu du fameux stratégiste prussien qui a dirigé les guerres de 1866 et de 1870,—qui est actuellement le chef d'état-major de l'armée allemande, est en train de préparer les manœuvres militaires générales pour l'automne prochain, sur un plan tel qu'on n'en a jamais vu en temps de paix. Six corps d'armée, soit environ 200,000 hommes et 50,000 chevaux y prendraient part.

L'empereur serait l'arbitre général de la bataille finale, qui durera trois jours. Les bois et les plaines environnant les échos de 1056 canons de campagne et de 500 mitrailleuses.

Le champ d'opérations couvrira une immense surface limitée par un triangle entre Francfort, Giessen et Coblentz. Le problème à résoudre sera d'arrêter et de vaincre une armée française d'envahissement. On compte que toute la flotte des Zeppelins et des Parsevals pourra être utilisée ainsi qu'un nombre plus grand que jamais d'aéroplanes, ce qui devrait employer un millier de pilotes militaires et volontaires. Ce sera la première fois depuis 1870, fait à remarquer, que les généraux allemands auront en l'occasion de faire manœuvrer ensemble un nombre d'hommes aussi considérable.

SINGULIERE AVENTURE

TORONTO, 23. — Sir Edmund Osler a été victime d'un singulier assaut, dans l'après-midi de samedi dernier. Pendant qu'il se promenait sur la rue, en compagnie d'un ami, il fut accosté près de l'église St-Paul, sur la rue Bloor, par une femme habillée en amazone.

Cette femme est une fréquentrice au coin des rues Bloor et Church, toujours habillée très correctement, en costume d'amazone, y compris le chapeau haut de forme, mais on ne la voit jamais à cheval. Elle paraît toujours prête à monter à cheval ou venir de laisser son cheval à l'écurie.

Après avoir [illegible] des paroles incohérentes et insensibles à Sir Edmond et à son compagnon, elle attaqua ce dernier avec sa cravache, le frappant violemment sur les épaules et faisant tomber son chapeau dans la gouttière.

Sir Edmund dit que cette femme, qui paraissait absolument dépourvue de raison, lui est inconnue, ainsi qu'à son ami. Il ne voulut pas donner le nom de celui-ci, qui n'est pas connu des nombreuses personnes qui se sont trouvées présentes à cette scène étrange.

HERITIER DU BRUNSWICK

BERLIN, 18. — Un fils est né ce matin au duc et à la duchesse de Brunswick.

La duchesse de Brunswick était avant son mariage la princesse Victoria Louise de Hohenzollern, fille unique de l'empereur allemand. Le mariage de la princesse au prince Ernest-Auguste de Cumberland eut lieu le 24 mai 1913. Le prince fut installé sur le trône du duché de Brunswick en novembre dernier.

REVUE DE LA MENAGERE

ENTRETIEN DES USTENSILES EN FER POLI

La ménagère soigneuse aura bien soin d'essuyer et de faire sécher ces ustensiles lorsqu'elle les aura lavés à l'eau chaude, elle préviendra ainsi la rouille qui use le fer. Un procédé plus simple, plus efficace, que nous lui conseillons d'employer pour nettoyer ses poêles, c'est de frotter l'intérieur avec une poignée de gros sel et un tampon de papier raide, puis de l'essuyer ensuite avec un autre chiffon de papier propre.

Nos élèves sont enchantées de ce mode de nettoyage et suppriment le premier pour le remplacer avantageusement par celui-ci.

Pour lustrer l'extérieur, on emploie généralement le papier émeri ou on frotte avec du sable ou de la fine cendre de bois et un chiffon. Les tisonniers, pincettes, ornements du fourneau, qui sont en fer poli, se lustrent de cette manière.

L'usage des casseroles en fer émaillé est très répandu, quoiqu'on ait attribué certains cas d'appendicite à leur emploi. Les casseroles, lassines, terrines, louche, écumoire, etc., en tôle ou en fer émaillé, possèdent les avantages suivants: 1. ils sont d'un prix modique; 2. Ils sont d'un entretien facile; 3, dans les casseroles, les aliments conservent leur couleur et ne prennent pas de mauvais goût; 4, les acides et les graisses ne les attaquent pas; 5, ils chauffent très rapidement.

Pour empêcher l'émail de se fendiller, puis de disparaître, il faut manier ces objets avec prudence et ne jamais les exposer à un feu vif, tirou le fer sera mis à découvert et alors se présenteront les inconvénients des ustensiles en fer.

L'entretien du fer émaillé est très simple. On lave les ustensiles dans de l'eau chaude additionnée de soude ou de savon, on les rince à l'eau claire, on les essuie et on les fait sécher.

Il arrive parfois, presque toujours même, que le "dessous" de ces casseroles ou poêlons est noirci; on les frottera alors avec un chiffon de papier raide, du sable, du savon noir, le tout mouillé d'eau chaude; ce procédé est plus efficace et surtout moins coûteux que l'emploi du savon minéral et il amène le même résultat. Il est inutile de dire que cette partie de l'objet est rincée, puis essuyée complètement lorsque les taches noires ont disparu.

Si au fond de la casserole se trouvait une couche de gratin, ce qui arrive fréquemment, abstenez-vous d'employer un couteau pour le faire disparaître. Contentez-vous d'y faire bouillir pendant une demi-heure de l'eau additionnée d'un gros morceau de soude. Vous serez enchanté du résultat, car, après ce temps, les aliments adhérents au fond de la casserole se détacheront très facilement.

Les ustensiles en fer battu, étamé ou en fer-blanc, tels que poêlons, passoires, entonnoirs, moules, bouillotes, etc., sont généralement peu coûteux, ils chauffent très vite et sont hygiéniques, car l'étain dont ils sont recouverts ne peut former des sels vénéneux au contact des aliments.

Ces ustensiles sont peu solides et sont vite bosselés. Ils ne peuvent être exposés directement au feu, car la chaleur vive fond l'étain. De plus l'étamage s'use vite et ils sont d'un entretien difficile.

Remarque: L'étamage peut quelquefois contenir trop de plomb, il devient alors dangereux, surtout s'il est en contact avec des acides.

Entretien du fer battu et du fer-blanc.—On lave ces objets dans un bain chaud additionné de carbonate de soude; on les frotte avec du sable et une brosse s'ils sont très sales; on les rince à l'eau claire, on les fait sécher au feu ou au soleil, puis on les lustre avec un chiffon de toile et du "sable chaud." Si les objets ne sont pas gras, on les frotte avec de la craie délayée dans un peu d'alcool, puis on les lustre avec un chiffon sec; s'il reste de la craie dans les moulures, on la fait disparaître avec une brosse assez raide.

COMMENT NETTOYER DES FERS A REPASSER TRES SALES

Matière des fers: fer poli.
Nature des taches: rouille.
Couleur: noir de fumée.
Substances à employer: Soude

matière qui frotte: sable fin, cendres fines, émeri.

Conservation: Enduit sec; imbibition d'huile.

Nous considérons: 1. en quelle matière sont les fers à repasser, et 2. quelle est la nature des taches qui les recouvrent.

1. Les fers sont en fer poli; nous les nettoierons comme le fer poli.

2. Ils ont probablement des taches de rouille: oxyde de fer qu'il faudra enlever, et du noir de fumée provenant des foyers sur lesquels on les a posés. Il faudra une substance qui enlève l'oxyde; pour cela, un corps qui frotte comme le sable fin, l'émeri, etc., et un corps qui dissolve le noir de fumée; la soude remplira très bien cet office et agira en même temps sur les couches superficielles d'oxyde.

Manière de procéder.—Si les fers ont des taches de rouille, on les laissera pendant quelques jours dans une dissolution chaude de carbonate de soude, on les frottera avec de la pierre de grès fine, du sable très fin, des cendres tamisées pour ne pas rayer, même on les brossera s'il le faut. On essuie et on sèche soigneusement; on frotte ensuite avec le papier émeri et, le fer étant chaud, on passe un nouet de cire.

Préservation.—Pour empêcher les fers de rouiller, il s'agit de les préserver du contact de l'air et surtout de l'air humide, dont l'oxygène forme avec le fer un oxyde de fer.

Pour cela, on les conserve dans un endroit sec, et on interpose entr'eux et l'air humide un corps gras. On enduit les fers d'huile et on les enveloppe de papier imperméable ou d'un linge.

LA DEFENSE DE L'EMPIRE

M. Churchill a eu recours à beaucoup de précautions oratoires pour présenter sous le jour le plus favorable le budget de la marine, dont les proportions dépassent celles de tous les budgets antérieurs.

L'accroissement du coût de la défense navale de l'Empire est en partie dûe au fait que le Canada n'a pu jusqu'ici assumer, ainsi que les autres colonies, une part du fardeau. M. Churchill espère que bientôt le Parlement du Dominion en viendra à ce sujet à une entente, mais il ne paraît pas en avoir d'autre assurance que l'obligation morale à laquelle les Canadiens ne sauraient vouloir indéfiniment se dérober.

Cette obligation morale est évidente. M. Churchill incidemment la met en lumière, et, de fait, elle est admise par nos deux partis politiques.

Le projet de contribution à la défense générale approuvé à la dernière session par la majorité des représentants du peuple s'est heurté à un obstacle invincible: le dépit d'un parti qui venait de se voir ravir le pouvoir, et qui exerçait à la Chambre haute une influence prépondérante. Le gouvernement n'a pas renoncé à son projet, dont les détails pourront être modifiés selon les circonstances, mais qu'il réalisera sans doute dès que l'obstacle aura disparu, ce qui, selon toutes les apparences, ne saurait beaucoup tarder. Qui sait si le Sénat garderait encore la même attitude qu'en 1912, maintenant que celui qui y commandait à la majorité libérale n'y est plus?

UN COMMIS PHARMACIEN DIT COMMENT GUERIR L'INDIGESTION

Recommande à ceux qui souffrent le meilleur remède pour l'estomac aujourd'hui.

"Il est étonnant qu'il y ait encore du monde qui ait gardé l'estomac", remarquait récemment un commis pharmacien. "Si toutes les pharmacies vendent plus ou moins de remèdes pour l'estomac, la plupart sont simplement des pilules à la pepsine qui font digérer les aliments qu'il y a dans l'estomac quand on les prend. Ils n'ont aucun effet curatif ou renforcissant et par conséquent, n'atteignent pas, ne guérissent pas la cause. Ce qui fait que les mêmes personnes retournent acheter les mêmes remèdes et les prennent, jusqu'à ce qu'elles deviennent des dyspeptiques chroniques. Quand quelqu'un me demande mon avis, je recommande ordinairement la magnésie bisaturée (bisurated magnesia) qui ne fait pas digérer les aliments du tout, mais agit comme anti-acide et adoucit la contenu de l'estomac qui fermente. Cela arrête la douleur, le brûlement, le gonflement, les gaz, la flatulence en quelques minutes, etc., et l'estomac digère ses aliments sans acide et sans misère, ce qui convient."

"Les docteurs se trompent quelquefois continue-t-il. Ma tante souffrait toutes sortes de maux d'estomac, depuis des années. Elle avait acheté et employé plusieurs sortes de pilules digestives, mais elle allait de mal en pis, naturellement. Finalement elle alla voir un docteur, qui la condamna presque en lui disant qu'elle avait un cancer à l'estomac. Elle vint me trouver avec sa prescription et me raconta ce qu'il lui avait dit. Je ne savais que penser, de l'envoyer voir un autre docteur, que je connaissais très bien et qui ne lui dit rien, mais lui donna de la magnésie bisaturée. Elle en prit pendant deux semaines et n'a plus eu mal à l'estomac depuis trois ans. C'est ma tante et je sais que c'est le cas. Oui, il se vend beaucoup de magnésie à Montréal aujourd'hui. Tous les pharmaciens en ont. Je suppose et tout ce qu'il faut en prendre c'est une cuillerée à thé après chaque repas. Cela fait très bien.

Il est Facile de Teindre avec le

Savon Maypole

Le coton, la laine, la soie et les mélanges prennent tous une couleur riche et lustrée, même pâle, quand ils sont teints avec le Savon Maypole. Sans former de biscuit, ce n'est pas une poudre qui détériore ou fait des taches. Aucun savon ne peut être après avoir teint, car le Savon Maypole ne tache ni les mains ni la bouilloire. 24 couleurs, donneront toutes les nuances. Couleurs 10c— noir 15c— chez votre marchand ou franco avec une brochure gratuite "How to Dye", de

FRANK L. BENEDICT & CO., Montréal.

Patrons de la "Patrie"

4440

4440—Robe complète pour jeune fille, 8 grandeurs, 14-15-16 ans. Matériaux 4 vgs ¾ en 36 pour 16 ans.

COUPON

Patron No 4440

Nom .....
Rue .....
Ville .....
Province ou Etat .....
Mesure du buste .....
De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c, Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

A TRAVERS LE MONDE

SOFIA, 18.— Il a été décidé définitivement que la reine Eléanora de Bulgarie, accompagnée d'une suite nombreuse, visitera les Etats-Unis dans le courant du mois de mai prochain. Il est probable qu'elle viendra aussi au Canada.

BEAUMONT, (Texas), 19. — Un bandit, tout seul, a attaqué l'employé d'express d'un train sur le chemin de fer de Santa Fé, et s'est sauvé en emportant, dit-on, quelques $14,000.

Le shérif de Beaumont, avec une troupe de volontaires, est à la poursuite du voleur. On dit que celui-ci se serait caché dans un bois.

ANGOULEME (France), 19. — On vient de trouver parmi les objets mis en vente ayant appartenus à une femme qui avait eu sa possession plusieurs articles artistiques provenant du vieux palais de François 1er, une peinture que l'on attribue à Léonard de Vinci.

Le tableau représente une femme qui ressemble beaucoup à la "Joconde" du Louvre, et cette femme tient sur ses genoux un enfant qui a quelque ressemblance, avec les portraits du jeune François. Plusieurs artistes, qui ont examiné la peinture, ne doutent pas qu'elle soit l'œuvre de Léonard de Vinci.

MILWAUKEE, 19.—Les résidents de l'hôtel Windsor, de cette ville, au nombre d'une quarantaine, ont été obligés de fuir ce matin, de bonne heure, devant le feu qui s'est déclaré dans l'établissement de la Western Newspaper Union, qui occupe une partie du même édifice qui est à quatre étages.

Le gérant de l'hôtel, Charles Sandberg, a déclaré que tous les hôtes de l'hôtel avaient pu s'échapper à temps. Les dommages à la propriété sont estimés à $200,000.

Le département de l'imprimerie de l'"Evening Wisconsin," un journal local, établi dans la maison à côté de l'hôtel, a été fortement endommagé par la fumée et par l'eau, et la sous-sol dans lequel se trouvent les presses a été complètement noyé.

LONDRES, 19.— Le "Globe" de ce matin dit que des mandats d'arrestation ont été émis contre Sir Edward Carson et d'autres leaders de la révolte dans l'Ulster.

VANCOUVER, C.A., 19.—Le juge McDonald a rendu jugement, hier matin, en faveur des quatre-vingt-cinq ouvriers de la Imperial Timber and Trading Company, contre la Banque Royale. Les ouvriers réclamaient $10,000 en paiement du salaire à eux dû depuis que la banque avait pris possession de la propriété de la compagnie, en garantie de sommes prêtées.

Cette cause présente un intérêt légal particulier, c'est la première application de la nouvelle loi des banques, qui rend celles-ci responsables du paiement des salaires des ouvriers, lorsqu'elles prennent possession d'une entreprise.

WASHINGTON, 19. — La manière reelle dont a été accomplie le meurtre de Benton, le grand propriétaire anglais, sera exposée prochainement dans un rapport officiel envoyé au Secretaire d'Etat Bryan et serait comme suit:

Benton se rendit à Ciudad Juarez afin d'obtenir de Villa la permission d'emmener une partie de ses bestiaux de Chihuahua pour aller les vendre au Texas. Mais ce qui n'était pas connu jusqu'à présent, c'est que Benton, pour intéresser le chef rebelle, lui avait offert en échange de cette permission de lui procurer des armes et des munitions. Cette proposition fut reçue avec faveur par Villa, mais la discussion des détails du marché conduisit à une querelle entre les deux hommes. Cette querelle se termina par la mort de Benton, qui ne fut pas tué d'un coup de revolver, comme on l'a rapporté d'abord, mais d'un coup de poignard. L'Anglais fut attaqué à coups de couteau par les compagnons de Villa, pendant la discussion, et pas un coup de revolver ne fut tiré.

LONDRES, 19.—La représentation de l'Empire Théâtre des Variétés, Leicester Square, fut interrompue hier soir par un incident dramatique.

Profitant de ce que l'attention du public était retenue par ce qui se passait sur la scène, un jeune homme, nommé Richard Connor, s'est tiré une balle de revolver dans la tête. Le désespéré fut transporté à l'hôpital, son état est des plus graves.

Le drame se passa dans le fumoir des deuxièmes galeries. Connor était attablé avec une jeune fille. Brusquement il sortit un revolver en disant: "J'espère que ce sera une leçon pour vous. Voilà à quoi vous me poussez". Puis il pressa la gachette.

ST-PETERSBOURG, 19. — La tempête qui vient de passer sur la Russie a causé la mort de plus de trois mille victimes, rien que sur le territoire à proximité de l'embouchure du fleuve, le Don. Un village de pêcheurs, comptant quatre cents maisons, a été complètement balayé et l'on a des craintes sérieuses sur le sort de la flotte de pêche, comprenant plus de mille hommes, qui se trouvait dans la zone du cyclone.

NAPLES, 19.— Le professeur Giuseppe Morcalli, directeur de l'Observatoire du Mont Vésuve, a été trouvé brûlé à mort, ce matin, dans sa chambre à coucher.

Le professeur, qui enseignait en même temps la volcanologie et la sismologie à l'université de Naples, se retira hier soir dans ses appartements à l'heure habituelle, et on ne peut s'expliquer la cause du feu.

WASHINGTON, 20 — Un officier de cette ville, Herman Kabansky, pris d'un accès de folie subit, alla chercher un revolver à la suite d'une querelle insignifiante dans sa famille et se mit à tirer sur tous ceux qui l'entouraient, sa femme, sa belle-mère, son beau-frère tombèrent l'un après l'autre sous ses coups.

A l'arrivée d'un policeman attiré par le bruit de la lutte, il tira sur lui aussi, mais il le manqua et le policeman lui infligea une blessure, après laquelle il put s'emparer du forcené.

Mme Kabansky est très grièvement blessée. Les autres en réchapperont probablement. On attribue l'exaltation de Kabansky à des querelles de ménage.

BILBAO, Espagne, 19. — Le navire à vapeur suédois "Torhild" a coulé, et dix marins ont été engloutis. Le "Torhild" a été construit en 1877, et jaugeait 916 tonnes.

LA MEILLEURE SOUS TOUT RAPPORT

Pour vous Assurer une Bonne Recolte de Racines en 1914

Vous devez semer de bonnes graines. C'est une chose absolument essentielle et vous ne pouvez vous permettre de la négliger.

La PURETE, la PERFECTION et la GERMINATION des graines de Steele Briggs sont incontestables

Vous ne pouvez acheter de meilleures graines à n'importe quel prix. N'oubliez pas de demander "les graines de Steele Briggs".

Votre marchand peut vous en fournir.

STEELE, BRIGGS SEED Co Limited
Company
Hamilton, Toronto, Winnipeg

Amatite

LA COUVERTURE QUI N'A PAS BESOIN DE PEINTURE

QUAND vous avez une couverture en Amatite, vous n'avez plus besoin de la peinturer. Amatite a une vraie surface minérale qui dispense de la peinturer. La surface minérale se passe de peinture et résiste à la pluie, à la grêle, au vent et à la neige, des années durant, sans qu'on ait à s'en occuper.

Quand vous peinturez les anciennes couvertures, c'est pour tâcher de les empêcher de se mouiller. Amatite est à l'épreuve de l'eau, qui ne saurait rien lui faire. La prochaine fois qu'il vous faudra peinturer vos anciennes couvertures, renouvelez-les plutôt en Amatite.

On vous enverra un échantillon d'Amatite et une brochure, sur demande. Adressez-vous au bureau le plus proche.

THE PATERSON MFG. CO., LIMITED,
Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Saint-John, N.B., Halifax, N.E., Sydney, N.E.

LA SEMAINE AMUSANTE

PIERROT ET PIERRETTE

POUR LES ENFANTS

DENTISTE "MODERN-STYLE."

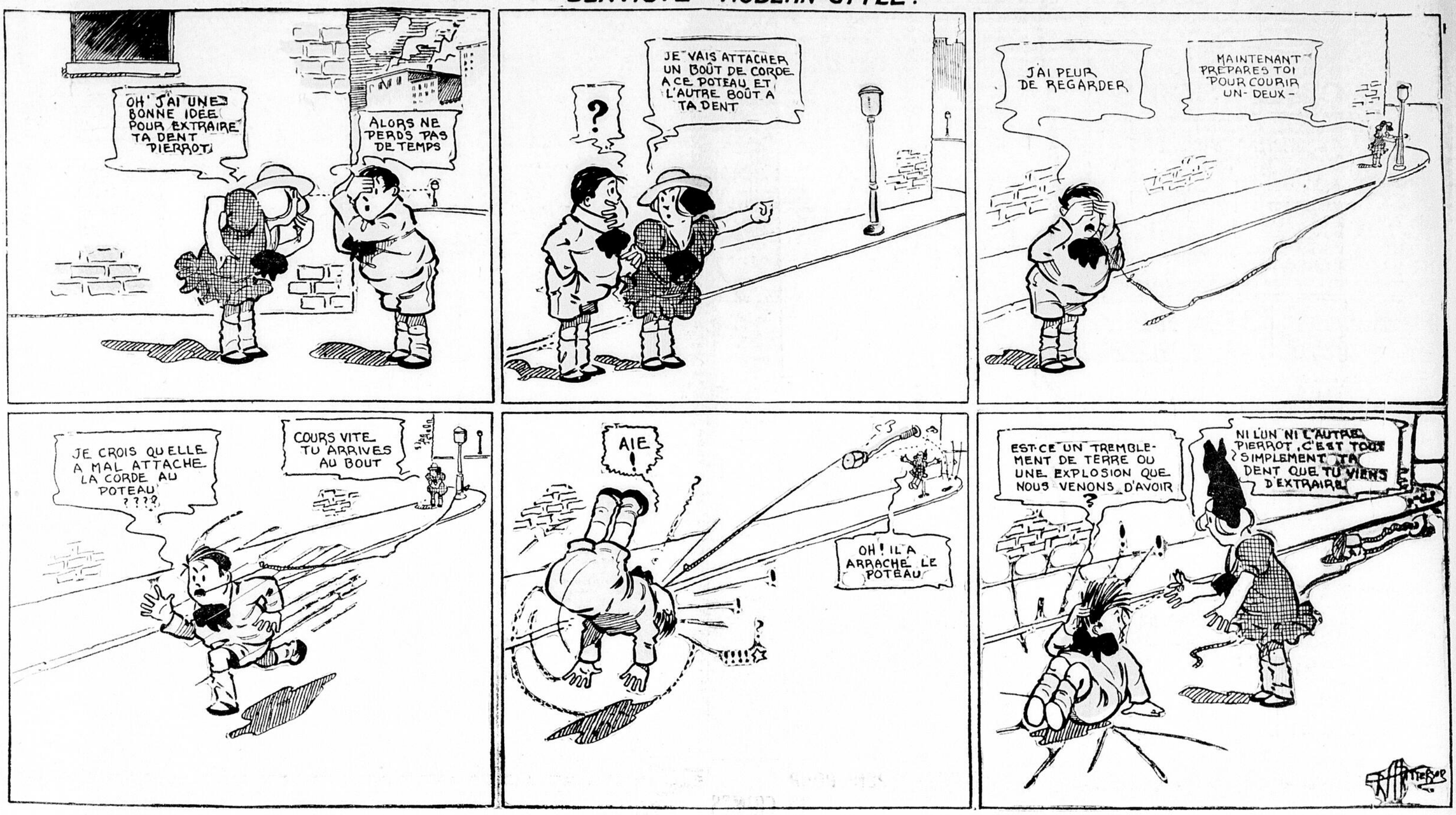

UNE MAUVAISE BRIQUE

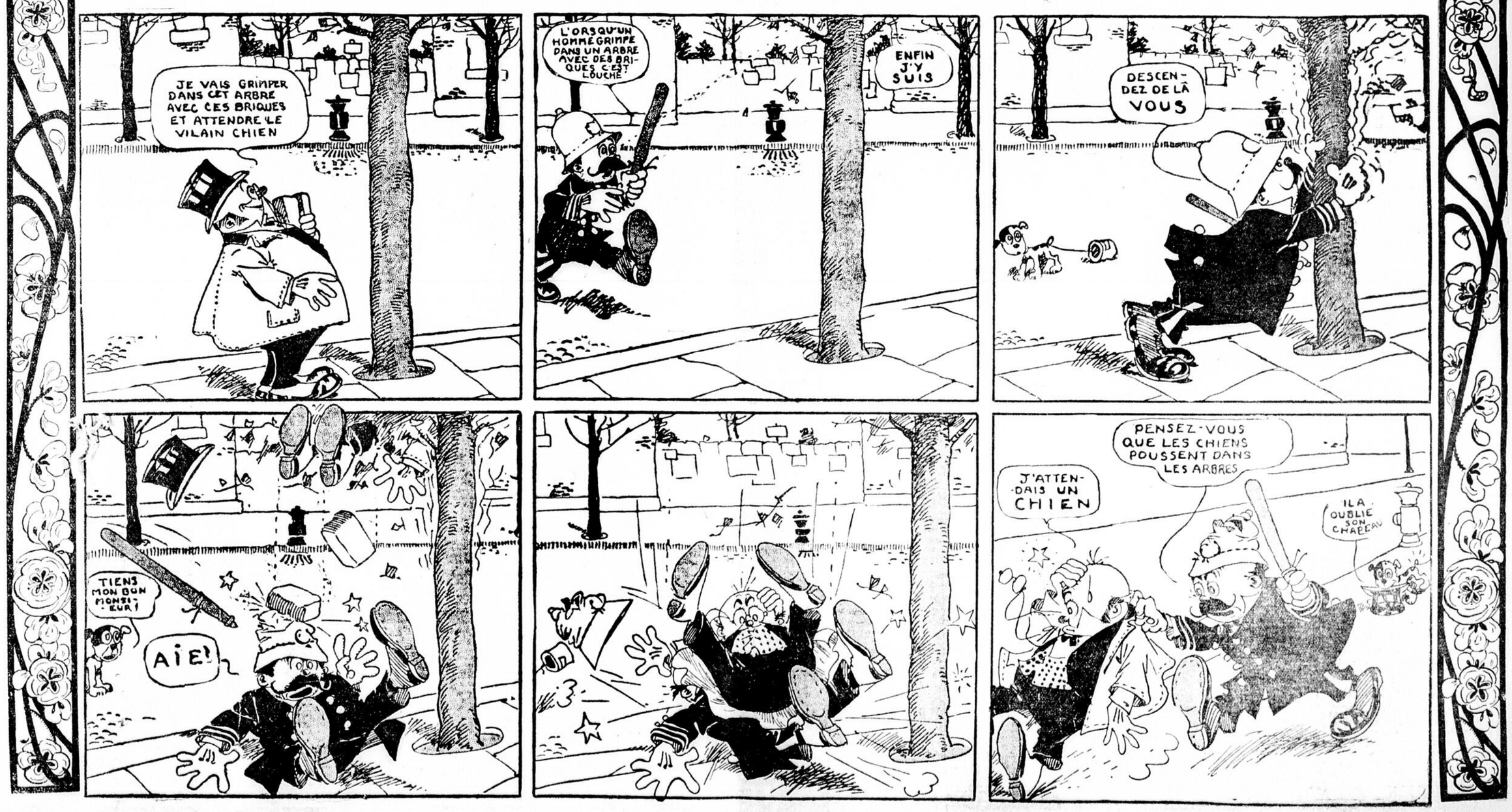

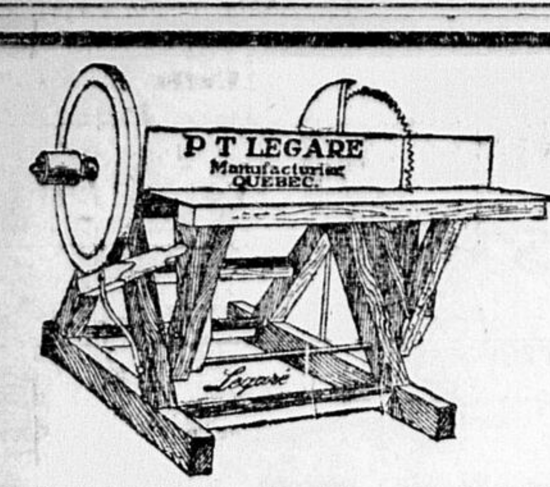

BANCS DE SCIES
COUPE A GAUCHE OU A DROITE.
Nous fabriquons plusieurs modèles de scies-rondes pour fonctionner avec Horse-Power ou engin à gazoline.
Ces bancs sont fournis soit avec table longue ou courte.
Fabrication garantie extra forte et durable, construction spéciale qui requiert moins de pouvoir pour fonctionner.
DONNEZ-NOUS VOTRE COMMANDE, NOUS EXPEDIONS LA MEME JOURNEE QUE NOUS RECEVONS L'ORDRE.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
P.T.LEGARE, Limitée
RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.
Magasin à Montréal : 180 rue Amherst.

AU CONSEIL DE TORONTO

TORONTO, 24.—Une scène violente s'est produite hier, à la séance du conseil municipal de Toronto, pendant laquelle le maire Hocken appela un policeman pour mettre à la porte le contrôleur T. L. Church.

Celui-ci avait refusé de reconnaître l'autorité du maire qui avait décidé contre lui un point d'ordre et voulait continuer de parler quoi que le maire lui eût ordonné péremptoirement de reprendre son siège.

"Je ne tiendrai aucun compte des décisions d'une personne qui ne connait rien aux règlements élémentaires des débats, déclara le contrôleur Church, et, je parlerai tant que je voudrai."

"Reprenez votre siège, dit le maire".

"Non", répondit le contrôleur.

Alors le maire appela un constable. Celui-ci s'approcha de M. Church, qui, ne s'inquiétant de rien, continuait de parler. Tout le monde éclata de rire, et cette hilarité sauva la situation. M. Church se soumit.

Le constable n'eut besoin de mettre personne dehors.

TROUVE NOYE

(Service spécial de la PATRIE.)

SAULT STE-MARIE, Ont., 24.—Ce petit garçon de six ans, Edward Pim Soulière, qui avait disparu de chez lui hier, et qu'on avait cherché partout vainement, a été trouvé dans la rivière au bout de la rue Spring, ce matin, par son oncle. Quoiqu'il ne fût âgé que de six ans, le petit garçon pouvait déjà causer couramment dans trois langues. Il était le petit fils du secrétaire municipal, M. Charles Pim'

ECHOS D'ARTHABASKA

(Spécial à la PATRIE).

ARTHABASKA, 24. — Jeudi, M. et Mme Gustave Picher sont partis pour un voyage d'une quinzaine à Leclercville.

—Mme Louis Philippe Crépeau est revenue d'un voyage d'un mois à Montréal et Ottawa.

—Mlle Marguerite Lemieux est revenue de Montréal ces jours derniers.

—La tempête qui s'est abattue sur nos cantons ces jours derniers, a rendu les chemins impraticables et beaucoup ont eu à en souffrir.

—M. Félix Renard, employé à la manufacture de meubles d'Arthabaska, nous a quitté pour aller demeurer à Montréal.

Nouvelle Invention très utile

QUI PERMET A N'IMPORTE QUI DE JOUER DU PIANO OU DE L'ORGUE SANS LEÇONS

Un musicien de Détroit a inventé un merveilleux système nouveau qui permet à toute personne ou même à tout enfant d'apprendre à jouer du piano ou de l'orgue en une seule soirée. Même si vous ne connaissez absolument rien en fait de musique ou si vous n'avez jamais touché un piano ou un orgue, vous pouvez apprendre en une heure ou deux. Des personnes qui ne distinguent pas une note d'une autre peuvent jouer leur musique favorite grâce à cette méthode et ce sans assistance aucune de qui que ce soit.

Ce système nouveau qui s'appelle la Méthode Numérale (Numeral Method) est en vente au Canada par la Numeral Method Music Co. of Canada, et comme cette compagnie est désireuse de se faire connaître dans toutes les localités, elle fait à nos lecteurs l'offre suivante d'essai gratuit ou de moitié prix.

On ne vous demande pas d'envoyer d'argent avant que vous n'ayez essayé la nouvelle méthode et que vous en soyez satisfait. La Compagnie de la Méthode Numérale est prête à vous l'envoyer pour en faire l'essai gratuit durant une semaine, et vous n'aurez pas à lui payer un sou à moins que vous ne désiriez la garder. Il n'y a pas de frais d'express à payer, car tout est expédié par la poste. Ecrivez simplement une lettre ou une carte à la Numeral Method Music Co. of Canada, 235a Curry Hall, Windsor, Ont., pour dire : "S'il vous plait, envoyez-moi la Méthode Numérale pour un essai de sept jours." Si après l'avoir essayée, vous êtes satisfait, la Méthode et cinquante morceaux de musique ne vous coûteront que $5.00, bien que le prix régulier soit de $10.00. Vous ne devriez pas retarder et écrire immédiatement, car la Compagnie Numérale ne continuera pas cette offre indéfiniment. Plus tard, la Méthode et 50 morceaux de musique se vendront au prix régulier.

UN GROS FEU A WINNIPEG

WINNIPEG, 24. — Un incendie a éclaté hier après-midi sur la rue Main, qui a causé des dommages qu'on évalue à $115,000.

Le feu s'est déclaré dans l'édifice Scott. L'intérieur a été complètement détruit et les pertes se chiffrent à $250,000. Cet édifice était occupé par différentes compagnies qui y tenaient leurs bureaux. —Les principaux locataires étaient Agents du Canadien-Nord; F. W. Scott, C. J. Jones, Western Investment Company, Western Woodenware Company, Thomas Hoyle, Louis P. Beaubien, avocat; J. N. Carter, entrepreneur; G. H. Heas & Son, Winnipeg Scenic Company.

Quelques personnes ont eu de la peine à s'échapper, car l'ascenseur s'est brisé aussitôt que l'alarme fut donnée. Le Dr Moffatt, dentiste, s'est blessé sérieusement en roulant du quatrième étage dans un filet tendu par les pompiers. On ne connait pas d'autres accident de personne.

LES USINES CARRIER LAINE A LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 24. — Jeudi dernier, aux Communes, l'hon. M. Rogers, répondant au député de Lévis, M. Boutin-Bourassa, déclarait que les usines Carrier-Lainé, de Lévis, n'avaient pas encore été louées à personne. Cette déclaration du ministre des Travaux Publics est un peu surprenante pour les citoyens de Lévis et de Québec, qui croyaient depuis longtemps que ces usines étaient louées mais mais elle est strictement vraie, en ce sens que le bail n'est pas encore signé.

M. Henri Carrier dit cependant que la location de ces usines est chose décidée depuis plusieurs semaines, par un arrêté en Conseil.

La semaine dernière un architecte du ministère des Travaux Publics est venu d'Ottawa faire l'inspection de cet établissement. Il s'est rendu compte des réparations à faire et dont le coût va se chiffrer à plusieurs milliers de dollars. Il est retourné à Ottawa pour faire son rapport. Et M. Henri Carrier attend la décision du gouvernement quant aux réparations à faire avant de signer le bail.

HONNEURS A UN MEDECIN AMERICAIN

LONDRES, 24 — Le Chirurgien en chef de l'armée américaine, brigadier général William Gorgas, qui vient d'arriver en Angleterre, a été l'objet de marques d'honneurs spéciales de la part des membres de la profession médicale de Londres. Ceci avait surtout pour but de reconnaître les résultats magnifiques qu'il a obtenus comme chef du département de l'hygiène pendant les travaux du canal de Panama.

Le vicomte Bryce, ancien ambassadeur à Washington, présidait la réunion. Sir Havelock Charles a fait très bien voir le beau rôle joué par le général Gorgas, à Panama.

Ce dernier dans sa réponse, s'est montré d'une très grande modestie.

L'ambassadeur Page a répondu à la santé du président des Etats-Unis, M. Page déclare que M. Wilson, en s'adressant directement au congrès au sujet de la question du droit de passage sur le canal a fait une démarche habile aussi bien que humaine, et que le congrès a très bien répondu à la démarche de M. Wilson. Le congrès a ainsi prouvé sa haute intelligence des affaires et de la justice.

Le général Gorgas se rendra demain à Oxford, en compagnie de Sir William Osler. Là, il recevra le titre de docteur ès-Sciences.

MORT DE MME VVE PASCAL ALLAIRE

(Spécial à la PATRIE)

ST-ROCH RICHELIEU, 19. — Le 12 mars est décédée Mme veuve Pascal Allaire à l'âge de 83 ans. Le service funèbre fut chanté par le Rév. M. Cormier, curé. Par la mort de cette femme de bien les pauvres surtout perdent une grande protectrice, car sa charité était proverbiale. Restent pour pleurer sa perte trois filles, les Révérendes St-Jean Climaque, chez les Incurables et Helisdae, supérieure à North Battleford, Sask., et Mme Alfred Renaud, chez qui elle est décédée ; trois fils, Moïse, de Sherbrooke ; Adolphe et Arthur, de St-Roch. Un grand nombre de bouquets spirituels furent déposés sur sa tombe.

LA MORT DES SAUTERELLES

24 mars.

Nous lisons dans "Le Temps" de Paris, ce qui suit:

Un jeune savant français, le docteur F. d'Hérelle, attaché depuis plus de six ans à l'Institut Pasteur, où il a fait de remarquables travaux sur la destruction des sauterelles, a été invité, l'automne dernier, pour la troisième fois, par le gouvernement argentin, pour diriger la lutte entreprise dans la grande République sud-américaine contre le fléau national de la sauterelle.

Le docteur d'Hérelle vient de rentrer à Paris, après avoir remis sa démission entre les mains du ministre de l'agriculture argentin. Cette démission a fait grand bruit en Argentine. Presque tous les journaux sud-américains, comme la "Nacion," le "Diaria," le "Courrier de la Plata," ont pris nettement part pour le savant français.

Nous avons pu voir hier, à l'institut Pasteur, le jeune bactériologue. Il nous a dit la genèse de ses recherches, les résultats obtenus dans les divers pays du monde ravagés par les sauterelles, et conté les mésavantures qui lui sont survenues en Argentine.

C'est au commencement de l'année 1910 que le docteur d'Hérelle, se trouvant au Yucatan, dans le Mexique, observa une épizootie sévissant sur les sauterelles. Chez toutes les sauterelles mortes qui lui furent remises il découvrit dans le contenu du tube intestinal de nombreux coccobacilles qu'il réussi à isoler. Ce coccobacille appartient à la famille des acridiens. Trois savants de l'institut Pasteur, MM. Chaton, Pinois et Picard, trouvèrent quatre autres variétés de coccobacilles chez d'autres insectes, notamment chez les hannetons et chez certaines chenilles.

Le coccobacille de la sauterelle isolé et cultivé par le docteur d'Hérelle perdait rapidement sa virulence. M. d'Hérelle exalta cette virulence par une série de "passages" de sauterelle à sauterelle. Après sept, huit ou dix passages, on obtient généralement un bacille très virulent qui tue une sauterelle en moins de dix heures. Ce coccobacille acridiorum provoque chez les sauterelles une infection intestinale, véritable choléra des sauterelles, qui tue ces insectes en moins de vingt-quatre heures et qui se propage très rapidement par les excrétions intestinales.

La méthode établie par le docteur d'Hérelle est très simple. Le microbe virulent isolé sur gélose, puis ensemencé sur du bouillon, se multiplie avec une rapidité inouie. En moins de quelques heures, le bouillon est trouble, et dans un litre on compte plus de 500 milliards de coccobacilles.

Pour détruire les sauterelles il suffit de pulvériser deux litres environ de ce bouillon par hectare. Les infectations doivent être faites le matin de bonne heure ou le soir vers le coucher du soleil. Il est préférable de disséminer les foyers en pulvérisant un peu de liquide de place en place en choisissant les endroits où les criquets sont en plus grande quantité, surtout en train de manger; comme ces insectes s'infectent en dévorant les herbes souillées, il y a tout intérêt à arroser de préférence les touffes d'herbe ou les plantes couvertes de criquets ou de sauterelles.

L'épizootie ainsi provoquée se propage très rapidement et très loin. Après les premières infectations faites en Argentine, il y a trois ans, les inspecteurs du ministère de l'agriculture signalaient la maladie dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour du premier district infecté. La propagation s'est effectuée par des sauterelles ailées.

C'est sur l'invitation de M. Rodriguez Laretta, ministre de l'Argentine à Paris, et de M. Gallardo, directeur au muséum d'histoire naturelle de Buenos-Aires, que le docteur d'Hérelle fit son premier voyage en Argentine. Les résultats obtenus dans la province de Santa-Fé furent si décisifs que le gouvernement argentin décida d'infecter tous les territoires envahis par les sauterelles.

Une seconde campagne fut entreprise en 1912. Mais le docteur d'Hérelle sentit une sourde opposition de la part des employés subalternes du service de la défense agricole de l'Argentine. Comme ce service est très important, qu'il nécessite plus de 1,200 fonctionnaires et qu'il émarge au budget de l'agriculture pour une somme fort élevée, on voyait non sans quelque contrariété que les méthodes très efficaces du savant français, appliquées par un personnel restreint, entraîneraient, à brève échéance, une réduction du service.

Cette hostilité se manifesta très nettement en novembre dernier, lorsque le docteur d'Hérelle revint, sur l'invitation pressante du gouvernement argentin, procéder à une troisième campagne.

Le docteur d'Hérelle donna sa démission et revint en France.

Aujourd'hui, les épizooties par le coccobacille sont appliquées dans la plupart des pays où les sauterelles font des ravages. En Colombie, les méthodes du docteur d'Hérelle sont obligatoires. On a essayé même avec succès le coccobacille contre la chenille du cotonnier. Le Venezuela vient de suivre l'exemple de la Colombie. Les docteurs Yturbide et Gonzalès Rincones ont signalé dans un rapport adressé au ministre de l'intérieur et dans une communication à l'Académie de médecine de Caracas que l'infection s'est étendue sur quinze kilomètres à la ronde et que la quantité de sauterelles mortes est telle que l'on pourrait en remplir plusieurs wagons. L'épizootie s'est étendue et a été observée à Tacapa, Begonia et San-Juan-de-los-Morros, sur une superficie de plus de 90 kilomètres carrés.

En Algérie, le docteur Sergent, directeur de l'institut Pasteur d'Alger, a obtenu les mêmes résultats merveilleux. Le gouvernement anglais a demandé au docteur d'Hérelle du virus contre les sauterelles de l'île de Chypre. Enfin le gouvernement turc vient de demander à l'institut Pasteur d'envoyer le docteur d'Hérelle en Asie-Mineure pour entreprendre la lutte contre l'invasion des sauterelles qui sévit en ce moment dans les environs de Smyrne.

RICHARD ARAPU.

LA GREVE DE BUFFALO

BUFFALO, N.Y., 24.— De graves désordres ont eu lieu hier, en rapport avec la grève des ouvriers de la Gould Coupler Works, qui dure depuis plusieurs semaines. Quatre hommes ont été blessés gravement au cours de deux bagarres entre émeutiers et les détectives préposés à la garde des édifices de la compagnie.

Stanilaus Coinski, que ses compagnons déclarent n'avoir pas pris part à l'émeute, reçut une balle à la tête et mourut quelque temps après.

La première bagarre a eu lieu de bonne heure, alors qu'un train portant huit cents ouvriers non grévistes, fut attaqué par les grévistes. Trois cents émeutiers forcèrent le train à s'arrêter et ouvrirent le feu contre les ouvriers qui se rendaient au travail.

Une demi-douzaine de constables spéciaux retournèrent le feu et blessèrent plusieurs grévistes. Les ouvriers montés su. le train se couchèrent à plat ventre, pour éviter les balles. Après vingt minutes d'escarmouche, des renforts arrivèrent de Depew, et les grévistes furent mis en fuite.

Le deuxième émeute a eu lieu hier soir. Un détachement de détectives faisait l'inspection des alentours des manufactures lorsqu'ils reçurent plusieurs coups de feu. L'un d'eux a été blessé.

On télégraphia alors au shérif pour avoir du renfort; mais quand ceux-ci arrivèrent en automobile, tout désordre avait disparu, et le reste de la nuit se passa tranquillement.

UN ONCLE DE WINNIPEG

TORONTO, 24.—Charles Driscoll, qui travaille dans un établissement de teinture et nettoyage de vêtements sur la rue Singonest, vient d'apprendre qu'il hérite d'une fortune par le testament d'un oncle qui vient de mourir à Winnipeg.

Il a reçu hier, une lettre d'un avocat de Winnipeg lui faisant savoir que Patrick Driscoll, son oncle, lui avait légué $250,000.

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST CANADIEN

24 mars.

Malgré tout ce que disent les pessimistes sur les conditions monétaires dans l'Ouest canadien, les municipalités, de même que les différentes compagnies de cette partie du pays, vont de l'avant sans crainte, avec des entreprises dans lesquelles peut-être peu de financiers de l'est pourraient s'engager à l'heure actuelle.

Pratiquement, chaque cité de quelque importance doit exécuter cette année une foule de travaux municipaux qui ne seront pas sans avoir une certaine influence sur l'activité du marché immobilier, soit en ouvrant un nouveau champ aux spéculateurs, soit en augmentant la valeur des propriétés dans le voisinage desquelles ces travaux seront exécutés.

Dans North Battlefield, les appropriations pour améliorations en 1914 sont considérables; elles comprennent $105,000 pour les égouts; $98,000 pour les trottoirs; $70,000 pour travaux d'aqueduc; $40,000 pour l'électricité; $70,000 pour l'amélioration des parcs; $85,000 pour l'applanissement des rues; 920,000 pour la construction de passages à niveau; $55,000 pour les écoles et $85,000 pour autres travaux.

Le comité des travaux publics de Régina a autorisé la dépense de $2,000,000 au cours de l'année; le principal item sera $861,417 pour l'extension des égouts. Un fort montant est aussi alloué pour le prolongement des lignes de tramways et un demi-million sera dépensé pour les pavages.

Dès le printemps, on commencera à Medecine Hat, la construction de deux postes de pompiers pourvus d'équipements tout à fait modernes; le tout au coût approximatif de $75,000.

Le conseil de ville de Yorkton, Saskatchewan, a décidé de hâter le parachèvement de l'usine électrique municipal qui devra être terminée vers le 1er juillet prochain.

La ville d'Edmonton vient de voter pour travaux publics, des appropriations se montant de $3,250,000; la plus forte partie de cette somme sera dépensée pour l'amélioration et l'extension des égouts et des conduites d'eau; ceux-ci devront ensuite suffire pour une population de 200,000 âmes.

La commission scolaire de Régina étudie actuellement un projet très intéressant; en effet, il s'agit d'obtenir le passage gratuit sur les tramways pour les enfants qui vont à l'école. Le Board of Trade de cette ville est aussi à discuter l'opportunité d'établir des abattoirs municipaux et des entrepôts où la viande et les produits de la ferme vendus directement aux citoyens durant toute l'année; on croit que ceci contribuerait à abaisser le coût de la vie.

L'immigration pour l'ouest s'annonce très abondante cette année; déjà plusieurs trains de colons du Colorado sont arrivés à Bassano où ceux-ci vont s'établir sur le système d'irrigation du Pacifique Canadien. Bientôt, les transatlantiques déverseront sur notre pays, ceux de la vieille Europe qui viennent tenter fortune dans les riches provinces des prairies.

LE JUGE DEVRA REMBOURSER

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 24.—La Cour Suprême a prononcé hier son jugement renvoyant l'appel du juge W. H. P. Clément contre la décision du juge Cassells, de la Cour d'Echiquier. Ce dernier avait déclaré le juge Clément coupable d'avoir touché illégalement de l'argent pour dépenses qu'il aurait faites à Vancouver bien que sa résidence officielle fut ailleurs. Il devra rembourser plusieurs milliers de dollars qu'il a ainsi touchés.

LES EMIGRANTS AUTRICHIENS

VIENNE, Autriche, 24.—L'exode toujours croissant de la population de certaines parties de la monarchie autrichienne pour l'Amérique et particulièrement pour les Etats-Unis a fait diminuer de beaucoup, paraît-il, le nombre de recrues qui doivent se soumettre au service militaire. On parle d'une réduction de 70,000 hommes par année.

Afin de faire cesser cet état de choses, le gouvernement autrichien a établi un bureau spécial, sous les ordres du service de la police, qui a reçu le pouvoir de contrôler les mouvements des voyageurs et d'exiger que ceux-ci rendent compte de leurs intentions.

Les voyageurs sont obligés de se munir de passeports, ce qui avait cessé d'être obligatoire depuis l'année 1857. Une des règles les plus importantes est celle qui défend l'émigration des hommes capables de porter les armes, entre les âges de 17 et 36 ans.

Autrefois les hommes étaient libres d'émigrer après qu'ils avaient fait un service militaire de trois ans dans l'armée active, mais maintenant ils auront à rester treize ans de plus, jusqu'à ce qu'ils aient servi dans la landwehr et dans la landsturm.

FAITS DIVERS DE HULL ET OTTAWA

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 24.— MM' James Latimer et Thomas Standford, sous-chefs de pompiers, qui depuis près d'un demi-siècle ont rempli à Ottawa les fonctions d'inspecteurs d'assurance, ont été l'objet d'une démonstration sympathique de la part de ceux, qui avec eux, se sont montrés les ennemis jurés de l'incendie à Ottawa. Ces derniers leur ont présenté de jolis cadeaux.

— Le Rév. M. Fitzgerald, curé de l'église St-Mary, au cours de son sermon, dimanche, a fait une allusion élogieuse à l'adresse de M. J. H. Burnham, M.P., qui, tout récemment, à la Chambre des Communes, a dit que les femmes qui s'occupent de faire disparaître la cigarette du pays devraient plutôt commencer une campagne contre les vêtements souvent invonvenants que l'on voit dans la rue. Le Rév. Père a déclaré que le mal causé par la cigarette est loin d'être aussi grand que celui causé par la mode.

— Le Rév. William Sparling, de la "Dominion Methodist Church," s'est élevé l'autre soir, au cours d'un office à son église, contre ce qu'on appelle le droit des femmes au point de vue public, disant que le devoir des femmes est de rester à la maison, et non pas de s'occuper de régler les affaires publiques. Tout en étant opposé à ce que les femmes aient leur mot à dire dans la préparation des lois, il dit que leur devoir réside surtout dans l'éducation des enfants et dans les réformes sociales. Il condamne également la femme qui empiète sur les droits de l'homme comme l'homme qui empiète sur les droits de la femme. La femme qui a des enfants et qui est obligée d'en prendre soin ne devrait pas être obligée de gagner leur vie, car c'est là le devoir de l'homme. Cependant, il est en faveur du droit de vote pour les femmes, car il arrive souvent que ce droit est exclusivement réclamé par des hommes qui, forts de leur prétendue supériorité, sont souvent moins en état de l'exercer que des femmes plus intelligentes qu'eux qui en sont cependant privées.

— M. Thomas Borthwick, un des plus vieux résidents du township de Gloucester, est décédé. Il était fils de feu Thomas Borthwick, un des plus anciens colons de Borthwick Springs, près de la station de Hawthorne, où il a pendant trente ans occupé différentes positions officielles, et où il était très populaire.

— Deux personnages importants de la profession médicale dans la capitale, les docteurs E. B. Echlin et A. T. Shillington, se sont prononcés en faveur du projet Currie-McVeity-Booth relatif à l'aqueduc, et complètement opposés au projet de la construction d'un aqueduc au lac Trente-et-Un milles, dit le "Citizen," pour différentes raisons, entre autres à cause du coût excessif et parce qu'ils croient que l'eau puisée là n'a pas, en certaines saisons, la pureté voulue.

Le Dr Shillington a exprimé l'opinion que l'eau de la rivière Ottawa offre toutes les garanties voulues de ce côté.

Il y aura le 30 mars un plébiscite sur cette question de l'eau à Ottawa.

— M. P. J. Daly, qui a été pendant 26 ans membre de la brigade du feu d'Ottawa, a donné sa démission. Il y a une dizaine d'années, après avoir été 15 ans un des pompiers les plus remarquables d'Ottawa, il a refusé une promotion que lui offrait le chef Prévost, déclarant qu'il préférait rester simple pompier. Ses confrères regretteront son départ.

— J. W. J. Lowrie, ci-devant greffier du comté de Russell, a été arrêté sur la plainte du maire Emile Ménard, d'Embrun, et est maintenant en prison à Embrun en attendant son procès, lequel sera présidé par le magistrat Touchette, à South Indian. L'accusation contre Lowrie est de s'être approprié $300 de l'argent public, vers le mois de janvier 1912, cet argent constituant le dépôt fait par M. Henry Wenstanley, de Morrisburg, entrepreneur du posage des tuyaux d'égoût du comté de Russell. Lorsque l'entrepreneur eut terminé les travaux, il redemanda son dépôt, ce qu'il ne put obtenir, et il intenta une action en recouvrement contre le Conseil du comté.

BALFOUR EST BLESSE

NICE, France, 19. — Le Très Hon. Arthur J. Balfour, ancien premier ministre d'Angleterre, pendant qu'il se rendait de Cannes à Nice, en automobile, a été blessé par une pierre lancée par un petit garçon. La pierre a fait une large entaille sur le nez et sur la joue de M. Balfour. Il a pu, cependant prendre part à la joute internationale de lawn-tennis, où il se fit battre.

L'AFFAIRE CAILLAUX

PARIS, 24. — Les témoignages entendus, hier, par le juge d'instruction Boncard, chargé de l'examen de Mme Caillaux, à l'occasion du meurtre de M. Calmette, directeur du "Figaro", tendent à confirmer la vérité de ce qu'avait dit l'accusée, que M. Calmette avait entre les mains d'autres lettres personnelles d'une nature bien plus intime que celle qu'il avait déjà publiée, et qu'elle avait lieu de craindre que ce journaliste s'en servît comme de munitions dans la guerre sans merci qu'il avait déclarée à son mari.

La princesse de Mesange-Estradère, qui avait charge de la partie mondaine du "Figaro" a déclaré qu'au moment du divorce de M. Caillaux avec Mme Dupré, trois lettres ont été détruites, de consentement mutuel, en présence des notaires, mais que Mme Dupré avait gardé des reproductions photographiques de ces lettres.

M. Calmette, dit-elle, avait connaissance de l'existence de ces photographies et il offrit $6,000 à une personne dont le nom n'est pas mentionné, pour lui procurer une entrevue avec la personne qui détenaient ces copies photographiques. L'offre fut refusée. M. Calmette avait fait une offre pareille à la princesse de Mesange-Estradère, qui avait aussi refusé.

Quand la lettre signée "Ton Jos" parut dans le "Figaro", continua le témoin, Mme Caillaux pouvait très raisonnablement supposer que M. Calmette avait aussi possession des deux autres.

Mme Theobald Chartran, veuve du grand artiste, déclara qu'elle avait entendu des discussions entre journalistes au sujet de ces lettres, et que le directeur d'un journal du soir lui avait dit à elle-même qu'il ne publierait pas ces lettres.

Quand on commença à examiner ce témoin, Mme Caillaux avait protesté contre quelques-unes de ses déclarations, et les reporters purent entendre Mme Caillaux la supplier de faire un effort de mémoire pour se rappeler les choses exactement. Quand elle quitta le banc des témoins, Mme Chartran alla embrasser Mme Caillaux.

Isadore de la Ra, compositeur, fut le témoin suivant. Il déclara d'abord que M. Calmette était un de ses meilleurs amis. Quand il arriva à Paris, M. Calmette l'avait accueilli avec beaucoup de bienveillance, et il déplore infiniment sa mort. Cependant, dit-il, je ne peux m'empêcher de dire que l'attitude de Mme Caillaux pendant les journées qui ont précédé le meurtre était toute à son crédit. Il confirma la déclaration de la princesse de Mesange-Estradère, qu'à un déjeûner donné par la princesse de Monaco, auquel était présente Mme Caillaux, il a entendu la princesse dire que M. Calmette avait offert $6,000 à toute personne qui pourrait lui procurer une entrevue avec Mme Dupré, qui était en possession des lettres. Mme Caillaux avait même dit à ce sujet, en parlant de son mari: "Ils le feront mourir."

M. de la Ra, en terminant, parla en détail de l'état d'esprit de Mme Caillaux, la veille du crime. Elle ne paraissait certainement pas penser à la vengeance.

Le magistrat Boncard n'a pas pu avoir aujourd'hui le témoignage de la princesse de Monaco.

Comme elle est princesse souveraine, on ne peut obtenir sa déposition qu'en allant la prendre à sa résidence et en observant les règlements diplomatiques en pareil cas.

LE "FIGARO" PROTESTE

Paris, 24.—Le "Figaro" proteste fortement contre la déclaration faite par la Princesse de Messange-Estradère au magistrat Boucard, que M. Calmette lui aurait offert $6,000, si elle lui obtenait une entrevue avec Mme Dupré, deuxième femme de M. Caillaux.

"Il est ridicule de supposer, dit le "Figaro", que M. Calmette, qui connaissait tout le monde à Paris, fut incapable de trouver un autre moyen de rencontrer Mme Dupré, qu'en payant $6,000. M. Calmette n'a parlé de sa campagne qu'à quelques-uns de ses principaux collaborateurs.

La Princesse De Mesange-Estradère n'est venue à nos bureaux que de temps en temps pour donner sa copie et n'a rencontré que très rarement M. Calmette."

Paris, 24.—A une assemblée du parti Socialiste Radical, aujourd'hui, le Président, le Sénateur Henri Michel, a déclaré qu'il s'était rendu auprès de M. Caillaux pour lui offrir ses sympathies.

M. Caillaux a été très touché, et lui a dit : "Pour le moment, le chagrin me terrasse, mais, je n'abandonne pas complètement ma carrière politique."

PARIS, 24.—L'"Humanité," le journal de M. Jaurès dit que les magistrats instruits, intelligents et discrets qui ont été mêlés à cette affaire avaient le souci commun de défendre la magistrature, de s'élever contre la violence gouvernementale et de revendiquer leur droit à l'indépendance. Il ajoute : "Tant mieux si de la crise présente sort la régénération des mœurs publiques." Toutefois, poursuit-il, il eût suffi que l'un d'eux se levât soit au parquet soit à la chambre pour que l'affaire qui trouble aujourd'hui l'opinion publique eut pris un autre cours.

La "Dépêche" de Toulouse dit qu'il est acquis que la remise de l'affaire Rochette fut obtenue à la demande de M. Fabre qui obéit aux suggestions du gouvernement parce que le gouvernement ou certains de ses membres avaient intérêt à ce que l'affaire fût remise.

Le "Figaro" fait remarquer que tous les magistrats interrogés par la commission d'enquête confirment les déclarations du procureur Fabre et déclarent qu'il y eut un ordre donné au procureur de faire renvoyer l'affaire Rochette. La déposition du procureur Lescouvé ne pourrait être plus nette et plus formelle et elle est écrasante pour MM. Monis et Caillaux.

Le "Cri du Peuple," organe du parti ouvrier, dit que si M. Jaurès était réellement socialiste, il pourrait faire naître un mouvement révolutionnaire à la faveur du désarroi qui règne parmi les dirigeants de la Politique et dans la haute magistrature ; mais de la forme donnée aux débats devant la commission, il résulte que M. Jaurès entend au contraire jouer le rôle du pompier qui semble vouloir éteindre l'incendie.

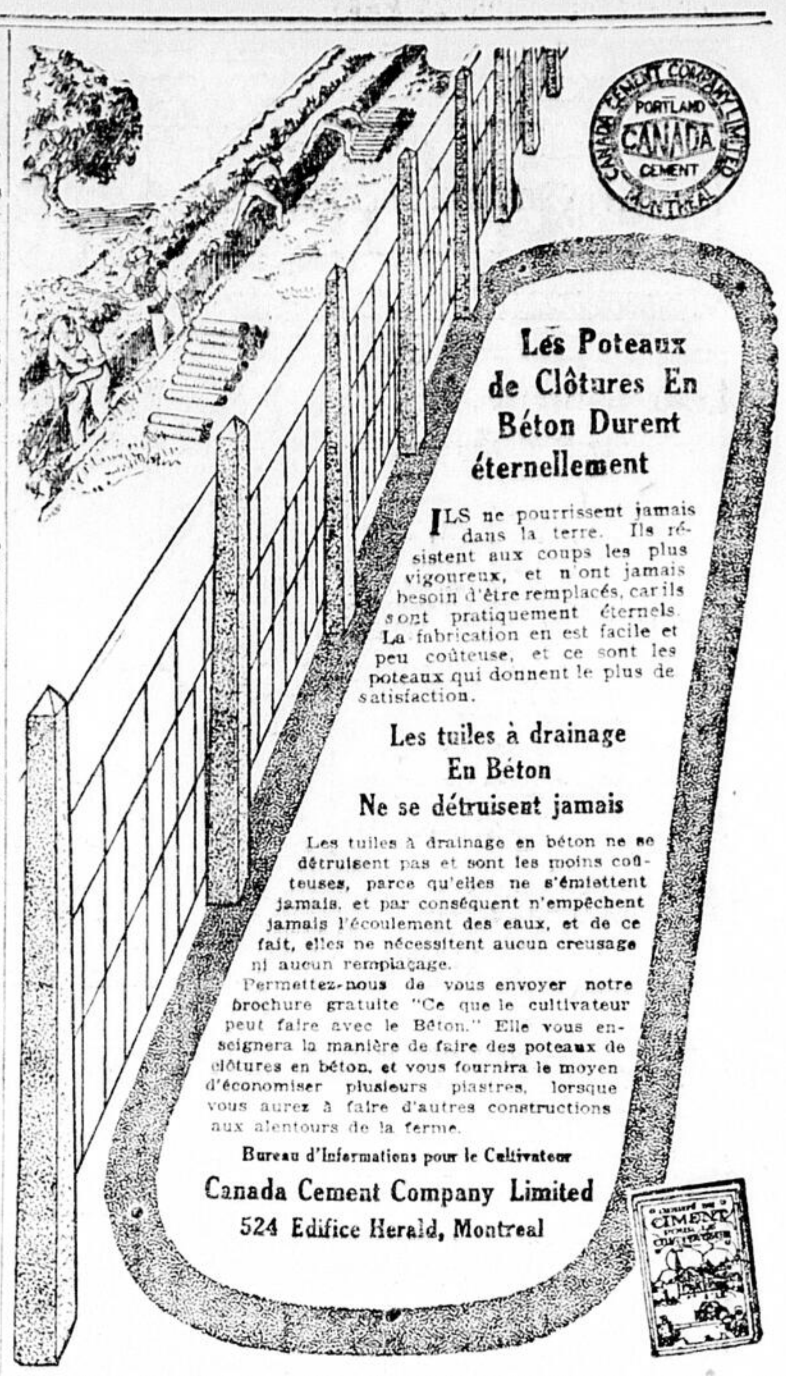

Les Poteaux de Clôtures En Béton Durent éternellement
ILS ne pourrissent jamais dans la terre. Ils résistent aux coups les plus vigoureux, et n'ont jamais besoin d'être remplacés, car ils sont pratiquement éternels. La fabrication en est facile et peu coûteuse, et ce sont les poteaux qui donnent le plus de satisfaction.
Les tuiles à drainage En Béton Ne se détruisent jamais
Les tuiles à drainage en béton ne se détruisent pas et sont les moins coûteuses, parce qu'elles ne s'émiettent jamais, et par conséquent n'empêchent jamais l'écoulement des eaux, et de ce fait, elles ne nécessitent aucun creusage ni aucun remplaçage.
Permettez-nous de vous envoyer notre brochure gratuite "Ce que le cultivateur peut faire avec le Béton." Elle vous enseignera la manière de faire des poteaux de clôtures en béton, et vous fournira le moyen d'économiser plusieurs piastres, lorsque vous aurez à faire d'autres constructions aux alentours de la ferme.
Bureau d'Informations pour le Cultivateur
Canada Cement Company Limited
524 Edifice Herald, Montreal

TUE PAR UN TRAMWAY

TORONTO, 24.—Tard, hier soir, un petit garçon nommé Frank Harris, se présenta au bureau du Dr Wales, au coin des rues Manning et Bloor et lui demanda de l'examiner, parce qu'il venait d'être frappé par un tramway. Le médecin constata que l'enfant avait le nez brisé et qu'il avait sur le corps plusieurs contusions. Il pansa ses blessures et le petit Harris s'en retourna chez lui avec son père. Une demi-heure après être rentré chez lui, il montra des signes d'un grand malaise, se mit à vomir du sang et quinze minutes après il était mort.

PRISONNIERES QUI PROTESTENT

PARIS, 24. — Quinze des femmes détenues à la prison de St-Lazare qui ont protesté contre les privilèges accordés à Mme Caillaux, la femme de l'ex-ministre, accusée du meurtre de M. Calmette, ont été mises dans des cellules isolées comme punition.

Mme Caillaux est aujourd'hui dans un état de grande fatigue. Elle s'est informée plusieurs fois de son mari avec impatience et dès qu'il est arrivé, elle a eu avec lui une longue conversation.

EMEUTIERS CONDAMNES

VANCOUVER, 24. — Joe Angelo, un organisateur international des Mineurs Unis, vient d'être condamné à quatre ans de prison pour la part qu'il a prise à la direction des émeutes de Nanaimo en avril dernier. Un bon nombre d'autres mineurs ont été condamnés à un an et d'autres à six mois.

Quarante cas du même genre avaient déjà été jugés au mois de janvier. Le maximum des peines imposées à ce temps-là avait été de deux ans.

QUI REMPLACERA L'HON. M. DEVLIN ?

OTTAWA, 24. — Comme la PATRIE l'a rapporté, on désignait hier comme futur ministre des mines, de la colonisation et des pêcheries de la province de Québec, en remplacement de feu l'hon. M. Charles Devlin, le frère de ce dernier, M. E. B. Devlin, député de Wright.

Aujourd'hui il est question de M. Joseph Demers, député de St-Jean-Iberville, un homme populaire à la Chambre, orateur discret et grand travailleur.

On a parlé aussi du docteur Béland, mais le chef de l'Opposition n'aimerait pas le voir partir du parlement fédéral pour le moment. On se rappelle que le docteur Béland a été maître général des postes durant six semaines avant la défaite des libéraux, en 1911.

M. Demers a été élu député pour la première fois en 1906 et il a toujours été réélu par acclamation à St-Jean, depuis cette date.

HORS DE LA POLITIQUE

HAMILTON, Ont., 24. — L'hon. John S. Hendrie, ministre sans portefeuille dans le cabinet Whitney, a déclaré qu'il se retirera de la vie politique après la présente session et qu'il ne sera pas candidat dans Hamilton.

FUNERAILLES DE M. LUDGER COTE

(Spécial à la PATRIE)

NICOLET, 23.—Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ludger Côté, survenu le 17 courant, à Chatillon, chez son fils, Delphis Côté. Il était âgé de 82 ans. Né à Saint-Jean Deschaillons, il demeurait depuis vingt ans à Chatillon, où il n'avait que des amis.

Les funérailles ont eu lieu à la Visitation, le 19, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Evariste Béliveau, Hercule Lesieur, Aimé Laplante et Joseph Dupuis. Israël Houle portait la croix.

Conduisaient le deuil: MM. Delphis Côté, son fils; Ernest Courteau, son fils adoptif, de Grand'Mère; Joseph Paris, son gendre, Montréal; Adolphe et Albert Côté, Asbestos; Alphonse et Eloi Verrette, Montréal, ses petits-fils; Hercule Chandonnet, St-Cyrille; Joseph Courteau, Ste-Marie de Blandford, ses beaux-frères.

Le choeur de la paroisse, aidé de MM. Donat et Zéphirin Précourt, chanta avec succès la messe des morts harmonisée de Perreault. M. le curé M. Manseau célébra le service. Remarqué dans le cortège, MM. Alfred Précourt, F. X. Lahaye, Adolphe Maillet, F. Jutras, W. Setteville, James Doolan, Ernest René, etc.

Le défunt laisse trois fils, une fille et plusieurs petits enfants.

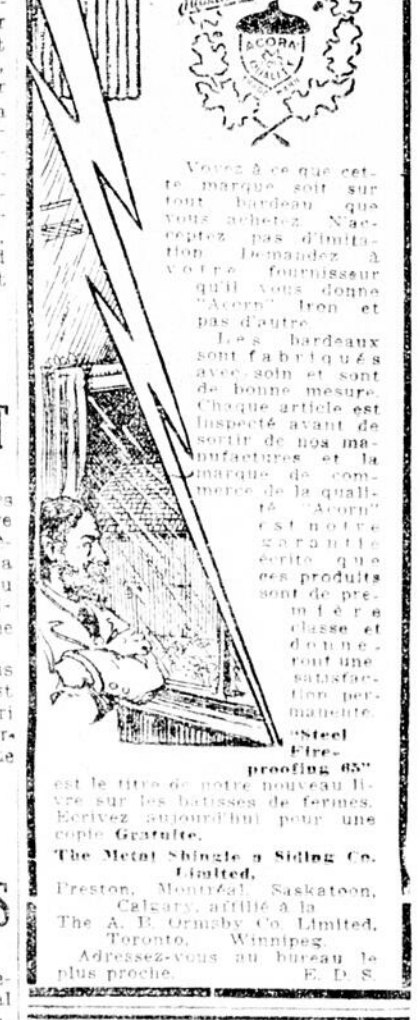

Ceci est la marque de la qualité.
Voyez à ce que cette marque soit sur tout bardeau que vous achetez. N'acceptez pas d'imitation. Demandez à votre fournisseur qu'il vous donne "Acorn" Iron et pas d'autre.
Les bardeaux sont fabriqués avec soin et sont de bonne mesure. Chaque article est inspecté avant de sortir de nos manufactures et la marque de commerce de la qualité "Acorn" est notre garantie écrite que ces produits sont de première classe et donnent toute satisfaction permanente.
"Steel Fire-proofing 65" est le titre de notre nouveau livre sur les batisses de fermes. Ecrivez aujourd'hui pour une copie Gratuite.
The Metal Shingle & Siding Co. Limited,
Preston, Montréal, Saskatoon, Calgary, affilié à la The A. B. Ormsby Co. Limited, Toronto, Winnipeg.
Adressez-vous au bureau le plus proche. E. D. S.

SOYEZ SAGE, CETTE ANNEE
Il y a assez longtemps que vous suivez les vieilles et dispendieuses méthodes dans votre érablière. Il est temps que vous réagissiez et que vous sachiez que de l'industrie du sucre vous pouvez tirer de profits beaucoup plus considérables que vous ne pouvez vous l'imaginer.
L'appareil évaporateur "CHAMPION" est le meilleur article qu'on peut introduire dans sa cabane à sucre pour épargner du temps et de l'argent.
Permettez-nous de vous démontrer gratuitement ce qu'un "Champion" peut faire pour vous. Ecrivez pour demander des détails.
THE GRIMM MANFG. CO. LIMITED
58 rue Wellington, MONTREAL

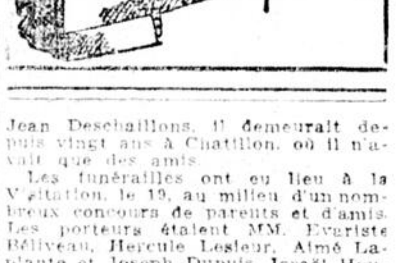

LA SEMAINE SPORTIVE

Les Sports de l'Arène

WELSH vs RIVERS

LOS ANGELES, 18 — Freddie Welsh, le champion anglais et Joe Rivers, de Los Angeles ses, sont battus ici hier durant 20 rondes. Ni l'un ni l'autre ne furent mis hors de combat, mais la victoire fut néanmoins accordée à l'anglais sur les points. Welsh eut effectivement le dessus dans la majorité des rondes. Ce succès lui donne l'avantage de se battre contre Willie Ritchie, le campion du monde.

VICTOIRE DE LEVINSKY

NEW-YORK, 18.—Battling Levinsky a défait Fred Fritz, le champion des poids lourds de la marine américaine, ce soir, dans une bataille de dix rondes.

LA COUPE RESTE A REGINA

REGINA, 19.—La coupe Allan restera où elle est depuis des mois.

Elle ornera pour une année à venir les salons du club de hockey Victoria, de Regina, celui-ci ayant triomphé des Grand'Mère, hier soir, dans la seconde et dernière partie pour la possession du précieux trophée. Le résultat fut de 4 à 1, ce qui, ajouté au score précédent donné aux vainqueurs un grand total de 10 points à 5 pour les visiteurs.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Victorias.	Grand'Mère.
McCulloch.....Buts. . . .	Gauthier
Otton.....Points . . .	Stevenson
Creswell.....Couverts . . .	Ritchie
Wilson.....Rover. . . .	Hoffman
Molisky.....Centre.	Kelly
Abbott.....Aile d. . . .	Pinard
Mastel.....Aile g. .	McLaughlin

LE TOURNOI DE NEW-YORK

UNE SURPRISE

NEW-YORK, 17.—Morris D. Brown, de Brooklyn, a défait aujourd'hui le Dr Uffenheimer dans la douzième partie du tournoi national amateur de billard. Le score a été de 400 à 350. La moyenne de Brown a été de 10 30-37 et ses séries de 62, 44 et 43.

HOPPE VS. SUTTON

Samedi de cette semaine, Hoppe et Sutton vont jouer une partie de billard à l'hôtel Astor. Le vétéran qui est le plus redoutable adversaire du jeune prodige espère toujours avoir enfin le dessus. La partie se jouera au cadre de 18.1.

De retour d'Europe

Maupas et Paradis à Montréal

MM. Maupas et Paradis, les deux sympathiques athlètes, qui depuis bientôt six mois, avaient quitté le pays, pour aller faire une tournée en France, nous sont revenus, hier soir.

Tous deux sont enchantés de la chaleureuse réception dont ils furent l'objet partout où ils passèrent.

Le champion lutteur du monde, de même que son dévoué représentant sont en parfaite santé et prêt à se remettre au travail.

Il serait très intéressant de revoir notre compatriote aux prises avec quelques "gloires" américaines, tels Bellitier, Young Goteb ou Miller.

MM. Maupas et Paradis sont avec nous pour y rester cette fois.

Ils sont les bienvenus.

UNE LUTTE SUPERBE

20 mars.

On savait depuis plusieurs jours que la lutte entre Raoul de Rouen et John Pohl Abs serait très acharnée mais jamais on n'aurait cru que les deux hommes feraient des efforts comme ils en ont fait hier soir. Pohl Abs n'a pu gagner une seule chûte, mais il n'a rien ménagé pour tomber Raoul, presque dès le début il a rudoyé le Rouennais, cherchant les prises les plus douloureuses et donnant de rudes coups de coude ou de poing à Raoul. Celui-ci n'a pas été long, comme bien on pense, à lui rendre son change et la valse est devenue de plus en plus rapide. La prise d'ortell a joué un rôle très important vers la fin du match et les deux adversaires se sont réellement torturé les pieds. Aucun d'eux cependant n'a pu arriver à tomber son adversaire de cette façon; ils luttaient avec une énergie véritablement surhumaine. Il a fallu 34 m, dans le premier engagement, à Raoul pour terrasser l'Allemand, il a été plus vite dans le deuxième où il a fait preuve d'une plus grande habileté. Le public lui a fait une très chaleureuse ovation.

Les préliminaires ont été particulièrement intéressantes. Armand St-Louis a fait une résistance superbe à A. Meunier qui avait sur lui l'avantage de la taille et du poids. Thomas Balles et Legal, de St-Boniface ont également fait partie nulle, ce qui fait grand honneur à Balles, manifestement plus léger.

La rencontre suivante mettait en présence Geoffrion et Adrien Richard. l'homme caoutchouc, qui a prouvé à maintes reprises qu'il est toujours digne de son surnom: tout bon lutteur qu'il est, et malgré les vingt-cinq livres qu'il pèse de plus que Richard, Geoffrion n'a pas pu en trente minutes gagner une seule chûte. C'est un résultat que Richard peut à juste droit être fier. Il a été merveilleux d'adresse, de souplesse et de résistance pendant toute la rencontre. Cette rencontre a extrêmement plu au public. Les luttes préliminaires ont été très bien arbitrées par Goulet, le populaire lutteur français établi ici pour la rencontre principale et il s'est fort bien acquitté de sa tâche.

Pohl Abs-Raoul de Rouen. Raoul ne veut pas serrer la main à Pohl Abs. La lutte s'engage très rudement. Plusieurs prises de cravates par chacun des deux hommes. Les coups de tête, des talochées de rudes prises de poignet. Les deux hommes sont déjà très échauffés. Des prises de face, une ceinture amère par Pohl Abs. Raoul se laisse aller à terre évite un toehold et se relève. Il manque une cravate russe puis une ceinture avant. Pohl Abs lui donne un coup de poing au plexus, figurine, Raoul répond un coup d'Arpin, ses mains glissant sur le crâne dénudé de Pohl Abs. Néanmoins le Rouennais projette au matelas l'Allemand et cherche à passer un hammerlock. Pohl Abs furieux lorsqu'il se relève, se jette sur l'arbitre Bourque et le malmène. Raoul le ramène au tapis, manque une prise d'ortell, surpasse un bras roulé, passe une prise de fourche. L'Allemand parvient à se dégager; Raoul lui passe un ciseau de corps mais se fait contrepasser par l'Allemand qui essaie un half-Nelson. Comme ils se trouvent au bords du matelas Bourque les ramène au centre. Pohl Abs est dessus; il tire les oreilles de Raoul, passe un ciseau de corps avec un half-Nelson, Raoul se dégage et rend ses amabilités à l'Allemand. Un toehold par Raoul avec bras barré et ciseau de tête. Raoul veut changer sa prise, Pohl Abs lui glisse entre les bras et se remet debout. Echange de coups de coude dans la figure par les deux hommes. Par une tirade à la jambe droite, Raoul amène Pohl Abs au tapis et lui donne des coups de poing sur la nuque; il passe un ciseau de corps et une prise de tête. Pohl Abs reprend le dessus quelques secondes ensuite et applique des coups de poing et une rude prise de face. Raoul pivote sur la tête et se relève. Il rabat Pohl Abs par une ceinture de côté l'écrase au tapis. 34 minutes.

Pohl Abs se débat mais il est bien maintenu par le Rouennais, à qui le public fait une ovation.

DEUXIEME ENGAGEMENT

Pohl Abs arrive le premier et se promène dans l'arène en "plastronnant" devant le public. Raoul arrive en plaisantant avec quelques amis. On remet les hommes en présence.

Après quelques feintes, Raoul passe une cravate russe puis comme Pohl Abs vient de se dégager, il plonge aux jambes, le fait basculer par dessus les câbles. On ramène les hommes au centre. Pohl Abs passe à son tour une cravate, Raoul dégage sa tête puis soulève en ceinture arrière l'Allemand. Le Rouennais passe un toehold puis un half-Nelson. L'Allemand fait des efforts terribles et se dégage; il passe à son tour un toehold. Raoul se mord le bras de rage, mais ne veut pas céder. Il finit par se retourner et passe à son tour le toehoeld. Pohl Abs se tire d'affaire mais une minute après il est de nouveau en dessous. Les deux hommes sont tout près des feux de la rampe et Bourque a bien du mal à les faire revenir au centre. Raoul rejette au tapis l'Allemand par une prise de jambe et d'épaule, il le met en grand danger. Le Rouennais passe ensuite un ciseau de corps avec une prise de face. Pohl Abs parvient à surpasser, manque un half-Nelson; Raoul lui martelle la nuque, l'Allemand répond par des coups de coude. Le Français manque une prise de fourche, Pohl Abs passe un half-Nelson, Raoul le déjoue, passe de nouveau une prise de fourche, mais le poids de l'Allemand le gêne. Les deux hommes debout de nouveau, se harcellent dans les cables. Par une ceinture avant, Raoul plaque sur les épaules l'Allemand, 22 minutes.

Une Nouvelle Ligue

EN AVANT LES SPORTS

STE-ANNE DE BELLEVUE, 18. — Une nouvelle ligue de crosse est sur le point de se former dans l'ouest de l'île de Montréal pour la saison 1914.

Le Cercle Bellevue de Ste-Anne de Bellevue, qui ne manque pas d'occasion pour encourager et promouvoir le sport, a cru bon de se mettre en tête de cette organisation. C'est pourquoi il fait appel aux clubs suivants: Rigaud, Vaudreuil, Pte-Claire, Dorval et le Cercle Paroissial de Lachine, pour s'unir à lui afin d'organiser au plus tôt cette nouvelle association. Une assemblée de ces différents clubs est convoquée pour samedi, 28 mars prochain, dans la salle du Cercle Bellevue à 8 heures p.m.

Si les clubs ci-dessus mentionnés désirent faire partie de cette ligue, ils sont priés d'écrire immédiatement au secrétaire du Cercle Bellevue, M. Paul Charland, à Ste-Anne de Bellevue afin de lui en manifester leur intention.

Gardner en tête

ENTRE CHAMPIONS AMATEURS

NEW-YORK, 18 — Par sa belle victoire d'hier sur Eugène L. Milburn, de Memphis, Edward D. Gardner a pris la tête dans les tournois de billard amateur. Le champion a jusqu'ici joué quatre parties et les a gagnées toutes quatre. Gardner a défait Milburn par 400 à 162. Sa série de 124 constitue un record.

SOMMAIRE

Gardner, 400 ; moyenne, 13 23-29, séries, 124, 51, 29.
Milburn, 162 ; moyenne, 5 22-28, séries, 52, 25, 20.

POSITION DES CONCURRENTS

	G.	P.	Ser.	Moyenne
E. W. Gardner	4	0	124	13-23-29
J.F. Poggenburg	3	1	72	11-28-34
J. Mager	2	1	89	10-1-21
D. Brown	2	1	62	10-30-37
Dr Uffenheimer	2	3	102	11-4-26
C. Hodgen	0	3	61	10-10-21
E. L. Milburn	0	4	61	10-17-29

Les Champions de l'Ouest

DE L'HISTOIRE LACONIQUE

Nous croyons intéresser les lecteurs de nos colonnes sportives, en donnant un fidèle aperçu de la carrière athlétique de chaque joueur qui fait partie des Victoria, champions de la Ligue de la Colombie Anglaise et aspirants à la coupe Stanley, trophée emblématique du championnat mondial. L'équipe des Victoria compte un joueur qui est né en Australie et un autre équipier qui a vu le jour pour la première fois dans l'Empire de Guillaume II.

Voici un aperçu:

LESTER PATRICK, couvert et gérant de l'équipe, est né à Drummondville, en 1884. Il joue au hockey depuis quinze ans. Sa carrière comme amateur le voit avec le Montreal High School en 1899; l'Université McGill en 1901; Montreal Juniors en 1902; Westmount en 1903; Brandon en 1904, et Westmount en 1905. Il commença à "faire" du hockey professionnel avec les Wanderers en 1906 et 1907. A joué avec Nelson dans la Ligue de Kootenay, Colombie Anglaise, en 1908, avec Edmonton "challengers" pour la coupe Stanley en 1908; avec Renfrew en 1909; Nelson, C. A., en 1911; Victoria en 1912, 1913 et 1914.

BERT LINDSAY, gardien de buts. Né à Guelph, il y a trente ans. Joua comme amateur à Guelph jusqu'en 1904, y inclus l'année où l'équipe de l'endroit remporta le championnat senior de l'Ontario Hockey Association, avec le Toronto Rowing Club en 1906. Professionnel avec Renfrew, de 1907 à 1911 inclusivement, avec Victoria en 1912, 1913 et 1914.

WALTER SMAILL, joueur d'avant, est né à Montréal en 1885. Joua comme amateur sur l'équipe de Westmount de 1897 à 1905. Sa carrière comme professionnel le voit avec les Wanderers, de 1907 à 1909, tit partie des Cobalt et des Ottawa, en 1910; avec les Wanderers, en 1911, avec Victoria en 1912, 1913 et 1914.

BOBBY ROWE, joueur d'avant, est né à Heathcote, Ontario, il y a vingt-huit ans. Il joua comme amateur avec Meaford, de 1901 à 1905; avec Barrie en 1906. Il passa aux professionnels en 1907, quand il prit du service dans le club Renfrew, avec cette équipe de 1907 à 1911 inclusivement; avec Victoria en 1912, 1913 et 1914.

TOMMY DUNDERDALE, joueur d'avant. Est né à Melbourne, Australie, en 1888. Joua tout d'abord comme amateur à Ottawa. Son stage comme professionnel le voit avec Winnipeg, en 1907, 1908 et 1909; avec les Shamrocks, de Montréal, en 1910; avec Quebec, en 1911, avec Victoria, en 1912, 1913 et 1914.

"SKINNER" POLLIN, joueur d'avant. L'un des trois joueurs canadiens-français sur la Côte du Pacifique. Est né à Smith's Falls. Il fit ses débuts comme professionnel avec l'équipe de Rat Portage, en 1908; avec les Maple Leafs de Winnipeg, en 1909, avec les Canadiens de Montréal en 1910-11; avec Victoria, en 1912, 1913 et 1914.

"DUBBIE" KERR, joueur d'avant, né à Brockville, Ontario, est âgé de 25 ans. Il joua comme amateur à Brockville, en 1904, 1905, 1906 et 1907. Il joua comme professionnel, avec les Pittsburg, en 1908; avec Ottawa, en 1909, 1910, 1911, et 1912; se retira du sport en 1913; avec Victoria, en 1914.

JACK LEBRICK, joueur d'avant. Est né en Allemagne, en 1892. Joua comme amateur avec l'équipe d'une institution de sourds-muets de 1908 à 1911. Est devenu professionnel en 1912, avec Vancouver, avec Victoria en 1913 et 1914.

BOBBY GENGE, joueur de défense. Est né à Canmore, en 1887. Joua comme amateur avec Gainsborough, en 1906 et 1907. A débuté comme professionnel, avec l'équipe d'Fort William en 1908. Est demeuré avec cette équipe jusqu'en 1911 inclusivement, avec Swift Current, en 1912; avec Victoria, en 1913 et 1914.

HUGH LEHMANN, gardien de buts réserviste. Est âgé de 26 ans et originaire de Pembroke. Ont. Joua comme amateur avec Victoria de 1905 à 1908. Professionnel avec Berlin, en 1909 et 1910; avec London, en 1911; avec New Westminster, en 1912, 1913 et 1914. Lehmann pourra prendre part aux parties de la coupe Stanley, si Lindsay est victime d'un accident qui entraine sa retraite.

LES COURSES AU GALOP

JUAREZ, 21.—Rien de bien important aux courses d'hier. Les favoris et les seconds choix se partagèrent les honneurs de la journée.

Première course, quatre furlongs— Don Cortez, 115, Gentry, 3 à 1, 2 à 1 et 3 à 5, gagne; Commaureta, 112, Dominick, 5 à 1 et 6 à 5, second; Vampire, 115, Murphy, 3 à 1 et 7 à 10, troisième. Temps, 47⅗. Marie O'Brien, Ray B. Wolff out aussi couru.

Seconde course, un mille—Lastoso, 107, Booker, 15 à 1, 6 à 1 et 2 à 1, gagne; Everwill, 110, Taplin, 5 à 1, 3 à 5 et 3 à 5, second; Flying, 112, Sederis, 5 à 1, et 2 à 1, troisième. Temps, 1.39. Bertha Va Va, Judge Denton II, Zinkand, Darkey, Kall Inla, Suzie Lamp, Shorty Northcutt, Tom Murphy et Beautiful Knight ont aussi couru.

Troisième course, 5½ furlongs— Kenneth, 105, McCabe, 2 à 1, 1 à 2, gagne; Dominica, 106, Molesworth, 8 à 5, 2 à 5, second; Envy, 98, Marco, 9 à 5, 3 à 5, troisième. Temps, 1.06. Ben Stone ont aussi couru.

Quatrième course, cinq furlongs— Eye White, 105, Gott, 5 à 1, 2 à 1 et 4 à 5, gagne; Baldo, 110, Gentry, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5, second; Orimar Lad, 110, Booker, 3 à 1, et 1 à 2, troisième. Temps, 59 3-5. Freda Johnson, Kitty W. Eel, King Stalwart, Abe Slupskoy, et Gimli ont aussi couru.

Cinquième course, 5½ furlongs— Napanick, 115, Gentry, 2 à 1, et 1 à 2, gagne; Pajarotta, 107, McCabe, 3 à 5, 1 à 2, et 1 à 4, second; La Estella, 85, Marco, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1, troisième. Temps, 1.05. Largo, Chanticler, Calcium Girl, Angelus et Princess Industry ont aussi couru.

Sixième course, un mille et un huitième. Polls, 105, Molesworth, 3 à 5, 1 à 3 et 1 à 6, gagne; Winifred D, 95, Marco, 7 à 1, 5 à 2, et 6 à 5, second; Prince Rouzad, 102, Dominick, 7 à 1, 5 à 2 et 6 à 5, troisième. Temps, 1.53 2-5. Sadie Shapiro, Rake, Philistina, First Star et Cloud Chief ont aussi couru.

UNE SOMME COLOSSALE REFUSEE

IL DEDAIGNE LE MILLION

CINCINNATI, 17. M. Chas. P. Taft, a refusé aujourd'hui une offre de $750,000 pour le stock qu'il détient dans le club des Cubs. MM. Connery et Mayer, de Chicago, ont été les soumissionnaires.

BON VOYAGE

TORONTO, 21 — Les nombreux amis de M. Percy Quinn font fête récemment au club Albany à l'occasion du beau triomphe remporté par le club de hockey Toronto. M. Percy Quinn partira prochainement pour un voyage en Angleterre et reviendra à temps pour l'assemblée annuelle de la ligue de crosse du Big Four.

Jeux de Dames

Toutes communications concernant le jeu de dames doivent être adressées à M. J. A. Bleau, Banque de Montréal, succursale PAPINEAU.

Problème français No. 1113, par M. N. Brochu, Lévis.
Noirs 7 pièces

Blancs 10 pièces
Les blancs jouent et gagnent
Solution — Blancs: 17 à 11, 30 à 24, 29 à 38, 24 à 2 gagne.

Problème No 1315 par M. P. A. Lamarre, Ste-Geneviève.
Noirs 5 pièces

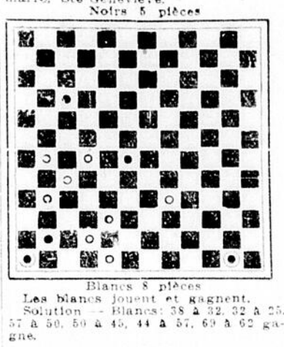

Blancs 8 pièces
Les blancs jouent et gagnent.
Solution — Blancs: 28 à 32, 32 à 25, 37 à 50, 50 à 46, 44 à 37, 39 à 62 gagne.

Problème No 1316 par M. G. A. Raymond, St-Jean.
Noirs 2 pièces

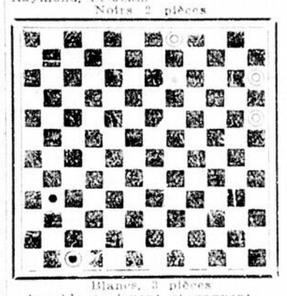

Blancs, 3 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION

Blancs	Noirs
4 à 11	48 à 33 A.B.
30 à 17	49 à 30
17 à 61 gagne	
—A—	
	49 à 33
30 à 17	33 à 61
17 à 67	68 à 33
67 à 61 gagne	
—B—	
	49 à 30
11 à 33	30 à 61 C
30 à 17	61 à 67
17 à 6 gagne	
—C—	
	30 à 62
30 à 62 gagne	

CORRECTION

Une malencontreuse erreur s'était glissée dans le problème No. 1315 par M. Lamarre nous le reproduisons de nouveau aujourd'hui tout en demandant encore à l'auteur pour ce fâcheux contre-temps.

PETITE POSTE

P. A. Lamarre.—Votre première remarque a certainement sa valeur mais laissez moi vous dire qu'il y a autant de bonnes raisons à objecter qu'il y en a pour.

Rien n'empêche, avec le présent système, de chercher à découvrir la solution d'un problème si vous vous plaisez à ce genre d'exercice—vous n'avez qu'à ne pas vous occuper de la solution publiée. D'autre part on est d'erreur dans le problème et après avoir cherché un temps raisonnable il n'est que juste que vous ne soyez pas retardé d'une semaine avant de savoir où se trouve la faute. Il n'est pas dit que votre talent ne vous a fait défaut. Le manque d'enthousiasme que vous constatez ne provient pas de la cause que vous voulez bien lui attribuer.

Aujourd'hui on voudrait devenir problémiste du jour au lendemain, sans étude, sans préparation aucune, votre âme sans conseils de gens plus expérimentés.

Les milliers de problèmes ont été publiés, déjà et certains amateurs veulent nouvoir se faire une réputation facile en s'appropriant les compositions parues il y a des années. Ces personnes sans scrupules nous prennent quelquefois en défaut, mais il arrive toujours que leur truc est découvert.

Les directeurs des colonnes de Dames doivent alors se montrer un peu sévères et condamnerons abus de confiance. Notre pseudo problémiste prend alors la marche et abandonne la composition.

Qu'une problémiste canadiens ont par leur talent trop dépassé leurs rivaux.

Les compositeurs comme St. Maurice, Paquette, Raymond, Cadorette, sans vous oublier, ont été et seront encore longtemps les maîtres incontestés du damier canadien.

Le malheur est que tous vous vous reposez sur les lauriers conquis. Vous, pour un, n'avez pas le temps. Cadorette n'a pas soufflé mot depuis des années.

Paquette, encore à la fleur de l'âge et à l'apogée de son talent, fut enlevé à l'admiration de tous les amateurs de problèmes.

St Maurice n'a touché à son damier depuis un an que pour le déménager, de sorte qu'il ne reste que notre ami Raymond à composer un problème de temps à autre, et encore son jeune âge lui sert il d'excuse pour ne pas succomber lui aussi à l'indifférence générale.

Votre second projet sera mis à l'étude et vous en aurez des nouvelles plus tard.

Je regrette ces erreurs, lesquelles, j'espère, ne se répéteront pas trop souvent à l'avenir.

Votre note au sujet du docteur m'a intéressé, mais le sujet logé à la même enseigne que votre mon cher ami, pas de temps, cher ami, pas de temps. Enfin je verrai ce que je peux faire.

Vous allez à dame trop souvent, essayez donc un quatre vingt seize. Jadis vous aimiez fort les problèmes se composant de plus seulement. Auriez vous changé d'idée? Cinq dames dans la même partie me semble que vous êtes trop fort pour votre adversaire, ôtez lui donc un pion ou deux.

ARRETES

LACROSSE, Wis., 21. — Une bataille de 10 rondes entre Jack Redmond et Pete Childs a été arrêtée ce soir parce que les deux boxeurs se frappaient dans les dégagements. Les lois du Wisconsin décident que les boxeurs ne portent des coups après qu'ils en sont arrivé à faire de la lutte.

SHILOH
arrête vite la toux, guérit le rhume et fait du bien à la gorge et aux poumons. 25c.

Canadiens des Etats-Unis

NEW-BEDFORD, MASS.

NEW-BEDFORD, 23.—A une réunion de la commission des licences de New-Bedford, on s'est occupé des préparatifs des licences pour le 0er mai prochain. Les honoraires pour les diverses licences resteront les mêmes. Les commissaires veulent que toutes les demandes de licences soient faites avant le samedi, 4 avril. Ces demandes doivent être accompagnées d'un plan faisant connaître au juste l'intérieur de l'établissement. Les buvettes ne pourront pas avoir de "back roomel"

—M. Jean-B. Jean, notre compatriote bien connu, nous dit qu'il partira probablement samedi prochain pour Washington, dans le but de plaider la cause de M. Wilfrid Deslandes, qui vient d'être déposé comme surintendant de la nouvelle succursale du bureau de poste du nord de New-Bedford.

Des résolutions qui ont pour but la réintégration de M. Deslandes, ont été adoptées mercredi soir à l'assemblée régulière de la branche no. 1 de la société des Francs - Tireurs à leur salle rue Hicks. On a aussi nommé un comité de trois, le Dr G.-V. Thuot, M. l'avocat Joseph-A. Gauthier et M. l'avocat Asa Auger pour s'occuper de cette malheureuse affaire auprès du congressman Thomas C. Thacher, de ce district.

La Chambre de Commerce franco-américaine s'est aussi réunie, mercredi soir dans ses salles de l'édifice Pofrier. Les membres ont délibéré sur la regrettable situation qui agite notre population en ce moment, puis on a passé des résolutions et nommé un comité tout comme l'ont fait les Francs-Tireurs.

M. le président J.B.A. Marchessault de la branche No. 1 des Francs-Tireurs a dit que l'organisation compte aujourd'hui 1800 membres, dont 1200 dans la partie nord de la Ville qui tous sont désireux d'avoir un Franco-Américain comme surintendant au bureau de poste du nord de la ville.

—Vendredi avant-midi, Mme Amélia Hingley, No. 1 rue Paris, a failli succomber aux effets du gaz d'éclairage. Cette femme est actuellement à l'hôpital St-Luc, et les médecins disent qu'ils lui sauveront la vie.

—M. Joseph H. Hanford, de New-Bedford, vient de refuser une réélection comme président de l'association des évaluateurs du comté de Bristol.

—Le cercle Lacordaire No. 10 de New-Bedford, aura sa réunion régulière mercredi prochain le 25 courant. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

Le Sirop Anti-Consomptif de Bickle est un remède incomparable pour les taux, les rhumes, l'influenza et les maladies de la gorge et des poumons. La renommée de ce remède, reposa sur des années, d'usage efficace pour la guérison de ces afflictions et la protection du genre humain contre les ravages de la consomption, et comme les rhumes négligés conduisent à la consomption, on ne peut être trop prudent en la combattant dès le début. Le Sirop de Bickle est l'arme.

Servez-vous en.

PAWTUCKET, R. I.

PAWTUCKET, 23.—Mme Joseph Lacourse, de Edington St, est partie pour St-Gabriel de la Beauce. Elle se rend au chevet de son père, M. Alexandre Lamare, très gravement malade.

—Tous les membres de la G. A. R. Tower Post No 17, offre les plus sincères gratitudes à notre très estimé, Son Excellence le Gouverneur Pothier pour l'assentiment de la somme de $1,600 auquelle il a bien voulu poser sa signature, lors de la session du Sénat, mardi, au Capitol. Nous avons lu avec regrets que Son Excellence avait déjà exprimé son refus d'administration de l'Etat du Rhode Island.

—A 7.15 jeudi matin, la brigade des pompiers fut appelée rue Dexter. Un magasin de marchandises sèches était en feu. Il y eu forte tâche avant que les pompiers parvinrent à mettre les flammes sous contrôle. Tout le stock fut complètement détruit. Les pertes sont estimées à $1,500.

Une allumette jetée imprudemment dans une boîte de faux-cols en celluloïde est la cause de cet incendie.

ARCTIC, R. I.

Alfred Nadeau, employé aux usines Warwick, fut la victime d'un douloureux accident pendant qu'il était à son travail ces jours derniers. M. Nadeau eut deux doigts broyés dans une machine et le Dr M. J. R. Legris, fut mandé en toute hâte.

—M. Pierre Hébert, de la rue East, s'est péniblement blessé ces jours derniers en tombant du toit de sa maison. Il y avait plusieurs employés sur le toit qui s'occupaient à faire des réparations, et M. Hébert en les aidant a glissé et a fait une chute de 14 pieds.

M. Lionel Denommé, employé à la pharmacie du Dr C. E. Chagnon, est de retour de Norwich, Conn., où il a passé une journée chez ces amis, M. P. H. Sthier.

PHENIX, R. I.

M. et Mme J. Bte Hébert sont dans la jubilation depuis la naissance d'un fils ces jours derniers, qui fut baptisé des prénoms Joseph, Gérard, Homer. M. Thomas Hébert et Mlle Délima Hébert, frère et sœur de l'enfant, agissaient comme parrain et marraine. Il est à remarquer que c'est le douzième enfant de M. et Mme Hébert.

—Mme Louis L'Heureux est retenue chez elle par la maladie depuis quelques semaines.

NATICK, R. I.

Mme J. Bte Forcier, de Lymansville, accompagné de Mme E. Larocque, de Centredale, étaient ces jours derniers en promenade chez des parents dans ce village.

PROVIDENCE, R. I.

Ces jours derniers M. et Mme Edouard Guénet, de la rue Hospital, apprenaient avec peine la mort subite de leur regrettée fille, Eva, arrivée à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Québec. A peine venaient-ils de faire le sacrifice de leur autre fille, Mme Alexandrine, épouse de M. Charles Saurjol, arrivée le 20 février à Montréal, qu'il leur fallut se soumette à une nouvelle épreuve.

Mlle Guénet laisse pour la pleurer un père et une mère inconsolables ainsi que quatre sœurs et un frère unique.

—Nous sommes peinés d'apprendre que Mlle Ella, fille de M. et Mme Gédéon Carignan, de la rue Wilson, a subi une opération à l'hôpital Rhode Island, pour l'appendicite. Ses amis font des vœux pour son prompt rétablissement, et surtout ses sœurs de la société I. C. B. U., à laquelle elle appartient.

VALLEE DE LA PAWTUXET

(Service spécial de la Patrie)

VALLEE DE LA PAWTUCKET, 23.—Henry MacMahon, le collecteur des taxes pour la municipalité de West Warwick, vient de faire connaître les dates qu'il pourrait percevoir les taxes dans les différents villages de la vallée.

Phénix Public Market, Mars, 26, de midi à 2.30 p.m.; Magasin Mailloux, Natick, mars 26, de midi à 2.30, P.M; Centreville, Town Hall, , mars, 27, de 2.30 à 3.30 p.m.; Bâtisse McMahon, rue Quidnick, Arctic, Mars 28, 30 et 31, tous les soirs de six heures à huit heures., et à l'office du trésorier de la cité, dans l'hôtel de ville., Riverpoint, tous les jours du mois d'avril, de 9 a.m., à midi.

—Commençant le 30 mars, ceux de la Vallée qui auront l'occasion de demeurer en ville après 11.15 heures, P.M, pourront prendre les chars sans être obligés de se rendre à la grange d'Elmwood, A partir de la date mentionnée, il y aura un char qui laissera l'hôtel de ville de Providence à minuit et quart.

—Le bill du représentant Frederick B. Tew, du premier district de West Warwick, au sujet de faire bâtir dans cette vallée, une caserne coûtant $60.000 fournit par l'Etat, vient d'être favorablement recommandé à la législature par le Comité dans son enquête sur les besoins d'une caserne militaire, coûstate que "les quartiers maintenant occupés par la garde Nationale, stationé à Riverpoint, sont insuffisants pour usage comme caserne, et la salle des manoeuvres est trop petite. Il n'y a aucune place pour emmagasiner et avoir soin de la propriété de l'Etat et du gouvernement." Par conséquent, il fut résolut par le comité qu'une recommandation soit faite à la législature, de nommer une commission qui s'occupera de la'chat d'un terrain sur laquelle sera bâtit la future caserne. Il est à souhaiter que la législature approuve le rapport.

—A l'assemblée régulière des comissaires de Police, il fut adopté de donner ordre au chef de police Andrews de tenir une enquête au sujet des plaintes portées aux comissaires par des personnes dans les différentes parties de notre municipalité sur la vente illégale des liqueurs le dimanche.

—Les commissaires accordèrent aussi plusieurs licences d'hôtels. Les applications suivantes furent octroyer: John B. Chagnon, hôtel Warwick, Arctic; Joseph Gendron, Hôtel Windsor, Arctic; Arthur J. Viens, Hôtel Majestic, Arctic; et M. J. MacMahon, Hôtel Impérial, Clyde. Aucune action fut prise sur l'application de Arsène Rondeau, pour l'hôtel Briggs, Phenix, parce que l'applicant n'avait pas donné de caution en faisant l'application.

Les pétitons de Louis Brindamour, Emile Bergeron, et Edward Carson, pour licences de restaurants furent accordées.

—Henry Landry de Phénix fut nommé constable.

UNE HUILE POUR TOUS LES HOMMES.—Le marin, le soldat, le pêcheur, l'homme de chantier, ceux qui travaillent dehors et tous ceux qui sont exposés aux accidents et aux éléments trouveront en l'Huile Eclectrique du Dr Thomas, un ami fidèle et sincère. Pour soulager la douleur, enrayer les rhumes, panser les blessures, subjuguer le lumbago, elle n'a pas d'égale. Voilà pourquoi elle devrait avoir une place parmi les médecines de la maison et ceux que l'on apporte en voyage.

BIDDEFORD, MAINE

(Service spécial de la PATRIE)

BIDDEFOVD, Me., 23.—La transaction projetée par laquelle l'ordre des "Moose," devait acheter la propriété de M. W. C. Roussin, a été abandonnée parce que cet achat était incompatible avec l'incorporation de la loge.

—J.-T. Janelle est revenu cette semaine du sanatorium de Hebron, Me. Il a été transporté à l'hôpital Truil pour y subir une opération de l'appendicite, où son état s'améliore tous les jours.

—Mlle Judith Chouinette nous quittait vendredi matin, pour faire un voyage à Boston, New-York et Washington, D. C.

—Dimanche dernier, à la salle McArthur, avait lieu une causerie intéressante sur les Jardins de Saint-Hilaire, faite par M. Arthur Laberge, président des Jardins et M. Laberge démontra à son auditoire, combien il est avantageux de posséder des terrains à St-Hilaire, Montréal étant si proche. On dit qu'il n'y a pas de site plus idéal et pittoresque pour y passer la belle saison d'été. Parmi ceux qui se sont procurés des lots, il y a: F.-E. Beauregard, Alfred Beaudin, Pin. Tétreault, Charles A. Benoit, Joseph Lessard, J.-P. Gendron, Alex. Bélanger, O.-E. Bovin, Victor Beaudette, et Mme Adèle Bestard.

—Mlle Bellemare est revenue à Biddeford pour reprendre son ancienne position comme modiste, chez Mme Pariseau.

—M. F.-F. Beauregard partait mercredi matin pour Montréal et St-Hilaire, en voyage d'affaires. Il était accompagné de M. Arthur Laberge, président des Jardins de St-Hilaire.

—Le surintendant des écoles publiques, M. Files, est gravement malade de pneumonie. Les deux médecins qui ont été appelés auprès de lui, le trouvèrent dans un état alarmant.

—Wilfrid Janelle a subi vendredi dernier une opération à l'hôpital Trull. M. Janelle est clarinettiste dans on fanfare Painchaud, et tous ses amis, espèrent qu'il sera bientôt en bonne voie de guérison.

CENTRAL FALLS, R. I.

CENTRAL FALLS, 23. — Les paroissiens de la paroisse N.-D. du Sacré-Coeur déplore le départ du plus vieux vicaire, Rév. M. l'Abbé W. A. Prince, pour aller exercer définitivement son ministère comme curé de la paroisse St-Louis de Gonzague de Woonsocket. Rév. Prince laisse après lui de belles oeuvres paroissiales. Rév. Prince en charge durant plusieurs années de l'école paroissiale. Fut directeur spirituel de la Société Saint-Joseph ainsi que du cercle Lacordaire dont il était le fondateur. Le Rév. Prince fut nommé vicaire pour la paroisse N.-D. en 1901. Sut avec son grand esprit religieux et sa doctrine s'attirer la sympathie et l'affection de tous. Et c'est avec le plus amer regret que les paroissiens le virent les quitter.

—Les funérailles de Melle Rosilda Audette ont eu lieu samedi matin à 9 heures à l'église Notre-Dame au milieu d'une grande foule de parents et d'amis. Rév. J. H. Beland officiait assisté des Révds. Prince et Desrochers comme diacre et sous diacre.

La défunte était membre de la congrégation de Marie. Le choeur des enfants de Marie chanta la Messe des Morts, sous la direction du Prof. Er. Leclerc, Org. Les porteurs étaient ses 4 frères assistés des 4 dignitaires de la société. L'inhumation eu lieu au cimetière N.-D. Melle Audette est née à Tillsbury, Ont. du mariage de M. J. B. Audette et Danuthide Lebart en 1887.

HAVERHILL, MASS.

(Spécial à la PATRIE)

HAVERHILL, Mass., 23.—Alice, enfant de 2 ans, 11 mois, de M. et Mme Zéphirin Richard est décédé chez ses parents, 12 rue High. Il y a quelques jours, la fillette renversa un canard d'eau bouillante sur elle et ses brûlures étaient tellement graves qu'elle ne put survivre. Son service a été célébré à 2 heures de l'après-midi à l'église St-Jacques et présenté par grand monde. Il y eut de nombreux dons de parents et d'amis. Le public, le Rév. P. André, C.S.V., Supérieur, les Frères Maristes, ainsi que le petit cercueil qui a été porté au cimetière St-Joseph.

"CONVULSIONS ET EPILEPSIE GUERIES"
PAR LE REMEDE DE TRENCH

Le célèbre traitement domestique contre l'épilepsie et les convulsions. Recommandé par les membres du clergé de toutes dénominations. Vingt-cinq années de succès. Plus de 1,000 témoignages non sollicités en un an. Les gens de toutes classes ont donné un tém

LA LUTTE CONTRE LES LIMAGES

On se plaint, un peu partout, des dégâts des limaces, dans les potagers, les jardins et les champs. Par les temps doux et humides, elles mettent à mal les jeunes semis de légumes et peuvent, en outre, souiller les salades de germes de maladies (germes d'ascarides lombricoïdes), ramassés sur les matières fécales. Elles mettent en coupe réglée les jeunes trèfles, les semis de blé, seigle, orge, les féveroles, les colzas, etc. Elles s'en prennent, aussi, aux fleurs, coupent les tiges, sucent les boutons. Au printemps, après un hiver sans gelées, les escargots envahissent les vergers, les vignobles. Ils grimpent sur les arbres d'ornement, sur les arbres fruitiers, sur les ceps, rongent les bourgeons ou nuisent à leur épanouissement par leur bave visqueuse.

Qu'il s'agisse de la petite limace grise, la plus commune (Limax agrestis), appelée "loche" dans quelques régions, de la limace des jardins (Arion hortensis), noire ou rougeâtre, ou de colimaçons, escargots, hélix, etc., la lutte n'est pas commode, pour peu que l'ennemi abonde : il opère la nuit et il se couvre d'une cuirasse gluante.

Le jour, il reste tapi dans les anfractuosités des murs, sous les pierres, sous les mottes, aux environs des bois, des fossés, dans tous les endroits frais et abrités du soleil, le long des murs, dans le lierre, les hautes herbes, les broussailles, les ronces, les haies des sentiers et des terres incultes. Défricher ou brûler cette végétation spontanée dans le voisinage des plantations est la première précaution à prendre. C'est aux abords de leurs retraites, qu'elles quittent à la tombée de la nuit, et qu'elles regagnent de bon matin, qu'il faut faire usage des armes dont on dispose.

La chasse directe est, sans contredit, le procédé le plus efficace. On se munit d'une lanterne et, armé de ciseaux, de pincettes ou d'une fourchette au bout d'un bâton, on coupe, écrase ou pique le mollusque dévastateur: un pot contenant un peu de sulfate de cuivre, de sulfate de fer ou de pétrole achèvera l'œuvre de mort.

Le raclage exécuté avec des croskills légers est, paraît-il, d'un usage très courant en Angleterre, sur les jeunes semis de céréales. Toutefois, l'humidité les rend souvent impraticables ou elle en atténue les effets.

Des pots renversés, des planches rugueuses, des pierres plates, des branchages, des plaques de mousse humide, des tuiles, etc., placés dans les lieux infestés, appuyés contre les murs, sous les espaliers, avant l'hiver, serviront de refuge aux gastéropodes destructeurs.

Le soir, après arrosage, si la terre n'est pas suffisamment humide, mettre par places, des écorces de melon bien mûr, des écorces d'orange, des roundelles de carotte, de pomme de terre crue, des feuilles de jeune laitue, des feuilles et fleurs d'acacia, de petites planchettes de 20 à 30 cm2 imprégnées de graisse, tenues un peu au-dessus du sol, et espacées de 8 à 10 cm; ou encore des feuilles de chou, de salade graissées. On dit beaucoup de bien de petits tas de gros son humide déposés par-ci, par-là, ou dans des trous que l'on recouvre d'une tuile. Ou encore, on trace une ligne de défense autour de la plate-bande à préserver. Un bon piège consiste dans un pot à fleurs ordinaire, percé de trous sur les côtés, que l'on enterre à la hauteur de ces trous, puis que l'on munit d'un couvercle, après avoir versé un peu de bière.

Il y a aussi les plantes qui attirent les limaces et que l'on peut répartir en quelques points du lieu à protéger, telles sont: fèves, salades, persil, cerfeuil, choux, mélisse-citronnelle, marjolaine, sariette, thym, menthe, etc. D'autres, au contraire, auraient la propriété de les éloigner comme la moutarde blanche, le chanvre, etc.

La sciure par les nuits très sèches, les écailles d'huîtres pulvérisées, les soies de porc coupées en petits morceaux, la paille de fer, un cordon de crins, de paille tordue, les branches d'ajonc épineux, les têtes de chardon à cardère, peuvent mettre obstacle à la marche de l'envahisseur.

On emploie aussi des substances corrosives, acides, bases, mais qu'il faut renouveler après la pluie ou après une forte rosée. Il ne faut pas toujours compter sur leur entière efficacité. A leur contact les limaces et les escargots expulsent une grande quantité de bave qui les isole du corps actif. Il en est de même des poisons qu'on veut leur faire avaler pour peu qu'ils aient quelque goût. On prétend que les matières pulvérulentes, en formant autour de leur corps une sorte de revêtement, peuvent entraîner l'asphyxie.

En ce qui concerne les matières toxiques, nous ne saurions trop recommander à l'opérateur de prendre de sérieuses précautions: ne pas se frotter les yeux ni les lèvres, ne pas fumer, laver les légumes avant de les consommer. Eloigner des appâts les enfants, les chiens, la volaille. Ne pas donner à celle-ci les limaces empoisonnées.

Certains produits peuvent également nuire aux jeunes feuilles des plantes : en cas de doute, faire un essai préalable.

On recommande particulièrement la cendre du four à chaux bien tamisée et bien sèche, la chaux vive récemment éteinte, que l'on répand le soir ou de grand matin, à la volée ou en lignes, autour des parties à protéger. Au besoin dans la journée on lave ou bassine les feuilles avec un arrosoir, et le soir on fait une nouvelle application. Citons encore la chaux hydraulique en poudre, la cendre tamisée seule ou mélangée à du plâtre, à du sel marin, à de la suie (40 pour 100 de sel, 40 pour 100 de cendre, 20 pour 100 de suie). Les scories de déphosphoration qui agissent par leur chaux libre sont un peu moins actives, mais elles ont l'avantage de servir d'engrais (300 à 400 kg., par hectare sur les jeunes semis de seigle). Dans les jardins et, même, en grande culture, c'est le sulfate de fer qui est généralement préféré. Il vaut, en gros, 5 fr. 50 à 6 francs les 100 kg. (300 kg à l'hectare sur les semis de seigle, de blé, sur les champs de trèfle). Le sulfate de

(SUITE A LA PAGE 13)

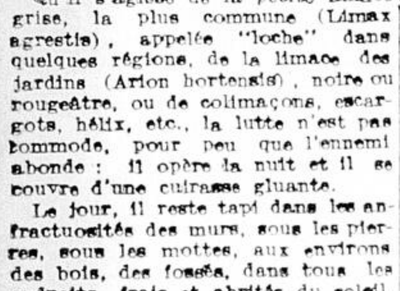
Faites-les Travailler

Un cheval au champ en vaut deux à l'écurie. Vous ne pouvez pas empêcher l'éparvin, la forme, le suros, et la tare qui renvoient vos chevaux à l'écurie, mais vous pouvez empêcher la durée de ces maux. Vous pouvez vous procurer

Le Remède à l'Eparvin Kendall

à toute pharmacie à $1. la bouteille, 6 pour $5, et le Remède Kendall guérira. Des milliers de cavaliers et de fermiers le disent. Notre livre "Traité sur le Cheval" gratis. 91F

Dr. B. J. KENDALL CIE, Enosburg Falls, Vt.

L'INDUSTRIE LAITIERE AU CANADA

Par J.-A. RUDDICK

Commissaire de l'Industrie Laitière.

Il semble que ce soit ma tâche à titre de fonctionnaire fédéral, de présenter à cette convention et à toutes les conventions de laitiers qui se tiennent au cours de l'année, une revue annuelle de l'industrie laitière. Il est bon, je crois, que ce travail soit fait, et je le fais avec d'autant plus d'empressement que je suis convaincu de l'importance qu'il y a pour tous les intéressés, de se tenir bien renseignés sur la marche général de l'industrie au Canada, tant au point de vue international qu'au point de vue domestique. Aujourd'hui que le beurre et le fromage sont devenus des articles de commerce international, nos producteurs de lait devraient jamais ignorer ce qui se passe dans les autres parties du monde. Il est tout aussi important, par exemple, pour les cultivateurs d'Ontario de savoir quels progrès fait l'industrie beurrière dans l'Alberta, que de connaître les progrès effectués dans les limites de leur propre province. Jusqu'à ces dernières années nous avions l'habitude de juger du progrès et du développement de l'industrie d'après les chiffres du commerce d'exportation. Il y avait pour cela une bonne raison: ces chiffres étaient les seuls que nous possédions. Mais cette base de calcul n'a jamais été satisfaisante, même lorsque la consommation locale restait à peu près stationnaire d'une année à l'autre, car ils n'indiquent nullement le volume et l'importance de toute l'industrie, et aujourd'hui que la consommation locale se développe si rapidement, principalement au dépens du commerce d'exportation, les renseignements qui se basent sur le seul commerce d'exportation sont propres à induire en erreur.

On a prétendu lorsque les exportations ont commencé à baisser et l'on prétend encore, que l'industrie laitière n'a pas fait en ces derniers temps les mêmes progrès qu'autrefois. Je compte vous prouver, au cours de cet exposé, que cette opinion est tout à fait erronée. Je veux également vous montrer que la diminution du nombre des vaches dans l'Est du Canada n'indique pas nécessairement une baisse dans la production totale, car le nombre des vaches n'est qu'un des facteurs qui influent sur la quantité de lait produite. Pour obtenir un aperçu exact de la situation il nous faudra remonter au moins jusqu'au commencement de 1901. Ces chiffres déjà anciens n'ont peut-être par eux-mêmes de valeur particulière, et d'autre part, l'avenir nous intéresse beaucoup plus que le passé, mais nous sommes obligés d'y avoir recours pour fins de comparaison, afin de montrer les progrès que nous avons faits et pour savoir ce que cet avenir nous réserve.

NOMBRE DE VACHES AU CANADA

Voyons d'abord quelle est la population bovine laitière du Dominion, si je peux employer cette expression. En 1871 le nombre des vaches laitières, dans les quatre provinces d'Ontario Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, était de 1,251,209. Nous savons d'après le recensement de 1901 que ce nombre a presque doublé de 1871 à 1901. Au recensement de 1901 le nombre de vaches laitières au Canada était de 2,594,179, ainsi réparties:

TABLEAU I

Vaches laitières au Canada

	1901	1911
Ontario	1,065,763	1,032,979
Québec	767,825	753,134
Nouveau-Brunswick	111,084	108,532
Nouvelle-Ecosse	138,817	129,302
Ile du Prince-Edouard	56,437	52,109
Manitoba	141,481	155,337
Colombie-Anglaise	24,535	33,953
Saskatchewan	56,334	181,146
Alberta	46,101	147,687
Totaux pour le Canada	2,408,677	2,594,179
Augmentation dans 10 ans		185,502

On voit par ce tableau que le nombre des vaches a diminué dans l'Est du Canada et augmenté dans les provinces de l'ouest. L'augmentation totale pour le Dominion entier est de 185,502. Cet aspect de la situation n'est pas aussi encourageant qu'il pourrait être, car tout le monde s'accorde à reconnaître que l'augmentation aurait dû être beaucoup plus forte. On pourrait doubler le nombre des vaches dans la plupart des comtés de l'Ontario sans dépasser la population bovine des comtés de Middlesex, d'Oxford et de un ou deux autres comtés.

PRODUCTION TOTALE

Les membres de l'association se souviendront qu'à la dernière convention j'avais évalué la production annuelle de lait, de beurre, et de fromage au Canada, à environ $120,000,000. Quelques-uns d'entre vous pensaient alors que cette évaluation était un peu forte. Je suis heureux de pouvoir montrer aujourd'hui qu'elle était en somme, plutôt au-dessous de la vérité.

Le tableau suivant donne la valeur comparative des produits laitiers par province, en 1910 et 1900. Les chiffres du recensement se rapportent à l'année précédente mais le nombre des vaches donné est celui de l'année dans laquelle a été fait le recensement.

Table au II

Valeur comparative des produits laitiers en 1900 et 1910

	1900	1910	Augmentation
Ontario	$34,776,330	$ 43,332,047	$ 8,555,717
Québec	20,207,826	31,663,220	11,455,394
Nouveau-Brunswick	2,260,537	3,998,742	1,738,205
Nouvelle-Ecosse	2,885,997	4,618,108	1,732,111
Ile du Prince-Edouard	1,111,614	1,607,672	496,058
Manitoba	2,792,606	6,077,982	3,285,376
Colombie-Anglaise	1,159,993	2,260,495	1,460,502
Saskatchewan	729,574	7,566,007	6,836,433
Alberta	546,476	7,855,751	7,309,275
Totaux pour le Canada	$66,470,953	$109,340,024	$42,868,981

Au cours de ces dix années l'augmentation dans le nombre des vaches n'a été que de sept pour cent, tandis que la valeur totale des produits, c'est-à-dire du lait employé en nature ou pour la fabrication des fromages, beurre, lait condensé, etc., accuse une augmentation de soixante pour cent. Dans l'Ontario, bien que le nombre des vaches ait diminué de trois pour cent, la valeur des produits a augmentée de dix huit pour cent. En d'autres termes, la valeur de la production totale en 1900 était de $27 par vache, pour le Canada entier, tandis qu'en 1910 elle était de $42 par vache. Une partie de cette augmentation doit être attribuée à la hausse des prix et au fait qu'une plus grande proportion du lait produit a été vendue en nature. Mais même ces déductions faites, les chiffres sont encore très encourageants. De 1900 à 1910 les prix des beurres et des fromages n'ont pas augmenté tout à fait de dix pour cent.

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE

Examinons maintenant la question au point de vue de la quantité, qui fournit la base la plus juste de comparaison. J'ai pour cela converti la production totale en lait, c'est-à-dire, que le beurre, le fromage, le lait condensé, la crème et la crème à la glace sont rendus par leurs équivalents en lait.

TABLEAU III.

Statistiques comparatives de l'industrie laitière, exprimées en quantités de lait, montrant la production, l'exportation, l'importation et la consommation totale et par tête, dans les deux années de recensement, 1901 et 1911.

	Recensement 1901	Recensement 1911	Pourcentage d'augmentation ou de diminution.
Population du Canada	5,371,315	7,204,838	+34.13
	livres	livres	
Production totale du lait	6,566,834,000	9,871,178,103	+43.75
Produits laitiers exportés, représentés par leur équivalent en lait	2,514,596,967	2,226,663,687	—11.05
Produits laitiers importés représentés par leur équivalent en lait	54,556,346	62,871,207	+14.28
Consommation totale sous forme de lait	4,357,120,379	7,624,395,623	+74.92
Consommation par tête sous forme de lait	815.76	1,065.17	+30.31
Nombre de vaches laitières au Canada	2,408,677	2,594,179	+7.70
Quantité moyenne de livres de lait par vache	2,850	3,805	+33.50

NOTE — Comme la production du lait n'était pas donnée dans le recensement de 1901, j'ai dû la déterminer par le calcul suivant : la valeur totale de tous les produits laitiers en 1900 — comprenant la valeur des beurres et fromages faites aux fabriques — était de $70,470,953 et la valeur moyenne en gros du lait fourni aux fabriques était de 96.8 cents par cent livres. Si nous prenons ces chiffres comme base, nous trouvons que la valeur totale ci-dessus représente une production de lait totale de 6,566,834,000 livres.

Si nous prenons le beurre seul—le beurre de beurrerie et le beurre de ferme—nous trouvons à peu près les mêmes résultats. Le pourcentage d'augmentation dans la production totale est exactement le même que pour le lait, mais la consommation totale et par tête, accusent toutes deux une augmentation un peu forte

TABLEAU IV

Statistiques comparatives de l'industrie beurrière montrant la production, les exportations, les importations et la consommation totale et par tête dans les années de recensement 1901 et 1911.

	Recensement 1901.	Recensement 1911.	Pourcentage d'augmentation ou de diminution.
Population du Canada	5,371,315	7,204,838	+34.13
	Livres	Livres	
Production totale de beurre	141,409,815	202,796,682	+43.41
Beurre exporté	16,335,528	3,142,682	—80.76
Beurre importé	1,146,839	1,227,390	+7.04
Consommation totale	126,220,926	200,881,407	+59.15
Consommation par tête	23.49	27.88	+18.68

AUGMENTATION DANS LA CONSOMMATION, PAR TETE

Un fait très frappant se dégage des tableaux 3 et 4, c'est l'augmentation considérable de consommation par tête de la population. Cette augmentation peut être attribuée, d'une part, à la grande prospérité du pays, au fait que les gens dépensent plus largement qu'autrefois, d'autre part, à l'amélioration qui s'est produite dans la qualité du lait et de ses produits en ces dernières années. Pour alimenter la consommation par tête en 1910, il a fallu $17,000,000 de produits laitiers de plus qu'en 1900. On ne s'imaginait guère que ce débouché avait une telle importance. Si par un effort spécial nous avions réussi à développer à ce point notre commerce d'exportation en ces dix dernières années, tout le pays en aurait parlé. Il y a aussi l'augmentation de consommation causée par l'accroissement de la population, augmentation qui s'est chiffrée par $20,000,000 ou à peu près, au cours de la même période. Ainsi donc, en 1910, la consommation locale totale a dépassé celle de 1900 par au moins $37,000,000. La diminution dans la valeur des exportations au cours de la même période, n'était pas tout à fait de $3,000,000.

Si cette comparaison était basée sur les dix dernières années, (1903-13) les chiffres des tableaux III et IV seraient quelque peu différents. On n'aura pas de peine à comprendre ce fait. Si par exemple, on comparait les exportations de 1913 à celles de 1903, année où elles ont atteint leur maximum, on trouverait une diminution plus forte, de même la consommation totale et la consommation par tête seraient plus considérables que celles qui sont indiquées dans les tableaux ci-dessus. Il n'existe pas de statistiques pour cette période, mais celles que nous citons suffisent à montrer le développement de la production et de la consommation pendant les dix années qui se sont écoulées de 1900 à 1910, et nous pouvons d'après ces chiffres faire une appréciation très exacte de l'état actuel de l'industrie sous ce rapport. Si l'on me permettait de présenter une évaluation pour 1913, je dirais que la valeur totale de la production a été d'environ $121,000,000, et que les exportations de l'année ayant été d'environ 20,000,000, la valeur de la consommation totale doit se monter à une centaine de millions.

Il sera intéressant également de connaître les différents produits et la valeur de chacun pour 1910.

TABLEAU V

Fromage de fabrique	$ 21,587,124
Fromage de ferme	153,036
Beurre de beurrerie	15,645,845
Beurre de ferme	39,889,953
Lait condensé	11,813,971
Lait et crème consommé ou en nature sous forme de crème à la glace	30,256,005
Total	$109,339,934

Je disais en commençant, que j'espérais vous démontrer certaines choses. Si les chiffres que j'ai donnés prouvent quelque chose, c'est que jamais en aucune période de son histoire notre industrie laitière n'a fait de plus grands progrès que depuis le jour où nos exportations ont commencé à décroître. Au risque de me répéter, je vous dirai avant de finir, pourquoi j'ai tant insisté de nouveau sur ce point cette année.

AUGMENTATION DANS LE RENDEMENT PAR VACHE

Permettez-moi maintenant d'attirer tout spécialement votre attention sur un fait exposé dans le tableau précédent et que je crois être le plus important sous certains rapports. Je veux parler de l'augmentation dans la production annuelle de lait par vache. Cette production a monté de 2,850 livres en 1900 à 3,500 en 1910. C'est à elle que nous devons en grande partie la forte augmentation de production totale que nous avons enregistrée, car le nombre total de vache ne s'est pas beaucoup accru. C'est justement parce qu'ils n'étaient pas bien renseignés à cet égard que beaucoup d'entre nous ont cru à un mouvement rétrograde dans quelques-unes des provinces. Si la production moyenne par vache était restée la même en 1910 qu'en 1900, il aurait fallu pour obtenir la quantité de lait produite en 1910, 3,463,571 vaches de plus qu'en 1900—soit une augmentation de 1,584,594 têtes tandis que l'augmentation réelle n'a été que de 185,502. Cette augmentation de production représente au moins vingt-cinq millions de piastres par an pour le nombre de vaches traités en 1910, et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper que le chiffre de 1913 est encore plus élevé.

LE CONTROLE DES RENDEMENTS INDIVIDUELS

Il serait absurde, monsieur le président, de prétendre qu'une amélioration aussi marquée dans la qualité des troupeaux canadiens est entièrement due au contrôle individuel de la production contrôlé que recommande énergiquement depuis neuf ans le service de l'industrie laitière à Ottawa, mais il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie de ce progrès peut être attribuée directement ou indirectement à ce mouvement. C'est un bien vif encouragement pour moi-même et pour mes aides, MM. Barr, Whitley, Burgess et autres, de constater que le temps et l'énergie que nous avons dépensés sur ce travail produisent aujourd'hui les résultats tangibles, après les découragements du début. Le public sera heureux également de savoir que les quelques piastres que nous dépensons annuellement pour cette oeuvre rapportent des millions aux cultivateurs. Et nous ne sommes pas encore au bout. Maintenant que le mouvement est bien lancé, il sera beaucoup plus facile d'augmenter la production moyenne d'un autre millier de livres. Pensez un peu ce que l'industrie laitière en retirera. L'augmentation de profit, — qui se compose presque toute de profit net — contribuerait plus que toute autre cause à stimuler la production du lait en ce pays et donnerait à l'industrie un essor qu'elle n'a encore jamais connu.

Voilà certes, des chiffres et des augmentations très satisfaisants, mais les cultivateurs profitent-ils tous comme ils le devraient de ce progrès? C'est là le point important que nous ne devons pas perdre de vue. Si la vache ordinaire produit 1,000 livres de lait de plus qu'il y a dix ans, il s'ensuit que beaucoup de vaches restent au-dessous de la moyenne et que beaucoup d'autres donnent plus que la moyenne. Vous qui m'écoutez où en êtes-vous sous ce rapport? Restez-vous derrière les autres? Pour quelle raison? Y a-t-il une raison pour que vous n'obteniez pas d'aussi bons résultats que vos voisins?

Ces tableaux contiennent un autre fait sur lequel je désire appeler votre attention: c'est le développement de l'industrie dans l'Alberta et la Saskatchewan. En 1900, la valeur de la production laitière dans ces deux provinces n'était que de $1,276,050 contre $15,421,758 en 1910. Si mes renseignements sont exacts, l'industrie a pris un grand essor en ces trois dernières années, il n'y a pas besoin d'être prophète pour prédire que ce territoire immense sera dans un avenir prochain, pourvu que le mouvement actuel se maintienne, un facteur important dans la production totale du Dominion.

LA SAISON 1913

Laissons maintenant cette partie de notre sujet pour passer brièvement en revue la saison 1913. Les opérations de l'année ne se signalent par aucun trait important. On a enregistré une nouvelle diminution dans l'exportation du fromage; cette diminution sera probablement de 200,000 boites, soit de 16,000,000 livres pour la saison. Elle est due en partie à la sécheresse qui a sévi dans les provinces d'Ontario et de Québec, et en partie aux fromageries, beurreries, fabriques de lait condensé qui ont détourné à leur profit une plus grande proportion de lait, enfin aux expéditions toujours croissantes de lait et de crème aux villes et aux Etats-Unis.

L'EFFET DU NOUVEAU TARIF DES ETATS-UNIS

Tous les cultivateurs laitiers qui demeurent près de la frontière, savent que les expéditions de lait et de crème aux Etats-Unis ont pris une nouvelle activité depuis que le tarif des Etats-Unis a été modifié. Les droits ont été abolis sur le lait et la crème, les droits sur le beurre ont été réduits de 6 à 2½ cents la livre, et de 6 cents la livre à 20 pour cent ad valorem sur le fromage. Il est encore difficile de se prononcer sur le développement que peut atteindre ce commerce. Tant que le tarif actuel restera en vigueur il s'exportera probablement du lait et de la [illegible] surtout aux points bien situés pour l'expédition, mais rien ne fait prévoir pour le moment du moins, qu'il s'exportera une grande quantité de lait ou de fromage.

Dans l'état actuel du marché canadien, il suffirait d'une très faible exportation de ces produits pour faire monter les prix jusqu'à un taux prohibitif. Dans les circonstances actuelles, ce sont plutôt les beurres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande que le nôtre qui approvisionneront le marché américain. Ces deux pays qui disposent d'un grand surplus pour l'exportation sont contraints d'accepter la valeur internationale, qui est plus faible que le prix courant ne promet d'être au Canada. Depuis que le nouveau tarif est entré en vigueur le 3 octobre dernier, il s'est déjà expédié de la Nouvelle-Zélande à San Francisco, de fortes cargaisons de beurre.

Au point de vue de l'industrie laitière les hordes des bouviers américains qui ont envahi certaines parties de l'Ontario et de Québec pour faire main-basse sur notre bétail, lors de la promulgation du nouveau tarif, n'ont pas fait tant de mal que l'on pourrait croire. Ils ont enlevé un bon nombre de pauvres vaches, qui avaient fait leur temps, et que nous leur cédons avec plaisir. Il vaut beaucoup mieux que nos bons cultivateurs écoulent leurs mauvaises bêtes de cette façon plutôt que de les vendre à leurs voisins. Le seul regret que puisse nous causer cette exportation de bestiaux au point de vue de l'industrie laitière, c'est qu'elle nous a enlevé des génisses, dont les mérites n'étaient pas encore connus et que leurs propriétaires ont cédées en croyant qu'une si belle occasion ne se représenterait pas. Mais il n'y a pas de crainte à y avoir sous ce rapport. Pendant longtemps encore les bestiaux se vendront cher sur ce continent si la loi de l'offre et de la demande se maintient.

IMPORTATION DE BEURRE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

Les expéditions de beurre et de fromage allant de l'est du Canada à l'ouest des grands lacs ont été inférieures à celles de 1913 on dit que le marché de Vancouver était encombré de beurre de la Nouvelle-Zélande l'été dernier et qu'il a fallu conserver une partie de ce beurre pour la saison de 1913 ; mais il est à noter que, si la demande de beurre venant de l'est a diminué, les expéditions directes de la Nouvelle-Zélande à Vancouver promettent d'être de 25 à 30 pour cent plus considérables que celles de l'année dernière. Le dernier steamer australien a apporté à Vancouver 17,500 boites de beurre de la Nouvelle-Zélande dans quelques-unes sont destinées à Seattle. Les importations totales à Vancouver, pour l'année fiscale terminée le 31 mars dernier, se montaient à 6,018,022 livres. Cette demande plus vive pour le beurre de la Nouvelle-Zélande provient peut-être de ce que le beurre à l'état frais coûte moins cher que le beurre entreposé venant de l'est; quoi qu'il en soit il n'y a pas à douter que ce beurre venant des Antipodes fait une concurrence très sérieuse au beurre canadien au point de vue de la qualité et les faits que nous venons de citer méritent d'être pris en sérieuse considération par nos fabricants de beurre.

Laissez-moi vous dire en terminant que je ne me suis pas donné la peine de rassembler tous ces chiffres simplement pour faire un discours intéressant; je désirais surtout réparer le tort causé par la publication d'opinions superficielles et erronées tendant à faire croire que l'industrie laitière a fait peu de progrès en ces dernières années. Des déclarations de ce genre tendent plutôt à retarder qu'à encourager le développement de l'industrie. Je ne voudrais pas cependant donner l'idée que nous devons nous estimer satisfaits de ces résultats. Mon but principal, en vous mettant ces faits et ces chiffres sous les yeux, est d'augmenter encore s'il se peut la production du lait en ce pays. Jamais, il me semble, la perspective de l'industrie laitière au Canada n'a été aussi brillante qu'à l'heure actuelle. Les débouchés sont assurés et il est certain que les prix monteront à des hauteurs qu'ils n'ont pas connues jusqu'ici.

L'AGRICULTURE DANS L'OUEST CANADIEN

Une foule de travaux publics exécutés par les diverses villes, donneront un nouvel essor au marché immobilier.

Malgré tout ce que disent les pessimistes sur les conditions monétaires dans l'Ouest canadien, les municipalités, de même que les différentes compagnies de cette partie du pays, vont de l'avant sans crainte, avec des entreprises dans lesquelles peut-être peu de financiers de l'est pourraient s'engager à l'heure actuelle.

Pratiquement, chaque cité de quelque importance doit exécuter cette année une foule de travaux municipaux qui ne seront pas sans avoir une certaine influence sur l'activité du marché immobilier, soit en ouvrant un nouveau champ aux spéculateurs, soit en augmentant la valeur des propriétés dans le voisinage desquelles ces travaux seront exécutés.

Dans North Battlefield, les appropriations pour améliorations en 1914 sont considérables; elles comprennent $105,000 pour les égouts; $98,000 pour les trottoirs; $70,000 pour travaux d'aqueduc; $40,000 pour l'électricité; $70,000 pour l'amélioration des parcs; $35,000 pour l'applanissement des rues; 920,000 pour la construction de passages à niveau; $55,000 pour les écoles et $85,000 pour autres travaux.

Le comité des travaux publics de Régina a autorisé la dépense de $2,000,000 au cours de l'année; le principal item sera $861,417 pour l'extension des égouts. Un fort montant est aussi alloué pour le prolongement des lignes de tramways et un demi-million sera dépensé pour les pavages.

Dès le printemps, on commencera à Medecine Hat, la construction de deux postes de pompiers pourvus d'équipements tout à fait modernes; le tout au coût approximatif de $75,000.

Le conseil de ville de Yorkton, Saskatchewan, a décidé de hâter le parachèvement de l'usine électrique municipal qui devra être terminée vers le 1er juillet prochain.

La ville d'Edmonton vient de voter pour travaux publics, des appropriations se montant de $3,250,000; la plus forte partie de cette somme sera dépensée pour l'amélioration et l'extension des égouts et des conduites d'eau; ceux-ci devront ensuite suffire pour une population de 200,000 âmes.

La commission scolaire de Régina étudie actuellement un projet très intéressant; en effet, il s'agit d'obtenir le passage gratuit sur les tramways pour les enfants qui vont à l'école. Le Board of Trade de cette ville est aussi à discuter l'opportunité d'établir des abattoirs municipaux et des entrepôts où la viande et les produits de la ferme vendus directement aux citoyens durant toute l'année; on croit que ceci contribuerait à abaisser le coût de la vie.

L'immigration pour l'ouest s'annonce très abondante cette année; déjà plusieurs trains de colons du Colorado sont arrivés à Bassane où ceux-ci vont s'établir sur le système d'irrigation du Pacifique Canadien. Bientôt, les transatlantiques déverseront sur notre pays, ceux de la vieille Europe qui viennent tenter fortune dans les riches provinces des prairies.

Avoir des enfants sains et robustes, c'est le premier devoir d'une mère. Ces enfants ne peuvent être en santé s'ils souffrent des vers. Employez l'exterminateur des vers de Mother Graves. Hebd.---20--1.

NOUVELLES DE LA RIVIERE-DU-LOUP

(Spécial à la PATRIE.)

RIVIERE DU LOUP, 18.—A St-Patrice, dimanche, M. Jos. Paradis, marguillier sortant de charge, a fait la reddition des comptes pour l'année 1913. Les conditions financières de la fabrique St-Patrice sont bonnes. Malgré des dépenses extraordinaires assez considérables, on a payé cette année sur la dette $1300.

— Une nouvelle délégation de citoyens est retournée à Ottawa la semaine dernière. On veut à tout prix être fixé sur les intentions du ministère des travaux publics à l'égard des travaux importants que Fraserville demande.

— La compagnie qui vient de se former pour l'élevage du renard noir et dont les promoteurs sont des gens de la ville et des environs, a commencé à faire souscrire son capital-actions.

— La démission du constable Luc Dubé a été accepté par le conseil. Son successeur n'est pas encore nommé. Le règlement No 1080 subi sa première lecture. Ce règlement, qui affectera les taxes, des licences, des droits spécifiques, etc., remplacera ceux déjà existants.

Une résolution a été adoptée, autorisant les avocats de la ville à porter en Cour d'Appel la cause de Elie Bérubé vs la ville, dans laquelle cette dernière a été condamnée à payer des dommages au demandeur pour avoir inondé son terrain. Le rapport des comptables vérificateurs, MM. Shannon et fils, a été étudié par le conseil et adopté.

— Bon nombre de jeunes gens sont de retour des chantiers le long du Témiscouata, et déjà plusieurs d'entre eux se préparent pour retourner au flottage des billots.

— Cette semaine une séance sera donnée dans la salle Dubé, par des jeunes gens de St-François-Xavier.

— M. Joseph Dionne, qui a été grièvement blessé pendant qu'il était à son ouvrage aux usines de l'Intercolonial, se rétablit lentement.

— La coupe de la glace s'est faite dans des conditions très favorables cette année dans tout le district.

—Le terme de la Cour de Circuit s'est ouvert sous la présidence du juge Belleau. Plusieurs causes importantes sont inscrites.

—La saison de hockey s'est terminée ici dimanche par une joute des plus intéressantes entre le club de Montmagny et les I.C.R. de cette ville. Ce dernier a remporté une victoire assez facile sur les visiteurs le score étant de 6 à 0.

—M. Norbert Vachon et Miles Alice et Adrienne Vachon, de St-Germain, sont à Fraserville, en promenade chez leur parente, Mme Alfred Lacasse.

—M. S. Belle est parti samedi pour Québec. Il sera de retour cette semaine avec Mme Belle, qui est maintenant complètement rétabli.

—M. Albert Robichaud est parti pour une quinzaine de jours pour aller voir, à Montréal, sa sœur, Mme Georges Lavoie.

—M. et Mme Xavier Lamarche et leurs petites filles, Miles Blanche et Antoinette et leur petit fils William, étaient en visite la semaine dernière chez M. Léopold Lamarre.

—L'assemblée générale des actionnaires de la Cie de Téléphone Kamouraska aura lieu cette semaine. Les actionnaires de cette dernier sont à peu près les mêmes que ceux de la "Fraserville Shoe."

—Le euchre de la Ligue du Sacré-Cœur a remporté un grand succès. Plus de 400 personnes y assistaient. Plus de soixante prix ont été distribués aux vainqueurs.

—Le "Local," arrivant ici à midi et 20, circulera maintenant le dimanche comme la semaine. Ce sera une légère amélioration surtout si l'on peut avoir la distribution des journaux de Montréal, le dimanche

$15.95 ET PLUS Envoyée à l'essai.

ECREMEUSE AMERICAINE

DES MILLIERS EN SERVICES donnant une parfaite satisfaction et justifiant votre curiosité au sujet de notre offre merveilleuse de fournir une machine toute neuve, bien faite, marchant facilement, se nettoyant facilement, en un mot une excellente écrémeuse pour seulement $15.95. Ecrème une pinte de lait à la minute, chaud ou froid. Fait de la crème claire ou épaisse. Elle est différente de celle qui se trouve sur la vignette qui représente notre machine de grande capacité à bas prix. Le récipient, est une merveille hygiénique et possède toutes les dernières améliorations.

NOTRE GARANTIE DE VINGT ANS VOUS PROTEGE. Nos prix sont merveilleusement bas et la haute qualité de nos machines de toutes les grandeurs, nos conditions généreuses d'un essai vous étonneront. Que votre laiterie soit grande ou petite, ne manquez pas de profiter de notre offre. Notre catalogue richement illustré, envoyé gratis sur demande, est un livre traitant des écrémeuses plus complet, mieux renseigné et plus dispendieux que n'importe quel autre livre publié par n'importe quelle maison dans le monde. Expéditions faites promptement de Winnipeg, Man., St-Jean, N. B., et Toronto, Ont. Ecrivez aujourd'hui pour notre catalogue et voyez par vous-même quelle magnifique proposition nous vous faisons pour épargner de l'argent. Adresse :

AMERICAN SEPARATOR CO., Box 1220 Bainbridge, N.Y.

18—12-26

Elevez de la Volaille ! Cela paie de Gros Profits

Messieurs les cultivateurs,

L'incubateur Peerless est garanti pendant dix ans.

C'est l'incubateur Peerless qu'on vous représente ici et qu'on vous offre en vente en deux paiements annuels. Le premier paiement en NOVEMBRE 1914, le second en NOVEMBRE 1915, et qui est expédié, complet, tout fret payé, jusqu'à la station la plus proche dans Québec seulement.

N'EST-CE PAS LA MEILLEURE GARANTIE DE CETTE COUVEUSE ARTIFICIELLE A VOUS OFFRIR ?

C'est la couveuse dont vous avez déjà entendu parler si avantageusement et comme étant la meilleure.

C'est la couveuse qui vous donnera un poulet pour chaque oeuf fertile. C'est la couveuse la plus facile à conduire, en un mot la seule couveuse artificielle avec laquelle vous ferez de l'argent.

ACHETEZ DE SUITE, VOUS NE LA PAIEREZ QUE PLUS TARD — de cette manière, elle se paiera avec les produits de la machine.

Méfiez-vous des Couveuses NOUVELLES qui n'ont pas subi l'épreuve du temps. Il pourrait vous en coûter bien cher par la perte des oeufs et le GROS PROFIT de la Vente des Poulets. Notre couveuse A FAIT SES PREUVES ; PENSEZ-Y BIEN.

Ecrivez de suite pour catalogue français qui vous sera envoyé gratuitement avec liste de prix — blanc d'ordre, à

COTE & CIE, 2154 rue St-Denis, Montréal.

18-12-26

GLANDES EPAISSES, ENFLEES qui rendent un cheval poussif, lui donnent le cornage, l'haleine embarrassée ou des suffocations, disparaissent grâce à

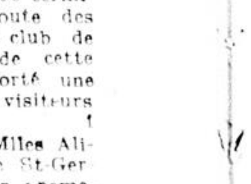

ABSORBINE

ainsi que toute protubérance ou enflure. Pas d'ampoules, pas de perte de poil et le cheval reste au travail concentré; quelques gouttes suffisent. Livré à $2.00 la bouteille. Livre 3 K gratis.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, réduit les kystes, goitres, veines variqueuses nouées, ulcères. Chez les marchands ou livré à $1 et $2 la bouteille. Livre de "témoignages" gratis.

W. F. YOUNG, P.D.F., 250 Edifice Lyman, Montréal, Can.

Le Meilleur Liniment

UN EXTERMINATEUR DE LA DOULEUR POUR LE CORPS HUMAIN

LE BAUME CAUSTIQUE DE GOMBAULT N'A PAS D'EGAL

POUR LE CORPS HUMAIN Il est pénétrant adoucissant et curatif et pour toutes les vieilles plaies, contusions ou blessures, panaris, cancers extérieurs, furoncles, cors et oignons le Baume Caustique n'a pas d'égal comme liniment.

Nous disons à ceux qui l'achètent qu'il ne contient pas une particule de substance toxique et que par conséquent son usage externe est inoffensif. Son emploi constant guérira beaucoup d'affections anciennes ou chroniques et on peut s'en servir avec une sûreté parfaite dans tous les cas où une application extérieure est requise.

Un remède parfaitement sûr et recommandable pour Mal de gorge, rhume de poitrine, mal de dos, névralgie, contusions, entorses, lumbago, diphtérie, sensibilité des poumons, rhumatisme et raideur des articulations.

Il enraye la sensibilité — Renforce les muscles—Cornhill, Tex.—"Une bouteille de Baume Caustique a fait plus de bien à mon rhumatisme que $120 payés en comptes de médecin." Otto A. Beyer.

Prix $1.50 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens ou envoyé par nous, frais d'express payés. Ecrivez pour avoir la Brochurette R. The Lawrence-Williams Company, Toronto, Can.

COMMERCE — REVUE DES MARCHÉS

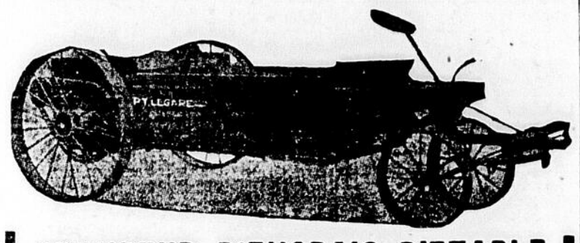

EPANDEUR D'ENGRAIS D'ETABLE

L'Epandeur "LEGARE" est construit dans deux modèles différents spécialement pour ceux qui veulent avoir la meilleure machine du genre.

DEUX PETITS CHEVAUX le font fonctionner facilement. Il tourne dans moins d'espace, distribue le fumier plus également, sa boite étant plus basse, il est aussi plus facile à charger que tout autre.

ECRIVEZ-NOUS afin de connaitre tous les perfectionnements de cet EPANDEUR.

POUR DISTRIBUER L'ENGRAIS CHIMIQUE

Cette machine est la plus recommandable. Distribue de 250 à 3,550 livres à l'arpent. Fonctionne avec un cheval seulement. PRIX TRES MODERE.

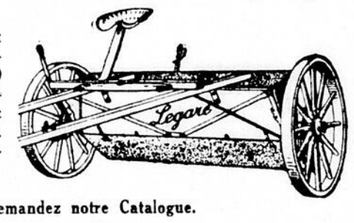

Demandez notre Catalogue.

P. T. LEGARE, Limitée

273 RUE SAINT-PAUL, QUEBEC

Magasin à Montréal : 180 rue Amherst.

AU MARCHE BONSECOURS

Cette liste de prix nous est fournie, pour les volailles et gibiers, par M. Poulin et Cie, pour les viandes, par M. Noé Bourassa, pour les fruits et légumes, par MM. Charbonneau et Frères.

DIVERS

Oeufs à la coque, 30c.
Beurre de choix, 32c la livre.
Beurre de crémerie, 31c la livre.

VIANDES

Roastbeefs, 24c la lb.
Steaks, 24c la livre.
Rognons, 19c.
Langues salées, 19c.
Rôtis de veau, 20 à 22c la livre.
Tranches de veau, 22c la livre.
Ris de veau, $1.80 la douzaine.
Croupe de boeuf sec, 18c à 20c la livre.
Poitrine de boeuf salée, 14c la livre.
Quartier d'agneau de derrière, 22c.
Gigot d'agneau, 22c.
Quartier d'agneau, de devant, 16c.
Rôtis de porc, 21c.
Côtelettes, 22c.
Saindoux, 20c à 22c la lb.
Bacon, 25c à 26c la livre.
Lard salé, 18c la livre.

VOLAILLES ET GIBIERS

Poulets à griller, 90c à $1.00 le couple.
Poules, 18c à 25c la lb.
Oies, 20c à 25c la lb.
Poulets à griller, poussins, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller ordinaires, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller, engrais spécial au lait, $1.25 le couple.
Poulets à rôtir ordinaires, 20c à 22c la livre.
Poulets à rôtir, engraissés au lait, 23c à 25c la livre.
Poulets chaponnés, 25c à 28c la livre.
Pigeons jeunes, 40c à 50c le couple.
Pigeons vieux, 35c à 40c le couple.
Dindes, 23c à 25c la livre.
Lapins, $1.00 à $1.20 le couple.
Lièvres, 25c à 35c le couple.
Canards, 20c à 22c la livre.
Canards noirs, $1.20 à $1.30 le couple.
Canards sauvages, pour les jours maigres, 75c à $1.00 le couple.
Oies, 15c à 17c la livre.
Perdrix anglaises, $1.50 à $1.75 le couple.
Perdrix européennes, $1.50 le couple.
Poules de prairies, $2.00 à $2.25 le couple.
Faisans, $2.00 à $2.50 le couple.
Pintades vieilles, $1.50 le couple.
Pintades jeunes, $0.00 le couple.
Pluviers anglais, $4.50 à $5.50 la douzaine.
Cailles égyptiennes $6.00 à $6.50 la douzaine.
Cuisses de grenouilles, 75c à 80c la livre.
Perdrix, 25c à 30c.
Bécassines, $4.50 la do.
Pluviers, $4.50 à $5.40 la doz.

FRUITS ET LEGUMES

Citrons, 200 à la caisse, $6.50.
Oignons canadiens, 5 ½ 2c la livre.
Bananes Jamaïque, $2.25 le régime.
Grape Fruit, Jamaïque, $3.50 la caisse.
Pommes de terre Green Mountain, $1.10 le sac.
Oignons sucrés, la boite $1.75.
Pommes Spies, le baril, $7.00.
Pommes Baldwin, $6.00.
Pommes Greenings, $5.00.
Pommes Russet, $6.00.
Oranges Jamaïque, la boite, $2.00 à $2.25.
Airelles (atocas), le gallon 80c.
Choux, le baril, $3.00.
Navets, le sac, 60c.
Céleri, la doz., $1.50.
Betteraves, le sac, $1.25.
Carottes, le sac, $1.40.
Bananes Jumbo, $2.50.
Oranges SunKist, la boite, $2.50 à $3.00.
Choux nouveaux américains, le crate, $3.00.

LES FRUITS

Ces cours nous sont fournis par la Peterson Fruit Co., 167 rue McGill.

Figues, 7 couronnes, 10 livres .13
Figues, 3 couronnes .11
Dates nouvelles .05
Dates nouvelles, 30 paquets de 1 livre à la boite .08
Airelle (atocas), baril 16.00
Ananas, la boite 4.50
Noix, la livre .16
Grape Fruit (Pamplemousse), Floride, boite 3.50
Raisin Malaga, lourd, le baril 6.00
Citrons Messine 3.50
Oignons d'Espagne, boite 5.00
Oignons rouges, la livre 0.5½
Oranges Sunkist 3.00
Oranges ambères 3.50
Oranges, Jamaïque, boite 3.50
Oranges, Mexique, boite 2.50
Oranges, Floride 2.75
Orange Valence, boite 5.50
Orange Navels 3.00
Citrons Messine 3.50
Navels, Californie, boite 2.50
Bananes, crates 2.25
Pommes Mcintosh 10.00 9.00
Pommes Noix 10.00 9.00
Pommes Greenings 5.00 5.50
Pommes Baldwins 6.00 6.50
Pommes Stark 6.00 5.50
Pommes Spys 7.00 6.50
Pommes Ben Davis 5.50 6.00
Céleri, Californie, crate 6 à 8 douzaines 7.00
Céleri, 8 douz. crate 3.50
Tomate, crate 4.50
Concombres, serre, doz 3.60
Choux nouveaux, le crate 2.00

LE POISSON

Liste de prix fournie par la maison Hatton et Cie, rue Bonsecours.

POISSON GELE

Saumon de la Colombie Britannique 15c.
Saumon gaspé, gros, boite de 160 lbs .14
Saumon rouge, boite de 160 lbs .10
Saumon gaspé, moyen, boite de 160 lbs .13
Saumon pâle, Qualla, boite de 160 lbs, tête et vidé 7c 8c
Sole, 100 lbs 1.10 1.10
Gru blanc 1.40 1.50
Moulée d'avoine 1.50 1.65
Avoine roulée 2.25 2.25
Barley 3.25 3.25
Farine de blé d'Inde 1.65 1.70

PROVISIONS

Boeuf salé mess 200 brl	22.00	23.00
Lard short cut, brl	29.50	30.00
Lard clear Back	28.00	28.00
Clearfat	26.50	26.50
Saindoux, canadien, lb	0.00	0.10
Saindoux composé, seau	2.20	2.25
Porc abattu p. 100 lbs	12.50	13.50
Cottolene, seau, 20 lbs	0.12	0.00
" tin. 10 lbs	0.12½	0.00
" tin. 5 lbs	0.12¾	0.00
" tin. 3 lbs	0.13	0.00
Saindoux, chaud, 3 lbs	0.13	0.15¾
" 5 lbs	0.12¾	0.13¾
" 10 lbs	0.12¾	0.13¾
Petits Jambons	0.00	0.21
Gros jambons	0.18	0.18
Pies-Nies, jambons	0.15	0.15
Epaules roulées	0.15	0.15
Bacon	0.17½	0.19

PRODUITS DE LA FERME

Beurre:		
Frais de laiterie	0.26	0.26
Crémerie, choix, lb	0.29	0.30
Second choix, lb	0.28½	0.28
Fromage:		
Coloré, vieux	0.00	0.16
Nouveaux, coloré	0.13	0.14
Divers:		
Oeufs frais	0.25	0.25
Oeufs ordinaires	0.28	0.31
Sucre d'érable:		
Sucré d'érable, liv	0.08½	0.09
Sirop d'érable, gal	1.00	1.00
Pommes de terre:		
Par lot de char pr sac	0.60	0.65
Par jobb, pr	0.00	0.00
Fèves:		
Blanches triées p 60 lbs	2.25	2.25
Yellow Eye	3.50	3.50
Prov. de Québec	0.00	3.75
Fourrages:		
Foin pressé No 1 ton	16.00	16.00
Paille pressée, tonne	10.00	11.00

POISSONS

Hareng Labrador No 1	6.50	6.50
Hareng No 1 Spring	4.50	4.50
Morue sèche, cwt	8.50	8.50
Morue désossée lb	0.06	0.07½
Morue No 1	9.00	9.00
Morue No 2	8.50	8.50
Turbot	16.00	16.00
Truites	0.00	13.00
Anguille, la livre	0.06¾	0.07
Saumon No 1	00.00	14.00
Saumon No 2	00.00	15.00
Saumon No 3	00.00	00.00
Huile Morue	0.00	0.30
Huile Loup Marin	0.00	0.40

HUILE

Huile de morue, ex	0.35	0.40
Huile de marsouin	0.40	0.50
" loup-marin raf.	0.45	0.50
" blanche ord.	0.42	0.41
" de lard extra	1.00	1.25
" de lard No 1	0.90	1.10
" olive pour machine	1.00	1.10
" olive à lumière	0.85	0.90
" de palme	0.00	0.00
" de lin crue pure	0.62	0.92
" de lin bouil	0.65	0.95
" de baleine	0.70	0.75
" pied de boeuf	0.80	0.90

PEAUX INSPECTEES

Prix payés aux bouchers:

Pau v'te No 125 à 60 lbs	0.00	15.50
Peaux vertes No 2 "	0.00	14.50
Peaux vertes No 3 "	0.00	13.50
Peaux boeuf plat (sans Inspectées)	0.00	14.00
Peaux d'agneau	0.75	0.75
Peaux veaux gras No 1	0.00	0.16
Peaux veaux gras No 2	0.00	0.14
Peaux de veaux (de cultivateurs)	0.00	0.00
Peaux de cheval	3.00	3.00
Toronto No 1, insp	14.00	14.01
Toronto No 2, insp	13.50	13.66
Montréal No 1	0.00	15.00
Montréal No 2	0.00	14.00
Montréal, No 3	0.00	13.00
Suif raffiné, 100 lbs	6.75	6.75
Suif brut	3.00	3.00
Crin de cheval mort, lb	0.15	0.22
Vieilles claques, lb	0.00	0.07

LAINE

Toison du Canada p. lb	0.27	0.28
Noire p. lb	0.00	0.24

FRUITS

Citrons Palerme ou Messine nouv. 300 large	0.00	4.00
Céleri, la doz. Californie	1.30	1.30
Choux conserves la doz.	0.30	0.30
Choux de Siam, doz	0.30	0.30
Oranges de Valence 420	4.76	4.50
Oranges de Valence 714	5.50	6.50
Orange Jamaïque, le qrt	0.00	0.00
Pommes Baldwin No 1	0.00	4.75
Pommes Baldwin No 2	0.00	4.25
Pommes Spy No 1	0.00	6.00
Pommes Spy No 2	0.060	5.50
Pommes Russett, No 1	0.00	6.00
Pommes Russett No 2	0.00	4.50
Pommes Duchesse	3.50	4.50
Patates en sac nouvelles	0.00	0.80
Oignons rouge, 75 lbs	0.00	2.50
Dattes Sst, 70 lbs	0.00	7.00
Bananes au régime de	2.00	2.25
Tomates, bte le crête	4.50	5.00
Pêches, boite	3.00	0.00
Poires, boite	0.00	0.00
Oignons jaunes, le quart	0.00	0.00
Chouxfleurs, la doz	0.00	0.00
Aubergine, le pan. 1 doz.	0.00	0.00
Raisin bleu, le panier	0.00	0.00
Raisin vert, le panier	0.00	0.00
Ananas, la boite	0.00	0.00
Melons au crête	0.00	0.00
Rhubarbe	0.00	0.00
Pruneaux	0.00	0.00
Oignons Valence, crête	0.00	3.25
Salade, la doz	0.00	0.60
Concombre, la doz	0.00	0.00
Blé-d'Inde, la doz	0.00	0.00
Pommes Wealthy	5.50	9.00
Pommes fameuses	8.00	10.00
Pommes duchesse	0.00	0.00
Raisin Malaga le prt	6.00	7.00

CUIRS

Cuir à sem. B.A. p. lb	0.35	à 0.36
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb	0.34	0.35
Cuir à ter p lb	0.25	0.26
Slaughs p. lb	0.40	0.40
Cuir à harnais p. lb	0.42	0.42
Vache cirée p lb.	0. 60	0.65
Vache sur le grain p lb.	0.45	0.55
Vache grain écos p pd.	0 20	0 22
Taure française, p. lb	1.15	1.30
Taure anglaise p lb.	0 80	0 90
Taure canadienne p lb.	0 80	0 90
Veau canadien p lb.	0 90	0 90
Veau français p lb.	1 70	1 70
Femelle	1 80	2.00
Vache fendue mov p lb.	0 22	0 25
Vache fendue forte p lb	0 00	0.00
Vache fendue pte p lb	0 22	0 25
Cachon cuir p lb	0 05	0 10
Cuir verni grainé p pd	0 18	0 21
Cuir verni uni p lb.	0 18	0 21
Buff cow p pd	0 14	0 15
Pebble cow p pd	0 13	0 15
Cuir grainé p pd	0 15	0 16
Chevreau glacé p lb	0 15	0 25
Mouton mince par lb	0 40	0 45
Mouton épais, par lb	0 038	0 40
Crush kid	0 13	0 10
Russet pesant	0 40	0 55
Russet No 2	0 20	0 30
Russet à sele doz	10.00	12.00
Imit veau	0 80	0.90
English Oak	0 40	0.50
Rough le No	0.07½	0.08
Dongola extra	0 25	0 25
Dongola No 1	0 20	0 25
Doukola ordinaire	0 23	0 23

PETROLE

Pétrole F. O. B Qué quart	0.13½
Américaine (char)	0.17½
Astral (char)	0.21
Astral (au quart)	0.22
Térébenthine (1 baril)	0.65½
Térébenthine (5 barils)	0.58
Gazoline (Drum)	0.24
Gazoline (1 baril)	0.27

Sujet à être changé tous les jours.

PELLETERIES

FOIN—Foin pressé, à la tonne.		
Rat musqué automne	0.30	0.50
Rat musqué, huver	0.40	0.60
Rat musqué, printemps	0.50	0.75
Vison, foncé	5.00	7.00
Vison, pâle	3.00	4.00
Martre, du Sud, suiv. qual.	3.00	7.00
Renard rouge, suiv. saison	3.50	8.00
Renard argenté	250.00	500.00
Renard croisé	5.00	12.00
Chat sauvage	0.25	3.50
Pecan, suivant saison et grandeur	8.00	27.00
Loup cervier, suiv. grandeur et qualité	8.00	28.00
Ours noir, suivant grandeur saison	8.00	28.00
Bête puante, suiv. saison	0.75	2.25
Belette Blanche, suiv. qté	0.45	1.00
Loutre suiv. qualité et couleur	22.00	35.00

MARCHE DE NICOLET

GRAINS — Orge, par minot, 65 à 70c; blé, par minot, $1.10 à $1.25; pois, par minot, $1.75 ; à soupe, $2.25; avoine, par minot, 45c à 50c ; sarrasin, par minot, 65 à 70c ; blé-d'Inde, par minot, $1.25 ; fèves, par minot, $2.00.

FARINES — Blé, $2.25 ; sarrasin, $2.00; blé-d'Inde, $1.60 le cent livre.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, le minot, 45c à 50c; pommes, le baril, $4.00 à $6.00 ; betteraves, le minot, 30c ; carottes, le minot, 35c ; oignons la livre, 5c; oignons, le paquet, 5c; ail, la douzaine, 10c ; fèves, la pinte, 10c; salade, la douzaine, 2c; choux de Siam, le sac, 50c; choux-fleurs, la pomme, 5c ; pommes choix, la doz. 60 ; persil, le paquet, 5c; radis, le paquet, 5c; navets, le minot, 40c; céleri, le pied, 5c.

TABAC canadien, le cent livres, $15; au détail, la livre, 20c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets, le couple, 80c à 90c; dindes, la livre, 20c à 25c; poules, le couple, $1.75, canards, le couple, $1.25 ; oies, le couple, $2.50.

VACHES laitières, $30 à $45 ; extra, $60 à $75.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $11.50 à $12.00 ; lard, par livre, 15 à 16c; lard salé, par livre, 17 à 18c; boeuf, par 100 livres, $8, $9 à $10 ; boeuf, par livre, quartier de devant, 12c à 13c ; boeuf, par livre, quartier de derrière, 16c à 17c; veau, à la livre, 15c; agneau, la livre, 16c; mouton, la livre, 15c ; jambon et bacon, la livre, 20c à 25c.

CHEVAUX de trait, jeunes et sains, $150 à $200 ; de route, $200 à $250.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 28c; beurre de crémerie, 30c; fromage, 16c; oeufs, en caisse, 22c; oeufs, frais, 25c; suif, 6c à 7c ; saindoux, 18c la livre; suvre, la livre, 10c ; strop, le gallon, $1 ; miel, en gâteaux, la livre, 10c à 12c; laine en échevaux, la livre, 65c; savon, la livre, 6c à 7c ; peaux vertes, la livre, 14c; peaux salées, la livre, 15c; peaux de veau, la pièce, $1.25; peaux d'agneaux, la pièce, $1.00 avec la laine.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.60; son de blé, $1.10; gru, $1.25.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, No 1, $10.00 ; No 2, $9.00 ; trèfle, $8.0 ; foin non pressé, à la tonne, $9.00, $8.00, trèfle, $7.00.

PAILLE—Charge double, $3.00.

BOIS—Bois mou la corde, 2 pieds, $2.00 ; bois franc, la corde, 2 pieds, $3.00; bois de sciage, brut, le 1,000 pieds, pin, $28.00 ; épinette, $22.00 ; merisier, $22.00; bois blanc, $20.00; bouleau blanc, $20.00; frêne, $18.00; orme, $22.00; bois blanc, $22.00.

MARCHE DE SOREL

GRAINS—Blé, par minot, 90c; pois, par minot, $2.25 ; avoine, par minot, 50c ; sarrasin, par minot, 75c; blé-d'inde, par minot, 90c ; fèves, par minot, $3.00.

LEGUMES ET FRUITS—Patates, le minot, 45c; pommes, le baril, de $3.00 à $7.00; betteraves, carottes, 50c le minot; oignons, la livre, 7c; ail, la douzaine, 10c ; fèves, la pinte, 13c ; navets, le minot, 45c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets, 18c la livre ; dindes, 25c la livre ; poules, 18c la livre ; canards, 80c le couple ; oies, 12c la livre.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $13.50 ; lard, par livre, de 16c à 18c; lard salé, par livre, 17c; boeuf, par 100 livres, $11 ; boeuf, par livre, quartier de devant et derrière, de 8 à 14c et 18 à 20c ; veau, à la livre, 12c; agneau, la livre, 25c ; mouton, la livre, 15c ; jambon et bacon, la livre, 25c.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 30c; beurre de crémerie, 32c; fromage, 20c; oeufs, en caisse, 25c; oeufs frais, 35 à 40c; saindoux, 18c ; miel en gâteaux, 15c laine en écheveaux, 65 la liv.; savon, la liv., 5c ; peaux vertes salées, peaux de veaux, peaux d'agneaux, 10½c.

MOULEE—Moulée de maïs, les 100 livres, $1.40; son de blé, $1.10; gru, $1.30.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $14.00 ; foin non pressé, à la tonne, $11.00 les 100 bottes.

BOIS—Bois mou, la corde, $5.50; bois franc, la corde, $6.50.

MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS — Orge, par minot, 68c; pois, par minot, $1.60; avoine, par minot, 44c; sarrazin, par minot, 70c; blé-d'inde, par minot, $1.20; fèves, par minot, $2.50.

FRUITS ET LEGUMES — Patates le minot, 65c; pommes, le baril, $4 à $6 ; betteraves, 10c la terrinée ; carottes, 10c la terrinée, 80c le minot ; oignons, la livre, 6c; ail, la douzaine, 25c; fèves, la pinte, 10c; salade la douzaine 50c; navets, le minot, 60c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets, 70c et 75c; dindes, $2.00 à $3.00; poules, 90c à $1.10; canards, 65c à 75c; oies, $1.25 à $1.75.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $13.00; lard, par livre, 15c, 16c; lard salé, par livre, 17c; boeuf, par 100 livres, vivant, $7.00; boeuf par livre, quartier de devant, 11c; boeuf par livre, quartier de derrière, 12c; veau, à la livre, 12c; agneau, la livre, 25c; mouton, la livre, 15c; jambon et bacon, la livre, 22c.

LAITERIES ET DIVERS—Beurre de ferme, 32c; beurre de crémerie, 35c; oeufs, en caisse, 30c; oeufs frais, 35c; saindoux, 16c; suif, 5c à 6c ; strop, le gallon, $1.60; miel en gâteaux, la livre, 20c; peaux vertes, la livre, 12c; peaux salées, la livre, 13c; peaux de veau, la livre, 15c; peaux d'agneaux, la pièce, $1.00 avec la laine.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.70; Son de blé, $1.20; Gru $1.30.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, $15 à $18 ; foin non pressé, à la tonne, $12.50 à $14.00.

BOIS.—Bois mou, la corde, $4.00, $5.00, bois franc, la corde, $5.50, $7.00.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS—Blé, par minot, 90c; pois, par minot, $2.40 ; avoine, par minot, 45c; blé-d'Inde, par minot, 95c ; fèves, par minot, $2.50.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates le minot, 55c, 65c; pommes, le baril, $2.00, $5.50; betteraves, 80c; carottes, 70c; oignons, la livre, 5c; oignons, le paquet, 5c; ail, la douzaine, 20c, 25c; fèves, la pinte, 10c; salade, la douzaine, 50c; persil, le paquet, 5c; radis, le paquet, 5c; navets, le minot, 40c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets, 20c, 25c; dindes, 25c, 28c; poules, 16c, 18c; canards, 16c, 18c, 20c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $13.50 ; lard, par livre, 16c, 18c; lard salé, par livre, 18c, 19c; boeuf, par 100 livres, 9c, 12c; boeuf, par livre, quartier de devant, 9c, 10c; boeuf, par livre, quartier de derrière, 11c, 18c; veau, à la livre, 9c, 15c; agneau, la livre, 12c, 22c; mouton, la livre, 9c, 18c; jambon et bacon, la livre, 18c, 22c.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 25c, 33c; beurre de crémerie, 35c; fromage, 16c, 18c; oeufs, en caisse, 30c; oeufs frais, 35c; saindoux, 16c, 18c; sucre, la livre, 10c, 12c; strop, le gallon, 90c; miel en gâteaux, la livre, 20c, 25c; peaux vertes, la livre, 7½c, 8½c; peaux salées, la livre, 9c, 10c; peaux de veau, la pièce, 12c, 15c; peaux d'agneaux, la pièce, $1, $1.25.

MOULEE—Moulée de maïs, les 100 livres, $1.70; Son de blé, $1.20; Gru $1.30.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, $15 à $18 ; foin non pressé, à la tonne, $12.50 à $14.00.

BOIS.—Bois mou, la corde, $4.00, $5.00, bois franc, la corde, $5.50, $7.00.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS — Orge, par minot, 80c à 85c; blé, par minot, $1.60 à $1.80; pois, par minot, $2.00; avoine, par minot, 50c à 55c; sarrasin, par minot, 80c à 90c; blé-d'inde, par minot, 90c ; fèves, par minot, $2.25 à $2.50.

FARINES — De sarrasin, $2.75 à $3.00 les 100 livres.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 45 à 50c ; pommes, le baril, $3.00 à $6.00 ; betteraves, la doz, 10c ; carottes, le minot, 30c ; oignons, la livre, 5c; oignons, le paquet, 5c; ail, la douzaine, 15c; fèves la pinte, 5c; persil, le paquet, 1c ; navets, le minot, 20c à 40c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poules, le couple, $1.40 à $1.80 ; canards, le couple, 60c à 80c le couple; oies, le couple, 60 à 80c ; oies le couple $1.80 à $2.00.

VIANDES.—Lard, par 100 livres, $11.50 à $12.00; lard, par livre 15c à 17c, lard salé, par livre, 15c, 16c, agneau, la livre, 16c; mouton, la livre, 15c ; jambon et bacon, la livre, 20c à 25c.

CHEVAUX de trait, jeunes et sains, $150 à $200 ; de route, $200 à $250.

LAITERIES ET DIVERS.—Beurre de ferme, 28c; beurre de crémerie, 30c; fromage, 16c; oeufs, en caisse, 22c; oeufs, frais, 25c; suif, 6c à 7c ; saindoux, 18c la livre; suvre, la livre, 10c ; strop, le gallon, $1 ; miel, en gâteaux, la livre, 10c à 12c; laine en échevaux, la livre, 65c; savon, la livre, 6c à 7c ; peaux vertes, la livre, 14c; peaux salées, la livre, 15c; peaux de veau, la pièce, $1.25; peaux d'agneaux, la pièce, $1.00 avec la laine.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.60; son de blé, $1.10; gru, $1.25.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, $10 ; No 2, $9.00 ; trèfle, $8.0 ; foin non pressé, à la tonne, $9.00, $8.00, trèfle, $7.00.

PAILLE—Charge double, $3.00.

BOIS—Bois mou la corde, 2 pieds, $2.00 ; bois franc, la corde, 2 pieds, $3.00; bois de sciage, brut, le 1,000 pieds, pin, $28.00 ; épinette, $22.00 ; merisier, $22.00; bois blanc, $20.00; bouleau blanc, $20.00; frêne, $18.00; orme, $22.00; bois blanc, $22.00.

L'EXPERIENCE N'EST PAS NECESSAIRE

Vous ne devez pas être un jardinier compétent, pour faire un bon choix de semences de légumes et de fleurs, du nouveau Catalogue de Ewing pour 1914. Pas du tout. Parce que :

Les Semences Garanties de EWING

inscrites au Catalogue, sont toutes saines et vigoureuses", "de premier choix" et d'une grande variété. Chaque variété est décrite d'une façon si exacte et claire qu'il est aisé d'en choisir les meilleures qui conviennent spécialement à votre jardin.

N'importe lesquelles vous choisirez, vous pouvez compter sur un succès qui est basé sur celui que les semences garanties de Ewing ont eu depuis plus de quarante ans au Canada.

Demandez-nous notre Catalogue illustré maintenant et si votre marchand ne vend pas les semences de Ewing, commandez-les directement à nous.

THE WILLIAM EWING CO. Limited

Marchands de graines
RUE McGILL, MONTREAL. 26

Les Meilleures Graines DU PAYS

Sont vendues par

DERY

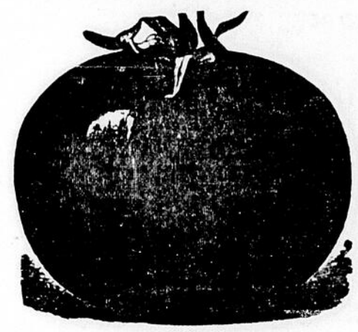

Tomate "Earliest Pink de Dery."

LA TOMATE ROSE LA PLUS HATIVE, paquet, 10c.

OFFRE SPECIALE POUR VOUS EN CONVAINCRE

17 PAQUETS DE GRAINES FRAICHES POUR 50c

GRATIS à ceux qui achètent la Collection "D" 50c et qui mentionneront la "Patrie".

LE PLUS BEAU CATALOGUE FRANCAIS GRATIS SUR DEMANDE

Adressez à

HECTOR L. DERY

21 Notre-Dame Est, Montréal

COLLECTION "D" 50c

Contient 17 Paquets, un de chaque.

Betterave Egyptienne	à	5c
Carotte Danvers	"	5c
Céleri, pelure blanche	"	5c
Concombre, épine blanche	"	5c
Chou d'été et chou d'automne	"	10c
Courge Hubbard	"	5c
Fève à beurre	"	5c
Laitue pommée (salade)	"	5c
Oignon rouge "Wethersfield"	"	5c
Panais et Persil	"	10c
Pois de jardin	"	5c
Melon brodé (français)	"	5c
Navet de Jardin Canadien	"	5c
Radis rond et Tomate rouge	"	10c
Valeur totale		85c

Prix Spécial, 50c

Aucun changement alloué dans la collection ci-dessus qui est préparée d'avance.

MEILLEUR MARCHE AU COMPTANT POUR OEUFS FRAIS

Nous vous offrons le meilleur marché au comptant du Canada, pour les oeufs frais. Ecrivez pour renseignements aujourd'hui et demandez la brochure gratuite "How to Hatch Chics that Live".

GUNN, LANGLOIS & CO., LIMITED, 78 rue St-Vincent, Montréal. 19—jno.

DON'T LET YOUR WIFE BEND OVER A WASHTUB

(Ne laissez pas votre femme courbée sur un baquet)

toute la journée, frottant et récurant dans un lavoir chaud et rempli de vapeur. Pensez à cette corvée—au mal de dos—et aux maladies sérieuses que les frissons peuvent souvent causer. Evitez cela ! Procurez-vous une

MACHINE A LAVER "CHAMPION A HAUTE VITESSE"

Maxwell

Soulagez ce fardeau et économisez de l'argent. Le linge se lave plus net et devient plus blanc en la moitié du temps ordinaire. Cela laisse le plancher propre et sec aussi.

Rendez-vous avec votre femme chez le marchand de Maxwell le plus rapproché de chez vous pour y examiner la "Machine à laver Champion à haute vitesse Maxwell". Remarquez avec quelle facilité elle fonctionne — elle marche quasi seule. Voyez le levier sur le dessus et la manivelle sur le côté. Les deux sont d'une opération facile. Il n'y a pas de meilleure machine à laver sur le marché que celle-ci. Elle signifie diminution de travail et une meilleure santé. Renseignez-vous aussi sur nos machines à laver fonctionnant par l'eau, par moteur à gaz ou par l'électricité.

MAXWELL'S LIMITED, St-Mary's Ont.

Petites Annonces

MEDECIN

DOCTEUR A. DESJARDINS, des Hôpitaux de Paris. Spécialiste pour les Maladies des Yeux, des Oreilles, du nez et de la gorge. 523 rue St-Denis, en face Carré St-Louis, Montréal. Tél. Est 6734.

AGENTS—On demande maintenant des agents recommandables pour vendre des arbres & fruits et des arbustes en fleurs. Nous garantissons positivement que ces arbres résisteront au froid et à la gelée. Salaire payé à la semaine, équipement gratuit, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à la Pelham Nursery Co., Toronto. 21-jno

BEAUHARNOIS—Beurrerie combinée à vendre, recevant 5000 à 6000 livres de lait par jour ou bien engagerait beurrier d'expérience pour faire fonctionner cette beurrerie. S'adresser par lettre à D. Dagenais, Beauharnois. 19-2

OEUFS ET VOLAILLES—Pour retirer le plus de bénéfice de vos oeufs et volailles, abonnez-vous à " La Basse-Cour Canadienne", Boite Postale 1271, Montréal, le seul journal français avicole au Canada. Abonnement $1.00 par année, payable d'avance. Timbres pour répondre. 17-4

PERSONNEL — L'Onguent Glandula guérira grosses gorges, goitres, loupes, gorge derbyshire ou Bronchocèle. Un traitement affectif pour faire disparaître ces excroissances morbides. Des milliers de guérisons à son crédit. Envoyé par la malle pour un dollar. James Paterson, Chimiste, Wiarton, Ont. 20-jno

VOULEZ-VOUS RIRE ? — Demandez l'Oracle du Mariage, prix 10 cents. Franco avec superbe catalogue de farces, attrapes, monologues, chansons, librairie. Adressez E. Hartman, dépt. E., 385 Avenue Mont-Royal Est, Montréal. 20-1

ARGENT A PRETER

POUR EMPRUNTER de l'argent sur hypothèque à 5 et 6% d'intérêt, adressez-vous au "Crédit Immobilier Franco-Canadien", 46, Notre-Dame-Ouest, Montréal. 8-46

MEDECIN CHIRURGIEN

DOCTEUR J. E. ST-ONGE—Des Hôpitaux de Paris—Spécialiste pour les maladies des Oreilles du Nez et de la gorge. 781 St-Denis. Tél. Est 1033. 20-jno

100 Pièces de Soie !

Soies et satins extra larges pour travaux de fantaisie. Jolies couleurs certaines de plaire, avec livre de travaux de fantaisie et primes artistiques. Tout à 15 cents, 2 lots pour 25 cents. Adresse SEVILLE LACE CO., Box M., Orange, New-Jersey.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LE MYSTERE DE L'ILE DE RETZOW

ou La Science Sanglante

GRAND ROMAN EPISODIQUE PAR GEORGES PRADEL

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres.

5 SUITE

D'où délivrance.

Au Gabon, l'aventure avait été tout aussi dramatique.

Il avait fait enlever un jeune Pahouin, et le ramenait en pirogue le long du fleuve.

Et voilà qu'une des canonnières de la station lui a donné la chasse.

Si bien qu'il avait dû non seulement abandonner son captif, mais encore se jeter dans le fleuve, où il avait eu la chance inouïe de ne pas être dévoré par les caïmans.

En Amérique tout à fait au sud il avait armé une expédition. Il parvenait à enlever une mère et sa fille.

Et patatras! avant de gagner Piraga, où se trouvait ancré l'"Erèbe", Frédéric de Malthen était encore surpris, et cette fois après deux jours passés en prison, le troisième en chapelle, on lui mettait la corde au cou.

Heureusement pour lui, veillait Conrad son âme damnée.

Conrad, avec de l'or, embauchait toute la fripouille du pays et délivrait son maître, que la justice allait tout droit envoyer dan un monde meilleur.

Un type que ce Conrad.

L'on se souvient sans doute, gourmé, rasé, impassible et muet, de l'avoir vu apparaître à la suite du comte au château de la Blancarde.

Où M. de Malthen l'avait-il déniché ?

Ni le maître ni le valet de chambre ne se livraient sur ce point, ni bien d'autres, à la plus légère confidence.

Le comte avait dû tirer ce bandit correct de quelque mauvais pas.

Conrad avait dix ans de moins que son maître. Il parlait l'allemand, le russe, le polonais, le français, l'anglais et l'italien avec la même incorrection.

Ou plutôt, comme il parlait peu ou point, il entendait toutes ces langues et par monosyllabes savait parfaitement se faire comprendre.

Dévoué à son maître plus qu'un chien de Terre-Neuve.

Oh ! ce dévouement, cet attachement avaient leur raison d'être. Ils étaient tangibles et palpables, payés en bonnes monnaies trébuchantes et sonnantes.

Le comte de Malthen, qui prétendait connaître les hommes, avait rivé Conrad à sa personne par une solide chaîne d'or.

Après un essai prolongé, durant lequel il avait pu se rendre compte des services signalés qu'il pouvait tirer d'un tel gredin, il lui avait tenu ce langage:

—Conrad, je crois te connaître maintenant à fond, mon garçon. Tu es, comme collection de défauts et de vices, tout ce que j'ai rencontré jusqu'à présent, de par le monde, de plus complet.

—Monsieur le comte est bien bon, répliquait le drôle monsieur le comte me flatte !

—Non, absolument non, je suis juste.

—Comme monsieur le comte voudra.

—Tu es attaché à mon service, et je ne crois pas que tu te trouves malheureux ?

—Oh ! monsieur le comte !

—Pas de paroles inutiles, — on se souvient que M. de Malthen les avait en horreur, — et fais-moi le plaisir de m'écouter.

Cette fois le valet répondit par un signe de tête.

Après un temps le comte reprit :

—Tu es trop intelligent pour croire un seul instant que je puis avoir de l'affection pour toi. Quant à ton dévouement, à ta dévotion, je connais ton cœur ; inutile de jouer une comédie indigne de nous deux, n'est-ce pas ?

Signe énergiquement négatif de Conrad.

—Très bien ; tu es ce que je t'ai jugé, un garçon très intelligent, et tu vas immédiatement me comprendre.

Le comte de Malthen prit sur le bureau placé devant lui une feuille largement écrite et reprit :

—Je viens de faire mon testament, je n'ai pas d'héritier direct, je n'aurai jamais d'enfant. Mes biens, après moi, iront à des cousins rapprochés, il est vrai, mais que je connais même pas de vue ; tu penses si j'en ai souci. Je puis donc m'occuper de toi ; tu peux voir sur ledit testament : je te lègue six mille livres de rentes.

Conrad joignit les mains et son glabre visage tenta vainement d'exprimer une touchante reconnaissance.

—Pas de simagrées, ou je te mets à la porte. Je reprends: six mille livres de rente, à y additionner le double que tu te mets de côté par an, cela constitue déjà une assez jolie somme. Seulement, comme un jour ou l'autre tu pourrais, l'occasion se présentant, être tenté de me trahir, de vendre mes secrets, si d'aventure l'on t'en offrait une forte somme, je crois, je puis me tromper, mais enfin je crois avoir trouvé le moyen de parer à cette éventualité.

Cette fois, une nuance de sincère étonnement se lut dans les yeux glauques du valet de chambre.

Au vol, le comte saisit cette impression et y répliqua par ce seul mot:

—Tu vas voir. A la suite de ton nom, j'ai ajouté cette clause, qui fait que tu veilleras constamment sur moi avec la plus touchante des sollicitudes:

"A partir de ce présent jour, le nommé Conrad, mon domestique, touchera la somme de 1,000 fr. de rentes en sus des six mille déjà énoncés, par chaque année que je vivrai dans l'avenir."

—As-tu compris?

—Oh! parfaitement, monsieur le comte; et il ne faut pas être bien malin. Ça veut dire que je suis intéressé à ce que vous deveniez centenaire, afin de pouvoir jouir d'une honnête aisance sur mes vieux jours.

—Parfaitement.

—Il n'y a que si M. le comte changeait d'idée et faisait un autre testament annulant celui-ci. Alors, je serais volé comme dans un bois.

—Coquin ! Tu as ma parole ! J'ai tout intérêt à être servi par toi comme je l'entends. Et que ferai-je de mon argent lorsque je serai sous terre ?

Conrad devait se rendre à ces raisons.

Aussi le contrat passé entre le maître et le valet tenait-il toujours. Ce dernier aurait offert des lanières de sa peau à son maître, si celui-ci en avait eu besoin pour se tirer d'un mauvais pas.

Conrad, on doit l'ajouter, en dehors de ce dévouement payé, trouvait d'ailleurs un délectable plaisir à faire le mal.

Sûr de l'impunité, et il se disait avec juste raison que les seuls imbéciles se font prendre, il aurait aidé son maître à perpétrer le plus épouvantable des crimes.

Et cela par plaisir, par dilettantisme, pour la simple joie de commettre le mal.

Comme bien on pense, une fois revenu en Europe, le comte de Malthen ne renonçait nullement à son rêve, qui se précisait de plus en plus et devenait avec le temps une monomanie obsédante.

Il y avait un an de cela, l'Erèbe, croisant, dans la mer du Nord, était descendu dans la Manche.

Puis, en face de Dieppe, par une très violente tempête, il avait été obligé d'entrer au port, perdant l'une des branches de son hélice, qu'accompagnaient d'autres avaries majeures.

Le lendemain, l'ouragan s'était calmé et le soleil régnait de nouveau en maître dans un ciel azuré.

On était en été, et M. et Mme Chaligny passaient la saison des bains de mer sur cette plage avec Fabienne.

Quelques jours plus tard, les avaris et l'hélice du yacht étaient réparées, et le merveilleux bateau mouillait en grande rade pour se faire donner le dernier coup de vernis et de peinture.

Fabienne qui nageait comme un dauphin, avait l'habitude de se livrer à d'incommensurables pleine eaux durant lesquelles elle fendait la vague salée avec la vigueur et la grâce d'une incomparable naïade.

L'"Erèbe", mouillé à quelque distance de la côte attira ses regards.

Il était impossible en effet d'être plus élancé, plus gracieux, que cet adorable navire qui avait l'air d'un immense alcyon reposant mollement sur la houle aplanie, après avoir replié ses grandes ailes.

L'"Erèbe" paraissait endormi.

Personne ne se montrait à bord.

Et plusieurs fois Fabienne en fit le tour, admirant le superbe yacht, ses courbes gracieuses, ses membrures et ses admirables formes.

Elle ne se doutait certainement pas que son sort se décidait à l'instant même.

Etendu sous la dunette, dans un vaste rocking-chair, le comte de Malthen cherchait en ce moment la solution d'un difficile problème.

Des éclats de rire perlé détournèrent son attention.

Fabienne et deux de ses amies, aussi supérieures nageuses qu'elle-même, s'alaient en se jouant et en se coupant le flot amer qui semblait tout fier de les porter.

M. de Malthen, se laissant aller à une vague curiosité qui ne lui était point habituelle, avant avancé la main pour prendre une jumelle placée sur une table à portée et regardait le trio des sirènes qui prenaient leurs ébats dans les eaux de l'"Erèbe".

Et il laissa échapper une exclamation sourde.

C'était là, oh ! oui ! c'était bien là le sujet rêvé qui fournirait un sang merveilleux et pur à ses diaboliques expériences.

C'était la perfection des perfections, la merveille des merveilles, une gemme sans pair, qu'il eût voulu cent fois, mille fois payer son poids d'or pur!

En se jouant, Fabienne et ses compagnes regagnaient le rivage.

Et le comte de Malthen faisait immédiatement armer la baleinière et descendait à terre, emmenant avec lui Conrad.

Le soir-même, le valet de chambre rapportait de précis renseignements.

Mlle Fabienne Chaligny se trouvait à Dieppe, accompagnée de son père et de sa mère.

Fille unique très gâtée. Le père un ancien maître de forges retiré des affaires après fortune faite.

Et cette canaille de Conrad qui avait pris l'habitude de penser tout haut et de parler franc devant son maître, conclut:

"Rien à faire".

C'était l'avis du comte, mais néanmoins, il s'obstinait.

Figaro disait bien: "La difficulté que l'on éprouve à réussir ne fait qu'augmenter la nécessité d'entreprendre."

—Je veux d'autres détails, ordonna le comte, sans s'arrêter à la triviale opinion émise par son valet.

Et comme celui-ci, étonné, le regardait bouche bée:

—Drôle, je te paye fais-moi le plaisir de ne pas te permettre de discuter mes ordres.

Et Conrad aussitôt de répartir:

Offrant des politesses aux vieux domestiques de M. et Mme de Chaligny, il apprenait promptement tout ce qu'il avait intérêt à savoir.

Fabienne et ses parents retourneraient bientôt à la Blancarde, après un court séjour à Paris.

Puis, des Vosges, tout le monde partirait pour Nice, où M. et Mme Chatigny passeraient entièrement l'hiver.

Le comte de Malthen ne prononça pas un mot. Son front contracté s'éclaircit.

Il savait où retrouver Fabienne.

Dans le cœur gangrené de cet homme venait de naître une épouvantable passion.

Passion hors nature s'il s'en fut.

Ce n'était pas, à coup sûr, de l'amour. Le comte ne pouvait en éprouver, et le seul être qu'il pût aimer au monde, c'était lui-même; et il ne s'en faisait point faute, car il eût détruit la terre entière pour satisfaire l'une de ses étranges fantaisies.

Non, c'était pire!

Ce qu'il rêvait, c'était d'avoir en son pouvoir cette créature superbe, d'analyser cette chair palpitante, de puiser sans trêve à la source de vie de ce sang royalement riche et idéalement pur!

Ce qu'il voulait, c'était la claustration, la séquestration de cet être idéalement beau, créé pour toutes les gloires de l'amour et de la vie.

C'était l'accaparement à son profit de cet incomparable trésor ; rayer Fabienne du nombre des vivants et la torturer tout à l'aise.

Et ce rêve, d'abord imprécis, s'incrustait dans sa pensée et y régnait bientôt en maître.

Le réaliser lui sembla tout d'abord impossible.

Puis il s'y entêta, y mit un invincible acharnement.

Puis un jour, tout haut, sentant son centuplé désir parler plus haut que toutes les raisons admissibles:

— Pourquoi pas? dit-il.

Et il ajouta cette ultima ratio rerum, que singulièrement il affectionnait:

— Bah! en y mettant le prix. Avec de l'argent, on peut prétendre à tout!

Ce parti pris, cette disposition bien arrêtée, il se trouva plus tranquille.

—C'est de la folie, se répétait-il mais je le veux et ce sera ! Avec de la patience, du temps, de l'intelligence et de l'or sans compter, on doit arriver à tout.

Et, avec acharnement, il se remit au travail.

L'Erèbe, sitôt le départ de Dieppe de la famille Chaligny, longeait les côtes de France, du Portugal et de l'Espagne, pénétrait par le détroit de Gibraltar dans la Méditerranée, et allait prendre son mouillage d'hiver à Nice.

Là, le comte de Malthen louait un appartement à terre, confortable mais sans faste, et se mettait à mener le train modeste d'un rentier retiré et paisible.

On sait qu'il avait le monde en horreur, et qu'il ne pouvait y rencontrer aucun plaisir.

Néanmoins, il commençait à s'y montrer, se faisait entre temps présenter à M. et Mme Chaligny et à Fabienne, et aussi en de nombreux cercles où il se créait de très aimables relations. Tout cela conduit avec un terre à terre affecté, un bourgeoisisme voulu et écartant toute idée de fantaisies ruineuses et de luxe de grand seigneur.

Son seul faste, c'était l'Erèbe, or le yacht n'était jamais amarré à son wharf, mais bien mouillé au large, quand il ne se trouvait pas aux îles d'Hyères, à Antibes, à Monaco ou à Menton.

Et le comte de se frotter les mains en se répétant :

—Quel est celui de ces gens-là à qui il pourrait venir à l'idée que je médite que je prépare le plus romanesque des rapts ?

C'est sur ces entrefaites que le capitaine Maurice de Prévannes venait passer un congé d'un mois à Monaco et à Nice, et que, présenté à Mlle Chaligny, il en devenait passionnément amoureux.

M. de Malthen se rendait parfaitement compte des complications que cet amour allait amener en ses desseins.

Il suivait les rapides progrès de cette passion, voyait bien que l'amour du beau capitaine était très promptement partagé.

Aussitôt, guettant l'occasion, la saisissant de façon adroite, il rendait service à Maurice, lui imposait une délectable reconnaissance et se liait avec lui de façon assez intime pour que le fiancé de Mlle Chaligny songeât à le prendre comme premier témoin de son mariage.

M. de Malthen, cependant, ne perdait pas de temps.

Conrad avait fort à faire pour obéir aux ordres multipliés de son maître.

Le comte traçait les grandes lignes de son plan et le combinait avec une sûreté et une adresse démoniaques.

Faire passer Mlle Chaligny pour morte et l'enlever, et cela avant son mariage: tel était ce plan maudit.

Encore fallait-il que personne ne pût l'accuser d'être l'instigateur de ce crime.

Pour en arriver à ces fins, il lui fallait des auxiliaires.

Il les possédait dès longtemps déjà. Ils étaient tout trouvés et il les tenait à portée sous la main.

D'abord Conrad, que l'aventure amusait et intéressait fort.

Faire le mal pour le mal était pour ce bandit une joie sans pareille.

Mais Conrad ne suffisait point. Aussi le comte avait-il mis en œuvre deux âmes damnées à lui, deux tziganes, dont il s'était procuré le cœur et les consciences.

Un jour qu'il descendait sur l'"Erèbe" le détroit des Dardanelles, il s'était trouvé dans la nécessité de faire escale à Gallipoli pour se ravitailler de charbon.

Et il avait mis pied à terre en face sur la côte d'Asie, à Lampsaki, —l'ancienne Lampsaque des Grecs, —une petite ville curieuse, bâtie en tourbe pétrifiée.

Et, là, son oreille avait été tout à coup frappée par des cris, des gémissements et des sanglots.

Des zaptiés, gendarmes turcs, menaient, la courbache à la main, une chaîne de condamnés.

Des assassins, des gredins, des incendiaires, des égorgeurs, des voleurs...

La belle belle collection de bandits qui eussent jamais contaminé la face du globe défilait lentement sous ses yeux.

Tout particulièrement l'un des condamnés appela l'attention de M. de Malthen.

Il était de forte stature, taillé en bloc, un cou de taureau.

Sous ses épaisses moustaches, une mâchoire prognathe révélait des instincts de brute féroce.

Il était attaché par le cou, les mains liées derrière le dos; une entrave avait été ajoutée aux jambes.

Bref, on craignait énormément l'évasion de celui-là, et contre lui toutes précautions étaient prises.

Les entraves et le carcan l'avaient fait à différentes reprises, buter durant le parcours de la route, et les zaptiés, rien moins que tendres, l'avaient relevé à coups de cravache en peau de rhinocéros qui avaient marqué son visage, son cou, d'affreuses et larges zébrures noires d'où giclaient des gouttes de sang.

Une femme suivait le convoi.

Une tzigane.

Et, de temps à autre, évitant les coups de courbache ou les recevant, elle s'approchait du prisonnier, essuyait son sang, et l'embrassait à pleines lèvres, tantôt implorant les zaptiés, tantôt les menaçant ou les vouant à des divinités infernales.

Le comte s'informa.

Il apprit que l'homme était bien le plus infâme, le plus odieux des scélérats.

Son crime?

Aux environs de Brousse, il avait pénétré avec effraction dans une villa écartée, avait égorgé la mère et les deux enfants pour voler quelques pièces d'or.

Puis il mettait le feu, espérant faire disparaître les traces de son crime.

Dénoncé, pris, il avait opposé une désespérée résistance, et sa femme, celle qui le suivait ainsi, également.

Le comte réfléchissait, l'homme devait être doué d'une force colossale.

Bientôt, l'assassin allait être rendu à Lampsaki.

De là, traversant le détroit, il atteindrait Gallipoli, et là, traduit devant le kaimackan, son affaire était claire.

Condamné au supplice du pal, et la tête coupée et salée expédiée à Constantinople.

Le comte se dit qu'un bandit pareil était un bel instrument à posséder, le cas échéant, entre les doigts.

Et il suivait le convoi jusque dans les rues de Lampsaki.

Conrad accourait, on enivrait les zaptiés, on délivrait le bandit, puis lui et Zorka,—on a deviné que c'était bien d'elle qu'il s'agissait, se blottissaient à fond de cale de l'"Erèbe", qui levait l'ancre et descendait cette nuit là même le détroit s'engageant dans l'Archipel.

De Trieste, où le yacht mouillait bientôt, M. de Malthen, avec ses deux protégés, gagnait Lekno, où il les installait, leur expliquant bien que, riche et puissant comme il l'était, à la moindre incartade il les ferait l'un et l'autre pendre.

Si l'on ajoute que M. de Malthen avait exécuté devant Mirko et Zorka certaines expériences de physique et de chimie de façon à les stupéfier et à les confondre, les soumettant à des décharges électriques, les anesthésiant et les réveillant, on comprendra qu'il était aisément parvenu à leur inspirer en même temps qu'une passivité absolue, la plus épouvantable des terreurs.

Mirko surtout demeurait convaincu que son maître était un personnage surnaturel, disposant à son gré de toutes les divinités infernales.

Si l'on ajoute encore à ceci la toute-puissance de l'or, le bien-être et l'oisiveté en laquelle ces deux êtres vivaient heureux et contents, on comprendra facilement que le malfaisant maniaque devait trouver en eux des complices sûrs, muets, et deux incorruptibles cerbères.

Naturellement l'idée lui était venue d'adjoindre Mirko et Zorka à Conrad.

Et bientôt, soumettant son imagination à un travail forcé, il trouvait ce qu'il cherchait, c'est à dire le moyen d'enlever Fabienne par un coup de force et d'adresse... la faisait passer pour morte.

C'est alors, s'absentant de Nice pour quelques jours, qu'il avait combiné le plan de la cage de cuir à cloisons nattées et molles, pouvant éviter les heurts, d'une solidité à toute épreuve, étouffant les cris les plus violents.

La construction de cette infernale machine, il la surveillait jour et nuit avec amour, l'expérimentait lui-même en compagnie de Conrad ; puis, lorsque tout avait été prêt, il confiait deux ours, des roces, deux ours Grisly, à Mirko, avec la cage de cuir entre les deux lores.

Zorka suivait le convoi dans une roulotte attelée, et le montreur d'ours avait l'ordre, passant par la Suisse, voyageant à petites journées, d'atteindre à date précise le village de la Blancarde.

Conrad avait reconnu les deux tziganes et leur avait transmis les dernières recommandations du comte.

Vers les dix heures du soir, Mirko s'introduisant dans le parc et attendait contre le mur que le valet de chambre vint le chercher et le prévenir de ce qu'il avait à faire.

Le comte avait ordonné à Mirko d'étrangler Fabienne que le bohémien aurait servilement obéi.

Il lui faisait transmettre simplement l'ordre de l'enlever ; il ne venait même pas à l'idée de cette brute féroce et passive de discuter ou d'avoir la pensée de ne pas l'exécuter.

M. de Malthen avait prévenu que quelque difficulté surgirait peut-être au dernier moment. Et voilà que Conrad lui avait fait connaître l'habitude qu'avait Fabienne de se rendre chaque soir à la petite chapelle pour y prier quelques instants.

Dès lors, tout se combinait bien mieux encore que le maniaque n'osait l'espérer.

Déposer un paquet de roses intoxiquées tout près du prie-Dieu de la jeune fille.

Et il était tout naturel que Fabienne le porterait d'un instinctif mouvement à son visage.

Dans un coin de l'oratoire, Conrad, accroupi, veillait.

Fabienne perdait connaissance, il la recevait dans ses bras, l'enlevait et la remettait à Mirko, qui se trouvait à son poste.

En moins de temps qu'une étoile filante n'en met à parcourir sa courbe, Fabienne ceinturée et soulevée avait déjà franchi le mur du parc, et Mirko, chargé de ce corps charmant qui n'était d'aucun poids pour ses puissants biceps, traversait la place de la Blancarde, déserte à cette heure, et la victime de l'ignoble rapt, toujours endormie, se trouvait déjà enfermée dans la cage de cuir.

Lui faire respirer à nouveau une inhalation plus prolongée de ce violent anesthésique, et elle était maintenue en léthargie pendant vingt-quatre heures.

De son côté, Conrad déposait sur les rochers surplombant la rivière le crépon servant de fichu à la jeune fille.

Tout avait infernalement réussi, et la cage de cuir, tournant de court sur la droite à la première transversale qui s'enfonce en Allemagne et conduit à Schirmeck d'abord, atteignait Colmar, et là, placée sur une ample plate-forme avec son accompagnement obligé de fauves, elle glissait en train express et arrivait jusqu'à Posen.

L'endroit où Fabienne avait été séquestrée était bien la prison la mieux comprise que pût rêver un esprit diabolique tel que celui du comte.

Le grand-duché de Posen compte une infinité de lacs grands et petits, puisqu'ils s'élèvent au nombre de cinq cent vingt-cinq, dont sept grands et quatre cent dix huit petits.

L'un des plus considérables est certainement celui de Retzow, qui forme comme une sorte de mer intérieure.

Au centre du lac, une île spacieuse sur laquelle est bâti une sorte de château restauré par les soins du comte Kylian de Malthen, accompagné d'un parc touffu, le tout entouré de murs surélevés.

Un pont de bateaux avait été occasionnellement construit pour faire passer la nuit la cage de cuir sur le lac et l'introduire dans la propriété si bien close.

La translation s'était opérée par une nuit très noire.

Si l'on ajoute que le comte avait eu à bord de l'"Erèbe" pendant plusieurs années, comme cuisinier, un Persan, condamné dans son pays, on ne savait pour quel méfait, à avoir la langue arrachée et qui, naturellement, était muet comme une carpe, on serait bien forcé de reconnaître que la malheureuse Fabienne se trouvait enterrée toute vive en une sorte de vaste tombeau, où il ne pouvait venir à l'idée de personne au monde de venir la chercher.

Le Persan ne s'occupait que de ses casseroles, et, sa cuisine terminée, s'enivrait régulièrement tous les soirs.

Avant le jour, traversant le lac en barque, Mirko allait aux provisions qui lui étaient apportées par le fidèle Conrad lui-même.

Le secret confié à trois personnes devait donc être absolument gardé.

Maintenant, revenons à Fabienne.

"Lorsque le malheur arrive, a écrit Stendahl, il n'y a qu'un moyen de lui casser la pointe, c'est de lui opposer le plus vif courage.

"L'âme jouit de sa force et le regarde au lieu de regarder le malheur et d'en sentir amèrement tous les détails."

Fabienne avait-elle lu Stendahl?

Nous n'oserions l'affirmer ; toujours est-il qu'à l'école du malheur elle était devenue vaillante et forte, et bien décidée à ne point se laisser abattre.

On se souvient du violent moyen employé par elle pour connaître son ravisseur.

Maintenant, il était devant elle, et, le premier moment de stupeur et de colère passé, il la regardait de ses pervers yeux froids, dont les regards implacables filtraient au travers de ses lourdes paupières.

—Vous ! vous ! répétait Fabienne en proie à une pétrifiante surprise, bien que son esprit, en de nombreuses fois, se fût arrêté à lui. Vous !...c'était donc vous !

—Oui ! c'est moi ! fit-il de sa voix blanche, sans vibrance, car, déjà remis de l'émotion, il acceptait la situation et désirait maintenant aller au-devant d'une explication très nette. Oui ! c'est moi! Après ? Ne l'avez-vous donc pas deviné ?

—Jamais je ne vous aurais cru capable d'un tel crime.

—Oh ! des mots ! des mots ! comme dit Hamlet. Où est donc le crime ? On vous croit morte. Personne au monde ne se doute que vous pouvez être enfermée vivante ici. Quel est donc le crime ? je vous le répète. Où est-il ? Il y a crime lorsqu'il y a scandale, ainsi que disent les gens de votre monde.

—Mon monde ?

—Oui ! le vôtre, celui auquel j'ai dû appartenir autrefois. Maintenant, je ne fais plus partie d'aucun. Je suis seul. Je suis moi, cela me suffit !

Et, comme toujours médusée, épouvantée par ce monstre, elle se tenait debout :

— Vous laissez ainsi une lampe à la main est parfaitement inutile. Entrons dans votre appartement, et nous parlerons, puisque vous l'avez voulu !

Poussée par une curiosité furieuse qui la prenait à la gorge, elle obéit.

Le comte, marchant droit au lit, d'une poussée violente en arracha la pauvre Zorka et la dressa sur son séant.

De sa poche il tira un petit flacon minuscule et le lui fit respirer.

La tzigane à diverses reprises tressauta comme si elle avait été soumise à une suite de décharges électriques.

Puis ses paupières battirent aux champs, ses bras s'agitèrent, bruyamment elle respira, et elle poussa un cri d'effroi en reconnaissant le comte de Malthen.

"Tiens, j'ai failli la tuer!" murmura à mi-voix celui-ci.

Puis tout haut:

— Brute! idiote! tu t'es laissée surprendre! Je t'avais cependant bien prévenue.

Zorka se prosternait aux genoux du comte:

— Pardon, maître! Pardon! Son Excellence m'a saisie par traîtrise.

— Cela est vrai, fit Fabienne.

— Que m'importe! répliqua M. de Malthen en frappant du pied. Tu devais prévoir t'y attendre!

Plongeant alors ses regards dans les siens:

— Ecoute-moi bien, Zorka! Encore un coup pareil, et je vous ramène, Mirko et toi, à Lampsaki, d'où tu viens. Tu as compris? Maintenant, sors, va-t-en! Tu reviendras quand on t'appellera.

Prenant alors un siège, il attendit pour l'occuper que Mlle Chaligny se fût assise elle-même.

— Ah! dit-il toujours du même calme impassible, où en étions-nous? Vous êtes surprise, je crois, de me trouver en face de vous. Je pensais que vous vous en doutiez tout au moins, si vous n'en aviez pas encore l'absolue certitude.

— J'avais écarté cette pensée, je ne voulais pas vous faire cette injure.

— Toujours des mots. Ce qui est passé est passé ; et il n'est pas en votre pouvoir de revenir en arrière. Je vous ai fait enlever parce que je voulais m'approprier votre personne et que cet acte était devenu chez moi une obsession, une idée fixe. Que si je n'avais pas réussi, je serais certainement devenu fou !

"J'y ai mis du temps, de la patience, de l'argent. J'aurais décuplé, centuplé toutes ces forces, s'il l'eût fallu, pour atteindre mon but. Maintenant, c'est fait. Il n'y a plus à y revenir. J'ai bien pesé, combiné, toutes les éventualités possibles. Et... on ne doit pas dire "jamais", un homme intelligent du moins... non ! je ne crois pas qu'une puissance humaine puisse arriver à vous faire sortir d'ici. Quant aux puissances surnaturelles, infernales ou divines, je vous avouerai, humblement que je n'y crois pas.

— Je le pense. Autrement, vous n'auriez jamais osé vous rendre coupable du crime infâme que vous avez commis.

— C'est entendu. Mais, enfin vous ne vous servirez peut-être plus de ces paroles qui pour vous seule sont des injures, et ne sauraient m'atteindre, lorsque je vous aurai dit qu'elles me sont absolument indifférentes.

"Vous pensez bien que je n'ai pas été sans réfléchir longuement à l'acte que j'accomplissais. Tout ce que vous pourrez bien me jeter à la face, cent fois, mille fois, je me le suis répété moi-même.

Mon crime, puisque crime il y a, je veux bien, vous le voyez, pour un instant, employer votre mot, n'est point un crime passionnel; je n'en ferai profiter qu'une chose au monde, la science!"

Et alors, s'animant, sa monomanie féroce reprenant le dessus:

—C'est parce que je vous ai découverte belle, parfaite, de formes accomplies d'un sang d'une richesse introuvable, d'une inouïe pureté, que j'ai voulu vous prendre, pour faire de vous le sujet de mes expériences, de mes études.

—Oh! s'écria-t-elle avec un écrasant mépris, je connais, je me rappelle vos théories, vos regrets de ne pouvoir avoir en vos mains des êtres vivants.

—Oui, répliqua-t-il en hochant la tête, je me laissai aller. Ce fut une faute. J'aurais dû demeurer complètement maître de moi, ne pas permettre à d'autres de voir pour un instant le fond de ma pensée. Mais à tout âge on commet des pas de clerc. C'est le seul, en toute cette affaire, que je puisse me reprocher. Mais je le crois réparé, je l'espère du moins.

—Ainsi, dit-elle indignée, croisant les bras sur sa poitrine, vous comptez me garder éternellement prisonnière?

—Oui, répliqua-t-il aussitôt, tant que je vivrai du moins. Eternellement est un de vos mots vides de sens. Ensuite... Oh! ensuite, je me soucie peu de ce qui se passera après moi. Si je mourais demain vous seriez peut-être libre; Mirko et Zorka fileraient, emportant ce qu'ils pourraient. Vous ne me tuerez pas.

Et il sourit légèrement.

—Ah! si je le pouvais! s'écria-t-elle, éclatante.

—Oui, mais vous ne le pouvez pas! Et je jouis d'une excellente santé. Donc, concluez vous-même.

—Je conclus que je suis la plus misérable, la plus malheureuse des créature, dit-elle, fondant en larmes.

Toujours avec cette glaciale froideur, il laissa passer ce déluge de larmes, puis:

—N'espérez pas m'attendrir, dit-il ; j'ignore l'attendrissement et la sensibilité.

—Mais vous avez eu une mère?

—Je ne l'ai jamais connue.

—Un père ?

—Je le trouvais assommant et ridicule et n'éprouvais aucune affection pour lui.

—Vous n'avez donc jamais aimé?

—Jamais... Un épouvantable accident, qui cent fois devait me coûter la vie, a fait de moi un être déshérité, privé de toutes les joies qui font le bonheur des humains sur cette terre.

—Dites un monstre !

—Eh ! mademoiselle, il n'y a d'intéressant sur terre que les monstres ! Tous les autres êtres pataugent dans la banalité !

D'un mouvement nerveux Fabienne haussa les épaules ; l'impudent cynisme de cet homme l'écœurait.

—Vous pensez bien, dit-elle, que je ne vais pas discuter vos théories.

—Mais, permettez ! je ne discute pas, j'affirme. D'autre part, je conclus:

"On est convenu de reconnaître que je suis colossalement riche. Ce que je possède je ne le sais point au juste moi-même. Cent millions, cent cinquante millions, deux cents millions, que sais-je?

"Eh bien! j'aurais tout donné pour pouvoir disposer de vous.

"Vous comprenez donc bien, qu'absolument disposé à mettre de telles sommes au jeu, je devais fatalement finir par gagner la partie."

Fabienne lui lança un regard de défi.

Ses lèvres blanchirent, s'amincissant encore, et avec un mouvement de tête.

—Moi, du moins, je la considère gagnée.

—Et alors! fit-elle encore avec une recrudescence d'indignation, je suis condamnée à devenir votre chose! votre esclave! celle dont vous pourrez prendre à votre gré le sang et la vie.

—Comme l'aspect des choses change avec la seule valeur des mots dont on se sert pour les définir! Ni mon esclave, ni ma victime; rien de tout cela. Mettons simplement si vous y consentez, bien, ma collaboratrice.

Là ! et si vous voulez bien prendre la peine de raisonner, vous deviendriez fière de votre œuvre.

—Mais vous êtes complètement fou ! s'écria Fabienne.

—Peut-être bien, répondit-il en conservant son écrasant sang-froid; sait-on jamais, d'ailleurs, où commence et où finit la folie ?

La jeune fille s'exaspérait en parlant.

—Mon Dieu ! dit-elle, se tordant les bras, suis-je assez malheureuse ! Quand je pense à ce que je suis devenue ! dans quel abîme je suis tombée ! que mon sang, jusqu'à la dernière goutte, peut m'être volé par cet homme !

—Qui vous dit que ce sang, inutile jusqu'à présent, ne rendra pas d'immenses services à l'humanité ?

—Ne prononcez pas ces nobles mots alors que le genre humain tout entier ne vous inspire qu'une perpétuelle haine !

—Qu'est-ce que cela peut bien vous faire ?

—Taisez-vous, vous me faites horreur !

—Je ne tiens pas le moins du monde à vous inspirer de l'amour !

—Et vous n'avez pas honte de porter la main sur moi ! Me voler mon sang ! Vous en servir !

Le physionomie du misérable s'éclaira subitement durant le court espace d'une seconde.

—Oui, répliqua-t-il, parfaitement! J'avoue même que je ressentais de très grandes craintes. La phlébotomie est très fréquemment suivie de mouvements nerveux, de syncopes, de frémissements de la mâchoire, de vomissements.

Chez vous, rien de pareil. Un peu de lourdeur, une légère fatigue promptement réparable au moyen d'une nourriture substantielle et variée. Oh ! je ne m'étais pas trompé; vous jouissez d'une santé à toute épreuve ! d'une incomparable solidité.

"Oh ! cette opération-là, sans le moindre danger pour vous, c'est très fréquemment que nous pourrons la recommencer !"

Que dire à cet effroyable maniaque ? Quels raisonnements tenir à ce fou féroce ? Commment trouver le chemin d'un cœur qui n'existait pas ?

Et il revenait, ou plutôt, il ne quittait point son épouvantable marotte.

—Ce n'est pas seulement un sujet que je devrais avoir à ma disposition, c'est deux, trois, dix sujets !

Puis il énumérait tous les avantages qu'il ne manquerait pas de retirer de ce qu'il appelait "une collaboration forcée."

Il tenait à son mot, ce dément sanguinaire, et exécutait à l'infini des variations fantastiques sur son thème favori.

— Résignez-vous, répétait il. En dehors de ce qui existe actuellement, rien ne me coûtera pour vous distraire vous amuser, vous procurer la satisfaction de vos fantaisies, fussent-elles les plus ruineuses !

" Faites-vous une raison. Vous représentez pour moi la valeur du plus précieux des trésors. Dites-moi quels sont vos désirs, vos aspirations, vos rêves. Rien ne me coûtera, je vous le répète, pour vous satisfaire."

— Rendez-moi la liberté ! Ramenez-moi à ceux qui me pleurent, à ceux dont ma perte fait le désespoir.

—Cela, jamais! jamais! jamais!

Elle joignit les mains:

—Je vous pardonnerai le mal effroyable que vous m'avez fait. Je vous bénirai!

Elle se traînait maintenant à ses genoux.

—Mais c'est vous qui devenez folle! lui dit-il. Vous vous obstinez donc à ne rien vouloir comprendre? Vous me demanderiez ma vie que je vous en ferais plutôt le sacrifice que de renoncer à vous, que j'ai eu tant de peine à conquérir!

"Enfin, ne perdons pas un temps toujours précieux en discussions inutiles et oiseuses. Je me suis arrangé de telle façon que l'on vous croit morte, noyée. Ce que vous avez donc de mieux à faire, je ne cesserai de vous le répéter, c'est de vous résigner et d'accepter les faits accomplis."

—Mais si ceux qui m'aiment avaient découvert vos ignobles traîtrises, s'ils retrouvaient ma trace, arrivaient jusqu'ici?

La pâle figure devint blafarde, les yeux flambèrent, mais aussitôt ils s'éteignirent et:

—Ma chère enfant, croyez-vous donc que je n'aie pas songé à cette possibilité? Mais puisque je me tue à vous répéter que j'ai tout prévu! On pourrait venir à... il allait prononcer un nom, il s'arrêta; ailleurs et ici même, on ne vous trouverait pas! Comprenez-vous? Enfin, votre présence fût-elle connue, la certitude de votre existence constatée, vous ne seriez pas libre encore.

"Tenez (il venait de se lever et marchait à grands pas dans l'appartement), écoutez-moi. Il suffit d'appuyer le doigt sur certains boutons électriques cachés, dissimulés, connus de moi seul, pour faire sauter une charge de dynamite suffisante pour détruire dix fois la maison que vous habitez, et ceux, par conséquent, qui s'y trouvent. Une armée, vous entendez bien, une armée! la terre entière, l'univers, ne parviendraient pas à avoir raison de ma puissance et de ma volonté! N'essayez pas de lutter !

"Malheureuse ! Ah ! ah ! ah ! Mais vous croyez donc que, quoi que ce soit, une force au monde pourrait me réduire ?...

"Mais vous n'y pensez pas ! Mais vous ne savez pas qui je suis ! Je briserais tout! j'effondrerais tout ! je détruirais tout, plutôt que de plier et de céder !

"La mort, oui, mille fois plutôt la mort! mais j'entraînerais dans une épouvantable catastrophe tous ceux qui m'entourent."

Et, ne se possédant plus, les yeux étincelants cette fois, la bouche écumante, il montrait le poing au ciel, à la terre, et à d'invisibles ennemis qu'il eût voulu réduire en poudre.

—Réfléchissez donc, reprit-il, après s'être essuyé le front et s'être calmé. La vie nouvelle, celle qui s'offre à vous, peut être agréable autant que vous le voudrez. Pour cela, il faut faire des concessions. Songez à ce que je vous ai dit. Pesez bien le pour et le contre. Votre sort est dans vos mains. Retrouver votre liberté est chose matériellement impossible. Vivre en vous accommodant de ce qui existe pourrait être à divers points de vue, très agréable. Vous avez compris, n'est-ce pas ? Inutile d'insister et d'éterniser des discussions qui ne servent à rien. Vous m'avez fait mettre en colère, moi à qui cela n'arrive jamais. Allons ! au revoir, et devenez raisonnable.

D'un geste, elle l'arrêta :

— Et si je me tuais ? dit-elle, le regardant de ses yeux étincelants.

Une inquiétude imprécise, mais réelle, se lut sur son visage, puis ses traits aussitôt se détendirent et il répondit :

— Je suis bien tranquille, vous ne vous tuerez pas.

— Et pourquoi ? Qu'en savez-vous ?

— Parce que vous avez la foi, parce que vous êtes de ceux qui sont convaincus que le suicide est un crime, qu'il y a lâcheté à déserter ce que l'on est convenu d'appeler "la bataille de la vie", d'abord, et qu'ensuite, malgré tout ce que j'ai pu vous dire, les preuves que j'ai accumulées devant vous, vous vous obstinerez toujours et quand même à conservez... l'espérance.

VI.

Avez-vous jamais vu un beau lis se flétrir sur la tige ?

Ses couleurs pâlissent peu à peu, l'éclat de la fleur est terni, la superbe plante s'étiole, la tige atrophiée se dessèche. Encore un temps, l'on prévoit sa mort et son retour à la matière, la misérable poussière d'où tous, sans exception, ils doivent retourner un jour.

Le beau lis a été frappé par le givre inattendu, une gelée soudaine, une atteinte de grêle, un ouragan. Qu'importe la cause? il va mourir.

Puis, ô miracle! tout à coup il renaît, il revient à la vie, la sève remonte de sa source. Des soins intelligents, une culture intensive ont chassé les morbides microbes. Le beau lis est sauvé.

Telle la jolie, la charmante Margaret Rhumster.

Non seulement le docteur Charles Minières lui avait rendu la vie à l'instant précis où la mort mettait déjà sa main osseuse sur elle, mais encore ce sang nouveau, jeune, pur et si bien vivant, rendait peu à peu à l'enfant force et santé.

Ce sang, c'était l'intensive culture du beau lis.

Qui était heureux? qui ne contenait plus sa joie? c'était le professeur Hans Rhumster.

— Je ne puis plus travailler, répétait-il, je ne songe qu'à mon bonheur.

Puis, tout d'un coup, au milieu d'une phrase commencée, il s'arrêtait, et frictionnant vigoureusement ses deux mains l'une contre l'autre:

—Oh ! le brave garçon ! disait-il encore, le cher et brave garçon!

Margaret, elle, ne disait rien, mais en son chaste cœur un sentiment d'ineffable reconnaissance ne faisait que s'accroître chaque jour davantage.

M. Rhumster et sa fille avaient promptement gagné Constance et s'étaient installés, non pas dans la ville même, mais au-dessus, en une modeste villa tout auprès de Staad, bourg pittoresque et charmant qui se baigne dans les eaux bleues du lac.

Pour M. de Prévannes et Charles Minières, ils étaient descendus à "l'hôtel du Brochet".

Le père Viaume et Justin Bréjon avaient trouvé large place dans une auberge des faubourgs.

Le père Auguste,—c'est fréquem-

Corsine Développant les Formes et le Buste.

Nous enverrons gratuitement notre livre en FRANÇAIS sur le développement de la forme et du buste sous enveloppe ordinaire cachetée, à toute femme qui nous demandera par lettre contenant trois timbres-poste de deux cents. Le système Français du développement du buste, inventé par Madame Thora, est un simple traitement chez soi garanti pouvoir augmenter le buste de six pouces. Ce sont des femmes qui répondent à toutes les lettres, qui restent secret sacré. Nous ne divulguons jamais aucun nom. Notre livre est somptueusement illustré de portraits sur le vif montrant les formes avant et après l'emploi du SYSTEME CORSINE.

Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits

Demandez le livre gratis et envoyez 6c de timbres-poste à

THE MADAME THORA CO., TORONTO, ONTARIO.

12-26—mars 12-26

REMEDE SPLENDIDE POUR LES TOUT PETITS

Mme D. L. McIntyre, McIntyre's Mountain, N.E., dit : "Les tablettes Baby's Own sont un remède splendide pour les jeunes enfants, et je suis très satisfaite des résultats qu'elles m'ont donnés." Le témoignage de Mme McIntyre est le même que celui de milliers d'autres mères. Une fois qu'une mère a employé ces tablettes elle ne veut se servir de rien autre, car les résultats sont sûrs et la sécurité parfaite de leur emploi est garantie par un analyste du gouvernement. Elles sont vendues par les marchands de médicaments ou envoyées par la poste, moyennant 25 cents la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ment que nous lui donnerons son nom d'emprunt,—était convaincu que, dans cette ville, on relèverait certainement des renseignements précis sur l'itinéraire suivi par le comte de Malthen.

Il se trompait.

A peine connaissait-on le nom de Malthen. Les journaux allemands en parlaient quelquefois, on citait de temps à autre les découvertes du chimiste, les expériences du savant, et c'était tout.

Il avait traversé Constance trois semaines auparavant ; c'était encore tout ce que le père Viaume pouvait savoir le concernant.

Le vieux policier n'était pas cependant d'avis de quitter aussitôt la ville.

Pour aller où ?

A l'aventure.

Le monde est très petit, puisque nous affirme le proverbe, les montagnes seules ne se rencontrent pas. Il est en même temps très grand, et chercher un homme, fût-il archi-millionnaire, lorsque cet homme a peut-être intérêt à se cacher, équivaut à fouiller une charretée de foin pour y découvrir une aiguille.

—Nous y arriverons, disait le père Viaume, à M. de Prévannes, qui s'énervait de ces lenteurs, mais c'est affaire de temps. J'ai écrit, j'ai télégraphié de divers côtés. Et puis, il faut aussi faire la part de ce grand facteur qui se nomme le hasard.

Allez soutenir de pareils raisonnements à des êtres qui vivent au milieu d'épouvantables angoisses !

Mais, contre l'inertie, il n'y a point de résistance, et force était bien à Maurice de ronger silencieusement son frein.

—Et si l'on se rendait à Kronsberg, sa résidence de Danemark ?

—D'abord, il n'y a pas de raison pour l'y trouver, répliquait Charles Minières ; et puis, quand tu l'y rencontrerais, que lui dirais-tu ? Tu irais à lui et tu lui jetterais au visage : "Monsieur, je vous accuse de m'avoir ravi ma fiancée ! " Mais il serait en droit de te répondre : "Monsieur, prouvez-le."

"Et comme tu ne possèdes pas en mains la moindre preuve, que tu n'as que des présomptions, de simples présomptions, j'insiste inévitablement, il te répondrait : "Monsieur, vous êtes absolument fou ! "

—Alors, pourquoi m'avez-vous fait venir ici ?

— Maintenant, tu deviens injuste. Laisse faire le père Auguste. Il est obligé de peloter en attendant partie. Mais sois certain qu'il ne le fait qu'à son corps défendant et qu'il ne perd pas son temps.

Et M. Prévannes de continuer à se manger le cœur.

— Tiens, lui dit son ami, je me rends chez le professeur Rhumster, viens avec moi, qui sait? Il finira peut-être par nous fournir un renseignement.

Et M. de Prévannes se laissa conduire.

Margaret était levée, étendue sur une chaise longue auprès de la fenêtre; ses grands yeux bleus couraient sur l'azur du lac et suivaient les nombreuses barques aux blanches ailes qui le sillonnaient sans cesse.

A l'aspect du docteur, une teinte rosée colora le visage de la jeune fille.

— Bon! fit Maurice in petto, elle va se mettre à aimer son sauveur. Qu'il ne soit pas comme moi, mon Dieu! Que le bonheur vienne les trouver, ils le méritent tous les deux!

Le professeur faisait grand accueil aux deux amis, au-devant desquels il accourait les deux mains tendues.

— J'ai énormément songé à vous, dit-il, à votre tâche, à l'œuvre que vous poursuivez. J'ai lu avec beaucoup d'attention les revues et les publications médicales que je reçois. Rien ne venait de lui! J'en suis absolument certain. J'ai écrit à divers confrères s'ils pouvaient me fournir quelques particularités, quelques données sur son compte. C'est une véritable fatalité, je n'ai pas encore obtenu de réponse.

—Mais enfin, s'écria M. de Prévannes, cet homme doit se trouver quelque part !

—Peut-être tout auprès de nous, répliqua M. Rhumster, sait-on jamais ! Vous pouvez parler devant Margaret, dit-il, encore, voyant l'hésitation de Maurice. J'ai cru devoir la mettre au courant de vos malheurs. C'est la discrétion mêm et puis, elle peut parfois nous donner un bon conseil.

—Oh ! père, je ne saurais... je ne puis croire à un crime aussi épouvantable !

Le professeur réfléchissait.

Puis tout à coup :

—Ah ! j'y pense, fit-il. Mon Dieu que je suis distrait ! Voilà dix fois que je veux appeler votre attention sur ce point. Avez-vous eu soin de vous munir de passe-ports ?

Le capitaine et le docteur Minières échangèrent un regard.

Non, en vérité, dans la précipitation du départ, ni l'un ni l'autre n'y avaient songé.

—Et votre... hum ! hum ! comment dirai-je, votre collaborateur, en a-t-il un ?

—Non! pas plus que mon ordonnance.

—Eh bien ! reprit M. Rhumster, c'est excessivement dangereux. Constance se trouve dans le grand-duché de Bade. C'est par conséquent, une ville allemande. Je ne comprends même pas comment vous avez pu arriver jusqu'ici. Et un officier français voyageant ainsi, en prenant certaines précautions mystérieuses, cela m'étonne bien s'il ne surgit pas de grosses complications: s'il ne vous arrive pas, aux uns et aux autres de graves désagréments.

" Les Allemands ne ressemblent en rien aux Français, c'est la suspicion par excellence. Autour de vous tournent déjà des espions. Vous serez certainement ennuyés, filés, si vous ne l'êtes déjà."

— Que faire ? demanda Charles Minières.

— Retourner en Suisse, y prendre des passeports. Mais cela demanderait un temps considérable.

—Papa, fit Margaret, mais vous pouvez parfaitement venir en aide à ces messieurs.

— Moi ! s'écria, tout surpris, le professeur.

—Mais certainement, Vous êtes intimement lié avec le chef de la police de Vienne. Demandez-lui vite quatre passeports aux premiers noms venus. Vous lui direz que c'est pour une bonne action. Ce ne sera pas un mensonge, et comme il a pleinement confiance en vous, il ne vous les refusera pas.

Et l'excellent homme avait déjà trouvé du papier, une enveloppe et une plume, et rédigeait la demande.

Pauvre professeur ! Pour reconnaître le service qui lui avait été rendu par le sauveur de sa fille, il aurait soulevé des mondes.

Il écrivait donc, insistant plus que de raison, lorsqu'une bonne sur une assiette, apportait un courrier à M. Rhumster,

Une large enveloppe dont la suscription était tracée d'une grosse écriture bâtonnée.

— Père, mon père chéri, fit Margaret, ce doit être l'une des lettres que vous attendez.

— Oh! oh! s'écria le père Rhumster brisant le cachet, je ne me trompe pas. Je reconnais l'écriture de mon excellent ami, le professeur Thurnoff, Clovis Thurnoff. 6Mon cher Minières, vous connaissez bien Clovis Thurnoff?

— Le chirurgien russe! fit le docteur.

— Parfaitement.

— Celui qui a découvert le bacile de la peste, et a publié ces grands travaux sur le fléau asiatique.

— Très bien! très bien! mon jeune confrère! Mes compliments! Il est impossible de vous prendre. Vous vous tenez tout à fait au courant des travaux et progrès étrangers.

— Je lis beaucoup, fit modestement Charles Minières; seulement, lorsque notre expédition sera terminée, je crois que j'aurai de la peine à me remettre au courant.

— Vous viendrez me voir à Vienne, mon cher confrère, et c'est avec un véritable bonheur que je travaillerai avec vous.

Ces derniers mots, l'invitation qu'ils comportaient, intéressaient sans doute très vivement Margaret, car elle se retourna, et l'oreille tendue, attendit la réponse de M. Minières.

Mais ce fut vainement ; le docteur anxieusement., ne songeait pour l'instant qu'à la communication de M. Rhumster.

Celui-ci parcourait la missive qu'il venait de recevoir avec des hochements de tête satisfaits.

— Très bien ! On ne peut mieux! J'ai joliment bien fait de lui écrire. C'est tout ce qu'il y a de plus complet ce qu'il nous envoie. Jugez-en plutôt.

Et il lut ce qui suit:

"Mon cher collègue,

" Je suis enchanté d'avoir de vos nouvelles de celles de votre charmante fille, à laquelle je vous prie de transmettre tous mes compliments et mes vœux.

"C'est un très grand succès pour vous, mon cher confrère ! Et doublement, et à tous les points de vue, vous devez être satisfait.

"Arrivons à ce dément de Malthen. car c'est non seulement un "agité," mais je le regarde en outre comme un "possédé", cherchant midi à quatorze heures.

" Evidemment il sait beaucoup, il a du flair, Il travaille et il acquiert avec une facilité surprenante. Mais... il y a un mais terrible à son passif ; je crois, je suis convaincu qu'il terminera ses jours entre les quatre murs d'un cabanon les bras enserrés dans une camisole de force."

Le professeur Hans Rhumster s'arrêta dans sa lecture, et, éclatant d'un bon gros sourire :

—Ils ont eu tous les deux dans des journaux et des revues, une polémique épouvantable, et ce qu'il y a d'amusant, c'est que si Clovis Thurnoff appelle Frédéric de Malthen un dément et un fou, celui-ci lui a répondu en le traitant de "ramolli et de crétin." Il n'y a pas comme les sciences pour adoucir les mœurs. Mais voyons la fin de la lettre :

"Nous avons été assez liés il y a une dizaine d'années. Mais, toutes les fois qu'on n'est pas de son avis il se met dans de furieuses colères et sort de son calme apparent, lequel n'est qu'un masque d'emprunt, et bientôt il vous injurie.

"Vous me demandez, mon cher collègue, à quelle nationalité il appartient. Pour vous vrai dire, je n'en sais rien. Il a une très spacieuse habitation à Kronsberg, en Danemark ; mais il possède surtout une princière demeure à Lekno, dans le grand-duché de Posen. Sa fortune considérable, paraît-il, consiste en mines de sel gemme, les mines de Yalta, situées auprès de là.

"Maintenant, si vous voulez suivre le conseil que je me permets de vous donner, mon cher collègue, n'entreprenez rien avec ce maniaque démoniatique. Il vous en arriverait que de nombreux désagréments.

"Bien affectueusement,

"CLOVIS THURNOFF."

—Eh bien ! s'écriait M. de Prévannes, après la lecture de cette lettre, il faut immédiatement partir pour Lekno.

—Mais, mon cher monsieur, répliqua Hans Rhumster, pas avant d'avoir reçu vos passeports. Autrement, je suis convaincu que vous n'irez pas bien loin.

—Le fait est, reprit Charles Minières, que tu ne peux rien dissimuler. On devine à vingt pas, en te voyant, que tu es un officier français. Rien que ta moustache te trahit tout d'abord.

Force était d'attendre.

Et, remerciant le professeur de ses précieux renseignements, le docteur Minières et Maurice de Prévannes prenaient congé.

Et, comme le docteur tendait la main à sa chère malade, celle-ci, rougissant un peu, lui demanda à mi-voix:

—Vous n'avez pas répondu à l'invitation de mon père, mon cher docteur. Moi, je vous la renouvelle. Après votre voyage, viendrez-vous nous voir à Vienne ?

Le visage de Charles Minières s'éclaira d'un large sourire:

—Mais certainement, ma chère demoiselle, répondit-il, et cependant, en voyant vos progrès si rapides comme santé, je pense que vous n'avez plus besoin de moi. Mais, enfin, dans tous les cas, vous pouvez être certaine que ce sera avec le plus grand plaisir.

Le soir même de ce jour-là, comme Charles Minières et Maurice de Prévannes finissaient de dîner dans la salle commune de l'"hôtel du Brochet", le garçon vint auprès du capitaine, lui disant que quelqu'un désirait lui parler.

M. de Prévannes sortit précipitamment de table et se heurta à Justin Bréjon, qui se trouvait dans le vestibule.

Il fallait une raison majeure, pour que, enfreignant la consigne, l'ordonnance vint jusque dans l'hôtel même relancer son officier,

—Mon capitaine, dit-il, à voix basse, c'est M. Auguste qui m'a fait marcher.

—Dis vite.

—Parce que.. Je suis presque certain que j'ai vu M. Conrad.Vous save bien l'épilé à face de merlan avec des yeux de congre mort, le valet de chambre de M. de Malthen.? . . . .

—Tu en es sûr?

—Dame, mon capitaine, autant qu'on peut l'être. C'était entre chien et loup, autour de la place de Luther.

—Et tu l'as suivi?

—Ah! bien oui! Il a glissé tout comme une anguille,mais je ne crois pas m'être trompé, allez! Je jurerais bien que c'est sa face verte! Alors j'ai tout de suite dit ça à M. Auguste et celui-ci m'a ordonné aussitôt de vous prévenir.

—Bien! Retourne auprès de M. Auguste, et tiens-toi à ses ordres.

Le père Auguste, se dépitant, après s'être fait dépeindre la face rasée du domestique et ses allures toutes particulières, battit inutilement, pendant deux jours, toutes les rues de la ville, aidé en ces courses par Justin, qui décrivait en tous les sens des courbes et des zigzags également infructueux.

Justin s'était-il trompé? Conrad se trouvait-il réellement à Constance?

Impossible pour l'instant de résoudre ce problème.

Enfin, vers le dernier jour de la semaine, passeports en poche, l'expédition, — c'en était bien une, — prenait le rapide à la gare, et toujours par train express gagnait très promptement Posen sans le moindre incident.

Que devenait, pendant ce temps, la malheureuse sequestrée?

Sa vie continuait, uniforme et désolée.

Zorka était demeurée auprès d'elle.

Mais, d'un œil perpétuellement anxieux, la tzigane suivait les moindres mouvements de l'Excellence.

Si bien qu'un jour Fabienne finit par lui dire d'elle-même:

— Zorka, je te promets que tu n'as plus rien à craindre de moi.

"Pauvre fille! poursuivit-elle, comme moi il le tient, il est ton maître. Il causerait ta mort, celle de celui que tu aimes' Non! je ne te ferai plus rien, je ne tenterai plus rien contre toi! Je te le jure."

— Bien! Excellence! Je vous remercie.

Mais la tzigane secouait lentement la tête, et le filtrant regard de ses prunelles montrait bien à Fabienne qu'elle n'était qu'à moitié convaincue.

Donc la vie recommençait à Retzow comme durant les précédents jours.

Mlle Chaligny n'apercevait jamais M. de Malthen.

Le monomane, comprenait qu'il devait être odieux à sa victime, avait du moins la discrétion de ne point se montrer à ses yeux.

L'hiver était dans toute sa rigueur. C'était cette température atroce que d'aucuns sont convenus d'appeler un beau froid sec.

Fabienne, essayant de prendre son horrible mal en patience, avait recommencé les promenades en traîneau, les séances de patinage, puis elle avait ajouté les promenades à pied dans le parc.

Le labyrinthe l'attirait avec sa mystérieuse énigme, mais Zorka se refusait obstinément à lui faire connaître le "Sésame, ouvre-toi" de ses lacis.

Le banc sur lequel elle s'était affaissée, le soir de sa première tentative de révolte, recevait très souvent sa visite.

Elle venait fréquemment s'y asseoir à l'entrée du boulingrin, qui, enseveli sous des frimas et des neiges, avait l'air d'avoir été sculpté et taillé dans un énorme et gigantesque bloc d'albâtre.

Et, inconsciemment peut-être, sa main avait ramassé un caillou tranchant, un silex, qu'elle avait découvert au pied du banc même.

Ce silex était coupant, acéré, et sa pointe dure et sèche pouvait venir à bout d'une écorce d'arbre.

Et tandis que Zorka gardait l'attelage du traîneau, à quelques mètres de là, Fabienne s'emparait de la pierre aiguë, qu'elle retrouvait à la même place, et dans le creux d'un orme gigantesque, avec la persistance énergique des désœuvrés, elle découpait et creusait sur l'écorce la lettre majuscule de son nom, un F de dimensions assez fortes.

Ce travail lui avait demandé plusieurs séances.

Fabienne avait terminé la lettre F ; elle allait commencer un M accolé. et en avait tracé les deux jambages, lorsque la tzigane s'aperçut de son travail.

Brusquement, venant à elle, Zorka lui arracha la pierre des mains et, bien au loin, la jeta à travers le bois impénétré et touffu, en lui disant:

— Oh ! Excellence, ne faites pas cela ! S'il,—jamais elle ne désignait autrement M. de Malthen,—s'il arrivait à savoir !......c'est bien cruellement que je serais punie.

Fabienne ne répliqua rien.

Aussi bien, à ses incisions sur écorce, elle n'attachait aucune importance.

La nuit était venue, et elle rentrait en sa luxueuse prison avec les dernières clartés du jour.

En regagnant son appartement,en pénétrant dans le salon où elle retrouvait la douce température due au constant calorifère, elle quittait sa lourde pelisse et l'abandonnait aux mains de Zorka, lorsque brusquement elle se retourna.

M. de Malthen était devant elle.

Poliment il s'inclinait, sans embarras et sans gêne.

—Je vous fais toutes mes excuses d'être obligé de vous importuner et de vous imposer ma présence, qui a réellement l'air de vous être essentiellement désagréable ; mais je me vois dans la nécessité d'avoir recours à vous.

Un flot d'incarnat envahit le cou et le visage de Fabienne.

— Auriez-vous l'imprudence, s'écria-t-elle, de vouloir encore vous livrer sur moi à vos manœuvres infâmes ? Oseriez-vous ?

Un froid sourire plissa ses lèvres:

—Vous n'avez pas, je suppose, la simple naïveté de croire que je vous retiens ici sans motif et sans cause. Je croyais vous avoir exposé ce que j'attends de vous et les services que vous m'aidez à rendre à la science.

Et l'obsédante idée enfourchée, l'œil de l'odieux maniaque devenait fixe, et il commençait ses divagations énervées, parlant de ses expériences et de ses essais, et de la mission superbe qu'il était appelé à remplir.

Fabienne s'indignait, la violence inhérente à sa nerveuse nature s'exaspérait.

—Vous abusez de moi, finit-elle par répondre, vous prétendez recommencer l'acte ignoble, immonde, que vous avez déjà commis ! ...

"Naturellement je sais votre puissance, et votre victime ne peut se défendre. Mais n'espérez jamais que de mon plein gré, je puisse vous faire l'abandon de mon sang.

"Vous vous rendrez à nouveau coupable du crime que vous avez déjà commis. Mais n'espérez rien de moi ! Rien ! Rien !"

Ah ! il ne prit certainement pas la peine de discuter.

Il se retirait sans mot dire, retombant comme toujours dans l'impassibilité glaciale qui, si bien, lui servait de masque.

Fabienne entendit s'éloigner son pas lent et lourd, et laissa, retombant sur une chaise, échapper un soupir de soulagement, tant la vue de ce monstre lui inspirait de dégoût et d'horreur.

Zorka, durant toute cette scène, était demeurée discrètement à l'écart dans la pièce voisine, mais, de derrière la lourde portière contre laquelle elle se tenait, pas un mot de ce violent entretien ne lui avait échappé.

Et maintenant elle regardait Fabienne de ses grands yeux noirs tout chargés d'effarement.

Fabienne avait osé lui résister ! à lui tout-puissant ! à lui redoutable ! lui qui sûrement avait fait un pacte avec le démon et pouvait tous les broyer, les pulvériser, en l'un de ses accès de furieuse colère.

La vie n'est composée que de nécessités inexorables.

Vers les dix heures du soir, Mlle Chaligny fut bien obligée de reconnaître que les tiraillements de son estomac exigeaient une réfection ineluctable.

La faim est un mal qui s'impose et que l'on ne saurait longtemps dompter.

Et elle ordonna à Zorka de la servir.

Et elle se mit à manger, cherchant à oublier encore.

Distraitement, elle avalait les morceaux doubles, ne pouvant prendre aucun plaisir aux mets choisis qu'elle avait devant elle, écœurée et désespérée, peinait son âme.

Et voilà que, comme elle se levait de table, elle chancela.

Ses jambes se dérobaient sous elle.

Ce n'était pas comme les autres fois une léthargie foudroyante qui s'emparait d'elle, ne lui laissant pas le temps de se reconnaître.

Non ! L'insensibilité s'avançait avec une sûre lenteur.

En vain, elle voulait résister à la torpeur envahissante, en vain elle tentait de désespérés efforts pour encourir l'anéantissement qui l'accablait.

Tout tournait autour d'elle; ses paupières alourdies, malgré tous ses efforts, recouvraient ses yeux sans regards; ses mains s'immobilisaient et retombaient inertes.

Et, au travers des voiles de l'écrasante hypnose, elle crut voir le masque grimaçant du monstrueux vampire.

— Oh! le lâche!... le lâche!... balbutia-t-elle.

Ce fut la dernière perception.

La pauvre enfant tombait en un léthargique sommeil.

Au tardif réveil, qui n'eût lieu que le lendemain dans l'après-midi, elle ressentit les mêmes douleurs, les identiques coubatures, et aussi la même lancinante brûlure, au bras gauche cette fois, ne lui laissa aucun doute.

Aussi, succombant à l'égarant chagrin qui l'envahissait, et voilant de ses deux mains son adorable tête, longuement, bien longuement, elle sanglota.

Plus haut, il a été dit qu'au château de Lekno, se trouvait le laboratoire officiel du comte de Malthen.

Il occupait toute une grande aile du château et avait demandé des aménagements énormes.

De très puissantes machines électriques, de nombreux accumulateurs permettaient au savant de disposer de forces considérables.

Un jour, devant Mirko et Zorka, épouvantés, il avait foudroyé un bœuf, une autre fois un cheval.

Puis, c'était des fours immenses, pouvant supporter d'énormes surchauffages et procéder à la liquification des plus réfractaires métaux.

A Retzow, dans la maison double, dont la moitié murée et ne prenant jour que sur le parc, était occupée par Fabienne, existait un autre atelier, plus réduit, plus intime, où se poursuivaient également les plus mystérieuses recherches et les diaboliques expériences.

A Lekno, où nous retrouvons M. de Malthen, il était en train de liquéfier une énorme masse de platine, lorsqu'un valet de chambre frappa discrètement à la porte double du vaste atelier, et le maître déposa aussitôt sur une table une cornue, dont minutieusement il examinait le contenu à la loupe.

Il fallait une nouvelle d'une exceptionnelle gravité pour déranger le savant dans ses élaborations secrètes.

Le domestique, sur un plateau d'or aux armes du comte, lui présenta un télégramme.

Celui-ci, une fois seul, en brisa le cachet.

Et à demi-voix il lut:

"Venir au-devant. Pressé.

"CONRAD."

—C'est bien ! murmura le savant, il y a certainement du nouveau.

S'approchant alors d'une planchette de téléphone, il fit mouvoir un bouton de sonnerie électrique, reçut immédiatement la réponse, et aussitôt:

—Allo ! allo !

—Oui, Excellence.

—Un traîneau. Trois chevaux. Très vite.

Et, se coiffant d'un bonnet d'astrakan, il quitta le laboratoire, descendit le grand escalier, et se trouva dans un vaste vestibule où un valet de chambre l'attendait, tenant en main une lourde pelisse de fourrures.

Le traîneau était déjà prêt.

Trois grands orloffs, d'énormes trotteurs russes, tout chargés de grelotières d'argent, étaient attelés à un vaste traîneau en acajou moucheté.

Le comte s'élançait déjà dans le traîneau. Deux valets de pied étendaient sur lui d'épaisses peaux d'ours blanc.

Le cocher rendit la main, et les chevaux partirent ventre à terre, les deux chevaux attelés de côté galopant, tandis que celui du milieu prenait un trot endiablé.

—Route de Posen ! cria M. de Malthen, dès que le traîneau fut sorti de l'avenue.

Sans un arrêt, sans un cahot, il glissait sur la neige durcie, les grelotières faisant entendre un argentin carillon.

Huit ou dix verstes furent ainsi franchies avec une rapidité vertigineuse ; les chevaux ne soufflaient même pas et n'avaient pas demandé un autre coup de fouet pour se maintenir à la même vitesse.

De temps à autre le comte se penchait en dehors du traîneau et inspectait la route blanche qui, à perte de vue, inflexiblement droite, se déroulait devant lui.

Le jour baissait, et M. de Malthen commençait à donner de visibles signes de nerveuse impatience.

A la fin, il lui sembla apercevoir dans les profondeurs du gris bleuté dans lequel se noyait l'horizon un point noir qui se mouvait.

—Un traîneau, en face de nous, très loin ? demanda-t-il au cocher.

A quoi immédiatement celui-ci de répondre :

— Oui, Excellence.

—C'est bien. Va plus vite.

Alors, les chevaux, rudement secoués, s'emballèrent, et le traîneau vola plutôt qu'il ne glissa.

Bien promptement les deux véhicules se rencontrèrent

Puis, quand ils furent à la hauteur l'un de l'autre, les deux cochers, d'un coup sec, mirent leurs deux attelages sur les jarrets, les arrêtèrent brusquement.

Un homme dégringola rapidement du traîneau attelé de trois petits poneys à tous crins qui jetaient du feu par leurs naseaux et prit place sous les peaux d'ours à côté du comte.

Alors celui-ci cria simplement à son cocher :

"Lekno."

Et comme le vent, les orloffs repartirent de plus belle.

Conrad, on avait deviné que c'était lui, attendait une interrogation.

— Alors, du nouveau ? demanda son maître.

Conrad répondit par un signe de tête affirmatif.

— Grave ?

Nouvelle affirmation.

— Le docteur, M. de Prévannes, l'ordonnance et un petit vieux, qui doit être de la police, doivent me suivre à une demi-journée de distance.

— Et où vont-ils ?

— Droit à Lekno même, je suppose.

— Mais ils sont fous ! s'écria le comte.

— Ils n'en ont pas l'air.

— Mais qu'espèrent-ils donc ?

Les yeux de M. de Malthen s'étaient remis à flamber.

Et à mi-voix, il reprit:

—Alors, c'est la lutte !... le combat !...la bataille !...Mais ça va être très amusant !

—Son Excellence a une idée ? fit le domestique du bout des lèvres.

— Oui, je crois... Tu vas voir.

Au même instant, le traîneau exécuta un soubresaut qui coupa la parole à M. de Malthen.

—"Auf seite, schweine pelz !" hurle le cocher furieux. (Gare donc ! peau de cochon !)

La nuit était venue.

Sur la neige, courbé en deux, portant besace, un vieux minable se traînait.

Pendant la durée d'un éclair, sa figure ridée et falote, sa barbe blanche et ses yeux clairs, des yeux de fou, passèrent dans la lueur éclatante des lanternes du traîneau.

Dans ces yeux-là, à coup sûr, flambait une haine intense !

Puis tout retomba dans le noir opaque : l'ombre en loques était déjà loin

Pareil au hurlement lugubre d'un chat-huant, un cri lamentable sembla suivre le traîneau.

— "Du auch ! Du auch ! (Toi aussi ! Toi aussi !) hurlait le fou bousculé par le coup d'épaule de l'un des chevaux et qui était à peine remis de sa douleur.

— Tiens ! s'était écrié M. deMalthen, serrant les dents et avec un accent d'invétérée rancoeur, c'est cette vieille canaille d'Hermann Pluck! Il n'est donc pas mort?

—Non, Excellence, répliqua Conrad, il traîne partout. Il respire toujours.

—Il faut qu'il ait la vie bien dure!

—Oui, effectivement chevillée en cette vieille carcasse!

On se souvient d'Hermann Pluck le régisseur.

C'était bien lui, qui avec une patience de forçat, prenant des précautions de fauves avait limé la chaîne de la caisse.

C'était lui qui avait préparé l'accident, et bien préparé, tandis que tout était en fête dans l'intérieur des mines.

Son maître on se le rappelle aussi, l'avait prévenu qu'il eût à rendre gorge.

Le comte mort, l'intendant gardait le fruit de ses rapines et de ses vols, Oui! Mais voilà! ce solde de tout compte si bien arrangé,mis au point, et qu'il se croyait déjà en mains, lui échappait de par la fatalité des choses.

Et, ainsi qu'on va le voir, son crime se retournait contre lui.

Tout d'abord la voix publique l'accusait, et il était arrêté.

Dix-huit mois de prison préventive, durant lesquels la plus minutieuse instruction ne parvenait pas à faire la lumière sur cette affaire.

Hermann Pluck avait bien pris ses précautions.

Impossible de démontrer qu'il avait pendant la matinée du crime, quitté les environs de Lekno.

Personne ne pouvait témoigner contre lui, personne ne l'avait vu rôder autour des puits des mines le Falka.

C'était bien, quant au crime.

Mais, dès le début de sa convalescence, son ancien maître, — le comte était bien sûr de la main qui l'avait frappé,— son ancien maître, disons-nous, n'avait pas manqué de déposer une plainte contre lui la mieux formulée des plaintes.

Des comptes de bois prouvaient nettement la culpabilité d'Hermann Pluck. Et sa prévention terminée, on instruisait son affaire de vol.

Cinq ans de prison et la restitution de tout ce qu'il avait pu prendre à tort, de tout ce qu'il avait justement touché.

C'était l'épouvantable ruine,complète, absolue.

Oh! le comte de Malthen s'était bien vengé, le poursuivant de son implacable haine.

La maison qu'habitait autrefois Hermann Pluck appartenait naturellement à son maître.

Un soir d'hiver, un homme vieilli, misérablement vêtu, souillé de tous les opprobres, arrivait à pied à Lekno, venant de Posen.

A SUIVRE

LA TEINTURE DOMESTIQUE

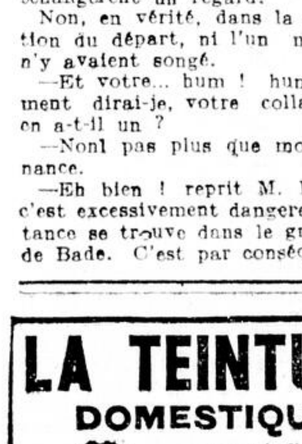

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Guarantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, Impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Echantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Résultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited. - Montreal

17—5-12-19-26 mars

Bourdonnements d'Oreilles, Surdité

Instantanément soulagés par le vieux

Dr MARSHALL'S CATARRH SNUFF

25c dans toutes les pharmacies ou envoyé franco par C. H. Keith, Mfr., Cleveland, Ohio

C'EST UNE VRAIE RESURRECTION QUE JE DOIS AUX

PILULES ROUGES

Lorsque vous voyez une femme encore jeune, après des maladies malheureuses, perdre ses couleurs et l'éclat de son teint; quand ses traits se décomposent et que son estomac ne fonctionne plus; quand elle ne dort plus, qu'elle a des idées noires et subit les atteintes de la neurasthénie, on peut dire avec certitude qu'elle souffre de désordre intime dus à la chlorose et à l'anémie. Les organes subissent inévitablement une auto-intoxication qui peut se transformer en infection. La malade éprouve des élancements dans le basventre; puis la douleur se précise, affecte la sensation d'un poids lourd et douloureux et reste invalide pour toujours si elle ne se met pas autraitement des Pilules Rouges qui seules sont capables de la guérir. Sous l'influence de cette cure rajeunissante, son énergie endormie revient, l'appétit renait, il est complété par de bonnes digestions. Les accidents qui gênaient l'estomac et les organes, causaient des pesanteurs avec douleurs et hémorragies, disparaissent peu à peu par suite de l'intime transformation qui s'opère dans les cellules régénérées. Les Pilules Rouges chassent la dépression et la mélancolie et apportent aux malades le confort et la joie. Elles sont souveraines pour régénérer le sang et tonifier les nerfs et merveilleuses pour les jeunes filles, les femmes adultes et les femmes âgées qui souffrent de désordres particuliers.

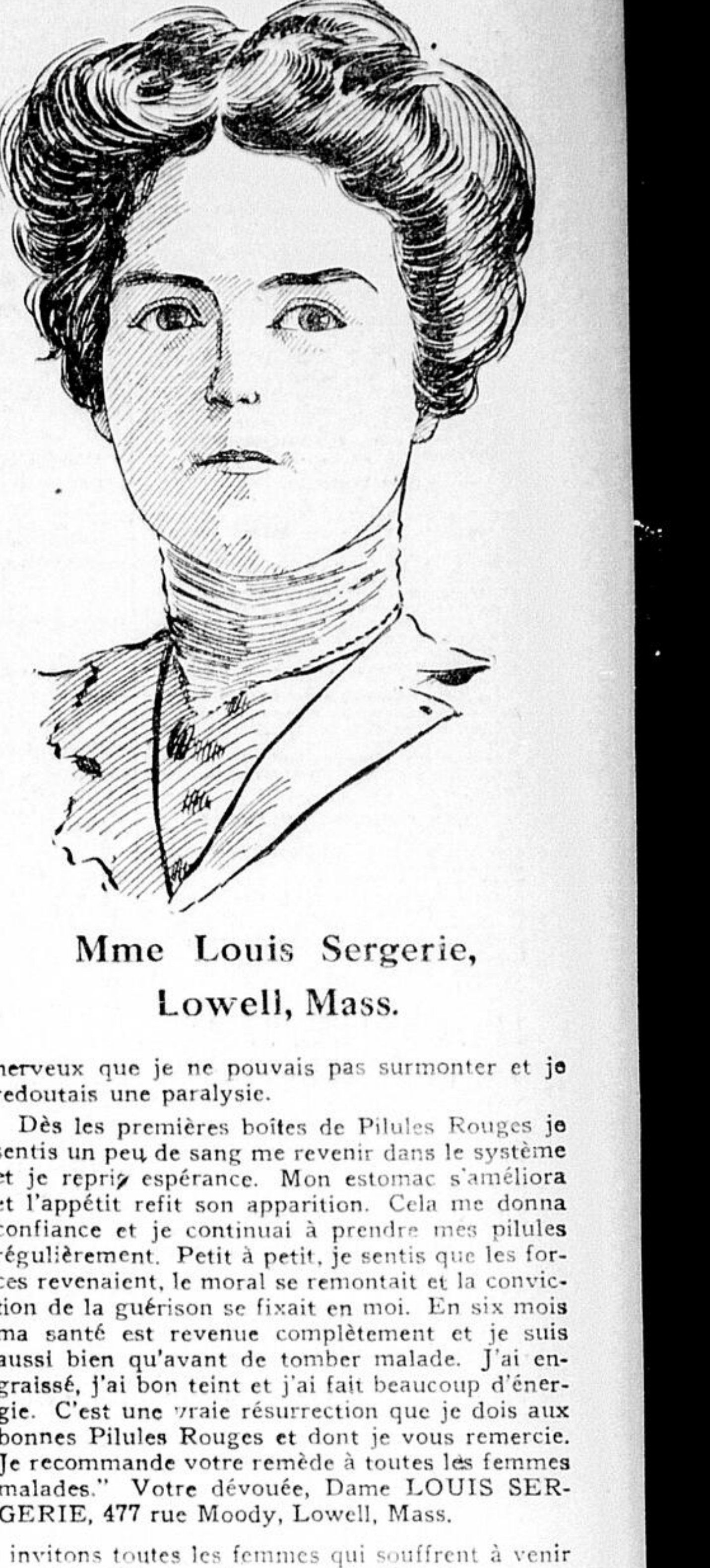

Mme Louis Sergerie, Lowell, Mass.

Compagnie Chimique Franco-Américaine,

274 rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

Vous pouviez vous étonner peut-être de n'avoir pas plus souvent reçu de mes nouvelles, mais j'ai été tellement souffrante qu'il m'était impossible de rien faire. J'ai commis l'imprudence de ne pas me mettre en traitement aussitôt que vous me l'avez prescrit et de continuer à faire usage durant quelques mois encore des remèdes que m'avait prescrit mon médecin et qui ne me faisaient rien du tout. C'est seulement du jour où j'ai décidé de jeter à la rue toutes ces drogues pour prendre régulièrement les Pilules Rouges que j'ai commencé à me porter mieux jusqu'à la guérison finale qui fait ma joie. J'avais un mal de côté épouvantable et j'étais obligée de me coucher sur le dos parce que je ne pouvais me tourner ni à droite ni à gauche. Dans la journée, j'étais constamment forcée de m'arrêter dans mon travail parce que subitement il me passait des douleurs comme un coup de poignard, qui m'obligeaient à me tenir au mur. Je dépérissais à vue d'oeil et je maigrissais à faire peur. Je n'avais plus de sang dans les veines et mon visage était d'une pâleur atroce. Je ne pouvais rien digérer et je n'osais même plus manger. A chaque instant j'étais prise d'un tremblement nerveux que je ne pouvais pas surmonter et je redoutais une paralysie.

Dès les premières boîtes de Pilules Rouges je sentis un peu de sang me revenir dans le système et je repris espérance. Mon estomac s'améliora et l'appétit refit son apparition. Cela me donna confiance et je continuai à prendre mes pilules régulièrement. Petit à petit, je sentis que les forces revenaient, le moral se remontait et la conviction de la guérison se fixait en moi. En six mois ma santé est revenue complètement et je suis aussi bien qu'avant de tomber malade. J'ai engraissé, j'ai bon teint et j'ai fait beaucoup d'énergie. C'est une vraie résurrection que je dois aux bonnes Pilules Rouges et dont je vous remercie. Je recommande votre remède à toutes les femmes malades." Votre dévouée, Dame LOUIS SERGERIE, 477 rue Moody, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Nous invitons toutes les femmes qui souffrent à venir consulter nos médecins spécialistes au No 274 rue Saint-Denis; elles seront l'objet d'une attention toute spéciale et les conseils et avis qu'elles recevront leur seront d'un immense avantage. Celles qui ne peuvent venir à la consultation sont priées de décrire parfaitement leur état ou, si elles le préfèrent, de nous demander un blanc, nos médecins leur diront ce qu'elles doivent faire pour se guérir. Ces consultations, soit verbales, soit par correspondance, sont STRICTEMENT CONFIDENTIELLES et absolument GRATUITES.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes, au prix de 50c la boite ou six boites pour $2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boites contenant 50 pilules; jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boite la signature de la Cie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

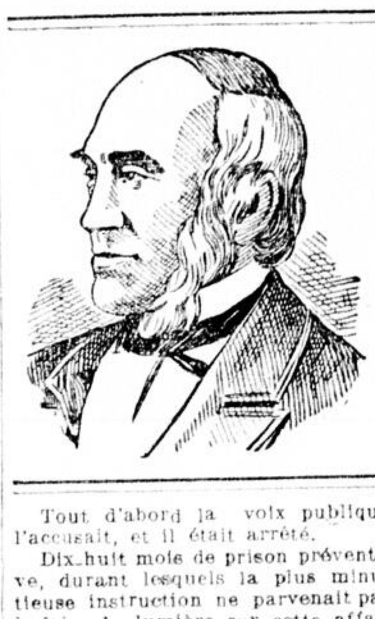

SIROP DU Dr. CODERRE

POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr A. P. BEAUBIEN, Dr O. RAYMOND, Dr A. P. DELVECCHIO, Dr HECTOR PELTIER, Dr A. B. CRAIG, Dr G. O. BEAUDRY, Dr ELZEAR PAQUIN, Dr J. B. BIBAUD, Dr P. MUNRO, Dr L. P. DUROCHER, Dr D. W. ARCHAMBAULT, Dr Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS, Dr A. T. BROSSEAU, Dr ALEX. GERMAIN, Dr J. A. ROY, Dr E. H. TRUDEL.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que : Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

Contre l'Asthme

Remède d'Abyssinie Exibard

en Poudre et Cigarettes. Soulagement immédiat.

6, Rue Dombasle, Paris. — Toutes Pharmacies.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Patrie

Cie de Publication de la PATRIE, Limitée.

BUREAU PRINCIPAL

120 RUE STE-CATHERINE, COIN DE L'AVE HOTEL DE VILLE MONTREAL, QUE.

La "Patrie Hebdomadaire" le plus grand et le plus important des journaux de son genre au Canada, est publié tous les samedis à 16 pages soit 112 colonnes de texte et d'illustrations en noir et en couleurs. Les lecteurs trouveront dans ce journal qui se distingue particulièrement par son indépendance absolue, les informations les plus exactes et les plus complètes sur tous les événements de la semaine, canadiens et étrangers une foule de renseignements sur l'agriculture, l'élevage, les marchés, les romans inédits, etc.

ABONNEMENT

CANADA, douze mois	.. ..	$1.00
six mois	.. ..	0.50
trois mois	.. ..	0.25
ETATS-UNIS, douze mois	.. ..	$1.50
six mois	.. ..	0.75

PRIX SPECIAUX pour annonces régulièrement fournis sur demande. La ligne agate, 1ère insertion .. 10c La ligne agate, insertions subséquentes.. .. .. 5c

LES PAIEMENTS

doivent se faire au bureau principal par mandat-poste ou lettres enregistrées.

Nous expédions aux abonnés la "Patrie Hebdomadaire" jusqu'à ce qu'ils nous aient fait parvenir l'ordre d'en discontinuer l'envoi. La LOI DIT que tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné l'ordre de discontinuer l'envoi.

La date imprimée sur l'étiquette indique l'échéance de l'abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE—Lorsque les abonnés désirent que nous fassions un changement, ils doivent nous donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.

LES CORRESPONDANCES

que nos abonnés voudront bien nous envoyer seront toujours prises en sérieuses considérations. Les manuscrits refusés ne seront pas rendus. Nous invitons particulièrement les cultivateurs à nous écrire sur n'importe quel sujet touchant l'agriculture.

Toute correspondance devra être adressée :

LA 'PATRIE' HEBDOMADAIRE

120 RUE STE-CATHERINE EST
Coin de l'avenue de l'Hôtel de Ville
MONTREAL, CAN.

LA RECHERCHE DU "KARLUK"

SAN FRANCISCO, 24.—Une expédition vient d'être organisée pour aller à la recherche du steamer Karluk, de l'expédition Stefansson le vapeur baleinier Herman partant aujourd'hui de San Francisco dans ce but. Le steamer a été engagé par le gouvernement canadien pour tâcher de retrouver le "Karluk", qui avec la plus grande partie de son équipage, se trouve perdu parmi les glaces polaires. L'explorateur Stefansson, qui était le commandant du "Karluk" avait quitté ce navire avec trois hommes de son équipage pour chasser le caribou. A son retour il ne put trouver trace de son vaisseau. La glace dans laquelle il avait été retenu, s'était brisée et le vaisseau avait été entraîné dans la destination de l'est.

Le capitaine Pedersen, qui commande le Herman, croit pouvoir rencontrer le "Karluk entre Point Barrow et l'île d'Herschill, prisonnier des icebergs, mais au temps où la baleinière sera rendue dans ces régions arctiques, on compte que la glace sera assez en débâcle pour qu'un navire puisse pousser ses recherches assez loin dans les mers du nord.

Le "Herman" emporte assez de provisions et de combustible pour demeurer longtemps dans le nord, si c'est nécessaire, même jusqu'à la fin de la saison d'été. Même si le "Karluk" n'a pas été broyé entre les glaces, on n'est pas sans inquiétude pour la sûreté de son équipage, car l'hiver a été particulièrement rude, cette année.

ON DESARME LES APACHES

PARIS, 24 — Le préfet de police, M. Hennion, vient de prendre des mesures spéciales de précaution, à l'occasion de l'ouverture de la foire aux ferrailles, qui a lieu à Paris, le 5 avril. Par arrêté spécial qu'il vient de publier, il est défendu de mettre en vente aucun revolver, ou autres armes à feu, aucun poignard, stylet ou dague.

Depuis longtemps, les apaches de Paris, attendaient cette date, pour faire une nouvelle provision de tous les instruments nécessité par leur triste profession.

Cette foire leur permettait en effet de se procurer à vil prix des armes, qui, confisquées par la police, avaient été rachetées au gouvernement par certains individus qui trouvaient à les écouler à coup sûr et à des prix dérisoires à la foire des vieilles ferrailles.

LA GREVE A DEPEW

BUFFALO, 24 — A la pointe du jour, Depew ressemblait à un camp militaire. Le 74e régiment de milice qui fut mobilisé hier par le brigadier général Wach, à la requête du shérif Becker, qui ne pouvait plus venir à bout des grévistes, arriva dès la pointe du jour par petits groupes, et à 6 heures du matin, les établissements de Gould Coupler Works étaient complètement protégés. Il était question de mettre toute la ville sous la loi martiale, mais, ceci ne sera décidé qu'après l'arrivée du colonel Wolf qui commande le 74e.

Le train spécial de Lakawanna, qui a été arrêté par les grévistes hier, a pu rentrer sur le territoire de la compagnie ajourd'hui, grâce à la protection militaire.

Il y avait de forts groupes de grévistes près de l'entrée principale des établissements Gould, quand le train est arrivé; mais ils se dispersèrent immédiatement sur l'ordre de l'officier qui commandait le détachement de milice. Ils se rassemblèrent cependant à une autre entrée et il fallut une charge à la bajonnette pour les disperser. Il y a eu quelques blessés.

Beauchamp dénonce les bandits qui ont fui

C'EST BOURRET QUI A TIRE

24 mars.

On a continué et terminé, ce matin, en cour du coroner, l'enquête au sujet du drame du chemin de Notre-Dame, au cours duquel le constable Bourdon a perdu la vie et son camarade Guyon a été gravement blessé. Il s'agit des quatre bandits dont deux sont entre les mains de la police et des deux autres dont les randonnées défraient les chroniques de tous les journaux.

A l'enquête de ce matin, le témoignage le plus important a été celui du chef Charpentier, de la Sûreté, qui a lu un long témoignage donné volontairement par J. Beauchamp, qui était au nombre des malfaiteurs.

Après avoir été mis sur ses gardes, J. Beauchamp a fait les déclarations suivantes, assermentées et devant témoin.

DECLARATION DE BEAUCHAMP

"Le soir en question, les deux Foucault et Bourret vinrent chez moi et me proposèrent une promenade en voiture. Je fis observer qu'il était un peu tard, il pouvait être environ onze heures ; je ne m'en rappelle pas trop. J'étais alors passablement en boisson.

"J'acceptai finalement et nous partîmes. Le chemin que nous avons pris ? Je n'en sais rien. Nous étions quatre. Arthur Foucault arrêta à un restaurant pour acheter de la boisson. L'endroit où nous sommes arrêtés n'est pas éloigné de celui où le drame s'est déroulé. A notre départ il fut question d'un vol de viande à un magasin, et Alphonse Foucault déclara qu'il connaissait un endroit où l'on pourrait opérer.

"Nous descendîmes trois et enfoncèrent la porte. Outre la viande, Bourret emporta deux pardessus.

A notre retour nous fûmes poursuivis par un chien sur lequel je tirai un coup de revolver.

"Un quart d'heure plus tard nous apercevions des hommes de police. Ils étaient au nombre de trois. L'un sauta à la bride du cheval, un autre se plaça aux côtés de la voiture pendant que le troisième soulevait la robe de carriole. L'un des constables dit, en nous apercevant : "Nous les tenons."

IL ACCUSE

"Mais, au même moment, Bourret tire son revolver et fait feu. Alphonse Foucault en fait autant. Moi, je fais comme eux, j'essaie de tirer pour effrayer le cheval et le faire partir, mais le coup ne part pas.

"De leur côté les constables s'étaient armés et tiraient, mais visaient mal.

"Il ne s'est pas échangé une seule parole au cours de cet engagement. Nous avions été absolument pris par surprise.

"Enfin, nous pûmes démarrer et, quelques minutes plus tard, Bourret s'écria :

"JE CROIS NE PAS EN AVOIR MANQUE UN !"

"J'ai bien visé.

Alphonse Foucault, de son côté, disait :

"JE PENSE EN AVOIR BLESSE UN"

"Pour revenir nous avons suivi le même chemin que nous avions pris pour aller faire notre coup.

"La viande que nous avions volée fut déposée dans mon hangar. Alphonse Foucault a passé cette nuit fatale chez moi."

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres la femme du prisonnier Beauchamp, le constable Choquette, qui a fait l'arrestation dans l'église St-Vincent de Paul, H. Giguère, Phil. Fafard et autres.

La femme du prisonnier Beauchamp, dans son témoignage, a déclaré que son mari était parti dans la soirée avec les deux Foucault, qui fréquentaient habituellement la maison. Elle n'a revu son mari que le lendemain matin. Elle n'a pas vu de viande à la maison et jure qu'il n'y avait personne le matin de son départ pour le travail.

Beauchamp, appelé en témoignage, sur les conseils de son avocat, M. Alban Germain, a refusé de parler.

M. Germain a vivement protesté contre la lecture d'un témoignage que faisait le détective Beauchemin. Il dit que l'on s'éloignait de la légalité. Beauchemin a déclaré qu'il avait mis son prisonnier sur ses gardes, mais cela ne change rien à la situation, dit M. Germain.

LE VERDICT

Après avoir entendu le résumé de la cause fait par le coroner, le jury a tenu Beauchamp et Foucault criminellement responsables de la mort de Bourdon et recommandé à la police de poursuivre ses recherches.

Il est à remarquer que la théorie que l'un des constables, au cours de la fusillade, aurait pu tuer son camarade, doit être écartée parce que les revolvers de la police sont tous du calibre 38 et que la balle qui a causé la mort de Bourdon est du calibre 32.

LA FOURBERIE DE FOUCAULT

Pour avoir voulu tromper la Sûreté, les prisonniers Beauchamp et Foucault devront subir leur sort, pour le meurtre du constable Bourdon.

Il y avait, dit-on, à la Sûreté une chance d'immunité pour Arthur Foucault, après que son frère Hector, l'eût trahi à la police, s'il avait agi avec droiture, quoiqu'il proteste cependant de sa bonne foi.

Quand on l'envoya à la cabane de Beauchamp, jeudi soir, on lui avait donné trois bouteilles de liqueur que que l'on avait préparée pour les bandits! L'alcool était drogué, de sorte que la police espérait n'avoir à cueillir que trois ivrognes endormis que l'on eut chargé dans le fourgon de patrouille, du poste de Rosemont.

Mais au lieu de faire tel que convenu, Foucault trompa la police, avertit les bandits qui prirent la fuite. Il eût pu se sauver avec eux, mais il crut qu'en courant vers l'hôtel Pigeon et en prévenant la police que son frère, Beauchamp et Bourret se sauvaient, il donnerait le change aux agents qui croiraient à sa bonne foi, et, qu'ainsi il sauverait sa tête.

Beauchamp, une fois arrêté, confirma les soupçons de la police en disant que Foucault les avait prévenu de l'arrivée des agents.

Il n'y a pas de raison, déclare M. Campeau, pour que l'on accorde l'immunité à aucun des bandits ; il y a assez de preuve pour les faire condamner tous quatre. Ceux qui sont encore libres n'ont rien fait de plus que ceux que l'on a déjà.

Hier, le chef Charpentier recevait de Sorel, un mot le prévenant que deux hommes répondant au signalement de Foucault et Bourret étaient là.

Quatre agents furent dépêchés, mais ce n'était pas le gibier tant cherché.

On est certain que Foucault est en ville. Des amis le cachent, et le préviennent, déclarant ouvertement que ce n'est pas $1,000 qui les feraient trahir. On l'a vu, paraît-il, aux coins des rues Ottawa et Guy, district où il se cache.

On dit même qu'il a fait des menaces contre l'agent Samson qui le cherche opiniâtrement.

Depuis le soir de la fuite chez Beauchamp, personne n'a entendu dire un mot de Bourret. On a aucun indice sur lui. On considère que c'était la forte tête du groupe et qu'il a réussi à se soustraire à la police pour de bon en quittant la ville.

C'est un garçon froid, maître de lui en toutes circonstances; à preuve sa conduite quand les agents sont allés le voir à son travail, à l'établissement Bissonnette après le crime.

Il parvint à convaincre les agents qu'il n'avait rien eu à faire dans cette affaire du meurtre de Bourdon, mais qu'il les aiderait à trouver Foucault et Beauchamp, s'ils le désiraient.

LA PRIME

Les trois prétendants à la prime de $1,000 pour la capture de Beauchamp, MM. Louis Lussier, Ovila Blain et Samuel Larose, ont eu une entrevue avec le chef Campeau hier soir, mais elle n'a été attribuée à aucun d'eux.

Les deux premiers n'admettent pas que M. Larose partage avec eux. De son côté, ce dernier prétend avoir été l'un des premiers à informer le constable Choquette de la présence de Beauchamp dans l'église.

Le chef a renvoyé les trois prétendants à la prime de $1,000 en leur conseillant d'arriver à un arrangement à l'amiable.

FOUCAULT APERCU A SAINT-CELESTIN

(Spécial à la PATRIE)

St-Célestin, Q., 24.—Les insaisissables bandits Foucault et Bourret dont on signalait l'autre jour le passage dans les environs de St-Hyacinthe, occupent toujours l'attention de la population.

Plusieurs citoyens de la Côte St-Pierre prétendent avoir vu passer, seul, Foucault qui, à pied, venait de Saint-Léonard et se dirigeait vers Sainte-Monique.

Malheureusement personne n'a osé aborder l'individu qui a continué son chemin sans adresser la parole à personne.

MORT SUBITE DE M. CHARLEBOIS

24 mars.

M. Alphonse Charlebois, un entrepreneur très connu, est mort subitement hier après-midi dans ses bureaux, 207 rue St-Jacques. Comme d'habitude et malgré ses 73 ans, M. Charlebois s'était rendu à son bureau. Un employé qui venait demander des renseignements au patron, le trouva affaissé sur sa table : il était mort. Après examen, le député-coroner Biron a décidé qu'une enquête était inutile, la mort étant causée par une maladie de cœur.

M. Charlebois est né à Montréal en 1841, et après avoir fait des études primaires, il entra dans le commerce. Plus tard, il s'intéressa aux affaires municipales de St-Henri, et fut élu maire de cette ville. C'est M. Charlebois qui fut chargé il y a quelques années de construire le système de canalisation des eaux potables, ce qui fut du reste, une des premières entreprises du défunt. Plus tard, on lui confia la construction d'une section du canal de Lachine. D'autres grands travaux furent construits sous ses ordres, parmi lesquels on cite les édifices du Parlement à Québec, le bloc Langevin, à Ottawa, l'ancienne Académie de musique de Québec, etc.

M. Charlebois et son associé M. Mongenais, de Rigaud, étaient les propriétaires du chemin de fer Montréal-Ottawa, que le C.P.R., a acheté.

M. Charlebois avait épousé Melle Flore Charlotte Valois, de Valois, Qué., qui est décédée il y a 2 ans.

Le défunt laisse cinq enfants: Madame Alexandre Chauveau, Mme Laterrière, des Eboulements, MM. Antoine et Aimé Charlebois, de Montréal et M. Alphonse Charlebois, de Sweetsburg.

Un héros

LE CHEF OSCAR MARIN, de la brigade du feu, qui a sauvé une femme lundi soir, à l'incendie de la rue St-Dominique.

HOMME VOLANT

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 24.—L'Aéro-club de cette ville, vient d'être notifié de Miami (Floride) d'un haut fait accompli par un détective pour s'emparer d'un voleur. Monté sur un hydro-aéroplane du modèle Harold-McCormick, ce détective donna la chasse à un navire qui venait de mettre à la mer, arrêta le voleur qui était sur ce navire et le remporta à terre et jusqu'à la prison par le même moyen.

D'après cette dépêche, une dame de New-York, qui se trouve en séjour à l'hôtel Royal Palm, de Miami, s'aperçut dimanche matin, qu'on lui avait volé une broche garnie de diamants. A peu près au même temps, un steamer partait de Miami pour Nassau.

Le détective Shads, qui se trouvait au même hôtel, acquit la conviction que le voleur était un nègre des Indes occidentales qui venait d'être renvoyé de l'hôtel et qu'on croyait être embarqué sur ce steamer.

Après s'être assuré, au moyen de la télégraphie sans fil, que ce nègre Ivan Guilford, était bien à bord du navire en question, le détective alla trouver Charles C. Witmer, un aviateur de renom, et l'engagea pour rejoindre le steamer, emmenant avec lui, un second passager, nommé George Hallett.

On partit par une pluie battante et Witmer dirigea la machine volante avec un tel succès, dans la direction où était parti le steamer, qu'on trouva celui-ci, retenu en dedans de la barre du Cap de la Floride par un vent qui soufflait en tempête.

Le détective monta sur le navire, arrêta le nègre Guilford, l'enleva avec lui sur la machine volante, où il le retint jusqu'à ce qu'on fût de retour à Miami, où il livra son prisonnier à la police. On retrouva en effet sur le nègre, la broche en diamants que l'on cherchait.

La distance ainsi parcourue dans l'hydro-aéroplane fut de 21 milles dans chaque sens. Le détective fut vivement félicité de cette capture accomplie dans des conditions peu ordinaires, avec une présence d'esprit et un courage qui frappèrent d'admiration les personnes en villégiature dans cette jolie place de la Floride.

LE CONGRES DES BONNES ROUTES

24 mars.

Sir Lomer Gouin a reçu, ce matin, aux bureaux du gouvernement, une importante délégation, venue auprès de lui pour l'entretenir au sujet du premier congrès national des Bonnes Routes, qui aura lieu dans le courant de l'été ici, à Montréal.

Parmi ceux qui composaient cette délégation, étaient: L'hon. G. A. Simard, conseiller législatif; MM. E. M. Désaulniers, député de Chambly; Edmond Robert, député de Rouville; Sévérin Létourneau, C.R., député d'Hochelaga; U. H. Dandurand, J. T. R. Laurendeau, J. Whitby, maire de St-Lambert; Henri St-Mars, maire de Longueuil, et un grand nombre d'autres.

Le premier ministre a reçu la délégation accompagné de l'hon. M. Décarie. Après avoir entendu les informations qu'on lui donnait et la requête à laquelle on lui demandait d'accéder, Sir Lomer Gouin a répondu à la délégation que lui-même et ses collègues feront tout ce qui leur est humainement possible de faire pour la réussite du congrès et pour que les conclusions auxquelles ce congrès arrivera soient mises à effet sans délai.

UN CHEF HEROIQUE

24 mars.

—"Bah ! s'il fallait que l'on me décore chaque fois que je fais un sauvetage, je n'aurais pas la poitrine assez large pour toute cette ferblanterie ! "

Telles sont les paroles du sous-chef divisionnaire Marin, au moment où il venait, en bravant les flammes et les tourbillons de fumée, de sauver dans une petite maison de la rue St-Dominique, 388, une femme qui, dans son affolement, allait se jeter dans la rue.

L'ORIGINE DU FEU

Comment le feu a-t-il commencé ? C'est difficile à dire. M. Joseph Aubé, qui tient un petit restaurant 390 rue St-Dominique, était au coin de la rue Ste-Catherine et St-Dominique, quand, soudain, quelqu'un passa près de lui en criant : "Au feu ! au feu ! "

C'était un gamin. Il courut et prévint l'agent Jos. Gamache, le robuste chef du trafic, rues Ste-Catherine et St-Laurent. Ce dernier craignant que ce ne fut une fausse alarme, ordonna au constable Brouillette de garder l'enfant, et il courut pour aller vérifier.

Comme il arrivait, les flammes sortaient de partout, des fenêtres des logis 386, 388, 390.

Jim Furlong, le directeur des machinistes du théâtre Français, apporta une courte échelle, et, retournant aussitôt donna le courant pour allumer les grosses lumières électriques des portes du théâtre, qui furent d'un grand secours.

LES ENFANTS SAUVES

M. Jos. Aubé était parvenu à faire sortir sa femme ; un enfant, Edmond, fut transporté presque nu chez M. Jules Durand, et Simone, la petite fille, fut confiée aux soins de M. Jim Furlong, du théâtre Français.

Soudain on entendit des cris, mais à travers la fumée on ne pouvait rien voir.

—"Il y a quelqu'un qui brûle ! " cria l'agent Gamache, qui voulut monter au dernier étage, d'où venaient les cris, mais son échelle était trop courte.

LE SAUVETAGE

Les pompiers arrivent. Le sous-chef Marin commandait les forces. Son assistant-chauffeur, M. F. Ortiz, entendant les cris, plongea, tête baissée dans les flammes. Il dût sortir un moment après, soutenu par ses camarades.

—"Dressez une échelle au toit, hurla Marin!"

Et, farouche, il s'élance dans le passage où Ortiz n'a pu passer, il escalade l'escalier, entre dans la fournaise, tatonne en aveugle, entend des cris, parvient à une lucarne à demi-asphyxié, voit la femme qui se cramponne au bord du toit, saute par la fenêtre, et, d'un bras puissant s'emparant du pauvre être qui allait se jeter dans le vide, il le tient, s'accroche à l'échelle qui vient d'être appliquée au mur, et, au milieu des applaudissements de la foule et des hourrahs des pompiers eux-mêmes, il dépose en lieu sûr son précieux fardeau, puis il retourne éteindre le feu avec ses hommes.

L'agent Gamache l'a prend dans ses bras robustes et la transporta au Café Parisien, où M. Parker, père et Mme Parker s'empressent de lui prodiguer les soins que requiert son état.

En bonne sœur de charité, Mme Parker pansa la blessée, lui passa des vêtements chauds et la réconforta par un bon cordial.

On prépara une chambre pour la pauvre femme, qui déclara se nommer Blanche Forest et n'habiter à Montréal que depuis deux semaines. Un médecin ayant visité la blessée, il déclara qu'elle n'était que légèrement contusionnée et souffrait plutôt d'un violent choc nerveux.

UN POMPIER BLESSE

Revenons au chauffeur, Ortiz. En entendant crier, il s'était jeté dans le corridor du numéro 388, mais une poussée de flammes le brûla cruellement, et il tomba sur le plancher. Le constable qui se tenait à la porte entrevoyant le drame qui se préparait, avança à tâtons et happant le téméraire par les épaules il le tira de sa périlleuse position.

Ortiz était horriblement brûlé.

La figure, les mains, étaient noircies ; les cheveux grillés, l'homme souffrait affreusement. On le transporta à l'hôpital général où les médecins déclarèrent qu'ils ne désespéraient pas de le sauver.

Comment le feu a-t-il éclaté ? Il y a plusieurs versions. Un homme de peine, que l'on voit souvent dans les environs du café Parisien, nommé "Charley" Charbonneau, déclarait devant MM. Louis Brossard, sommelier de la maison Parker, et M. Pierre Vandal, gérant pour le service de nuit, qu'

UNE QUERELLE

avait eu lieu, mais, c'est en vain que l'on tenta d'obtenir deux mots de cet officieux qui ne voulut expliquer ce qu'il savait. Charbonneau était dans la maison de pension en question.

D'un autre côté, on croit que la vérité c'est que la lampe du corridor aura explosé et communiqué le feu aux boiseries. Tout près, nous dit M. Aubé, il y avait une quantité de boîtes de carton qui ont servi d'un aliment facile.

M. Aubé, déclare que les assurances sur le restaurant sont de $500 et que ses pertes s'élèvent d'après lui à $2,000.

Un incendie

La maison où l'incendie a éclaté lundi, rue St-Dominique. En haut, M. Aubé et sa femme, qui ont sauvé leurs enfants, en bas, le pompier Ortiz, blessé en voulant faire un sauvetage.

PERDU ET RETROUVE

24 mars.

Le petit Francis White, ce gamin de 13 ans, qui disparut furtivement vendredi dernier du collège Loyola n'est pas perdu.

Sa pauvre mère eût ignoré toujours son escapade, mais comme Mme White lit les journaux, elle fut mise au courant de la conduite de son fils. Francis fut retrouvé dans un endroit on ne peut plus vertueux, dans la salle des détentions de la Cour Juvénile.

Vendredi soir, un jeune enfant abandonné, les habits en lambeaux, mourant de faim, grelottant de froid s'arrêtait à la porte du refuge Meurling, et y demandait l'hospitalité.

Francis dont l'esprit inventif est très développé, se mit en devoir de raconter au surintendant de l'établissement hospitalier, une histoire si lamentable, si triste que le surintendant en frissonna.

"Je suis un pauvre orphelin, sans nom, sans famille, délaissé de tous; je suis sans asile et sans argent. Je meurs de faim et de froid.

Pitié ! Pitié !"

Quoique pas très crédule, le surintendant n'en est pas moins humain et envoya notre triste voyageur prendre des forces dans un lit bien chaud. Cependant l'histoire fantasmagorique que le gamin lui avait conté lui semblait être inventée de toutes pièces. Francis passa une bonne nuit et puis fut bien traité et bien nourri.

Mais le lendemain, samedi, le jeune fugitif fut envoyé à M. Owen Dawson, greffier de la Cour Juvénile, auquel il s'empressa de compter la même histoire, et cependant se risqua à donner son nom Francis White.

M. Dawson ignorait encore à ce moment qu'un pensionnaire du collège Loyala avait pris la clef des champs, et en attendant les résultats de son enquête, en homme prudent, il enferma le petit Francis dans la salle des détenus.

Hier, M. Dawson, parcourant les journaux trouva l'énigme de cette histoire. Francis fut aussitôt confronté avec l'auteur de l'histoire racontée. Le pauvre garçon s'engagea alors dans la voie des aveux.

Loin d'être orphelin et sans asile, Francis avait une bonne petite mère et qui habitait une maison bien chaude au No 595 rue de Lévis, quartier St-Denis. Mais, il y a toujours un "mais", sa maman voulait qu'il reste au pensionnat et Francis s'ennuyait affreusement. Puis il n'avait pas réussi ses examens et avait peur d'être puni sévèrement. Alors!... il s'est enfui.

M. White fut aussitôt prévenu par M. Dawson. Heureux de voir que son fils ne s'était pas embarqué pour l'Ouest afin d'y mener la vie de "cow-boy", comme il l'avait promis il s'empressa de venir le chercher à la Cour Juvénile.

ENORME FIASCO

LONDRES, 24.— La défection des officiers de l'armée régulière qui ont refusé de servir contre les révoltés de l'Ulster est un incident qui est considéré comme clos; cependant, il est probable qu'il aura de graves conséquences. Le premier ministre Asquith et le colonel Seely, ministre de la guerre, ont expliqué, hier, devant une Chambre des Communes, excitée et turbulente, que tout cela n'était qu'un malentendu. Mais ce malentendu, dit-on dans le public, est dû à la maladresse du général qui commande en Irlande. Sir Arthur Paget, qui a annoncé sans autorité aux officiers en garnison en Irlande que l'on allait entreprendre une campagne de répression contre l'Ulster.

Le général Paget et les trois principaux officiers du camp de Curragh — le général Gough, le colonel McEwan et le colonel Parker,— ont été appelés à Londres pour avoir une conférence avec le ministre de la guerre. Selon les déclarations officielles, le malentendu a été dissipé et ces officiers sont repartis en Irlande, hier soir, tout à fait satisfaits de leur visite.

Mais les conditions auxquelles les officiers garderont leur poste n'ont pas été divulguées, et la croyance générale est qu'on ne les obligera pas à se battre contre les Ulstériltes. Ceci est considéré comme une capitulation du gouvernement.

Le rôle qu'a pu jouer le roi dans cette crise n'a pas été expliqué. Cependant, les démissions des officiers de l'armée régulière étaient adressées directement à Sa Majesté, et l'on croit que le roi a insisté pour que, dans ce cas, ces démissions ne soient pas acceptées, et qu'il a employé son influence pour qu'il soit trouvé un compris entre le cabinet et l'armée.

L'OPINION DES JOURNAUX

Les Unionistes se vantent que le gouvernement a fait un fiasco. Ils accusent David Lloyd George et Winston Spencer Churchill d'avoir organisé ce mouvement des troupes en Irlande, et d'avoir voulu intimider les Unionistes d'Ulster.

Sir Edward Carson, commentant la situation, disait, hier soir: "A chaque heure, je deviens de plus en plus convaincu que le gouvernement offrira la paix à l'Ulster."

Le "Daily Express", journal libéral, déclare qu'un grand nombre d'officiers ont menacé de démissionner si les officiers de Curragh n'étaient pas réinstallés immédiatement, et que M. Asquith a été obligé de céder.

Le "Morning Post" donnant ce qu'il appelle l'histoire de la crise, déclare que le colonel Seeley et M. Churchill, probablement à l'insu de M. Asquith, avaient décidé de s'assurer de la force de l'opposition d'Ulster, en ordonnant aux troupes de se rendre en cette partie du pays. Ceci amena la démission des officiers.

Le "Post" déclare aussi que le colonel Sir Philip Chetwode fut prié de remplacer le général Gough à Curragh, et que lorsque la véritable situation fut connue au War Office, il y eut presque panique parmi l'état-major général.

Lorsque le colonel Seeley présida le conseil de guerre, dimanche matin, il apprit que des officiers supérieurs de l'armée menaçaient de démissionner. Finalement, le gouvernement accepta les conditions du général Gough. Ce dernier, alors, retourna en Irlande.

"Le Times" confirme la nouvelle que le général Gough est retourné à son poste après avoir reçu l'assurance par écrit que ses troupes ne seront pas employées à obliger le peuple de l'Ulster d'accepter le Home Rule. Il confirme aussi la déclaration de M. Bonar Law, sur la conduite du général Paget: "La vérité, dit le journal, est qu'en franc soldat, le général en chef dévoila tout le plan à ses brigadiers généraux, au lieu de masquer les intentions réelles du gouvernement."

BELFAST, 24.—Les rapports reçus ici déclarent que soixante-dix pour cent des officiers des bataillons d'infanterie régulière refuseraient de combattre contre l'Ulster.

Le major général MacCready est arrivé à Belfast, ce matin. Son voyage a pour but de visiter les casernes et d'expliquer aux officiers la situation telle qu'elle est, afin d'empêcher de nouvelles démissions. Il a été informé que presque tous les officiers du régiment de Norfolk, stationné à Holproad, se sont déclarés prêts à démissionner plutôt que de combattre contre l'Ulster. Tous les officiers du régiment de Norfolk ont été appelés sur la parade, dimanche après-midi et ont reçu avis qu'ils avaient quelques heures pour considérer s'ils allaient demeurer fidèles. Puis, on les interrogea séparément.

On dit que, parmi les officiers qui sont resté fidèles, plusieurs sont favorables aux Unionistes, mais qu'ils hésitent à sacrifier leur salaire et peut-être leur position.

UNE POLITIQUE INSENSEE

LONDRES, 24 — Arthur J. Balfour, l'ancien premier ministre conservateur, a ridiculisé aux Communes, les efforts tentés par M. Asquith pour ne pas montrer sous leur vrai jour les troubles qui existent dans l'armée. M. Balfour a prétendu que le brigadier-général Hubert Gough a été réinstallé après avoir déclaré qu'il ne se battra pas contre l'Ulster.

"La politique insensée du gouvernement, dit M. Balfour, a amené une crise extrêmement dangereuse et qui aurait pu être évitée, si le gouvernement avait pris soin de s'assurer du sentiment de l'Ulster et de ce que ses chefs étaient prêts à sacrifier. L'Ulster croit et des millions d'hommes anglais croient aussi que le gouvernement lui impose une législature et veut l'exclure du reste du pays. Dans une telle situation, les maximes ordinaires sont vaines."

"Le gouvernement, dit M. Balfour, avait à régler une question plus difficile et plus délicate que les questions ordinaires. Il a donné lieu à des soulèvements qu'on ne saura pacifier que par une manière d'agir vraiment large et de bonne politique. C'est ce que le gouvernement ne semble pas prêt à faire.

AU CAMP D'ALDERSHOT

LONDRES, 24 — Le gouvernement déclare ce matin la "Pall Mall Gazette", ne peut pas plus compter sur les officiers qui vont au camp d'Aldershot, en Angleterre, que sur ceux du camp de Curragh, en Irlande. Si les régiments étaient appelés à marcher contre l'Ulster, 75 pour cent des officiers enverraient leur démission plutôt que de le faire.

La "Gazette de Westminster" qui est un journal industriel, dit qu'il n'y aurait plus de régime parlementaire ni de gouvernement démocratique possible, si l'armée pouvait être à la disposition de l'opposition contre le gouvernement, sur un sujet, ce serait possible sur tous les sujets, et alors nous aurions à employer tous nos efforts réunis pour constituer une armée qui eût un esprit différent.

DECES

BEAUCHAMP, Maxime, 55 ans, rentier, 150 rue Lafontaine.

BONIN, Georgiana Duchesne, 76 ans, veuve de J. B. Bonin, rue St-Hubert 2898.

BRISEBOIS, Georgette 1 an, enfant d'Osias Brisebois, laitier, rue Elmire, 7.

BURNS, Charles-Albert, 45 ans, chef cuisinier, 103 Blvd. St-Joseph ouest.

CARDINAL, Sophie Séguin, 62 ans, veuve de Napoléon Cardinal, charpentier, rue St-André, 2286.

CARON — En cette ville, le 21 mars courant, à l'âge de 46 ans, est décédée Angèle Barrette, épouse de Wilfrid Caron, employé de la maison J. P. Labelle.

CARPENTIER, M.-Louise Poirier, 83 ans, veuve de Herménégilde Carpentier, menuisier, rue St-André, 943.

CHAGNON, Pierre, 69 ans, journalier, 495 rue Grand Tronc.

CHARTRAND, Odilon, 67 ans, menuisier, rue St-Hubert 2898.

CHATIGNY, Révérend Frère Stephen, né Omer Chatigny, des Frères des Ecoles Chrétiennes, Mont Lasalle.

CLEMENT, Elie, 57 ans, rue Workman 137.

CLOUTIER, Rosa, 2 ans, enfant de Louis Cloutier, maître-charretier, 1816 Chemin Côte-des-Neiges.

CORBIN, Lionel, 19 jours, enfant de Georges Corbin, tailleur, rue St-Zotique, 359.

COUILLARD, Antoinette, 2 ans, enfant d'André Couillard, journalier, rue Visitation, 493.

DASYLVA, Adrien, 2 ans, enfant de Philippe Dasylva, journalier, 14 rue Montcalm.

DESAULNIERS, Marie, 3 ans, enfant d'Ovila Desaulniers, wattman 1477 rue DeMontigny.

DESAUTELS, Marie Louise Duchesnay, 34 ans, femme de Hormisdas Desautels, tailleur de marbre, rue de Gaspé 22.

DESAUTELS, Wilfrid, 39 ans, charpentier en fer 5e ave, 36, Lachine.

DUBUC, Jos. Adhémar, 58 ans, marchand, 269 Roy Est.

DUCHESNE, Jean, 4 mois, enfant de Joseph Duchesne, conducteur de tramway, 803 rue Albert.

DUFRESNE, François, 81 ans, rentier, rue Demontigny 763.

DUGUAY, Caroline, 85 ans, Asile Providence.

DULUDE, Georgianna, 47 ans, rue Plessis 616.

DUNBERRY, Alberta Dunberry, 16 ans, fille de Henri Dunberry, cloutier, rue Juvernay, 188.

FAVREAU — A Montréal, le 22 mars 1914, à l'âge de 3 mois et 12 jours, est décédé Joseph Léon, enfant bien-aimé d'Emile Favreau.

GAGNE, Maria Bouchard, 59 ans, femme d'Edmond Gagné, charretier, 405, 6ième Ave, Rosemont.

GARIEPY, Victorine Lalonde, 52 ans, épouse de Hormisdas Gariépy, machiniste, 771 rue Alma.

GOULET, J. B., 50 ans, contremaître, rue Frontenac 529.

GRENIER, Françoise, 4 ans, enfant d'Alphonse Grenier, menuisier, 317 rue Boyer.

GRIFFIN, Onésime Cadieux, 58 ans, épouse de F. Manford Griffin, dentiste St-Jérôme.

GRIMARD, Arthur, 41 ans, plombier, rue Poupart, 81.

HALLAHAN, Denis, 14 ans, enfant de Thomas Hallahan, pêcheur, rue Lagauchetière 346 est.

HUBERT, Alice Plen, 31 ans, femme d'Adélard Hubert, entrepreneur de pompes funèbres, rue Centre 347.

JACQUES, Simone, 1 an, enfant d'Aimé Jacques, charretier, 253 rue Desjardins.

JETTE — En cette ville, le 23 mars courant, à l'âge de 24 ans, est décédé Gustave Jetté, fils bien aimé de Gustave Jetté, employé des Postes.

KAVANAGH, Geraldine Phelan, 29 ans, femme de Francis Kavanagh, rue Selby 196.

LAFONTAINE, Omer, 35 ans, agent, rue Christophe-Colomb, 184.

LALONDE, Georges, 17 ans, commis, fils de Joseph Lalonde, entrepreneur, rue St-Denis, 1918.

LAMARRE, Jeanne, 5 ans, enfant d'Emery Lamarre, peintre, 345 rue Letourneux.

LAMER — En cette ville, le 22 mars courant, à l'âge de 45 ans, 4 mois, est décédée subitement Marie Rochon, épouse de Joseph Lamer.

LAPERRIERE — En cette ville, le 22 mars courant, à l'âge de 60 ans, est décédée Elmina Tardif, femme de Joseph Laperrière, manufacturier, au No 323a de Lanaudière.

LAPORTE, Roméo et Juliette, 2 ans, enfants de Joseph Laporte, menuisier, 199 rue Dorion.

LEBLANC, Cécile, 1 mois, enfant de Louis-Phil Leblanc, électricien, 673 rue Adam.

MALEPART—A Maisonneuve, le 23 mars 1914, à l'âge de 7 ans et 1 mois et 13 jours, est décédée Georgette, enfant bien-aimée de J. Aldéric Malepart, de la maison W. Champagne, provisions en gros.

MALHERBE — En cette ville, le 20 mars courant, à l'âge de 59 ans, 5 mois, est décédée Marie-Louise Corbeil, épouse de Hormisdas Malherbe.

McVEY, Jane Halpin, 73 ans, veuve de James McVey, marchand, ave Henri-Julien, 241.

MENARD, Maurice, 11 mois enfant d'Emile Ménard, bourgeois, ave Laurier Est, 106.

MERINEAU, Roland, 11 mois, enfant d'Alphonse Mérineau, cordonnier, rue Frontenac 591.

PARENT, Yvette, 5 mois, enfant de Cyrille Parent, journalier, 358 5ème Ave, Viauville.

PARKER, James, 37 ans, tailleur, de pierre, rue Fulford, 22.

PATENAUDE, Victor, 7 mois, enfant de Victor Patenaude agent de boulangerie, rue Dorion, 770.

PELLETIER, Marguerite Pelletier, 51 ans, femme de Napoléon Pelletier, charpentier, rue Bordeaux 2476.

PERIARD, Thérèse, 2 ans, enfant de Wilfrid Périard, tailleur, 2539 Ave de Chateaubriand.